

FARE TAMA HAU

MAISON DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



E.P.A
FARE TAMA HAU
40 48 80 80

MAISON DE
L'ADOLESCENT
40 48 80 50

ESPACE JEUNES
40 48 80 72
40 48 80 73

EQUIPE MOBILE
TAHITI ITI
40 50 67 80
87 35 55 26

MAISON DE
L'ENFANT
40 48 80 30

CENTRE DE
DOCUMENTATION
40 48 80 13

MAISON DE
L'ENFANCE DU
FARE TAMA HAU
40 48 80 14

MAISON DE
L'ENFANCE DE
FAA'A
40 50 78 85

MAISON DE
L'ENFANCE DE
PUNAAUIA
40 50 67 70

MAISON DE
L'ENFANCE DE
TARAVAO
40 50 67 75

MAISON DE
L'ENFANCE DE
UTUROA
40 60 20 00

MAISON DE
L'ENFANCE DE
TAIOHAE
40 92 00 74

**ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF
« FARE TAMA HAU »**

1. PRESENTATION

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a été créé par la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 modifiée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par l'arrêté n° 298/CM du 18 février 2004 modifié qui stipule notamment :

« En partenariat avec les services et autres établissements de la Polynésie française, l'établissement est chargé de coordonner et de mener toutes actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants, les adolescents et leurs familles. »

1.1 Missions

En particulier, il a pour mission :

- d'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant, l'adolescent et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale.
- de développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant.
- d'offrir au public accueilli, un espace libre proposant diverses activités éducatives.
- de proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants, des adolescents et de leurs familles.
- de proposer aux autorités toutes mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

1.2 Organisation

Pour mener à bien ces missions des unités sont constituées :

- **la maison de l'enfant et la maison de l'adolescent.** Ces 2 unités de soins et de prise en charge pluridisciplinaire développent, en plus des soins médico-psychosociaux, des actions de prévention et de promotion de la santé envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des actions de formation en faveur des professionnels.
- **Des structures d'accueil et de prévention : Les maisons de l'enfance et l'espace jeunes** : depuis décembre 2013 l'établissement assure la gestion et la coordination des maisons de l'enfance implantées en Polynésie française (Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa, Papeete et Taiohae). Ces six unités font partie intégrante de la maison de l'enfant. L'espace jeunes est ouvert en 2008 dans les locaux du Fare Tama Hau, il s'agit d'un espace d'accueil dédié à la prévention, faisant partie de la maison de l'adolescent.
- **L'observatoire de l'enfant et de l'adolescent.** L'observatoire étant amené à être fermé ou à être transféré, son activité a été mise en sommeil depuis 2011 ; seul le centre de documentation a une activité qui perdure mais dont les horaires ont été modifiés cette année 2021 pour une ouverture à temps partiel.

1.3 Moyens

1.3.1 Moyens humains

Au 31/12/21, l'établissement employait cinquante agents, soit :

- un emploi fonctionnel, neuf agents de catégorie A, dix-sept agents de catégorie B, dix-sept agents de catégorie C, six agents de catégorie D,
- un emploi fonctionnel, trente-quatre agents titulaires de la fonction publique, quinze agents non titulaires (ANT),

- un directeur, deux agents du cadre d'emploi des médecins, six agents du cadre d'emploi des psychologues, un agent du cadre d'emploi des attachés d'administration, un agent du cadre d'emploi des rédacteurs, un agent du cadre d'emploi des techniciens, douze agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, trois agents du cadre d'emploi des infirmiers, dix-sept agents du cadre d'emploi des agents sociaux, deux agents du cadre d'emploi des agents de bureau, quatre agents du cadre d'emploi des aides techniques.

Les dépenses de personnel comprenant les salaires, les charges sociales salariales et patronales et les visites médicales se sont élevées à 256 046 274 FCFP. Les remboursements d'indemnités journalières de la caisse de prévoyance sociale se sont élevés à 4 739 233 FCFP.

Le nombre total de jours d'arrêt maladie y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches s'est élevé à 652 jours pour l'année 2021 et a concerné 38 agents de l'établissement dont 11 agents arrêtés 129 jours pour cause de COVID-19. Pour information, le nombre de jours d'arrêt maladie de l'année 2020 était de 945 jours pour 38 agents, on note donc une diminution de 31% des jours d'arrêt maladie (- 293 jours).

Deux agents ont bénéficié d'un congé de maternité pour un total de 126 jours et ont été remplacés 117 jours. Un agent a bénéficié d'un congé parental de 186 jours et a été remplacé. Sur six agents ayant bénéficié d'une disponibilité pour un total de 878 jours, trois ont été remplacés pour 617 jours. Trois agents ont bénéficié de temps partiel à 50% (89 jours), 60% (59 jours), 80% (245 jours) et 90% (365 jours).

1.3.2 Moyens financiers

La subvention de fonctionnement allouée par le Pays en 2021 s'est élevée à 337 000 000 FCFP contre 232 740 000 FCFP en 2020 où le Pays, du fait de la crise COVID-19, avait revu à la baisse, la subvention allouée à l'établissement.

Fort de l'augmentation de sa subvention, l'établissement a pu lancer son projet phare, à savoir la mise en place et le recrutement de l'équipe mobile de Tahiti Iti constituée de quatre agents, un psychologue, un infirmier, un éducateur spécialisé et un agent social. Compte tenu des difficultés à recruter des candidats, les postes n'ont pu être pourvus qu'à partir du mois d'août 2021.

Les dépenses de la section de fonctionnement d'un montant de 313 658 849 FCFP augmentent de 5,11% (+15 264 423FCFP) par rapport à l'année précédente (298 394 426 FCFP).

Les charges de personnel d'un montant de 256 046 274 FCFP représentent 81,63% des dépenses de fonctionnement et augmentent de 3,35% (+8 319 698 FCFP) par rapport à l'année précédente (247 726 576 FCFP). Cette augmentation est due essentiellement au recrutement des agents de l'équipe mobile et à la politique de remplacement des agents en congé maternité, en congé parental et pour certains en disponibilité.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 232 562 934 FCFP pour le financement du site de Fare Ute et 81 095 915 FCFP pour le financement des maisons de l'enfance de Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae ; le financement de la maison de l'enfance de Papeete n'a pas été individualisé, il en est de mêmes pour les dépenses se rapportant à l'équipe mobile de Tahiti Iti.

Ci-après, un tableau retraçant l'évolution des dépenses de fonctionnement depuis l'année 2014, ouverture des maisons de l'enfance :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de fonctionnement	255 392 735	263 889 049	294 270 844	289 082 625	300 396 291	305 382 953	298 394 426	313 658 849
Fare Tama Hau Papeete	229 588 211	219 343 203	223 190 347	211 043 879	220 968 319	225 134 529	221 166 814	232 562 934
Maisons de l'enfance	25 804 524	44 545 846	71 080 497	78 038 746	79 427 972	80 248 424	77 227 612	81 095 915

Les dépenses de fonctionnement de ces cinq maisons se répartissent ainsi :

- 17 145 959 FCFP pour la maison de l'enfance de Faa'a (dont 87% de charges de personnel) contre 16 425 978 FCFP en 2020,
- 15 033 540 FCFP pour la maison de l'enfance de Punaauia (dont 79% de charges de personnel) contre 13 383 280 FCFP en 2020,
- 18 233 125 FCFP pour la maison de l'enfance de Taravao (dont 82% de charges de personnel) contre 18 375 683 FCFP en 2020,
- 17 976 893 FCFP pour la maison de l'enfance de Uturoa (dont 88% de charges de personnel) contre 16 226 322 FCFP en 2020,
- 12 706 398 FCFP pour la maison de l'enfance de Taiohae (dont 73% de charges de personnel) contre 12 816 349 FCFP en 2020.

Les différences de coût entre les maisons de l'enfance sont à imputer principalement aux charges de personnels.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'est élevé à 346 818 277 FCFP dont 337 000 000 FCFP de subvention de fonctionnement du pays, 120 123 FCFP au titre du contrat de ville, 2 252 648 FCFP au titre du tiers payant, 42 000 FCFP au titre des abonnements du centre de documentation, 4 739 233 FCFP de remboursement d'indemnités journalières et 2 664 273 FCFP de produits exceptionnels correspondant à des écritures d'ordre.

Le montant total des dépenses de la section d'investissement s'est élevé à 13 817 764 FCFP dont 2 664 273 FCFP de dépenses d'ordre et 11 153 491 FCFP de dépenses d'investissement répartis en :

- 1 096 100 FCFP de logiciels dont des extensions d'applications statistiques et l'achat d'un logiciel de gestion des congés,
- 3 255 028 FCFP d'équipements informatiques principalement des ordinateurs,
- 1 261 751 FCFP d'équipements divers principalement des climatiseurs,
- 5 540 612 FCFP de travaux dont des travaux visant à renforcer l'étanchéité du site de Fare Ute et de la maison de l'enfance de Raiatea.

Le montant total des produits de la section d'investissement s'est élevé à 9 125 831 de recettes d'ordre.

Le fonds de roulement est augmenté de 28 467 495 FCFP passant de 55 343 421 FCFP à 83 810 916 FCFP, ce qui correspond à 100 jours de dépenses de fonctionnement.

Le montant total du budget de l'exercice 2021 s'est élevé à 327 476 613 FCFP contre 310 019 927 FCFP en 2020 soit une augmentation de 5,63% (17 456 686 FCFP).

1.4 Bilan informatique

1.4.1 Renouvellement d'une partie du parc informatique

Compte tenu de l'évolution rapide des logiciels Office et systèmes d'exploitation Windows, des postes informatiques acquis en 2016 n'étaient plus adaptés. De plus, l'établissement pour se conformer au RGPD a opté pour la solution cloud Office 365, solution demandant plus de ressources matérielles pour bien fonctionner. Aussi l'établissement a acquis dix-sept postes informatiques en 2021 et réinstallé onze postes informatiques.

1.4.2 Photocopieurs

En ce qui concerne les photocopieurs, l'établissement a opté pour la location avec un contrat annuel d'entretien pour les maisons de l'enfance de Punaauia, Taravao, Raiatea et Taiohae. Un photocopieur a été acheté et affecté à la maison de l'adolescent pour remplacer leur imprimante défectueuse.

1.4.3 Graphisme

En ce qui concerne le graphisme, ont été réalisés en interne par le responsable informatique de l'établissement, les cartes de visite de la directrice du Fare Tama Hau, dix rolls up pour la Protection Judiciaire

de la Jeunesse (PJJ), les panneaux d'affichage des maisons de l'enfance de Taravao, de Raiatea et de Punaauia.

1.4.4 Audiovisuel

En ce qui concerne l'audiovisuel, ont été réalisés en interne par le responsable informatique de l'établissement, les vidéos présentant le centre de documentation, la maison de l'enfant, une interview de 30 mns d'un ancien dealer d'ice pour la PJJ.

1.4.5 Règlement général sur la protection des données - RGPD

Des journées de sensibilisation au RGPD menées avec la collaboration de la société la Ora Systems ont été réalisées pour l'ensemble des agents du FTH. Une analyse des données sensibles avec les corps de métier concernés a également été réalisée par la société la Ora Systems.

1.4.6 Audit

Deux audits ont été réalisés, le premier a concerné la sécurité des personnes et le second, l'électricité, la mise en œuvre des recommandations est prévue pour 2022.

1.4.7 Formation lutte contre le feu

Plusieurs sessions de formation ont été organisées pour la lutte contre le feu. Seuls deux agents sur 50 agents n'ont pas pu suivre la formation.

2. ACTIVITES ET REALISATIONS SUR L'ANNEE 2021

2.1 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MAISON DE L'ADOLESCENT

La Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau est la seule structure du territoire dédiée aux adolescents qui offre dans un même lieu, une prise en charge globale de la santé, médico-psycho-sociale. Son activité se déploie dans le domaine du soin mais aussi de la prévention par des séances de promotion de la santé tant auprès des jeunes que d'adultes en charge d'adolescents.

Elle fait partie d'un vaste réseau, l'ANMDA (association Nationale des Maisons de l'adolescent) qui fédère cent dix-neuf établissements en métropole et outre-mer.

L'année 2021 a été marquée par l'ouverture d'une unité décentralisée basée à Taravao où quatre professionnels œuvrent au service des adolescents de la zone rurale de Tahiti.

Les missions et les objectifs de la Maison de l'Adolescent :

Les missions de la Maison de l'Adolescent ont été précisées par l'arrêté N°1420/CM du 28/08/2009 modifiant la délibération n° 2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n° 298/CM du 18/02/2004.

Ces missions s'articulent autour de :

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation de l'adolescent à partir de 12 ans, ou de sa famille
- La prise en charge sous forme :
 - de consultations médicales
 - de consultations psychologiques
 - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- L'offre de prestations individuelles ou collectives destinées :
 - aux adolescents : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif
 - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.
- D'actions d'information, de sensibilisation, de formation aux besoins de l'adolescent pour des professionnels.

L'accès est sans participation financière des adolescents et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents.

La Maison de l'Adolescent doit permettre aux adolescents, adultes de demain, de jouir d'une santé optimale et de réaliser leur plein potentiel de développement. Les objectifs opérationnels qui en découlent sont de :

- Développer puis mettre en œuvre des outils et des actions de prévention en faveur des adolescents ;
- Permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention auprès des adolescents et une synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles ;
- Améliorer l'accès aux soins des adolescents et leur offrir un lieu d'accueil
- Favoriser la complémentarité des acteurs et les prises en charge globales pluridisciplinaires (à la fois médicales, psychologiques, sociales et éducatives) et pluri-institutionnelles (santé, éducation, jeunesse et sport, social, judiciaire) pour les adolescents en difficulté.
- Développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et améliorer la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire dans le champ de la santé de l'adolescent par le développement d'un réseau en faveur des adolescents et par le biais de formations ;
- Mettre en œuvre un système d'information et d'aide (individuelle ou collective) aux parents dans le sens d'une valorisation de leurs compétences.

L'organisation :

Elle comporte deux unités distinctes à Fare Ute

- Un espace d'accueil : lieu de « promotion du bien-être de l'adolescent » dénommé Espace jeunes situé au rez-de-chaussée du bâtiment.
- Un lieu de consultations, d'évaluation et de prises en charge de problématiques spécifiques qui ont lieu au premier étage de l'établissement.

Et une unité à Taravao

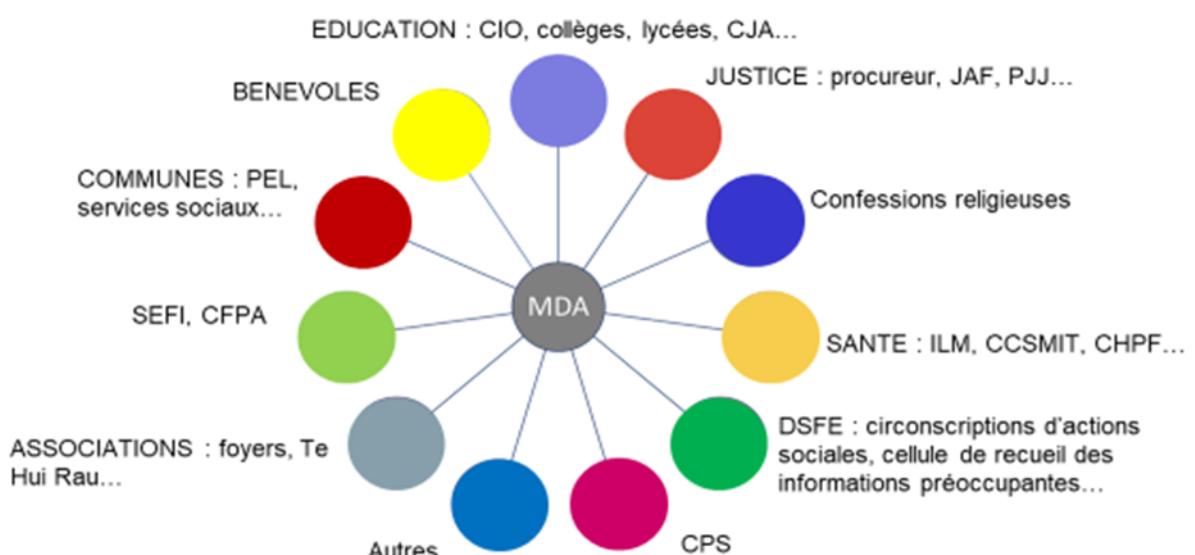
- Elle est fonctionnelle depuis la rentrée scolaire 2021/2022 et est située dans les locaux de la Maison de l'enfance.

Les ressources humaines

- Un médecin coordinateur
- Trois psychologues cliniciennes
- Deux infirmiers
- Trois éducateurs spécialisés
- Quatre agents sociaux
- Deux vacataires : un médecin nutritionniste (60 matinées de consultations soit 240 heures) et un masseur kinésithérapeute qui a effectué 135 vacations de 3 heures (405 heures). Sur leur temps de présence, les vacataires travaillent également pour la MDE.
- Les professionnels de l'unité décentralisée basée à Taravao qui constituent l'équipe mobile Tahiti iti s'ajoutent à cette liste, ils sont arrivés progressivement au cours de l'année 2021. Il s'agit d'un agent social, d'une infirmière, d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue clinicienne.

Le travail partenarial

Au regard de l'interdépendance des acteurs œuvrant dans le champ de l'adolescence, le travail partenarial est fondamental. Le maillage partenarial permet d'une part de s'appuyer si nécessaire sur les différentes compétences du réseau et de façon symétrique, les institutions et structures associatives s'occupant des jeunes peuvent interroger la MDA. La mise en place de projets partenariaux et d'activités communes permet plus de créativité et d'enrichir les réponses proposées aux adolescents. C'est le plus souvent au travers d'actions de prévention (forums santé, formations, conférences, prévention de la violence...) que les partenariats se sont installés avec l'éducation, les services sociaux, la direction de la jeunesse et des sports, des communes et des associations et que des liens se sont pérennisés avec la MDA.



➤ **Les liens avec l'ANMDA (Association Nationale des Maisons de l'Adolescent)**

Les MDA ont une importante diversité rendant compte de situations locales et historiques peu similaires mais toutes, comme la nôtre, répondent à un même cahier des charges.

Les liens avec l'ANMDA nous donnent l'opportunité d'obtenir des contenus sur les problématiques adolescentes notamment grâce à des séminaires en ligne que nous pouvons visionner à distance pour nous former.

L'ANMDA nous adresse chaque année des questionnaires d'état des lieux auxquels nous répondons. Ils permettent d'établir des constats et des recommandations de bonnes pratiques dans le champ de l'accompagnement des jeunes, des familles et des professionnels. Cette année nous avons reçu la nouvelle recommandation de l'ANMDA pour l'accompagnement des publics avec des troubles des conduites alimentaires.

L'ANMDA travaille avec les MDA ultramarines car elle souhaite améliorer l'accueil des jeunes issus de ces territoires en métropole. Le congrès annuel de l'ANMDA est habituellement l'occasion de réunir les MDA ultramarines et d'échanger. Du fait de la crise sanitaire cet évènement avait été annulé en 2020, en 2021 nous n'avons pas participé.

➤ **Le partenariat avec la PJJ**

Depuis deux années, notre collaboration avec la PJJ s'est renforcée.

L'infirmière adresse régulièrement des jeunes en rupture de soins médicaux pour des bilans de santé et la mise en place de traitements curatifs chez ceux qui le nécessite.

La PJJ est membre et co fondateur, avec la Maison de l'adolescent, du Réseau Inter Institutionnel de Réflexion sur la jeunesse qui regroupe des acteurs de différentes institutions en charge d'adolescents.

Comme en 2020, la PJJ a permis à des professionnels du FTH de participer à des formations qu'elle avait mises en place. Le FTH collabore également avec la PJJ dans le cadre d'un projet de prévention tertiaire nommé « parcours de la victime ».

Dans le cadre du partenariat avec la PJJ, des professionnels de la MDA se sont déplacés aux Marquises (Hiva Oa et Nuku-Hiva), aux Tuamotu (Hao et Makemo) et aux Gambiers (Mangareva) lors de missions de la justice de proximité. Avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles et le milieu associatif sportif, la MDA a œuvré auprès de populations éloignées et diversifiées. Ainsi, des missions d'information, de prévention ou de régulation ont été effectuées auprès des familles, des représentants politiques, mais également des milieux scolaires, judiciaires, associatifs et religieux. La pluridisciplinarité ou la complémentarité institutionnelle a été la véritable richesse de ces missions dans les îles. L'exportation de la MDA a davantage permis à son identification et à la mise en place approfondie d'un relai inter institutionnel nécessaire.

1. BILAN DE L'ACTIVITE DE SOINS : UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE

L'unité de soins de la Maison de l'Adolescent accueille depuis 2004 des adolescents et de jeunes adultes ne présentant pas de troubles graves de la personnalité ou du comportement, scolarisés ou non, âgés de 12 à 25 ans.

L'unité de soins de la MDA propose d'intervenir le plus en amont possible des difficultés rencontrées par les adolescents et les familles. Le recours à des structures spécialisées pour des prises en charge plus lourdes (pédopsychiatrie, DSFE, PJJ...) peut ainsi être diminué.

Les familles, principalement les parents peuvent aussi trouver du soutien et être intégrés à l'accompagnement de leur adolescent.

En 2017, en Polynésie française, les jeunes de 10 à 25 ans représentaient 68087 individus soit 23.5% de la population (contre 25.8 % en 2012 (source <https://www.populationpyramid.net/fr/polynésie-française/2017/>).

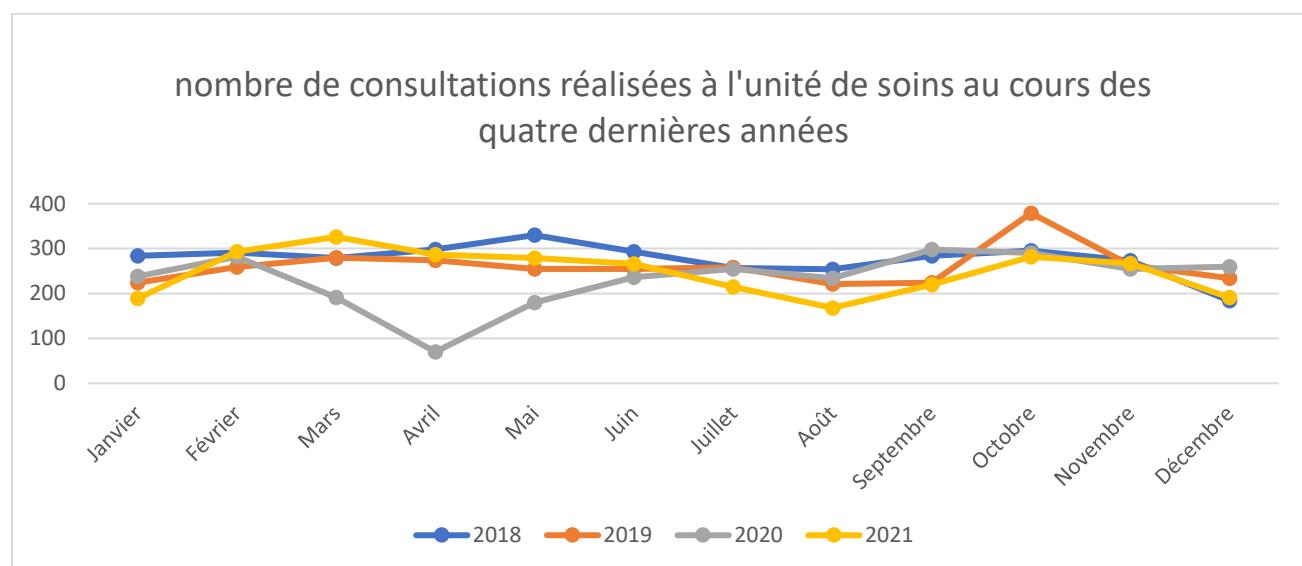
1.1 Activité globale

➤ **Evolution de l'activité et crise sanitaire liée au COVID-19**

Déjà impactée par la crise sanitaire en 2020, l'activité 2021 a de nouveau subi les aléas de la crise du Covid-19.

Alors que le nombre de consultation était depuis février, comparable aux années 2018 et 2019, il s'est de nouveau infléchi en juillet alors que les cas de Covid liés au variant delta étaient de plus en plus nombreux sur le territoire et que des mesures de couvre-feu étaient mises en place par le Haut-commissariat. En août, les mesures de lutte contre l'épidémie se sont intensifiées. L'île de Tahiti était soumise au confinement à partir du 23/08 jusqu'au 20/09, les établissements scolaires étaient fermés pendant cette période. Si tous les agents de l'administration étaient autorisés à poursuivre leur activité, les déplacements étaient réglementés. Ainsi, l'interdiction des déplacements était la règle avec des dérogations pour certaines situations. Ceci a eu un impact sur la fréquentation de l'unité de soins avec beaucoup moins de sollicitations et des annulations de RDV. L'activité a repris le rythme des années précédentes dès octobre.

➤ **Les RDV en 2021**



En 2021, **2989 RDV ont été honorés** par les adolescents auprès des différents professionnels de la MDA (versus 2862 en 2020 et 3129 en 2019). Les consultations de dépistage CDAG ne sont pas incluses dans ce chiffre.

En 2020 la baisse d'activité liée au COVID avait été spectaculaire et limitée à avril et mai. En 2021, par suite de l'arrivée du variant delta sur le territoire, elle a été plus restreinte mais bien marquée avec des annulations de RDV et moins de demande pendant la période de confinement et de fermeture des établissements scolaires.

Comme le met en évidence le graphique, hormis la période liée à la crise sanitaire où on observe un léger infléchissement de la courbe, ces quatre dernières années l'activité de l'unité de soins est relativement stable avec une charge de travail constante et soutenue.

L'observance aux RDV est en légère hausse (+2%).

Un RDV est comptabilisé comme non honoré quand la personne n'a pas appelé pour annuler ou reporter son RDV.

	Pôle psycho socioéducatif		Pôle médical et paramédical			TOTAL
	Psychologues	Educateurs spécialisés	Médecins	Infirmiers	Masseur-kinésithérapeute	
RDV honorés	1127	578	873	347	118	2989
RDV non honorés	458	119	177	26	26	806
% de RDV honorés	71%	83%	83%	93%	82%	81%
	77%		86%			

Comme l'année précédente, on observe que les RDV du pôle médical et paramédical sont plus facilement honorés que ceux du pôle psycho socio-éducatif.

Les obligations administratives mobilisent d'avantage les usagers (le médecin est souvent sollicité pour délivrer des certificats nécessaires : suspension scolaire pour maladie, accès au permis de conduire, aptitudes sportives...) et les délais pour obtenir un RDV sont plus courts (le jour même où le lendemain le plus souvent).

Le pourcentage de RDV honorés avec les psychologues et les éducateurs spécialisé reste stable depuis 4 ans.

Un certain absentéisme a toujours été observé.

A l'instar des nombreuses publications parues, nous pouvons faire les mêmes constats pour notre population. Une partie des rendez-vous manqués est bien sûr dû à des causes extérieures (contretemps, incapacité à se déplacer, etc.), mais il faut également prendre en compte les résistances psychiques qui sont souvent en cause dans les « oublis » : le manque de maturité de la demande, une difficulté d'inscription aux soins sur le moyen et long terme, une difficulté à sortir de chez soi pour certains et à participer à une activité partagée, sont des symptômes fréquents chez les patients souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, pour qui la notion de fréquentation régulière ne va pas de soi. Un des enjeux pour les soignants est de travailler sur ces différentes dimensions.

Ainsi le travail avec ces adolescents requiert une souplesse importante et la capacité à tolérer l'absence.

Des annulations de dernières minutes et rendez-vous non-honorés reflètent la non-urgence, la non-priorité du besoin de soin pour le patient. Cela peut également s'appliquer aux accompagnements socio-éducatifs de façon générale. Les professionnels du médico-social peuvent parfois se trouver face à une non-adhésion des familles au dispositif de soins proposé.

En outre, les réaménagements psychiques de l'adolescent malmènent le cadre, la destructivité à l'œuvre dans les liens parents-ados l'est aussi auprès du professionnel qui doit lui aussi survivre aux attaques destructrices, celles qui visent le cadre de la thérapie en particulier et qui ne manquent pas de se produire tout au long d'une cure (absences aux séances, demande de changement d'heure ou de jour des rendez-vous, demande de venir avec un copain, interruption brutale ou reprise tout aussi brutale du cours des séances)...

➤ L'outil SMS

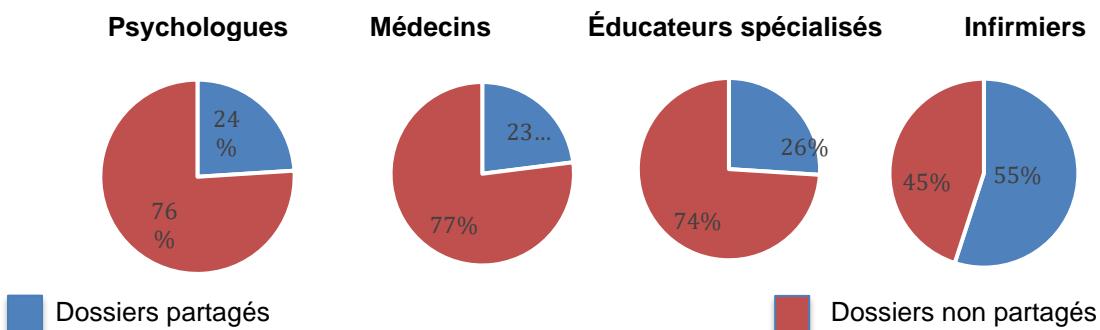
Depuis le mois d'octobre nous avons la possibilité d'adresser des SMS via un logiciel. Ces SMS servent à rappeler certains des RDV mais aussi à adresser des messages aux adolescents. En effet, certains adolescents peuvent ressentir une certaine gêne de ne pas avoir honoré leur RDV, le fait de relancer une autre rencontre, à l'initiative de l'institution les encouragerait davantage à se réengager dans leur prise en charge. De plus, cette relance chercherait aussi à soutenir une certaine régularité du suivi proposé. C'est pourquoi ce « rappel SMS » viserait encore à autonomiser ou à responsabiliser certains jeunes, dont les parents ou référents auraient tendance à « empiéter » l'espace de soins qui leur est prioritairement dédié. Enfin, ce support SMS arriverait

en grande cohérence interactive face à une jeunesse qui communique et qui existe quotidiennement à travers les écrans.

➤ **La transdisciplinarité**

C'est un élément essentiel de l'offre de soins de la MDA, initialement lors de l'analyse multidisciplinaire des demandes et ensuite dans le suivi : **plus du quart des adolescents vus en 2020 ont bénéficié d'une prise en charge par au moins deux professionnels parmi les psychologues, les médecins, les éducateurs ou les infirmiers**. Ainsi la part de dossiers partagés est de :

- Médecins : 131 dossiers partagés pour 501 dossiers (23%)
- Psychologues : 95 dossiers pour 391 (24%)
- Educateurs spécialisés : 68 dossiers pour 259 (26%)
- Infirmiers : 126 dossiers pour 228 (55%)



1.2 Les nouvelles demandes reçues en 2021

616 nouveaux dossiers ont été ouverts pour 834 demandes (versus 510 et 696 en 2020, 679 et 870 en 2019), le différentiel s'explique soit parce que :

- La personne avait eu réponse à son questionnement lors de l'entretien téléphonique,
- Le RDV proposé n'avait pas été honoré,
- La demande ne correspondait pas à nos missions et la personne a été réorientée,
- La famille ou le demandeur avait résolu ses difficultés de manière autonome.

La file active 2021 est constituée par 1126 adolescents (versus 979 en 2020 et 1155 en 2019) ou jeunes adultes. La file active est le nombre de personnes venues au moins une fois dans l'année pour une consultation.

Ainsi, la file active est constituée :

- 55% de nouveaux adolescents
- 45% de poursuite de suivis

Comme les années précédentes, la file active s'est renouvelée de plus de la moitié en 2021.

Parmi cette file active figure 201 jeunes qui n'avaient pas été vus depuis plus de 1 an et qui reprennent un RDV ou un suivi.

La Maison de l'adolescent reste pour ces derniers un point d'ancre lorsque émerge une nouvelle problématique.

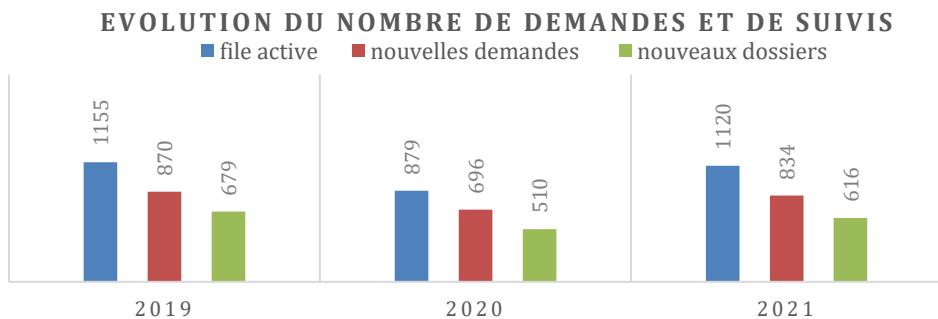
La majorité des jeunes de cette file active sont des mineurs (625 mineurs, 490 jeunes majeurs).

Plus de la moitié des adolescents (59%) reviennent après une première rencontre ce qui montre que l'unité MDA est bien individualisée pour l'accueil des adolescents et que les adolescents se sont approprié la structure.

- 1 seule consultation : 446 (39%)
- 2 consultations : 222 (20%)
- 3 consultations : 139 (13%)
- + de 3 consultations : 295 (26%)

Ainsi, le soutien apporté aux jeunes et aux familles est le plus souvent réalisé sur une courte période. Seule une minorité d'adolescents nécessitera une prise en charge à plus long terme. Intervenir le plus en amont possible des difficultés permet une résolution plus rapide de celles-ci avant qu'elles ne s'enkystent et ne demandent une prise en charge plus lourde.

Evolution de la file active, du nombre de demandes et de suivis au cours des trois dernières années :



2/3 des nouvelles demandes se font par téléphone, 1/3 sont des venues physiques.

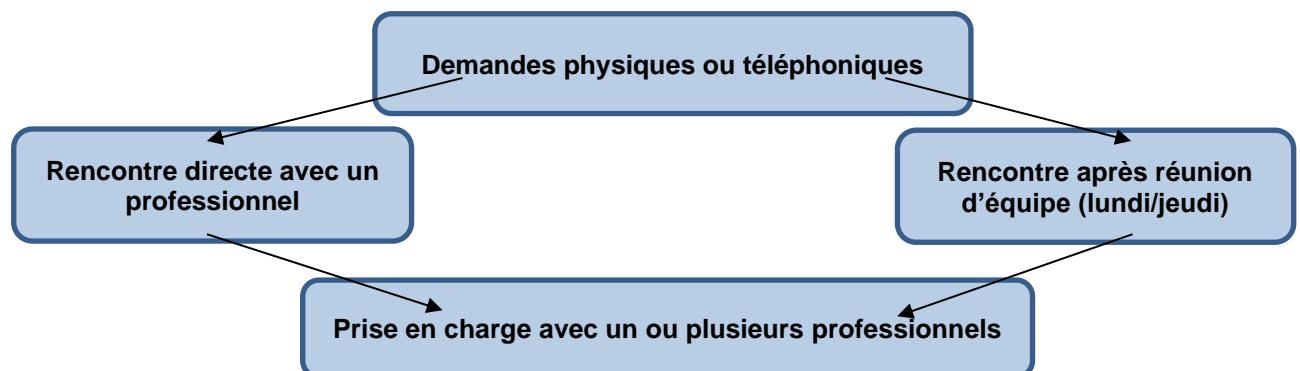
Les 229 venues physiques ont été reçues par les agents sociaux (122), les éducateurs spécialisés (44), les IDE (44), les psychologues (18), le médecin (1).

Il s'agit d'accueillir sans délai le public lors de cette première demande afin d'offrir une écoute immédiate et d'être réactif aux demandes urgentes. Une permanence tenue par un psychologue, un éducateur spécialisé ou un infirmier accueille une demi-journée par semaine les demandes qui ne peuvent être différées.

Après avoir bénéficié de l'accueil d'un professionnel de la Maison de l'Adolescent, certaines demandes physiques ou téléphoniques nécessitent d'être discutées en réunion d'équipe pluridisciplinaire.

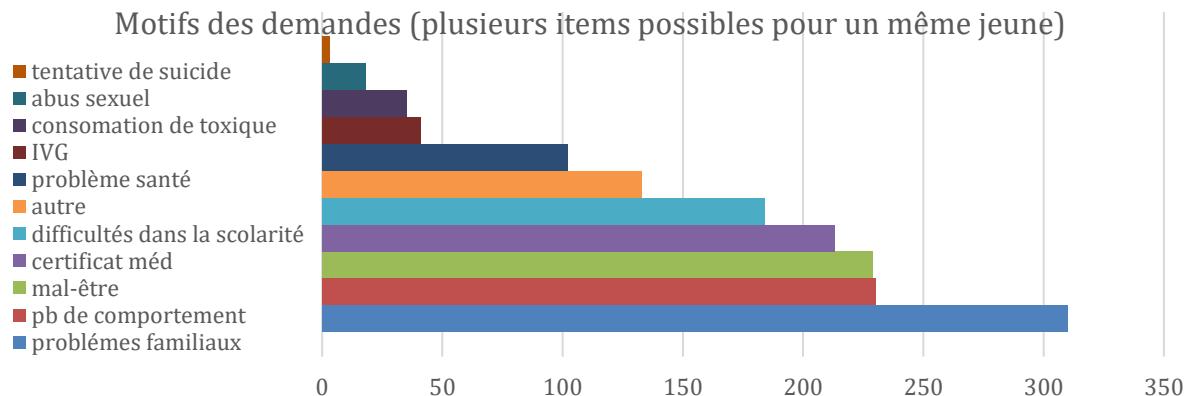
Selon les difficultés décrites lors de cette première demande, l'équipe pluridisciplinaire définit la nature de celle-ci, puis décide qui aura la charge de l'évaluation. Les demandes pouvant toucher différents champs de compétence, l'évaluation peut être effectuée par un binôme. Grâce à une équipe transdisciplinaire travaillant en cohérence dans un même lieu, la demande peut être abordée dans sa multiplicité.

PARCOURS D'UNE PREMIERE DEMANDE



1.2.1 Motifs des nouvelles demandes

Il s'agit des motifs énoncés par les familles ou les jeunes eux-mêmes au moment de l'appel ou lors de leur venue.



Les motifs les plus souvent évoqués lors de la demande initiale avant évaluation par les requérants (familles, jeune lui-même, professionnels) peuvent être multiples. Ils apparaissent pratiquement dans le même ordre d'une année sur l'autre. Les motifs les plus fréquemment évoqués sont les **problèmes familiaux** et les **problèmes de comportement** qu'ils aient lieu dans la famille ou dans l'établissement scolaire et le **mal-être**. Les demandes pour certificat médical sont aussi très importantes.

Les conflits parentaux ou dans la famille au sens plus large sont souvent à l'origine des problèmes de comportement observés. Le mal-être s'ajoute souvent à d'autres difficultés comme les problèmes familiaux et les difficultés dans la scolarité.

La rubrique « autre motif » correspond à des demandes d'information, de conseils ou à des personnes qui ne veulent pas exprimer par téléphone le motif qui les amène à nous contacter : « J'ai besoin de parler à un psychologue » par exemple.

1.2.2 Caractéristiques des adolescents nouvellement accueillis

Comme les deux années précédentes, l'âge moyen des adolescents nouvellement accueillis est de **16 ans**. Le sexe ratio reste en faveur des filles puisqu'elles sont 62% à avoir ouvert un nouveau dossier. Cette différence en faveur des filles est retrouvée chaque année et s'accentue encore.

Il est à noter que 16% des jeunes nouvellement accueillis ne sont pas scolarisés, il s'agit majoritairement de jeunes de plus de 16 ans (94%). Parmi ceux-ci, quasiment tous sont non diplômés (99%), quelques-uns travaillent. Sont comptabilisés comme diplômés ceux qui sont au moins titulaires du DNB.

1.2.3 Domicile des consultants

Logiquement les adolescents habitent, le plus souvent, la zone urbaine de Tahiti (85% sont domiciliés entre les communes de Mahina et Punaauia) 7.5% des dossiers proviennent de Tahiti hors zone urbaine et 2.8% de Moorea avec les difficultés logistiques que cela implique pour les familles, compte tenu de notre éloignement.

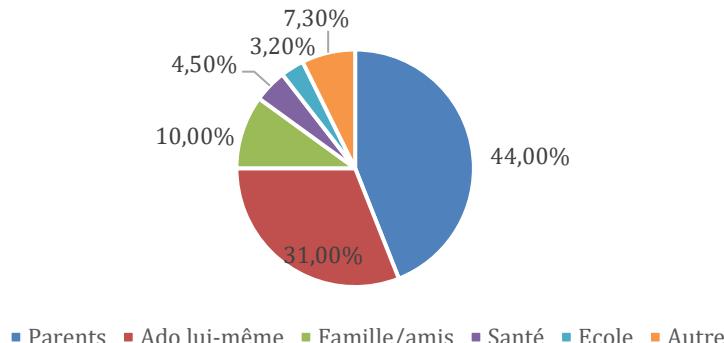
1.2.4 Les adresseurs

Les adolescents font une demande en leur nom, sont adressés par la famille ou par des professionnels. **Cette année les parents sont en tête pour effectuer des demandes (44%), suivis par les adolescents eux-mêmes (31%), ils sont suivis par la famille et les amis (10%).**

Cet adressage direct des jeunes et des familles s'explique par une bonne visibilité de notre établissement grâce à notre présence dans les établissements scolaires et au « bouche à oreille » des jeunes et/ou des parents venus auparavant. En quatrième position on trouve la santé (4.5%) puis les établissements scolaires (3.2%).

Les autres demandes émanent de la PJJ, des foyers, de la DSFE.

Première demande, sollicitation de la MDA par :



1.2.5 La prise en charge initiale

L'évaluation des nouvelles situations est le plus souvent réalisée par un médecin (38%), un psychologue (30%), un éducateur (24%), ou plus rarement par un autre professionnel. Cette répartition s'explique car la majorité des premières demandes concerne un motif médical.

Deux fois par semaine, les professionnels de la MDA se réunissent ce qui permet d'évoquer en équipe les situations problématiques. Ces temps de réunion permettent aux différents professionnels de mettre leurs perceptions en commun pour comprendre et analyser les situations des jeunes et des familles afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnement adaptées à la singularité de chacun. **Certaines situations imposent de travailler en collaboration afin de croiser nos points de vue et nos savoirs** permettant de proposer une prise en charge adaptée. Cela explique tout l'intérêt de la pluridisciplinarité de l'équipe.

Dans certaines situations complexes pour lesquelles d'autres partenaires effectuent déjà un suivi de l'adolescent, nous prenons contact avec eux et organisons si nécessaire une réunion de synthèse préalable à la prise en charge.

1.2.6 Couverture sociale des adolescents pour lesquels un nouveau dossier a été ouvert

Type d'affiliation sociale	Pourcentage
Régime salarié (RS)	51.6
RSPF	26.7
Sécurité sociale (SS)	7.8
Régime des non-salariés (RNS)	6.5
ENIM	0
Droits fermés	7.4

On note que 7.4% n'ont pas de couverture sociale, il s'agit le plus souvent de personnes relevant du RSPF qui n'ont pas effectué les démarches d'inscription ou de renouvellement. Il est donc probable que plus du tiers des adolescents relève du RSPF.

Quand les droits sont fermés, les adolescents sont informés des démarches à effectuer mais ils sont pris en charge.



1.3 L'activité de soins par catégorie professionnelle

En complément de leur activité de soins, tous les professionnels de la Maison de l'Adolescent participent aux actions de prévention. **Le relevé des actes effectués ne rend donc compte que d'une partie des activités de la Maison de l'Adolescent parallèlement très investie dans la prévention.**

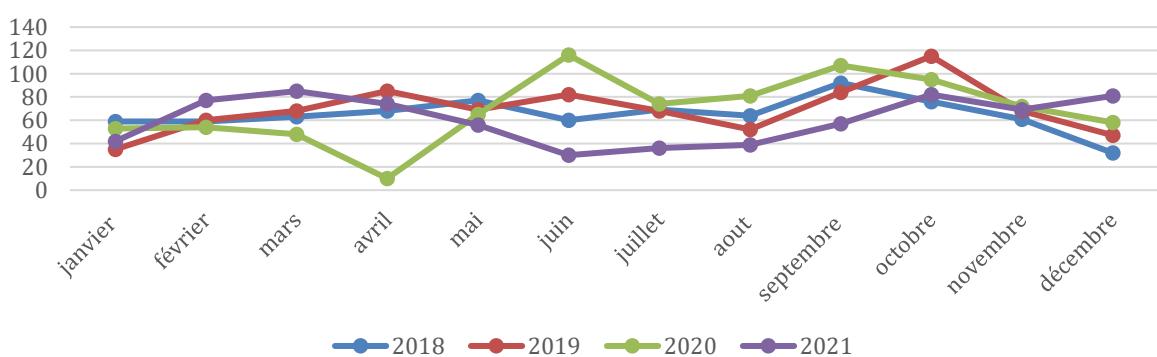
1.3.1 Les consultations du pôle médical et paramédical

1.3.1.1 Les consultations des médecins :

Ce rapport annuel concerne le médecin référent de l'unité qui travaille à temps plein, et assure la coordination des équipes de la MDA, et le médecin nutritionniste vacataire. Ce dernier n'a effectué que 35 matinées de vocation contre 60 l'année précédente en raison de la diminution de budget alloué à l'établissement. Le médecin nutritionniste effectue des consultations spécialisées, joue un rôle de conseil et de formateur en nutrition et assure les consultations de médecine générale en l'absence du médecin référent (congés, actions de prévention...).

Les médecins ont effectué 873 consultations d'adolescents. Ce chiffre est quasi identique à l'activité de l'année précédente (883 en 2020) même si le médecin référent a été moins disponible pour les consultations en raison de son implication dans la mise en place de l'équipe mobile de Tahiti iti. Le déficit de consultations par rapport à 2019 (1023 consultations) est lié à la crise sanitaire mais aussi à la diminution du nombre de vocation du médecin nutritionniste.

CONSULTATIONS MEDICALES AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES



La file active des médecins est constituée de 538 adolescents (versus 530).

L'âge moyen des consultants est de 17.5 ans. Elles sont majoritairement des filles (56%) à venir consulter. Le nombre moyen de RDV par patient et par an est de 2.

Parmi les consultants, 242 adolescents sont venus pour la 1^{ère} fois. On observe comme tous les ans que file active s'actualise en grande partie chaque année puisqu'en 2021, 45 % des consultants étaient des nouveaux patients.

Dans la très grande majorité des cas, **les adolescents sont reçus seuls** en consultation car d'une part le plus souvent ils se présentent seuls, et d'autre part, le médecin n'invite le parent accompagnant que si le jeune en fait la demande ou que le médecin l'estime nécessaire. Seuls 96 parents ont été reçus avec leur adolescent. A l'âge des changements corporels et des questionnements qui y sont liés, les adolescents considèrent le médecin de famille trop proche de leurs parents et craignent que leur parole ne leur soit répétée. Ils apprécient donc d'avoir un espace confidentiel et un médecin qui n'est pas celui du reste de sa famille.

Les médecins effectuent les visites d'entrée dans différents foyers et sont les médecins traitants des jeunes du Foyer d'Action Educative ainsi que de nombreux jeunes des foyers Bon Pasteur et Uruai A Tama . La PJJ adresse également des jeunes pour des bilans de santé et des certificats d'aptitude. A la sortie de ces institutions, certains jeunes continuent à venir consulter au FTH.

23% des dossiers de la file active des médecins sont communs avec d'autres professionnels de la MDA ce qui montre bien l'utilité d'une prise en charge pluridisciplinaire au sein d'une même structure.

Les 873 consultations correspondent à des actes dans divers domaines de la santé. Plusieurs pathologies sont parfois prises en charge lors d'un même acte.

Résultat de la consultation	Nombre d'actes réalisés (Cumuls possibles)
Délivrance d'un certificat médical	332
Consultations de nutrition	198
Pathologies aiguës	185
Traitements d'un problème de peau (acné, infection, mycose...)	105
Motifs liés à la sexualité (contraception, demande d'IVG, IST, information...)	61
Autre (traumatologie, troubles du sommeil, pathologie chronique, contrôle de traitement, conseils, drogues...)	91

Comme les trois dernières années, les certificats médicaux (CM) sont le premier motif de demande de consultation chez le médecin.

Dans le secteur privé, les certificats médicaux sont payants et non remboursés par la CPS et souvent les structures de santé publique ne les réalisent pas. Le facteur financier est un obstacle à la pratique sportive, à l'obtention d'un certificat pour le passage des concours ou du permis de conduire pour une frange de la population. Les adolescents apprécient de trouver un lieu où le faire gratuitement.

Type de certificat médical	Nombre d'actes réalisés (Cumuls possibles)
Permis de conduire, permis mer, BSR	163
Aptitude au sport	120
BAFA	37
Entrée en foyer	24
Autres (coups, concours, TIG, ...)	42

Cette consultation pour certificat d'aptitude est l'occasion de présenter à l'adolescent l'offre de prise en charge de la MDA et de faire avec lui un point global sur sa santé. Ainsi la consultation pour l'obtention d'un CM a permis dans presque un tiers des cas (29%) de dépister une autre pathologie, le plus souvent un problème dermatologique. Dix certificats concernaient des coups et blessures chez des majeurs leur permettant ainsi d'apporter une preuve de la réalité de l'atteinte physique subie lors du dépôt de plainte.

Les actes liés à la nutrition arrivent en deuxième position et représentent 21% des consultations médicales.

Pour un certain nombre de patients la demande initiale est autre que nutritionnelle. La durée de la consultation médicale spécifique à l'adolescent permet d'aborder avec lui tous les champs de sa santé. En cas de surpoids ou d'obésité un entretien motivationnel permet de préciser sa demande et sa motivation au changement, de lui proposer des conseils nutritionnels et de l'informer de la possibilité de consulter un nutritionniste. Sur la file active de 56 patients du médecin nutritionniste, 20 ont consulté par suite de la proposition faite par le médecin généraliste.

Les filles sont plus représentées que les garçons (61%). La moyenne est de 2 consultations annuelles par adolescent mais 39% se sont inscrits dans un suivi de plusieurs mois avec au moins 4 consultations. Les adolescents vus une seule fois étaient, soit en demande d'évaluation et d'optimisation de leur alimentation (le plus souvent parallèlement à une pratique sportive très investie) soit adressés par d'autres professionnels mais pas en demande ou en capacité de changement. A noter que pour 4 adolescents une grande précarité économique ne permettait pas de mettre en place des stratégies réalistes, ils ont été orientés vers une prise en charge sociale.

1 seule consultation était motivée par une demande de chirurgie bariatrique.

8 adolescentes présentant des troubles des conduites alimentaires ont été suivies par le médecin nutritionniste, soit 14% de la file active. 6 présentaient une anorexie mentale et 2 une boulimie. 6 étaient suivies conjointement par le centre de psychiatrie des adolescents (CPA), les 2 autres par une psychologue de la MDA. Pendant la période de confinement leur suivi médical a été assuré par le médecin généraliste. Les consultations pour TCA représentent 26% de la totalité des consultations de nutrition avec une moyenne annuelle de 6,5 consultations par adolescente. Une adolescente a été hospitalisée de façon programmée par le CPA et une autre a été hospitalisée en urgence par le médecin nutritionniste.

Les actes liés au traitement de pathologies aigües arrivent en troisième position.

Les problèmes de peau qui altèrent bien souvent l'image de soi des adolescents parce qu'ils touchent à leur apparence, **arrivent en quatrième position**.

Viennent ensuite les consultations qui concernent la sexualité. Les motifs des demandes concernent essentiellement la contraception. Le nombre de demandes de consultation médicale pré IVG continue de baisser (91 en 2017, 40 en 2018 et 19 en 2019, 18 en 2020 et 11 en 2021). Les médecins traitent également les IST, diagnostiquées par les tests réalisés dans le cadre du CDAG mais aussi des chlamydioses et des gonococcies.

Si de nombreux adolescents consultent pour une demande ponctuelle (certificat médical, pathologie aigüe, demande d'IVG...) d'autres s'inscrivent dans une prise en charge à plus long terme.

Pendant la consultation d'**autres problématiques peuvent être découvertes**. Elles sont alors explorées et l'adolescent est orienté à l'intérieur de l'unité auprès d'un ou de plusieurs autres membres de l'équipe afin de lui apporter une prise en charge globale. Cette prise en charge est coordonnée par le référent de l'adolescent.

Le médecin a ainsi en commun de nombreux dossiers avec les autres professionnels de la MDA cela souligne l'intérêt pour les adolescents de pouvoir accéder dans un même lieu, à des professionnels de compétences complémentaires pour une prise en charge optimale. Depuis quelques années des problématiques de consommation d'ice et de transidentité émergent même si cela reste encore anecdotique. Dans ces cas, le travail partenarial est essentiel à la prise en charge.

Les adolescents, adressés à des partenaires extérieurs, sont les adolescents nécessitant une consultation spécialisée (ORL, orthopédistes, ophtalmologues, cardiologues...) et les jeunes filles en demande d'IVG, qui sont systématiquement adressées aux établissements d'hospitalisation agréés pour la suite de la prise en charge.

Dans la mesure du possible, les traitements médicamenteux sont fournis aux adolescents.

Conduite tenue en fin de consultation	Nombre réalisé
Ordonnance de médicaments	341
Délivrance d'un certificat médical	332
Nouveau RDV médecin	125
RDV avec un autre professionnel de la Maison de l'adolescent	49
Adressé à autre partenaire	45
Bilan paraclinique (prise de sang, radio...)	75

Autres activités du médecin référent :

Le médecin référent participe toutes les semaines, à la réunion de direction de l'établissement, mensuellement à la réunion institutionnelle de l'établissement et coordonne les réunions d'équipe de l'unité de soins et de l'Espace jeunes.

Il a également participé en début d'année civile à la rédaction du rapport d'activité de la MDA et à la notation des membres de son équipe.

En l'absence des infirmiers, il a réalisé 5 dépistages dans le cadre du CDAG

Il a réalisé une intervention à la MFR de Vairao. Le matin, il a rencontré avec une psychologue de la MDA un groupe de 7 jeunes filles pour échanger sur la vie affective et sexuelle. L'après-midi, il s'agissait d'un échange avec la directrice de l'établissement et le personnel encadrant afin de les renseigner sur les informations préoccupantes et les signalements.

Il a reçu dans les locaux du Fare Tama Hau un groupe de 9 jeunes de 14 à 18 ans suivi par la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre d'un stage alternatif aux sanctions. Il s'agissait d'exposer les dangers des stupéfiants et d'animer un groupe de parole à ce sujet. Deux psychologues de la Maison de l'adolescent étaient également présentes pour animer les échanges. Deux autres groupes de jeunes suivis par la PJJ ont été également rencontrés pour un stage de « citoyenneté ». Il s'agissait d'expliquer aux jeunes dans le cadre

du parcours d'une victime comment était réalisé le certificat de coups et blessures et son rôle dans la sanction de l'auteur.

Avec l'équipe de la pédopsychiatrie il a participé à trois synthèses concernant des dossiers communs et s'est réuni à deux reprises pour rédiger un flyer sur l'anorexie mentale à destination des professionnels.

Il a participé à quatre réunions du Réseau Interinstitutionnel de Réflexion sur la jeunesse (RIR).

Dans le cadre de la mise en place de l'équipe mobile Tahiti iti, il a reçu en entretien d'embauche 14 candidats (5 éducateurs spécialisés, 2 psychologues, 4 infirmiers et 3 agents sociaux). Il s'est déplacé dans 4 collèges, un lycée et une MFR pour présenter le projet et préparer les partenariats. Depuis la mise en place de l'équipe mobile de Tahiti iti, il s'est rendu à Taravao à 4 reprises pour des réunions de coordination.

Il s'est déplacé à l'extérieur de la Maison de l'adolescent pour différentes réunions et activités :

Réunions et activités à l'extérieur				
	Lieu	Date	Objet	Commentaires
Pays/Etat	Haut-Commissariat	25-janv	Comité de lutte contre la délinquance	Bilan 2018/2020 et plan 2021/2022
	CESEC	17-févr	Avis consultatif projet loi de Pays contraception	Avec Stéphanie Pater MFS et une AS de la DSFE
Santé	CPMI	23-févr	Malette vie affective et sexuelle	Avec Dr Sabrina Chanteau CPMI, CSS et DGEE
	Pédopsychiatrie	27-janv et 30-mars	Groupe de travail sur l'anorexie mentale	Rédaction d'un flyer à l'usage des professionnels
	CPSA	15-avr	Groupe de travail addiction/précarité Pôle de santé mentale	Avec différents représentants de la santé et des associations
	CHPf Psychiatrie	20-mai	Groupe de travail Pôle de santé mentale	Avec partenaires de la santé concernés par la santé mentale des mineurs
	Vaccinodrome	27-août	Entretiens pré-vaccinaux	Covid
	Centre de santé et de prévention de Taravao	15-oct	Présentation EMTI	Avec des personnels du CMS, CPI, CPM
	CME	17-déc	Interventions de prévention	Avec CPSA et CSS
Education	Collège Tipaerui	17-mai	30ème anniversaire du collège	En présence de Madame la ministre de l'Education
	Comité polynésien des MFR	Comité polynésien des MFR	Présentation MDA et EMTI	Tous les directeurs de MFR présents
	Lycée Diadème	14-sept	Visite du Margaret's Place	Avec Mailly Albonico, Charlotte Girard de la fondation Te Tiaturi Nei et des professionnels du FTH
Solidarité Famille	CCISM	19-nov	Inauguration du 119	Présentation par la directrice de la DSFE

	DSFE Te Hotu	30-juin	Prise en charge de mineurs dont parents sont en conflit	Avec Valérie Hong Kiou, Mireille Koan et Diane Wong Chou de la DSFE et FTH
	Circonscription 8	20-sept	Visite des locaux et rencontre avec les professionnels, présentation EMTI	Responsable Titaina Cantios
Associations	Compagnie du Caméléon	03-août et 8-nov	Travail à la rédaction du Guide des Aito	Travail collaboratif sur un guide destiné à la lutte contre les agressions sexuelles
	Emauta	6-déc et 07-déc	Visites des foyers Bon samaritain, Te Arata et Manini'a'ura	Journées portes ouvertes

Il a reçu seul ou avec d'autres membres du personnel du FTH plusieurs personnes :

Personnes rencontrées en 2021 dans les locaux du FTH					
	Nom	Date	Fonction	Objet	Commentaires
Partenaires professionnels	Liliane Vallois et Myriam Boudheri	02/02	Directrice de la PJJ et IDE chargée des politiques publiques et de la formation à la PJJ	Collaboration FTH/PJJ	Avec docteur Daniel Dumont
	Adeline Lalagüe et Sophie Noël	08/02	Infirmière scolaire et assistante sociale du Lycée Paul Gauguin	Présentation de la MDA	Avec Marion Dupré
	Christiane NHUN FAT	26/02 04/02	Psychologue clinicienne CCSPMI	Echanges sur nos pratiques en matière de consultations pré-IVG. Réflexions autour de la mise en place d'une formation à l'entretien pré-IVG	Avec Marion Dupré
	Dr Hélène PUJOL et Marielle Lecurieux	25/06	Direction de la santé	Projet de mise en place d'ateliers cuisine	Avec Dr Laurence Bonnac et Michelle Guillemin dans les locaux de la maison de l'enfance de Taravao
	Audrey Gamin	05/07	Substitut du Procureur	Echange sur nos fonctionnements	Avec Laurence Bonnac et Véronique Saint-Blancat
	Clara Marquez	14/09	Chargée de Mission « vie des étudiants » ministère de l'éducation, de la modernisation de l'administration en charge du numérique.	Préparation table ronde : la santé des jeunes	Avec Véronique Saint-Blancat, Mélissa Roussé, Maitoa Pito
	Dr Claude SEIXAS	07/07	Psychiatre CHPf	Présentation du dispositif ESPER (Evaluation et Suivi des Psychoses EmeRgentes)	Avec l'équipe de la MDA et Laurence Bonnac
	Irène Beaupère Régine TEOHIU Cindy LEON Fatiha BELMOKTAR	28/09	Service social des armées de Polynésie française	Présentation des missions des unités du Fare Tama Hau et visites des locaux.	Avec Véronique Saint-Blancat et Camille Morel

	Dr Lam N'GUYEN	5/11	Responsable CMIT	Rappel sur les IST et fonctionnement des TROD	Avec Dominique Rey, Christophe Mattio, Lena Jouie
	Jean-François HEBERT Mélanie TEMPIA Mélanie COURBIS	23/11	JE JAF	Présentation FTH et collaboration	Avec Laurence Bonnac et Véronique Saint-Blancat
Associations	Annie Meunier Tuheiava et Germaine Vanquin	31/05	Présidente de l'association SOS suicide et écoutantes téléphoniques	Mieux se connaître et mode d'adressage à la MDA	Avec l'équipe de la MDA
	Cécile MOREAU	20/08	Directrice APAJ de Polynésie française	Partenariat pour le stage de « responsabilité parentale » et sur l'aide aux victimes	Avec Laurence Bonnac et Ellen Gatineau



Présentation du kit VAS



30ème anniversaire du collège de Tipaerui



Journée portes ouvertes foyer Maniniura

1.3.1.2 Les actes infirmiers

Ils concernent deux infirmiers. Ils ont une activité d'accueil, de soins et réalisent les dépistages VIH/syphilis dans le cadre du CDAG.

L'un des deux postes est occupé par une infirmière qui exerce à temps plein à l'unité de soins, le deuxième poste est plus particulièrement destiné aux activités de prévention qui se **déroulent dans leur plus grande majorité à l'extérieur de l'établissement**.

En raison de la fermeture des établissements scolaires pendant la période de confinement, l'infirmier a été présent plus souvent à l'unité de soins.

Les infirmiers réalisent également quelques actes de soins et de prévention pour la maison de l'enfant car cette unité n'a pas d'infirmier attitré.

➤ Accueil et soins :

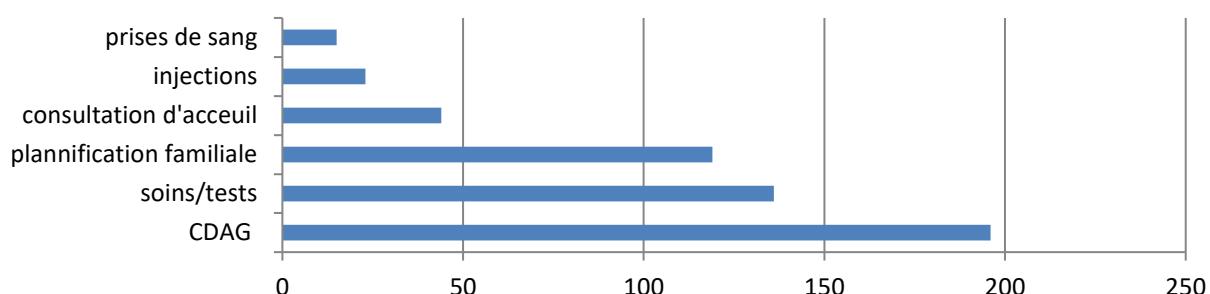
La file active des infirmiers est constituée de **229 adolescents** (hors CDAG) versus 243 l'an dernier.

Les infirmiers sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents qui viennent pour des motifs liés à la sexualité. Ils réalisent également des consultations d'accueil (venues spontanées) ; **44 entretiens d'accueil en 2021**(versus 47).

Pour les soins, ils sont sollicités par les médecins de l'unité mais aussi par les autres membres de l'équipe et par des partenaires extérieurs (foyers éducatifs, établissements scolaires...). Ils ont délivré des traitements 98 fois.

Pour l'unité de soins, les infirmiers ont effectué **543 (versus 660) actes infirmiers en 2021** (347 actes de soins et 196 dépistages VIH/syphilis). L'activité est en baisse pour la deuxième année consécutive.

Types d'actes réalisés par les IDE



➤ Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) :

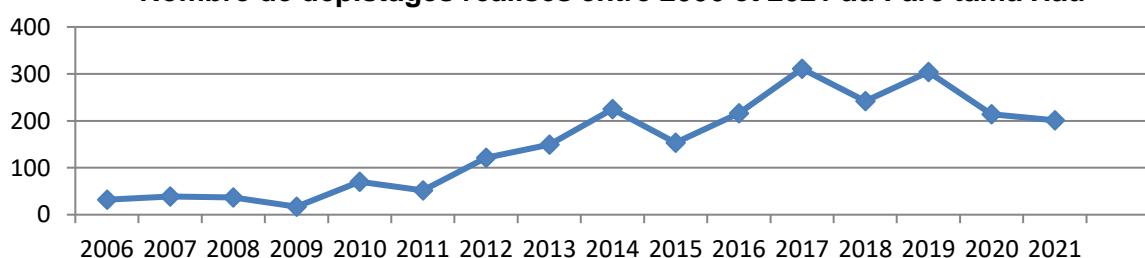
La Maison de l'Adolescent héberge un des 8 CDAG de Polynésie française. **Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge.** Les infirmiers assurent sous la responsabilité du médecin les consultations du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG).

En 2020, **201 personnes** (214 en 2020,303 en 2019) **sont venues pour un dépistage du SIDA/syphilis.**

Depuis avril 2013, nous utilisons un TROD (test rapide d'orientation diagnostique). Alors que le dépistage ne concernait que le VIH, depuis mars 2016, les tests permettent également de dépister la syphilis.

Depuis 2017 nous disposons d'un formulaire de saisie informatisée des données recueillies lors de l'entretien. Les résultats sont envoyés pour chaque patient, **en l'instant**, par Internet au CMIT qui en fait l'analyse statistique.

Nombre de dépistages réalisés entre 2006 et 2021 au Fare tama Hau



Le CDAG du Fare Tama Hau a dépisté **1 cas de syphilis et 2 de VIH.** On note donc une baisse des cas de syphilis détectés (5 en 2020, 9 en 2019) mais pour la première fois depuis l'ouverture de notre CDAG deux cas de positivités au VIH. Il s'agit du CDAG le plus fréquenté en Polynésie française.

Autres activités des infirmiers

L'infirmière a remplacé 1 journée les agents sociaux de l'accueil.

Ils ont participé à deux ateliers à l'Espace jeunes, un sur la toxicomanie et l'autre sur le goût.

L'infirmier a participé à la **campagne mobile de vaccination de la population contre le Covid-19** ce qui a représenté 45 heures de présence sur les différents sites de vaccination.

Enfin, l'infirmier a réalisé **104 interventions auprès de 1580 personnes** (versus 106 pour 1739 personnes en 2020).

Un des infirmiers a participé au CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté) du collège de Arue.

1.3.1.3 Le masseur kinésithérapeute

Le masseur-kinésithérapeute est **vacataire**. Alors qu'il réalisait 135 vacations de 3h00 par an en 2019, en 2020 son nombre de vacations a été réduit de plus de moitié en raison de la crise sanitaire. En 2021, il a réalisé **72 vacations de 3 heures (216 heures) pour la MDE et la MDA**.

En 2021, il a réalisé **pour la MDA 119 actes** (versus 138 en 2020 et 244 en 2019). Ceci correspond à 56% des actes réalisés en faveur de la MDA.

La moyenne d'âge des patients est de 19 ans. L'observance aux RDV est bonne puisqu'ils ont été honorés à près de 82%.

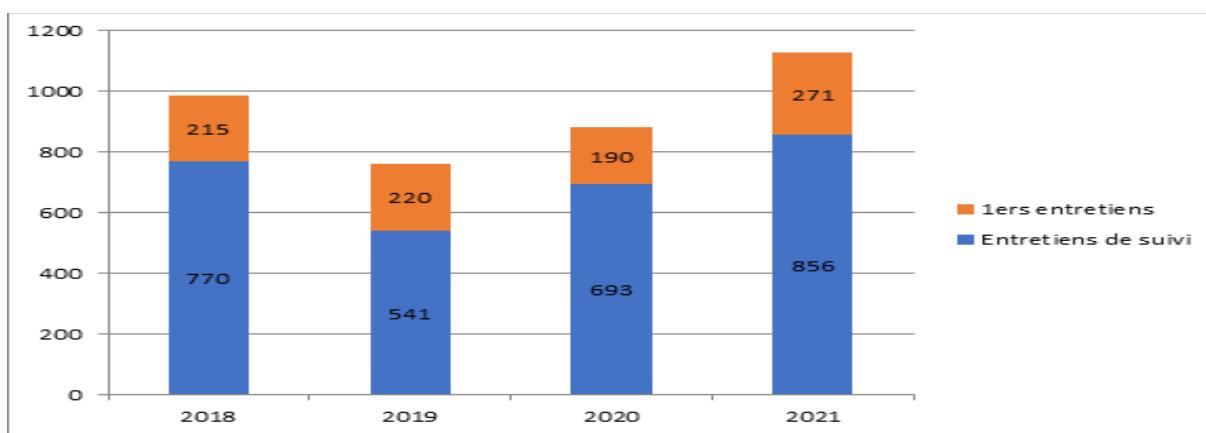
Il est sollicité par le médecin le plus souvent mais parfois par les autres professionnels. Comme l'an dernier, il a réalisé uniquement des actes de rééducation fonctionnelle.

1.3.2 L'activité du pôle psycho socio-éducatif

1.3.2.1 L'activité des psychologues cliniciennes

Les entretiens cliniques

Les psychologues ont mené **1127 entretiens cliniques en 2021** (sans compter les entretiens effectués en Point-écoute dans les établissements scolaires à consulter dans la partie dédiée) dont **271 adolescents** reçus pour la première fois.



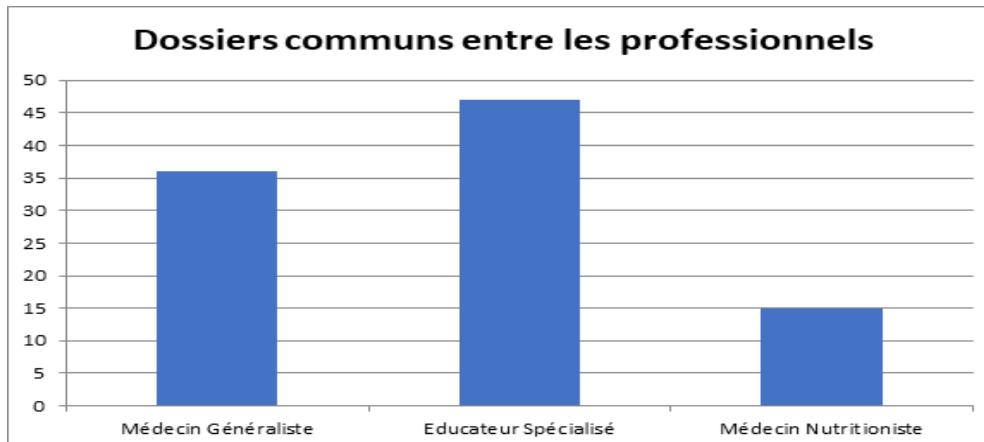
On constate :

- Une hausse significative des consultations psychologiques, et une forte hausse des adolescents venant pour la 1^{ère} fois (évaluations).
- Une hausse de 22 % du nombre d'entretiens.
- Pour trois postes à temps plein, la MDA a fonctionné avec 2.9 psychologues en 2021.

Cette forte hausse traduit un besoin de la population 12-25 ans et une bonne identification de l'offre de soins de la Maison de l'Adolescent.

Profil des patients et de leur fréquentation

- L'âge moyen des adolescents qui consultent une psychologue est **15 ans**.
- Le ratio sexe est de **31% de garçons** et de **69% de filles**
- La file active des psychologues est de **390 patients** : la fréquence des consultations varie en fonction des difficultés présentées par la situation de l'adolescent. Un patient peut être vu une fois tous les deux mois et un autre une fois par semaine. Cela dépend des besoins thérapeutiques et des contraintes de disponibilité.
- En moyenne, on compte **3.3 consultations** par patient sur l'année.



Ces chiffres reflètent différentes situations :

- Des prises en charge complémentaires entre différents professionnels. Par exemple nutritionniste et psychologue pour des troubles du comportement alimentaire ; ou bien éducateur et psychologue pour des difficultés familiales ; ou encore médecin généraliste et psychologue pour des troubles du sommeil, une situation de maltraitance physique, addictions, etc. Il s'agit là **d'orientation en interne par les soignants** dans le cadre de la pluridisciplinarité.
- Le recours à différentes personnes de la MDA peut également être **à l'initiative des adolescents eux-mêmes**, qui à l'occasion de leur 1^{ère} venue, repèrent le lieu et les professionnels présents et reviennent par la suite pour un autre motif.

Les consultations psychosociales pré-IVG

La MDA dispose d'une seule psychologue agréée pour pratiquer ces entretiens. En conséquence, certaines demandes ne peuvent être satisfaites dans les meilleurs délais (absences ou manque de disponibilité). Aussi, s'avère-t-il primordial que de nouveaux professionnels soient formés à la consultation psycho-sociale pré-IVG.

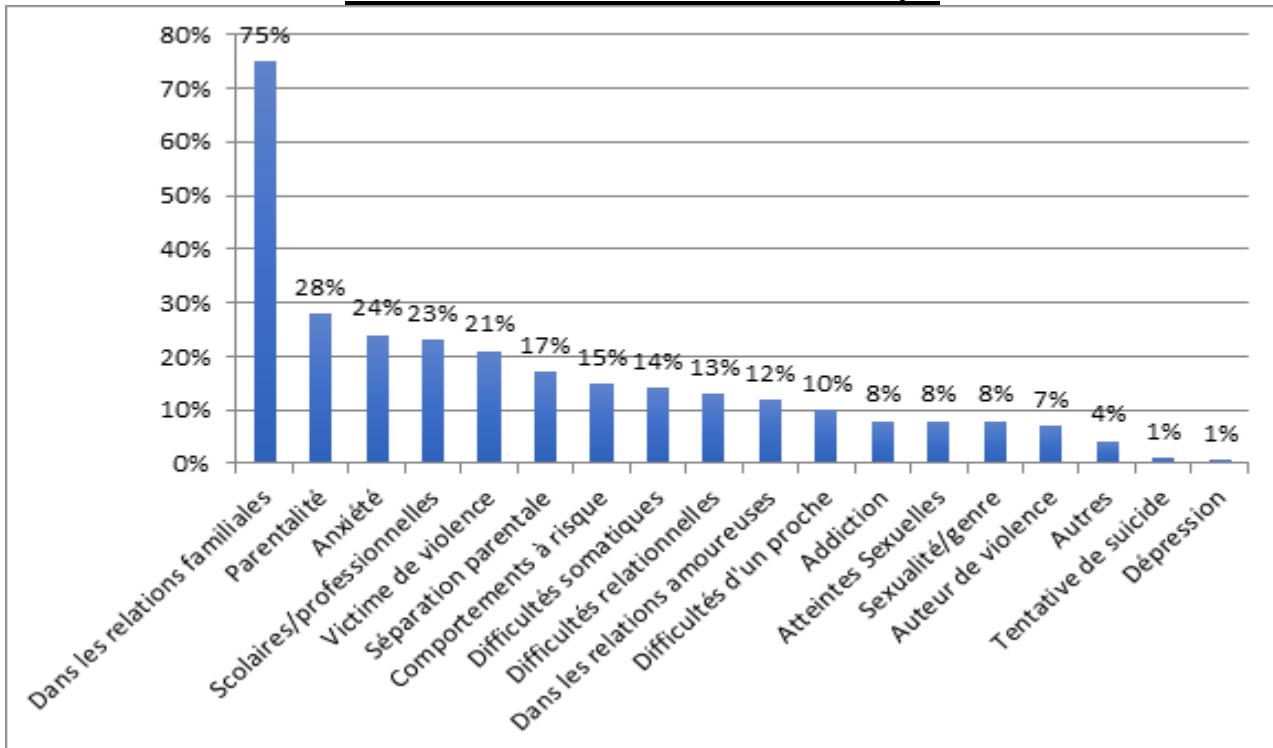
Il y a eu en 2021, **25 consultations psychosociales pré-IVG**. Pour rappel, depuis 5 ans, ces consultations ne sont plus obligatoires pour les majeures.

On observe que certaines patientes venues pour la 1^{ère} fois dans le cadre d'une IVG, font par la suite une demande de consultation psychologique pour des motifs très différents (difficultés familiales, de couple, etc.).

Cette nouvelle demande a lieu parfois six mois, un an ou davantage après leur 1^{ère} venue. A cet égard la consultation psycho-sociale pré-IVG leur a permis de connaître la structure et son offre de soin, et a facilité ainsi la prise de contact ultérieure avec la MDA.

Dans le cas de la poursuite de la grossesse, les jeunes parents peuvent être soutenus dans leur parentalité à la Maison de l'Adolescent mais également à la Maison de l'enfant ou dans les Maisons de l'enfance.

Les difficultés relevées en entretien clinique



Certaines difficultés sont annoncées dès le départ et amènent les jeunes, les parents, les professionnels à formuler une demande d'aide pour eux-mêmes et/ou pour un adolescent. Au cours des entretiens cliniques avec la psychologue, d'autres difficultés, moins visibles, plus silencieuses, peuvent apparaître et faire l'objet d'un travail psychothérapeutique.

Les causes et les conséquences des difficultés exprimées se révèlent tout au long de la prise en charge et à mesure que le lien de confiance s'installe dans la consultation psychologique. Elles permettent de donner une vision à la fois globale et précise de ces difficultés, conduisant le travail clinique à mobiliser des ressources individuelles, familiales et sociales.

Un délai d'une à six semaines peut exister entre la demande et le premier rendez-vous avec la psychologue. Dans certaines situations, la perspective d'un rendez-vous avec un psychologue est déjà une aide en soi. Il peut s'agir de jeunes, de parents, de familles ou même de professionnels, actifs dans leur propre recherche de solution et/ou responsable de leur propre processus thérapeutique. Ce temps d'attente peut favoriser l'introspection et faire de la rencontre clinique une véritable psychothérapie.

Les difficultés familiales

75 % des consultations psychologiques relèvent au moins d'une difficulté d'ordre familial.

La majorité des adolescents et des jeunes rencontrés souffrent de difficultés familiales.

Les transformations somatiques et psychologiques liées à l'adolescence amènent des transformations dans l'équilibre du système familial. Des tensions peuvent apparaître et des conflits éclater entre parent(s)/enfant(s), dans la fratrie, ou même dans le couple. Des symptômes de nature somatique et/ou psychologique peuvent se déclencher, varier en termes de gravité et avoir une fonction pour l'ensemble du système familial. C'est à la fois l'équilibre intrapsychique de l'adolescent, l'homéostasie familiale et le cadre éducatif parental qui sont mis à rude épreuve. Les capacités nouvelles de l'adolescent à discerner, remettre en question et le besoin de faire sa propre expérience, d'éprouver ses/les limites impactent l'équilibre du système familial qui doit également évoluer, s'ajuster. Pour peu qu'il y ait des difficultés supplémentaires à ces transformations de l'adolescence ou des troubles antérieurs non traités, la situation peut se cristalliser et s'enfermer dans un fonctionnement pathologique. Cela engendre par conséquent de la souffrance psychique, des symptômes et une demande d'aide. Parfois ce sont les adolescents eux-mêmes qui portent cette demande, d'autres fois ce sont les parents ou encore les institutions (établissement scolaire par exemple).

Les questions de filiations que les enfants viennent interroger au moment de l'adolescence sont également souvent à l'origine de tensions au sein de la famille élargie : demande de reconnaissance, demande d'explications sur les circonstances d'un « placement » chez une personne de la famille, sentiment de rejet se traduisant en colère, résurgences de différends familiaux anciens.

La crise sanitaire a également eu un impact dans les relations familiales. Elle a pu favoriser l'émergence de conflits, de crises et/ou augmenter des difficultés familiales déjà présentes.

Les séparations parentales sont des événements toujours déstabilisants dans la vie d'un adolescent, ils peuvent revêtir un caractère plus ou moins traumatisant selon les situations. Il peut s'agir de parents qui s'inquiètent de l'état psychologique de leurs enfants, ou encore de parents mis en difficulté eux-mêmes dans leur rôle parental en raison du conflit. Dans un registre plus grave, les enfants sont parfois victimes de traumatismes graves, spectateurs de violences, ou encore faire l'objet de batailles juridiques : demandes de résidence de l'enfant, dépôts de plaintes, mains courantes, etc. A moyen et à long terme, le dénigrement et la destruction symbolique de l'image de l'autre parent est extrêmement nocif pour la construction psychique du jeune pris en otage dans un conflit parental.

La parentalité

Offrir à son enfant ou à son futur enfant un environnement équilibré et harmonieux n'est évident pour personne, encore moins lorsqu'on est adolescent ou jeunes majeurs. L'entretien clinique avec la psychologue peut être l'occasion d'exprimer ses difficultés, ses peurs, ses questionnements et se préparer à devenir ou être le père, la mère que nous souhaitons réellement : lui donner le meilleur.

La jeune parentalité peut nécessiter un soutien pour se sentir responsable de son enfant, garant de son bien-être, connaître ses besoins et y répondre au mieux, l'accompagner vers l'autonomie, l'éduquer, l'aider à se développer, être un modèle, lui transmettre des valeurs, poser les fondations de son identité propre. Bien souvent, elle passe par l'exploration de ses propres figures parentales, l'expression de ses propres souffrances d'enfant et la recherche des ressources disponibles pour réussir à se tourner vers l'avenir. Certains parents ou futurs parents adolescents peuvent aussi être orientés, en complémentarité d'un soutien psychologique, vers les Maisons de l'enfance du Fare Tama Hau. Celles-ci offrent des espaces sécurisants, d'accueil, d'écoute et d'échanges, particulièrement auprès d'éducatrices de jeunes enfants, mais aussi auprès d'autres parents qui expriment leurs difficultés et leur potentiel créatif.

L'anxiété

Les difficultés liées à l'anxiété peuvent être de nature et d'intensité très différentes, notamment en fonction de l'âge des adolescents, de leur personnalité forgée par leur entourage familial et groupal, d'événements de vie changeants ou marquants, voire, de traumatismes anciens ou récents.

Cette inquiétude générée par l'incertitude ou l'appréhension d'une situation, peut enfermer les jeunes dans un état émotionnel de tension nerveuse permanente, qui les maintient dans des sentiments d'insécurité, de danger et d'impuissance. Il est important de différencier l'anxiété "normale défensive", du trouble anxieux qui semble s'accentuer chez les jeunes, exposés à une attente exacerbée de la perfection, dans une société du paraître et d'ultra consommation. En effet, certains adolescents verbalisent leur souffrance à ne pas être en capacité de maîtriser ou de projeter un idéal de vie (avenir familial, scolaire, amoureux...)

L'anxiété et le trouble anxieux peuvent aussi se manifester chez certains adolescents, suite à un événement soudain et changeant ou à un traumatisme.

Les difficultés en milieu scolaire

Elles sont toujours un motif important des consultations psychologiques.

Les patients souffrant de phobies scolaires ont été très impactés par la crise sanitaire, celle-ci majorant leurs troubles anxieux. Néanmoins d'autres élèves ont pu vivre favorablement ce moment de scolarité à la maison, déployant leurs capacités d'autonomie de travail et restaurant une confiance en soi.

Les parents, professeurs, infirmières scolaires sont toujours bien mobilisés sur les questions de harcèlement scolaire et continuent d'orienter régulièrement vers les structures d'aide.

On relève des victimes de harcèlement scolaire : racket, discrimination, élève bouc-émissaire... Ces situations sont adressées par les familles, parfois par la victime elle-même, mais également par les établissements scolaires soucieux d'aider leurs élèves.

Par ailleurs, des conflits entre élèves peuvent avoir également des conséquences importantes : blocage, anxiété, décrochage scolaire, phobie, dépression. La vulnérabilité de certains élèves, notamment en début de collège, peut avoir des causes diverses : surprotection familiale, banalisation des inhibitions de l'enfant, manque d'ouverture sociale, difficultés à mobiliser ses propres défenses relationnelles, accompagnement parental insuffisant vers la séparation et l'autonomie.

Nombre d'adolescents souffrent de troubles anxieux à des degrés plus ou moins importants relatifs à leur avenir scolaire et professionnel. Ils s'inquiètent de leur réussite, de l'obtention d'un emploi... Ces inquiétudes pourraient se comprendre comme un reflet d'une tendance sociétale qui se traduit par un discours pessimiste et/ou inquiet de l'environnement (parents, professeur, médias.)

De plus les exigences scolaires des parents et des établissements peuvent être vécues douloureusement par des jeunes vulnérables sur le plan narcissique et/ou immatures affectivement : sentiment d'être nul, pas intelligent, impuissance face aux pressions et difficultés.

Par ailleurs, la crise économique et la difficulté à trouver un premier emploi semblent nourrir une perte de confiance dans le système scolaire, qui ne garantit plus un avenir professionnel et une place dans la société. On observe également une précocité de l'entrée des adolescents dans les réseaux sociaux. Ceux-ci ne sont parfois pas armés pour se limiter, ou se défendre des critiques, jugements ou manipulations, qui peuvent être vécus comme des persécutions. Cela peut avoir un impact important sur la santé psychologique des jeunes et leur relation aux autres.

Les demandes concernant les difficultés scolaires sont liées aussi à un phénomène de précocité des risques. Celui-ci engendre parfois une « hyper-prévention » ou « hyper-sensibilisation » de la part des établissements scolaires : une vigilance plus importante, une volonté de neutraliser hâtivement les risques et d'endiguer l'isolement professionnel. Les dernières études montrent que les adolescents touchent aujourd'hui plus précocement à leur première cigarette. Nous observons de manière plus générale que les prises de risque commencent de plus en plus jeune. Ceci amène les collèges et lycées à demander l'intervention de plusieurs organismes de prévention et de prises en charge. Par ailleurs, d'autres formes de violence en pleine recrudescence tel que le cyber-harcèlement peuvent maintenir les professionnels du milieu scolaire dans un état de peur et d'hyper-vigilance.

Violence

21 % des consultations psychologiques concernent des victimes de violence et 7 % des auteurs. Les auteurs de violence étant bien souvent victimes ou anciennes victimes. Les psychologues reçoivent des personnes placées sous-main de justice et dont l'obligation de soin fait partie de leurs mesures judiciaires. Ces adolescents ou jeunes adultes n'affichent pas d'emblée de profil inhibé, violent ou délinquant, qu'ils soient auteurs ou victimes, mais ce petit échantillon de population accueilli à la MDA, bénéficie également d'un suivi judiciaire effectué par la PJJ, la DSFE ou le SPIP, avec lesquels un travail complémentaire et transdisciplinaire s'avère parfois nécessaire.

D'autre part, certains adolescents initialement rencontrés pour une autre problématique, s'interrogent eux-mêmes et par la suite, sur leur propre rapport à la violence, notamment au sein de leur couple, de leur famille ou de leurs amitiés déçues.

Les comportements à risque englobent les actions qui mettent en péril l'intégrité physique et psychologique de l'adolescent ou encore compromettent son avenir.

- Les risques scolaires (déscolarisation, échec scolaire, problème de comportement, absentéisme)
- Les scarifications
- Les fugues
- Les comportements sexuels à risque : rapports sexuels non protégés, grossesses non désirées, infections sexuellement transmises. Mais également le fait de se mettre dans des situations de risque

d'agression sexuelle, ou encore faire des films et/ou photos qui les exposent par la suite au rejet ou au harcèlement.

- Les consommations de toxiques : tabac, paka, alcool, autres drogues
- Les actes délinquants
- Les autres atteintes corporelles ou autres violences, notamment verbales.

La période de l'adolescence est propice aux expérimentations dans un processus global de transformation identitaire. La recherche de limites a toujours été observée dans les comportements adolescents. Néanmoins, pour une partie d'entre eux, les prises de risque peuvent aller jusqu'à des mises en danger trop importantes ou répétées. Cela peut dénoter des failles internes chez la personne, dépendant de son histoire singulière.

On relève une augmentation de consultations pour raison de violences dans les jeunes couples. La représentation du couple chez les adolescents et jeunes adultes est parfois faussée dès les premières relations amoureuses. La violence qu'elle soit psychologique, verbale ou physique est souvent banalisée par manque d'une autre représentation du couple.

Difficultés amoureuses

Ce motif est fréquemment évoqué au cours des entretiens psychologiques, c'est une préoccupation importante des adolescents dont ils ne peuvent pas toujours parler en famille. Par ailleurs, les premières ruptures amoureuses peuvent entraîner les adolescents dans des idées noires, des passages à l'acte dangereux, une dépression, etc. Dans certains cas, cela peut nécessiter un suivi plus soutenu dans la fréquence et la durée, ainsi que la compétence d'autres professionnels.

De plus en plus d'adolescents se mettent en couple à un âge plus jeune et habitent ensemble plus rapidement (emménagement chez la famille de l'un ou l'autre à partir de 15-16 ans.) De ce fait le jeune couple est exposé plus précocement à des responsabilités, des prises de décisions ou à certaines problématiques liées à la jeune parentalité. Cela peut entraîner des difficultés amoureuses plus ou moins grandes et nécessiter davantage le soutien de personnes ressources dans l'entourage et d'autres professionnels.

D'autre part, la jalousie et la possessivité s'observent de plus en plus chez les jeunes. Des conduites d'appartenance ou d'emprise, à travers lesquelles un(e) adolescent(e) peut objectaliser l'autre dans la relation amoureuse, révèlent parfois une grande souffrance mentale de dépendance affective et d'angoisse d'abandon.

Difficultés d'un proche

Il s'agit par exemple d'un adolescent dont un proche (père, mère, fratrie, grands-parents ou autre) est malade, décédé ou en grande difficulté (chômage, alcoolisme, maladie psychiatrique, accident...)

Addiction

Les consultations pour ce motif sont généralement accueillies par les éducateurs spécialisés ou les médecins. Les psychologues peuvent être sollicitées dans un second temps. Des orientations pour un travail complémentaire vers le Centre de Prévention et de Soin des Addictions peuvent également s'effectuer. En effet, une prise en charge inter institutionnelle, vise une cohérence entre un espace psychothérapeutique d'une part et d'autre part, un espace spécifiquement dédié à des pratiques concrètes et progressives de sevrage.

Les problématiques anorexiques nécessitent également une prise en charge pluridisciplinaire sur le long cours ainsi qu'une coordination avec l'unité de pédopsychiatrie pour adolescents du CHPF.

Sexualité et genre

8 % des entretiens psychologiques concernaient des difficultés liées à la sexualité et/ou au genre. Certains adolescents s'interrogent sur leur identité sexuelle : homosexualité, transgenre (se sentent garçon dans un corps de fille ou inversement). Ces difficultés, même si elles sont peu fréquentes, nécessitent une vigilance particulière car c'est un public à risque (mal-être, dépression, suicide). De plus en plus de jeunes se définissent en dehors de la dichotomie fille-garçon majoritaire, ainsi que le remarque Solène Cordier : « Les professionnels, intervenants scolaires, qui côtoient les adolescents le disent : ces dernières années, ils sont bien davantage confrontés à de telles situations – qui restent très minoritaires. » (Le Monde, juin 2019)

Les écrits pour la protection des mineurs

Les psychologues cliniciennes sont soumises au secret professionnel.

Néanmoins, lorsqu'il y a un danger sur mineur, elles sont amenées à lever ce secret professionnel pour en informer les autorités compétentes.

Ainsi, dix-sept écrits ont été rédigés en 2021 dans cet objectif. Ce chiffre comprend les informations préoccupantes, les signalements non urgents et les signalements urgents. C'est le double du nombre d'écrits rédigés en 2020 pour la protection des mineurs. Cela est à mettre en lien avec les difficultés émergeant ou amplifiés par la crise sanitaire en 2020.

Autres activités des psychologues

En plus de leur activité à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent, les psychologues sont investies dans le travail partenarial, les activités de prévention, la formation ainsi que la dynamique institutionnelle du Fare Tama Hau.

Le travail partenarial

Elles ont rencontré la nouvelle équipe ESPER du département de psychiatrie du CHPF, spécialisé dans l'évaluation et le suivi des psychoSES émergentes. Elles ont également rencontré les acteurs du dispositif Margaret Place mis en place dans le courant de l'année 2021 au lycée du Diadème à la disposition des élèves.

Elles sont allées visiter les foyers de l'association EMAUTA à l'occasion de leur 60ème anniversaire.

Elles ont mis en place avec le Centre Psychothérapeutique pour Adolescents du CHPF des temps de transmissions et d'analyse dans le but d'améliorer les prises en charge communes et les orientations. Ces temps de travail permettent de mettre en présence tous les professionnels concernés par une situation souvent préoccupante qui nécessite un accompagnement psychiatrique.

Les psychologues ainsi que l'ensemble de l'équipe de la MDA se sont rendus disponibles pour apporter leur soutien aux professionnels en charge des enquêtes sociales de la circonscription d'action sociale de Papeete. En effet, durant plusieurs mois, une seule assistante sociale était en poste pour assurer le suivi des adolescents signalés potentiellement en danger, sans aucun appui technique psychologique. La maison de l'adolescent, à leur demande, a mis ses ressources à contribution, notamment la force d'analyse et de réflexion de son équipe pluridisciplinaire.

Les psychologues sont restées impliquées, comme dans les années précédentes, dans le Réseau Interinstitutionnel de Réflexion pour les professionnels de la Jeunesse (RIR Jeunesse). Elles ont ainsi participé aux 6 réunions de l'année. Plusieurs professionnels de différentes institutions sont intervenus parfois conjointement dans certaines situations. Cette mobilisation des ressources institutionnelles du soin, de l'éducation, du social et de la justice permet une meilleure coordination dans les prises en charge.

Elles ont participé à treize **synthèses** pour des adolescents suivis parallèlement par d'autres structures (DSFE, Foyers, PJJ). Elles ont présenté à 5 reprises le dispositif des « Points-écoute » ainsi que la MDA dans les établissements scolaires.

Deux psychologues ont participé à des missions « Justice de proximité » dans différentes îles : Makemo, Hao, Rikitea, Marquises

Durant la seconde vague de contamination du covid en 2021 et face au nombre important de décès, les psychologues de la MDA se sont portées volontaire pour apporter leur contribution. Avec le soutien de la direction du Fare Tama Hau et à la demande des psychologues du CHPF, un dispositif de soutien psychologique des familles endeuillées a été mis à la disposition de toute la population au Fare Tama Hau. En coordination avec les institutions de la santé et de l'éducation, ce dispositif a pris sa place dans l'offre de soin proposé par le Pays à la population de Polynésie. La problématique du deuil étant déjà prise en charge par les psychologues du Fare Tama Hau, ce dispositif a permis d'ouvrir l'accès aux soins psychologiques à des adultes sans enfant

ou adolescent. La possibilité de parler de la perte, des causes, des conséquences et des changements qu'ils impliquent a été très appréciés par le public reçu. Les psychologues ont reçu 9 personnes et mené 27 entretiens.

La prévention

Les psychologues ont collaboré à la rédaction du support pédagogique sur les violences sexuelles, intitulé "Le guide des aito."

A l'issue d'un semestre d'atelier de parole au lycée Paul Gauguin avec des élèves en décrochage scolaire et dans des problématiques de dévalorisation de soi, une psychologue a participé en fin d'année au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) pour en dresser le bilan et les perspectives.

Les psychologues ont commencé à élaborer en 2021 un projet d'action de sensibilisation au sujet de la transidentité. Le public adolescent / jeunes majeurs en situation de transidentité fait partie des populations les plus vulnérables et les plus exposé à la dépression et à la crise suicidaire. Ainsi ce projet aurait pour objectif de faciliter l'accès aux soins médicaux, psychologiques et accompagnements dans les démarches sociales de ces jeunes très souvent en rupture familiale.

Formation des étudiants

Une psychologue a dirigé le mémoire de fin d'étude d'une élève sage-femme (promotion 2017-2021), soutenu en mai 2021 publiquement au CHPF, sur "l'expérience de l'accouchement en Polynésie Française".

Les psychologues ont accueilli une étudiante en master 2 de psychologie qui a réalisé 300 heures de stage à la Maison de l'adolescent.

La dynamique institutionnelle

En accord avec l'ensemble des psychologues du Fare Tama Hau et le soutien de la direction, les psychologues de la MDA ont participé à la mise en place des séances d'analyse de la pratique et d'étude de cas cliniques avec un psychanalyste et psychosociologue chevronné. En effet, ces temps de travail entre psychologues contribuent grandement à l'éclairage clinique des interventions et l'ajustement des postures thérapeutiques essentiel au travail avec les enfants, les adolescents, les parents et les familles reçues. Elles contribuent également à cultiver la cohésion d'équipe élargie, puisqu'il s'agit de tous les psychologues du Fare Tama Hau.

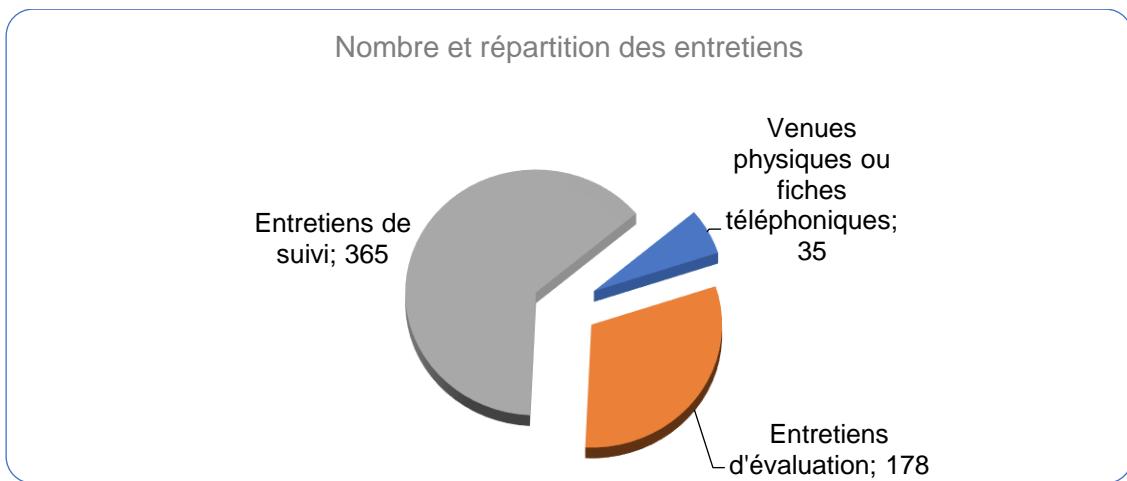
1.3.2.2 Les entretiens avec les éducateurs spécialisés :

L'unité de soin de la MDA dispose de deux postes d'éducateurs spécialisés à temps plein. Cependant, un congé maladie de plusieurs mois a entraîné une baisse conséquente d'activité de l'une des éducatrices. La seconde éducatrice a bénéficié d'un congé maternité, elle a été remplacée. Pour faire face aux demandes des familles et pallier les absences de personnel nous avons fait appel de manière ponctuelle à un éducateur de l'Espace jeunes et à un éducateur de la Maison de l'enfant. Ainsi, 5 éducateurs spécialisés sont intervenus sur les deux postes de la Maison de l'adolescent.

Malgré ces aléas organisationnels, les éducateurs ont effectué **578 entretiens** (versus 547 en 2020). Ces entretiens concernent **258 familles** (file active).

Ces 578 entretiens se répartissent en :

- 35 venues physiques ou fiches téléphoniques (versus 46 en 2020)
- 178 entretiens d'évaluation (versus 151)
- 365 entretiens de suivi (versus 350)



Profil des jeunes reçus :

Comme les années précédentes, les éducateurs ont reçu **majoritairement des mineurs** (91.4%).

La **moyenne d'âge** des adolescents accueillis est de **13.6 ans**.

Cette année, les suivis éducatifs concernent une **petite majorité de garçons (52%)** contrairement à l'année précédente où c'était l'inverse.

Les rendez-vous sont honorés à 83% (72% en 2020).

Les différents entretiens avec les éducateurs spécialisés :

➤ Les venues physiques et les fiches téléphoniques :

Le premier contact avec les usagers peut se faire par téléphone ou physiquement. La famille, le jeune, une institution ou un établissement scolaire peuvent faire une demande d'aide sociale, familiale, médicale ou demander un conseil. Nous échangeons avec nos interlocuteurs pour établir un premier contact et récolter un maximum d'informations sur la problématique. Ainsi, les éducateurs ont effectué **35 entretiens par téléphone ou lors de venues physiques**.

➤ Les entretiens d'évaluation :

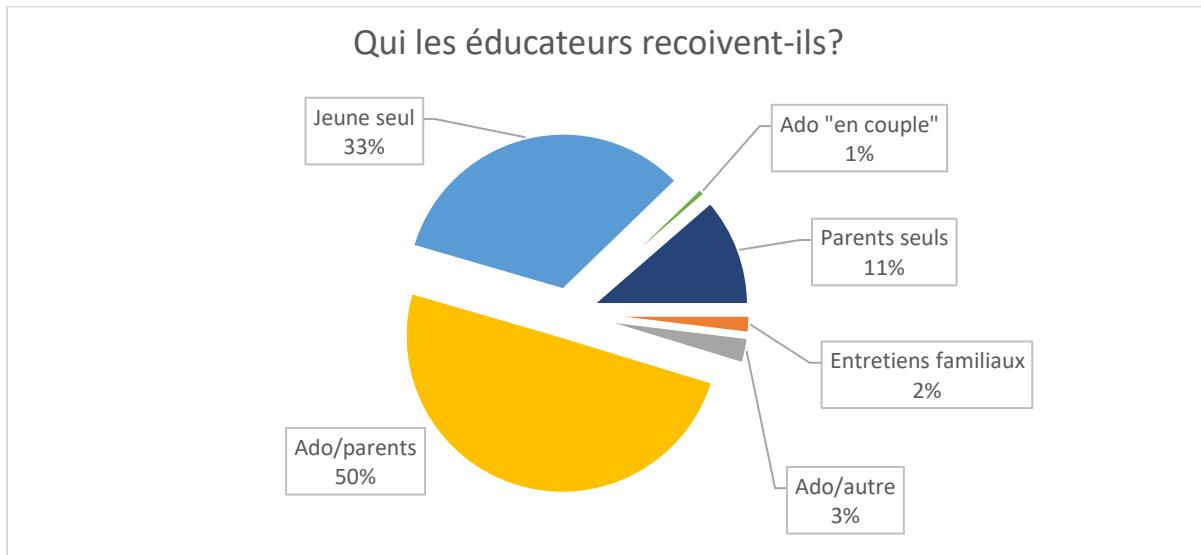
En 2021, les éducateurs ont réalisé **178 entretiens d'évaluation** (151 en 2020). Lors de cet entretien, le professionnel reçoit l'adolescent avec ou sans sa famille afin d'évaluer les problématiques de manière plus approfondie. Par la suite, l'éducateur proposera soit :

- Le maintien du suivi éducatif,
- Une orientation vers un autre professionnel de la MDA (psychologue, médecin, infirmier...),
- Une prise en charge en binôme (les binômes avec les psychologues ont concerné **39 entretiens**),
- Une orientation vers un partenaire extérieur (en 2021 : 7 vers la DSFE, 10 en psychiatrie, 3 dans un service spécialisé et 2 vers des associations).

➤ Les entretiens de suivi éducatif :

Les éducateurs spécialisés ont effectué **365 entretiens de suivi** (350 en 2020). Chaque situation a été vue **en moyenne 3 fois**. Ces entretiens de suivi permettent aux adolescents comme aux parents d'exprimer leurs difficultés. Ainsi l'éducateur prend un rôle de tierce personne pour chercher une amélioration ou une solution au contexte familial parfois en crise.

Comment sont reçues les familles ?



Lors des suivis éducatifs, les éducateurs reçoivent **majoritairement les adolescents avec leurs parents ou l'un après l'autre (50%)**. Ces entretiens sont réalisés avec l'objectif de mieux comprendre la dynamique familiale dans laquelle l'adolescent évolue et d'ainsi permettre une amélioration des liens. En effet, guidés par une tierce personne, l'adolescent et ses parents arrivent à verbaliser de manière plus sereine leurs difficultés et leurs attentes. Ainsi, les tensions observées diminuent rapidement.

Ensuite, les éducateurs reçoivent et écoutent régulièrement **l'adolescent seul (33%)** : cela permet de créer un lien de confiance, d'accompagner et de conseiller le jeune au plus près de sa réalité de vie (scolaire, familiale, amicale...).

Les éducateurs ont aussi reçu des **parents seuls (11%)** : ces derniers sont en demande d'aide pour des difficultés éducatives. Ces entretiens leur permettent d'exprimer leurs questionnements, leurs doutes, leur colère, leur impuissance mais aussi parfois leur envie d'abandonner « leur charge parentale ». Ainsi, l'éducateur peut prodiguer des conseils, accompagner et soutenir les parents.

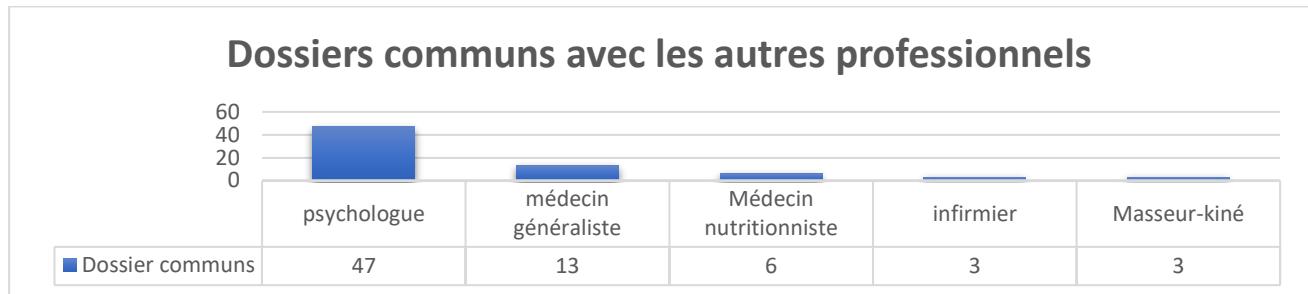
Dossiers communs avec d'autres professionnels :

Les éducateurs peuvent travailler en binôme avec d'autres professionnels de la MDA pour différentes problématiques :

- **Educateur/psychologue** : Les entretiens peuvent se faire en binôme. L'adolescent et sa famille sont reçus avec la psychologue et l'éducateur mais nous pouvons aussi effectuer des accompagnements en séparant les espaces de parole. L'adolescent sera reçu avec la psychologue et les parents avec l'éducatrice (ou vice versa). C'est la problématique familiale qui définira le type de prise en charge.
- **Educateur/nutritionniste** : dans le cadre des troubles du comportement alimentaire, un accompagnement éducatif peut compléter la prise en charge en travaillant sur l'autonomie ou l'estime de soi.
- **Educateur/médecin** : Après un entretien médical et après un échange avec l'adolescent, le médecin peut proposer un rendez-vous avec l'une des éducatrices, pour par exemple, le soutenir dans une recherche de formation, l'aider dans des démarches administratives, le conseiller ou parler de sa situation familiale/scolaire. De même, les éducateurs adressent des jeunes aux médecins pour des problématiques de santé.

Parfois c'est l'adolescent qui, de son propre chef, prend RDV avec un des autres professionnels de la Maison De l'Adolescent.

Ainsi, 26% des dossiers des éducateurs sont communs avec d'autres professionnels.

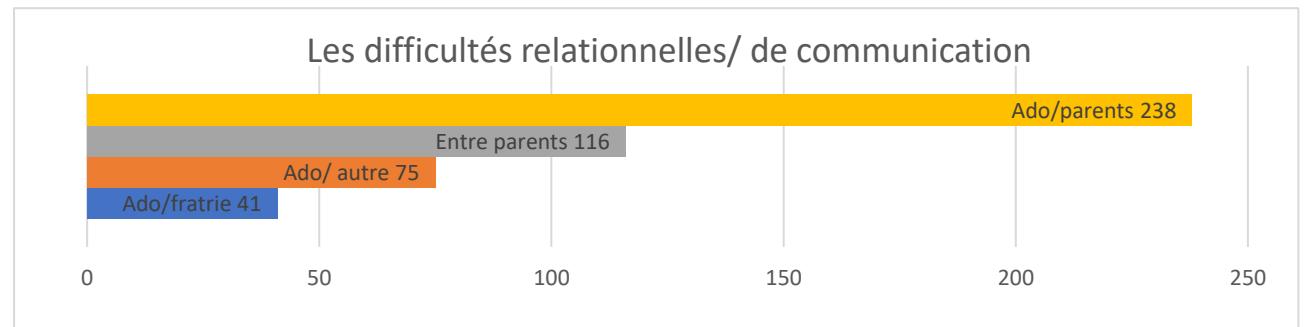


Les difficultés observées lors des entretiens :

Lors des entretiens, les éducateurs observent de nombreuses problématiques qui s'entremêlent. Elles sont classées par ordre décroissant de fréquence :

Les difficultés dans la communication : Elles concernent majoritairement des difficultés d'entente et de compréhension entre les adolescents et leurs parents souvent liées à la vie quotidienne : **238 entretiens**.

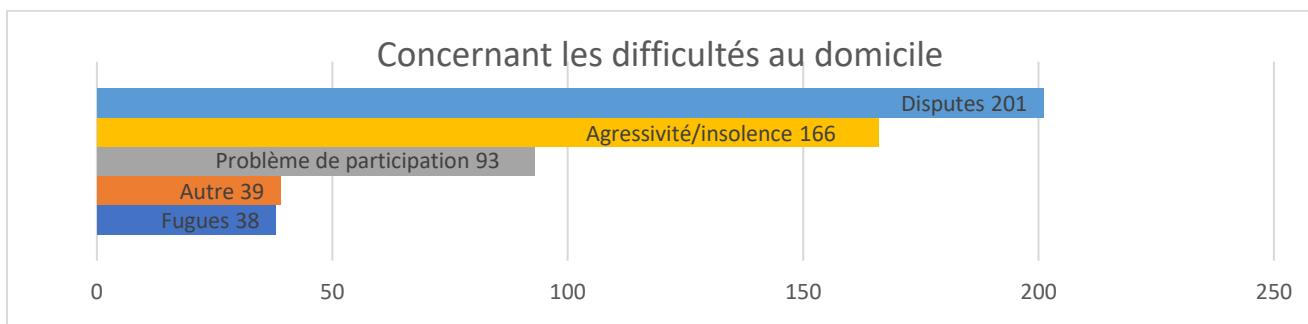
Pour **116 entretiens**, les difficultés de communication s'observent entre les parents avec une mésentente sur la conduite éducative à adopter vis-à-vis de leur adolescent. Les éducateurs aident alors les parents à trouver un consensus dans l'éducation de leur adolescent : que le couple parental vive ensemble ou se trouve dans un contexte de séparation.



Les difficultés au domicile : Les éducateurs interviennent souvent lors de moments de crise. Crise pouvant s'observer par des disputes, des insultes, de l'agressivité, parfois même des fugues et des moments de violences.

Les familles décrivent des difficultés liées au manque de participation de l'adolescent, à l'ingratitude, l'exigence, ou au manque de respect provoquant des tensions plus ou moins intenses.

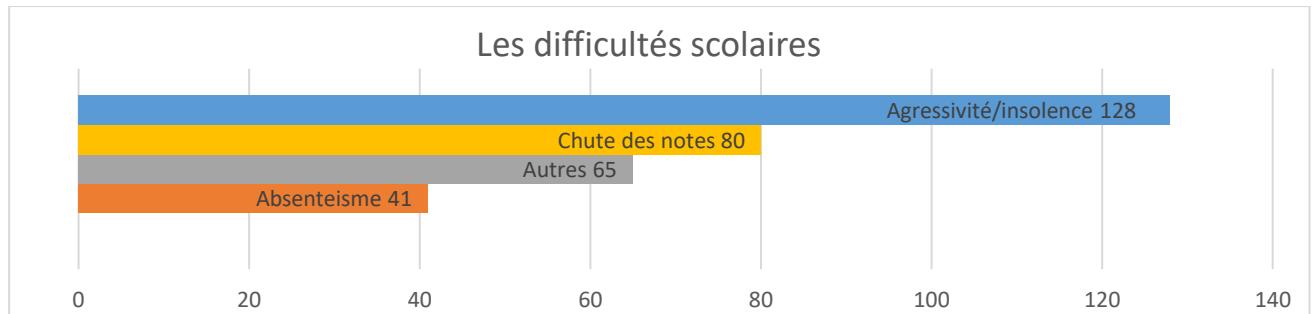
En 2021, on peut observer une baisse des difficultés au domicile avec moins de situations de conflictuelles (**201 entretiens en 2021 / 249 entretiens en 2020**) ainsi qu'une baisse des situations où l'adolescent est agressif, insolent au sein du domicile (**166 en 2021 / 226 entretiens en 2020**).



Les difficultés scolaires : Régulièrement, les établissements scolaires orientent les adolescents et leurs familles vers la Maison De l'Adolescent. En effet, un accompagnement familial et/ou individuel peut aider

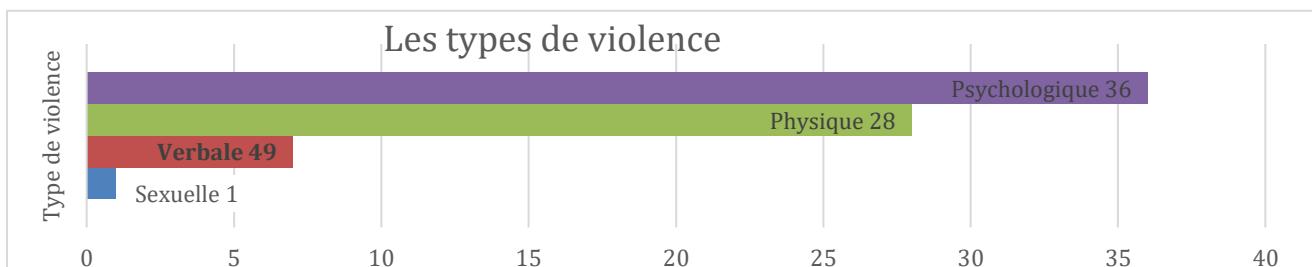
le jeune à prendre conscience de l'importance de sa scolarité. Pour **128 entretiens** (135 en 2019, 157 en 2020), les éducateurs ont soutenu les jeunes vers une amélioration de leur comportement au sein de leur établissement scolaire, et notamment sur des questions de contrôle de soi, de respect, de volonté.

Il faut souligner que les demandes pour absentéisme scolaire ont baissé. En 2020, les éducateurs avaient effectué 63 entretiens pour soutenir les jeunes dans leur reprise de scolarité contrairement à 2021, ou ils n'ont effectué que 41 entretiens sur ce thème.



Les violences : Les éducateurs reçoivent soit des auteurs de violences : **21 jeunes** (21 jeunes aussi en 2020) mais aussi des victimes : **54 jeunes** (vs 28 en 2019, 71 en 2020).

Il est important de souligner que les types de violence subies ou exercées sont généralement multiples. L'accompagnement des adolescents auteurs ou victimes est spécifique, notamment au regard de la loi. Pour autant, l'accompagnement éducatif sera effectué de la même manière. Les éducateurs travaillent alors le rapport à la loi et indique aux protagonistes leurs droits, le cheminement de la plainte, les informer de leurs droits et devoirs et évoquent les différentes institutions pouvant leur apporter aide et soutien.



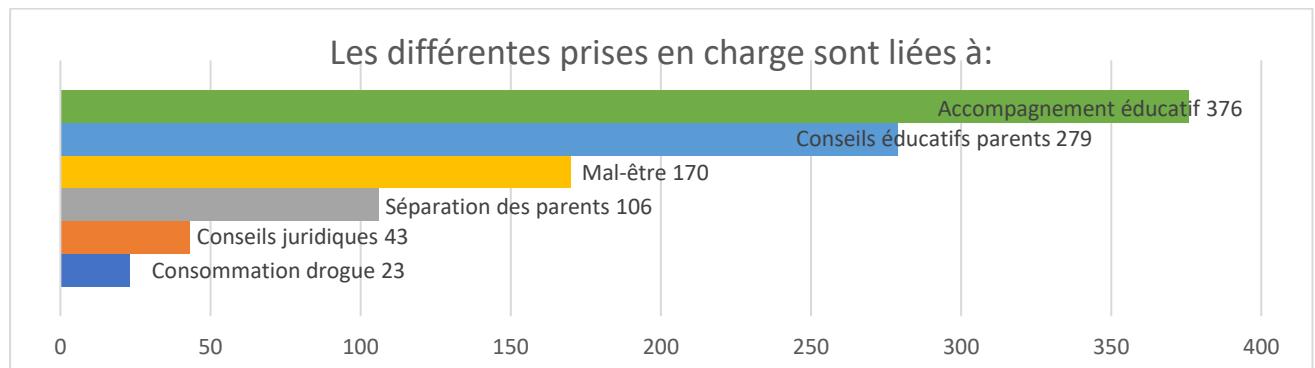
Pour cette année 2021, nous n'observons pas de phénomène d'augmentation de violence au sein des établissements scolaires ou dans les familles, comme nous l'avions souligné en 2020. **En effet, si pour certaines familles, parents ou adolescent, les périodes de confinement ont pu être des périodes difficiles à vivre, pour de nombreuses familles, ces temps passés ensemble ont été bénéfiques. Certains parlant même de « reconstruction », de « redécouverte de leur enfant », en exprimant de vrais moments de partages permettant un réel apaisement des conflits avec une redéfinition des rôles et places.** Malgré les bénéfices que certaines familles ont pu trouver à ces temps de confinement, les éducateurs spécialisés ont reçu de nombreuses familles, et majoritairement des adolescents seuls pour une mise en réflexion de leur place/leurs actes tout en les accompagnant vers un mieux-être.

Les différentes prises en charge :

Les éducateurs accompagnent et observent que certains adolescents vivent parfois difficilement la période des changements (physique, psychologique, relationnelle...) liés à l'adolescence ce qui crée des sentiments nouveaux qui peuvent se traduire par des mises en danger, des scarifications, des passages à l'acte. Toutes ces modifications peuvent amener un certain **mal-être** que l'on a abordé lors de **170 entretiens** (vs 229 entretiens en 2020).

Ces difficultés peuvent aussi amener l'adolescent à une consommation **d'alcool et/ou de drogue** (23 situations). Le plus souvent, il s'agit du « paka » mais aussi dans quelques cas d'ice. Les éducateurs spécialisés font un état des lieux du type et du degré de dépendance et accompagnent l'adolescent vers un arrêt ou une diminution de sa consommation. En cas de nécessité, ils orientent le jeune vers le CPSA.

L'accueil des parents restent aussi prioritaire pour un accompagnement permettant d'aborder des techniques éducatives. Ainsi 279 entretiens ont été effectués. Pour certaines situations, l'éducateur a échangé sur des questions **d'ordre juridique (43 entretiens)** ou des **conseils liés à la séparation parentale** (droit de garde, pension alimentaire, démarches ou orientation vers le juge...) : **106 entretiens** en 2021 vs 187 entretiens en 2020.



Le travail de partenariat :

Les échanges pluridisciplinaires avec d'autres institutions ou établissements permettent de mieux appréhender les difficultés de l'adolescent et de sa famille. Ils permettent une prise en charge globale et une meilleure adaptation de nos pratiques professionnelles. Ces échanges peuvent se faire sous différentes formes : téléphoniques, courriels, synthèses ou réunions mensuelles avec d'autres institutions. Mais aussi lors de demande d'intervention commune. Ainsi les éducateurs ont pu animer des stages de « responsabilités parentales » à la demande de l'APAJ, des ateliers avec la PJJ ou des réunions d'information auprès des jeunes du RSMA à la demande de la DPDJ ou encore avec l'école d'éducateur spécialisée de l'ISEPP.

Les informations préoccupantes et les signalements : En 2020, les éducateurs ont transmis :

- **14 signalements** : pour des situations de violences intrafamiliales, de violences sexuelles, d'adolescents en danger ou en fugue.
- **2 informations préoccupantes** : pour un jeune en situation d'absentéisme scolaire et l'autre pour une jeune subissant les conflits de ses parents séparés.
- **4 courriers au JAF** : pour accompagner les courriers des mineurs souhaitant exprimer leur avis sur leur mode de garde (contexte de séparation parentale).

Les autres activités des éducatrices spécialisées :

Ces activités sont développées dans les chapitres « activités de prévention primaire et de promotion de la santé » et « formation ».

En plus de leur activité à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent, les éducatrices spécialisées sont investies dans de nombreuses activités de prévention.

- Elles sont intervenues dans **28 classes** de 8 établissements scolaires auprès de **682 élèves**. Elles ont notamment été sollicitées pour intervenir sur les thèmes du harcèlement scolaire, du cyberharcèlement, et des violences (en 2020 : 12 classes et 252 élèves)
- Une éducatrice participe au Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire (**GPDS**) dans un établissement : **11 séances, 159 situations**. Dans cette même thématique, une éducatrice a participé à un

groupe de parole au Lycée Paul Gauguin pour soutenir des jeunes en situation de décrochage scolaire : **6 séances** effectuées et cela **concernait 12 jeunes**.

- Les éducateurs sont à l'origine du projet « EduConseils ». Ils ont tenu **19 permanences et ont rencontré 136 jeunes collégiens ou lycéens**.
- Une éducatrice a participé à **deux Missions de « justice de proximité »** initiées par la PJJ et en partenariat avec différentes institutions polynésiennes (CIDFF, APAJ, Fédération Tahitienne de Boxe Educative...). L'éducatrice s'est déplacée à Hiva-Oa et Rikitea pour y rencontrer des élèves des établissements scolaires ainsi que la population lors de soirée thématiques.
- Les éducateurs se sont investis dans la transmission de leur savoir dans le champ de l'éducation spécialisée, en recevant **2 stagiaires** sur l'année 2021.

1.3.2.3 Les agents sociaux

Deux agents sociaux sont en poste à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent.

Elles ont un rôle fondamental puisqu'elles assurent l'accueil direct ou au téléphone. Elles sont en première ligne pour recevoir l'ensemble des personnes se présentant à la Maison de l'adolescent. Elles doivent parfois faire face à l'impatience, l'insistance et à la colère de certaines familles. Il est important de réaliser l'accueil avec tact et discrétion en toute bienveillance. Elles sont à l'écoute des adolescents et des familles qui viennent exposer leurs difficultés.

Elles recueillent les motifs des demandes en apportant une écoute active et ont pour rôle de prendre des notes claires pour optimiser les transmissions.

Elles participent en alternance aux réunions d'équipe pour faire le lien avec les autres professionnels de la MDA.

Elles ont ouvert les dossiers des 616 adolescents consultant pour la 1^{ère} fois dans la structure en 2021. Elles éditent les feuilles de soins pour les consultations du pôle médical (IDE et médecins).

Elles effectuent les démarches pour les prises de rendez-vous et les suivis, elles sont responsables de la mise à jour du planning, du classement et de l'archivage des dossiers.

Elles colligent des données concernant l'activité de la Maison de l'adolescent sur le logiciel informatique.

Elles remplacent occasionnellement les autres agents sociaux de l'établissement. Ainsi, elles ont remplacé à 3 reprises un agent social de l'Espace jeunes et à 9 reprises celui du Centre de documentation.

Elles prennent les mesures biométriques, évaluent la vision de loin et prennent la température des patients.

Les agents sont intervenus en binôme à quatre reprises avec l'infirmier lors d'interventions de prévention sur le thème de la vie affective et sexuelle. Un des agents a représenté le Fare Tama Hau lors d'une réunion SAGA.

En 2021 pour l'unité de soins de la Maison de l'adolescent :

- ❖ La file active 2021 est constituée de 1126 jeunes
- ❖ 834 nouvelles demandes ont été enregistrées qui ont abouti à l'ouverture de 616 nouveaux dossiers
- ❖ Les problèmes familiaux, les problèmes de comportement et le mal-être sont les trois principaux motifs de demande de consultation.
- ❖ Parmi les nouveaux dossiers ; 85% habitent la zone urbaine de Tahiti, 62% sont des filles, la moyenne d'âge est de 16 ans mais 30% sont majeurs, plus du 1/3 relèvent du RSPF
- ❖ Près du quart des adolescents de la file active ont vu au moins 2 professionnels de la MDA au cours de l'année.
- ❖ L'activité est représentée par près de 3000 consultations :
 - 873 consultations médicales
 - 543 actes infirmiers (dont 196 dépistages VIH/syphilis)
 - 578 entretiens avec les éducateurs spécialisés,
 - 1127 entretiens avec les psychologues cliniciennes
 - 118 actes par le masseur-kinésithérapeute
- ❖ Les professionnels de la MDA ont participé à 16 synthèses
- ❖ 33 écrits (signalements urgents et non urgents, informations préoccupantes) ont été transmis aux autorités compétentes.

2. L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes (EJ) de la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau est un lieu d'accueil ouvert aux 12-25 ans, ne demandant aucune participation financière. Il offre diverses activités préventives, ludiques, éducatives et informatives. Certaines activités se veulent aussi à visée thérapeutique, parce que l'EJ travaille en complémentarité avec l'unité de soins. Les jeunes sont accueillis sur la base du volontariat et apprécient les activités auxquelles ils n'auraient pas accès dans leur quotidien.

Ce lieu lumineux, coloré et convivial est ouvert au public tous les jours de la semaine sauf le lundi matin et le jeudi matin qui sont consacrés aux réunions d'équipe, à la préparation des ateliers et à la mise en place de projets.

Trois personnes à temps plein composent l'équipe de l'Espace Jeunes. Un éducateur spécialisé assure la fonction de coordinateur. Il est secondé par deux agents sociaux. Le coordinateur de l'Espace jeunes participe également le mardi matin à la réunion d'équipe de la Maison de l'adolescent.

Le planning des activités est actualisé chaque 1^{er} du mois. Il est consultable sur la page Facebook (Espace jeunes Tahiti), sur le site Internet (www.faretamahau.pf) et dans les locaux du Fare Tama Hau. Ce planning est également transmis par mail à tous les partenaires collaborant avec l'Espace Jeunes. (Foyers éducatifs, bénévoles, Direction des Affaires Sociales, établissements scolaires, Centres de Jeunes Adolescents...). Pour ceux qui n'auraient pas accès à Internet ou qui souhaiteraient un support écrit, le planning est également mis à leur disposition à l'Espace jeunes.

2.1 Crise sanitaire et organisation

Cette année encore la crise sanitaire a eu une incidence sur l'accueil du public ainsi que sur l'organisation des activités de l'Espace jeunes.

La capacité d'accueil du public a été diminuée de 50% durant presque 3 mois (du 2 août au 11 octobre). Un protocole sanitaire d'entrée a été mis en place (désinfection des mains, port du masque et distanciation sociale).

Le projet « sortie découverte extérieure » a été suspendu.

De nombreuses activités se sont vues modifiées pour des raisons pratiques. Les activités en grand groupe ainsi que les ateliers de création et de cuisine ont dû être réaménagés pour répondre aux exigences sanitaires.

2.2 Bilan chiffré

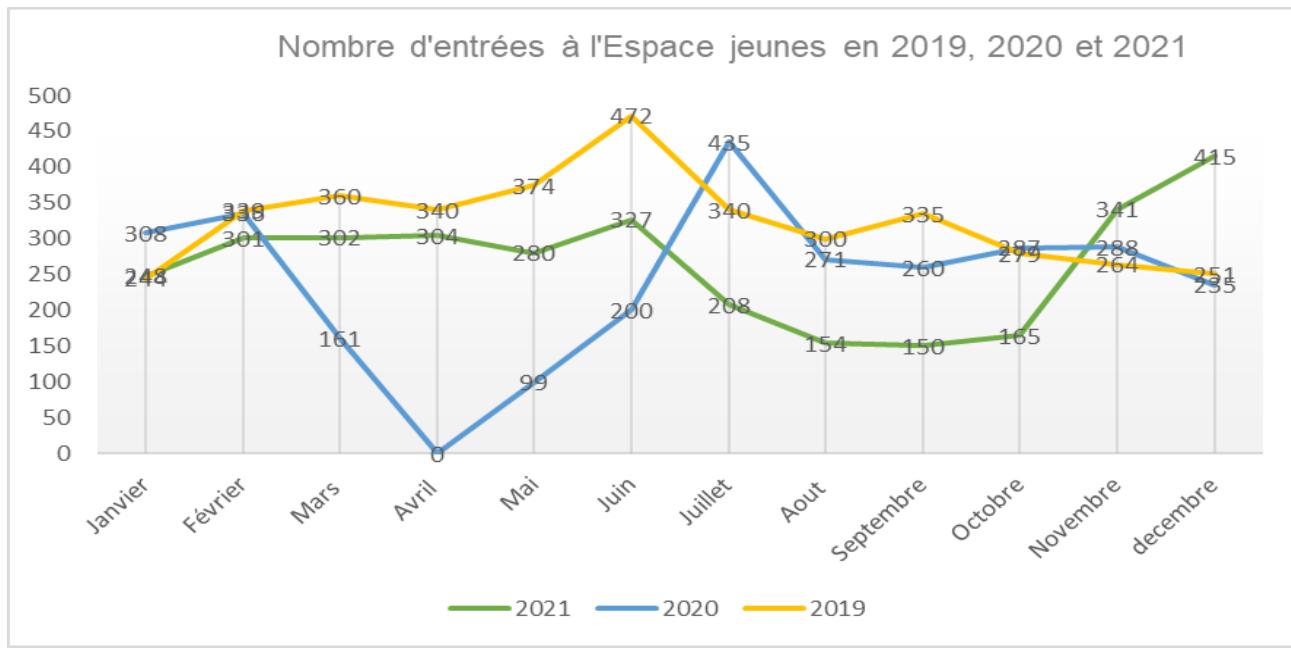
En 2021 l'Espace jeunes compte **3191 entrés** (versus 3006 en 2020 et 3983 en 2019).

Sa **file active** est représentée par **580 jeunes** (versus 500), 363 sont de nouveaux inscrits (versus 347). La file active s'est donc renouvelée de plus de 60%.

La **moyenne d'âge** est de **15 ans**.

Alors que la fréquentation était satisfaisante au cours des premiers mois de l'année, elle a chuté entre juillet et octobre. Il s'agit de la période de recrudescence de l'épidémie de Covid et des restrictions qui y sont liées. Contrairement à l'année précédente où l'Espace jeunes avait fermé ses portes entre le 23 mars et le 4 mai, il est toujours resté ouvert cette année mais en restreignant sa capacité d'accueil. Pendant cette période, l'EJ a été essentiellement fréquenté par des jeunes des quartiers alentours.

Comme en 2020 où l'on avait remarqué un rebond de fréquentation après la période de confinement, on observe également cette année un phénomène de « rattrapage » à la réouverture des établissements scolaires après le passage de la vague épidémique. Le mois de décembre a vu un record d'affluence. On peut supposer que de nombreux jeunes qui partaient habituellement en vacances dans les îles sont restés sur place en raison de la mise en place du pass vaccinal dans les transports et du coût des transports dans des familles particulièrement éprouvées par les répercussions économiques de la crise.



2.3 Le travail partenarial

Le travail partenarial est essentiel au bon fonctionnement de l'Espace jeunes.

- Les interventions de prévention et de promotion de la santé réalisées auprès des associations, établissements scolaires permettent de se faire connaître auprès de notre public cible. Ainsi, la promotion de l'Espace jeunes est réalisée par les professionnels de l'Espace jeunes mais aussi par les membres de l'équipe de l'Unité de soins.

- Cette année l'Espace jeunes a eu la chance de bénéficier d'un financement de projets par la commune de Papeete. A cet effet, l'Espace jeunes a répondu à un appel à projet et notre dossier a été retenu. Deux projets ont ainsi pu être mis en place, le projet « fitness » et le projet « initiation musicale ».
- Les contacts avec les foyers d'accueil se poursuivent. Les jeunes du foyer Uruai a Tama, le Centre du Bon Pasteur, le Foyer d'Action Educative ainsi que le Centre Papanui ont continué de fréquenter l'Espace Jeunes.
- Des professionnels de la Direction de la Solidarité, des Familles et de l'Egalité présentent régulièrement l'Espace jeunes aux adolescents qu'ils suivent ainsi qu'à leur famille. Plusieurs jeunes sont venus à la suite de ce partenariat.
Nous avons également travaillé avec la MFR de Vairao, la MLDS, la PJJ, la garderie Tamatoa, et le LEP de Mahina et celui de Faa'a.
- L'unité de soins et l'Espace jeunes sont en lien constant. Cette année encore, un infirmier et une psychologue de l'unité de soins ont effectué des interventions de prévention relatives à des problématiques rencontrées au sein de l'EJ. Le personnel de l'Espace jeunes a adressé à 31 reprises des adolescents à l'unité de soins. Il s'agissait essentiellement de consultations médicales et infirmières.

2.4 Les visites de groupes (jeudi matin)

Il est possible de réserver le jeudi matin et plus exceptionnellement le lundi afin d'accueillir des classes ou des groupes de jeunes accompagnés par des éducateurs de foyers, de la DSFE ou par des professeurs. Ce temps permet de présenter le Fare Tama Hau et plus particulièrement la Maison de l'adolescent et son Espace jeunes.

Le fait d'être reçu sur place permet aux adolescents de se familiariser avec les lieux, de rencontrer l'équipe encadrante et d'avoir accès aux jeux de la salle principale (ping-pong, air hockey, baby-foot...). Ce temps réservé aux activités ludiques permet aux accompagnants de créer des liens différents avec leurs jeunes, de travailler les interactions sociales et la cohésion de groupe.

Malgré les trois mois pendant lesquels le projet a été suspendu, il a connu un relatif succès.

En 2021, on compte **185 entrées**. Au cours de l'année **10 matinées** ont été réservées par les associations Papanui et Ohana here, les LEP de Mahina et Faa'a, la garderie Tamatoa, le collège Maco Tevane et la MFR de Vairao.

Ce projet qui permet de faire connaître l'Espace jeunes à certains adolescents qui n'y auraient pas accès autrement sera reconduit l'année prochaine.

2.5 Les activités proposées

Le planning mensuel s'articule autour de 18 rubriques représentant les activités proposées régulièrement, avec une fréquence propre à chacune. Les créneaux horaires de chaque projet sont, dans la mesure du possible, conservés dans les plannings successifs afin qu'ils s'inscrivent dans un cycle. Ce mode de fonctionnement permet aux jeunes de mieux se repérer.

Chaque projet donne lieu à la rédaction d'une « fiche projet » où sont définis les objectifs principaux et les sous-objectifs de l'activité, sa fréquence, le matériel nécessaire à sa mise en œuvre et la manière de l'évaluer. Certains projets menés en 2020 ont été reconduits, d'autres ont été modifiés.

2021 a également vu l'émergence de **4 nouveaux projets** :

- Deux projets sont liés au sport : un **projet fitness** et un projet d'**initiation au Kung-fu**. Ces projets répondent à une attente des jeunes qui sont demandeurs d'activités physiques.
- Un projet d'**initiation musicale** né d'un partenariat avec la mairie de Papeete qui a financé l'achat d'instruments de musique.

- Un projet lié à l'informatique : « **montage et démontage d'un ordinateur** » en collaboration avec le technicien informatique de l'établissement.

- L'invité du mois

Nous travaillons avec des jeunes des quartiers environnants dont certains sont déscolarisés ou sans aucun projet d'avenir. Nous accueillons également de jeunes adultes sans qualification diplômante. Les intervenants sont de précieux guides pour aider les jeunes à bâtir un projet professionnel réaliste. Ces temps de rencontre privilégient une rencontre exclusive, au travers de témoignages.

Au cours de l'année 5 séances ont pu être mises en place pour **98 participants**. Les jeunes ont apprécié ces rencontres. Ces différents ateliers leur permettent d'essayer de se projeter dans l'avenir et de réaliser que l'on peut vivre de sa passion.

Ce projet sera reconduit pour 2022.



Profession	Intervenant
Professeur de Kung-fu	Erwan C
Chef cuisinier	Hubert B
Orchestre locale de musique	Elèves de la MLDS
Luthier	Matahi
Artiste déco (peinture sur tissu)	Mehetia
Présentation filière Bac Pro	3 jeunes du lycée de Faa'a.

- Activités collectives

Ces activités sont organisées environ quatre fois par mois et la participation de tous les adolescents présents est incitée.

Nous proposons un panel très varié d'activités. Cette année, nous avons proposé des défis polynésiens, du bricolage, des tournois « Fortnite », divers concours de talent, des jeux de société, des jeux d'équipe et bien d'autres activités.

Toutes ces activités permettent aux jeunes de se connaître mutuellement et d'interagir entre eux, de travailler la cohésion d'équipe et de se divertir dans un espace cadré et sécurisant.

De nouvelles affinités entre jeunes ont ainsi pu se former. L'équipe a aussi observé une diminution des conflits entre groupes de jeunes.

Au cours de l'année, nous avons comptabilisé **468 participants** contre 504 l'année dernière. Elle reste une des activités les plus appréciées de nos jeunes et sera reconduite en 2022.



▪ Initiation musicale

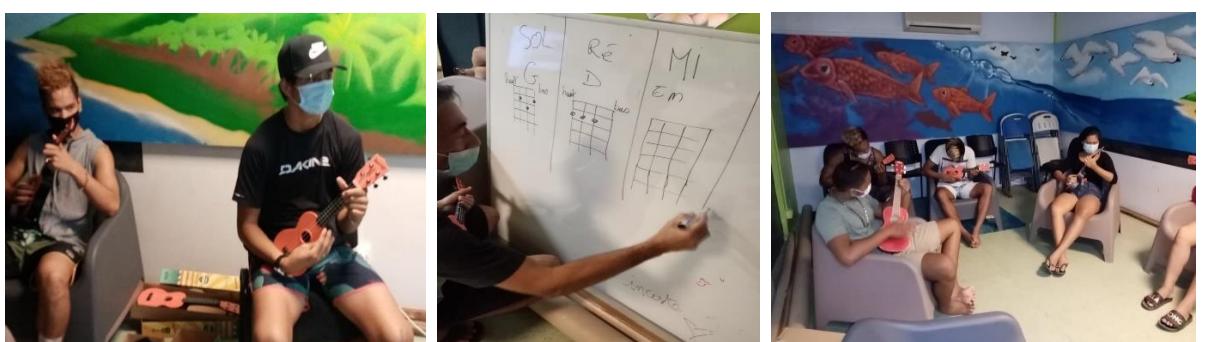
Ce projet a été rendu réalisable grâce au contrat de ville de la mairie de Papeete qui a financé 40% de l'achat des instruments de musique ; 4 ukulélés, 2 guitares et 2 cajons.

Un des agents sociaux, musicien amateur animait l'atelier. Les jeunes ont appris à manier les différents instruments, se sont exercés à suivre des rythmes et ont appris à connaître et à jouer les notes de base. Après quelques séances, ils étaient capables d'accompagner une chanson du début à la fin.

Concernant les jeunes ayant déjà un niveau supérieur à l'initiation proposée, leur expérience a pu être mise en avant par une séance dédiée au partage de leur savoir.

Le projet a débuté au mois d'août et s'est déroulé sur 12 séances à raison de deux séances par mois. On compte **90 participations**

Ce projet est une réussite. Compte tenu de l'investissement financier consenti pour l'achat des instruments et de l'intérêt des jeunes pour ce projet, celui-ci sera reconduit l'an prochain.



▪ Ma BA du mois

L'activité « Ma Bonne Action du mois » a permis d'aborder des valeurs comme le respect ou la solidarité. Elle apporte une réflexion supplémentaire sur nos actions menées au quotidien. Ce projet ouvre une discussion sur divers sujets de société et permet de réfléchir sur différentes manières d'agir. Très apprécié par les plus âgés, le projet a comptabilisé **48 participations** aux actions suivantes :

- Nettoyage des murs (tags et graffiti) des alentours de l'EJ.
- Une action individuelle d'entre-aide aux SDF de Papeete (distribution de dons de vêtements récoltés par l'EJ et par les adolescents).
- Récolte de déchets plastique et tri-sélectif au sein de l'Espace jeunes.



- Atelier d'exercices scolaires

Au cours de l'année plusieurs adolescents fréquentant régulièrement l'Espace jeunes ont été déscolarisés plusieurs semaines.

Afin de les maintenir dans un cadre et un rythme de travail, un atelier d'exercices scolaires a été mis en place. Les encadrants leur ont fait travailler les matières fondamentales ce qui leur a permis de les réviser et de conserver une posture d'élève.

- Imagine ton futur : suivi et accompagnement aux projets

Tous les mercredis matin, un temps est réservé pour les jeunes en recherche de formation ou d'emploi. C'est un moment durant lequel l'équipe encadrante est davantage disponible pour un suivi individuel afin d'encourager et d'accompagner le jeune dans son projet professionnel. La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation sont les principales demandes. De plus, plusieurs exercices de mise en situation pour un entretien d'embauche ont été effectués au cours de l'année.

En dehors des temps « imagine ton futur », les jeunes peuvent venir travailler leur projet quand ils le souhaitent, dans la semaine.

Parmi les participants au projet, **3 jeunes ont trouvé un emploi et 3 autres sont entrés en formation. Deux jeunes ont également trouvé un stage.** En 2021 il y a eu **30 participants** à cette activité. Cependant beaucoup de jeunes sont encore en recherche d'emploi et trop peu se saisissent de ce projet. Néanmoins au vu des résultats qu'offre ce projet il sera reconduit en 2022.

- Cyber-base

Quatre postes informatiques (2 « gamer » et 2 de traitement de texte) sont mis à disposition des jeunes. La salle informatique est très prisée par les jeunes notamment par ceux qui n'ont pas d'ordinateur chez eux. Ils l'utilisent sur certains créneaux horaires pour accéder à Internet, consulter les réseaux sociaux, écouter de la musique et jouer en ligne.

Afin de limiter l'exposition aux écrans et de permettre à tous les jeunes présents de participer à l'activité, l'accès pour l'usage récréatif est limité à 30 minutes par personne.

Les postes informatiques sont aussi utilisés par les adolescents pour les recherches dans le cadre d'un travail scolaire ou sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Le temps d'accès est alors prolongé et les jeunes bénéficient d'un accès prioritaire.

En 2021, nous avons comptabilisé **1535 participations** aux activités liées à l'informatique. L'accès à la salle informatique est très demandé et le projet sera maintenu l'an prochain.

- Montage et démontage d'un ordinateur

Cet atelier dont l'initiative revient au technicien informatique de l'établissement, s'est déroulé sur trois mois à raison de **6 séances**.

L'objectif principal était d'apprendre de nouvelles notions sur les postes informatiques. Le matériel informatique réformé de l'établissement a été utilisé lors des ateliers.

Les jeunes ont appris à connaître les noms des composants d'un ordinateur. Ils se sont exercés à les manipuler en les démontant et en les remontant afin d'acquérir des notions sur l'installation d'un poste informatique.

Au cours de ces ateliers les jeunes ont pu acquérir de la confiance dans leur capacité à manipuler les différentes pièces avec minutie. Ils ont également élargi leur cercle de connaissance en étant en interaction avec des jeunes partageant le même intérêt qu'eux pour l'outil informatique.

Les participants ont marqué de l'intérêt pour cet atelier. Il pourrait être reconduit l'an prochain.

31 participations ont été comptabilisées.



- Temps d'échange et de bien-être

Ils se déroulent les vendredis matin, lors des temps de faible affluence.

Les adolescents sont invités à prendre la parole et à échanger sur différents sujets (sexualité, actualité internationale ou locale, scolarité, jeux vidéo, vacances...).

Lors des temps de bien-être, une ambiance propice aux échanges et à la détente est créée (musique douce de relaxation, tapis de sol...).

Les thèmes choisis peuvent être à l'initiative des adolescents.

Ce projet sera reconduit car il permet de favoriser l'expression de valeurs et de ressentis des adolescents dans une dynamique groupale.

Cette année **104 participants** ont pu apprécier cette activité.

- Création

Les ateliers « création » permettent de valoriser les jeunes qui peuvent exprimer leur créativité et leur savoir-faire au travers des nombreuses activités qui leur ont été proposées tout au long de l'année.

Les différents ateliers effectués durant cette année (atelier couture, création de jardinière en palette, fresque murale polynésienne, Tapa traditionnel, couronnes de feuilles, construction de silhouettes géantes, ...) et les nombreux ateliers « décoration » ont été très prisés.

Les jeunes ont manifesté un grand intérêt pour ces activités. Certains jeunes ont mis en avant leur savoir-faire et ont su partager leurs connaissances avec leurs camarades

Cette année, les ateliers ont été nombreux, il y a eu **443 participations** (versus 358).



- Prévention

Ce projet permet de favoriser la diffusion de messages à caractère préventif auprès du public de l'Espace jeunes. Pour ce faire, l'équipe de l'Espace jeunes a sollicité la participation de professionnels maitrisant les sujets abordés.

8 ateliers ont été proposés tout au long de l'année. Au cours de ces ateliers, on compte **121 participants**. Nous avons eu de bons retours et des encouragements de la part des partenaires concernant ce projet. Ces activités ont permis d'aborder de nombreux thèmes liés à l'adolescence. Ce projet sera reconduit en 2022.

Atelier prévention	Intervenant
Protection des données	Jessica et Anaël
Le harcèlement scolaire	Anaël
Une alimentation équilibrée	Anaël et Océane (stagiaire)
Vie affective et sexuelle	Christophe M (IDE)
Covid : à vous la parole	Maimiti F
Lutte contre la pédocriminalité	Anaël et Louisa
Les droits et les devoirs du citoyen	PJJ
A vous la parole	Anaël



- Tama'a maitai

Une inscription est requise pour participer à cette activité.

Les recettes proposées sont simples et peu onéreuses. En fin d'atelier, les participants qui les années précédentes dégustaient leurs réalisations sur place, étaient invités à les ramener à domicile.

C'est un atelier prisé par les adolescents et certains jeunes sont fiers de pouvoir reproduire les recettes à la maison pour leurs proches.

Au cours de l'année, il y a eu **165 participations** à cette activité (218 en 2020).

Cette année les jeunes ont réalisé :

Janvier : Ipo / **Février** : Quiche / **Mars** : Crêpes banane / **Avril** : Confiture de fruits locaux/ **Mai** : baguette française / **Juin** : gâteau ananas/ **Juillet** : Pudding vanillé /**Août** : Barres de céréales / **Décembre** : Sablés de noël



▪ Fitness

Cet atelier est supervisé par un coach sportif professionnel. Sa rémunération a été financé en partie par le contrat de ville de la mairie de Papeete.

11 séances d'une heure ont eu lieu pour **149 participations**.

L'objectif était de travailler la condition physique des jeunes aussi bien au niveau du système cardiovasculaire que du système musculaire. Chaque participant allait à son rythme en faisant de son mieux, une bonne dynamique de groupe s'est installée. Un investissement régulier aux séances leur a permis non seulement d'améliorer leur condition physique mais a aussi rendu possible une meilleure maîtrise des exercices.

Cette activité a été prisé par les jeunes et les échanges avec le coach, basés sur la valorisation des capacités et des efforts fournis, ont été appréciés.



▪ Initiation au Kung-fu

Cet atelier, mis en place cette année, est animé par le renommé Erwan COVIC, maître Shaolin. Il fait découvrir aux jeunes la philosophie des pratiquants du kung-fu, basée sur des valeurs de respect et du contrôle de soi. Cette discipline martiale a permis aux jeunes de découvrir cet art millénaire et leur a offert la possibilité de se défouler de manière non violente, d'entretenir leur condition physique et leur endurance.

Il y a eu **171 participants** répartis sur **10 séances**.

Devant l'engouement des jeunes pour cette discipline et les bienfaits qui en sont attendus sur le contrôle de soi, le projet sera reconduit l'an prochain.



- Activités libres et encadrées

Lorsque les ateliers programmés sont terminés, les jeunes participent aux activités libres et encadrées. Ils ont le choix des activités par groupe de deux à quatre. Au programme on trouve du ping-pong, du billard, de l'Air-hockey, des jeux de société, le coin lecture ainsi que le coin artistique. La salle des ordinateurs est également disponible certains après-midis de la semaine.

Le but premier de ces activités est d'offrir un espace de loisirs et un moment où les jeunes puissent interagir plus librement. Ils sont sous la surveillance de l'équipe encadrante et se doivent de respecter le règlement intérieur.

Cette année, il y a eu **3059 participations**



- Brain-booster

Ce projet mis en place depuis deux ans, a pour objectif de travailler la réflexion, les capacités d'apprentissage ainsi que le développement de la culture générale des jeunes.

Il donne l'occasion aux jeunes de mettre en avant leurs connaissances et permet aussi d'en apprendre de nouvelles au travers de multiples jeux, quizz de culture générale, expériences scientifiques, lecture, dictées, ou autres activités de réflexion.

En 2022, on compte 295 participations à cette activité.



- L'EJ News :

Depuis deux ans, un atelier de réalisation d'un magazine est en place. Celui-ci, nommé « EJ-NEWS » promeut les activités réalisées au sein de l'Espace jeunes.

Les jeunes présentent une activité de l'Espace jeunes ou un thème de leur choix dans le journal. Ce projet leur offre la possibilité de travailler la rédaction. Il leur permet également d'utiliser l'outil informatique de manière différente : réalisation de montages photos, initiation à l'infographie. Cet atelier donne aussi la possibilité aux jeunes de s'exprimer sur différents sujets de leur choix.

Cette année il y a eu **102 participations** et **3 EJ news** sont parus.



2.6 Tableaux récapitulatifs

Le tableau ci-dessous permet d'avoir un comparatif des différents ateliers mis en place entre 2020 et 2021.

Activités	Nb de participants 2020	Nb de participants 2021
Activité libre et encadrée	2600	3059
Informatique	1378	1535
Création	358	443
Activité collective	504	468
Tama'a maitai	218	165
Privatisation du jeudi matin	180	185
Invité du mois	69	98
Prévention	140	121
Projection	105	70
Sortie culturelle/extérieur	24	/
Temps de bien être et d'échanges	70	104
Journée spéciale filles	32	/
Imagine ton futur	71	30
Ma BA du mois	48	48
EJ News	61	102
Brain-Booster	150	255
HIP-HOP	48	/
Kung-fu	/	171
Fitness	/	149
Initiation musicale	/	90
Montage/démontage d'un ordinateur	/	31
Total	6 056	6 212

Comme attendu, la grande majorité des inscrits sont scolarisés mais la part des jeunes de plus de 16 ans à la recherche d'un emploi et/ou sans qualification n'est pas négligeable. L'accompagnement aux projets doit être maintenu.

Situation	Nombre	%
Scolarisé	400	68.9
Déscolarisé de moins de - 16 ans	2	0.4
Demandeur d'emploi	98	16.8
Travailleur/Formation	38	6.6
Autre (non-demandeur d'emploi, situation changeante...)	42	7.3
Total	580	100

Pour des raisons de proximité, comme les années précédentes, les jeunes fréquentant l'EJ sont majoritairement issus de la commune de Papeete et de ses alentours.

Communes	Nombre	%
Papeete	297	51.2
Faa'a	61	10.5
Pirae	64	11
Punaauia	42	7.2
Mahina	19	3.3
Arue	29	5
Paea	13	2.3
Papenoo	3	0.5
Taravao et presqu'île	29	5
Iles de la Polynésie	14	2.5
Papara	9	1.5
Total	580	100

3. ACTIVITES DE PREVENTION PRIMAIRE ET DE PROMOTION DE LA SANTE

Ce volet concerne les activités de prévention ayant lieu en dehors du pôle des consultations.

Tous les agents de la Maison de l'adolescent participent à ces actions de prévention en fonction de leur domaine de compétence.

Les actions de prévention et d'éducation pour la santé sont construites à partir des besoins identifiés par les partenaires institutionnels, les professionnels de terrain et à partir des problématiques repérées lors des prises en charge.

Elles remplissent un double objectif : permettre aux adolescents de s'informer et de se questionner pour faire des choix favorables à leur bien-être et se faire connaître auprès des adolescents pour faciliter leurs accompagnements et prises en charge.

Les thématiques abordées sont variées. Sont privilégiés les outils qui permettent une approche ludique favorisant le débat au sein du groupe : brainstorming, groupe de parole, mise en situation, jeux...

Les parents ne sont pas oubliés dans ce volet, certaines interventions leur étant destinées.

Les établissements scolaires sont les premiers demandeurs d'intervention de prévention. Des liens pérennes sont établis avec certains d'entre eux qui renouvellent chaque année leurs demandes.. En raison de la pandémie **l'accès des professionnels du Fare Tama Hau dans les classes des établissements scolaires a été perturbé** à la rentrée scolaire 2021/2022 avec une quasi-absence d'interventions jusqu'en novembre.

Cette année, de nombreuses interventions ont eu lieu à Nuku-Hiva, Hiva-Oa, Rikitea et Hao lors des missions justice de proximité organisées par la PJJ.

Parfois les interventions ne concernent que la présentation du FTH et de la MDA (auprès de 206 adolescents et de 130 professionnels, 15 jeunes en formation dans le travail).

3.1 Lutte contre la pédocriminalité et les violences sexuelles

Du 11 au 21 janvier, dans le cadre du festival TE VEVO hors les murs, l'Association du CAMÉLÉON a organisé une opération de sensibilisation et de formation sur le sujet des violences sexuelles sur mineurs en collaboration avec l'association métropolitaine « Colosse aux pieds d'argile ».

Des éducateurs spécialisés et des psychologues de la Maison de l'adolescent et d'autres partenaires locaux ont accompagné les membres de ces associations dans les établissements scolaires pour être des relais locaux en cas de nécessité. Chaque sensibilisation débutait par la projection du film « Les Chatouilles », s'en suivait un échange entre les élèves et les intervenants Ainsi, les professionnels de la MDA sont intervenus dans 6 lycées, au RSMA et à l'Espace jeunes. **459 jeunes** ont été sensibilisé à cette problématique dans 6 établissements scolaires.

Des professionnels du Fare Tama Hau, ont collaboré de manière alternative, à la rédaction d'un support pédagogique sur les violences sexuelles, intitulé "Le guide des aito." Financé par la DSFE, cet outil est le fruit d'une collaboration entre le social, la santé, l'éducation et des associations œuvrant auprès de victimes, d'auteurs et de jeunes à profil délinquant. La coordination et la rédaction de cet ouvrage est porté par la compagnie du caméléon, dont les représentations théâtrales traitent de problématiques graves et récurrentes au fenua. Le guide des aito est destiné à l'usage des enseignants, des encadrants professionnels ou bénévoles mais aussi des parents, pour prévenir les actes de pédocriminalité et les violences sexuelles. Ce guide est encore aujourd'hui en cours d'achèvement et la seconde partie du travail, consistera à le présenter aux professionnels concernés, sur leur lieu d'exercice. Ainsi, des missions d'information, de sensibilisation mais aussi de formation, pourront être proposées au public ciblé, particulièrement les équipes pédagogiques des établissements scolaires.

3.2 Vie affective et sexuelle

Les séances sont le plus souvent organisées à la demande des chefs d'établissement et s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans une démarche partenariale. Les professionnels de la MDA sont en contact avec les IDE scolaires pour déterminer les modalités d'intervention.

L'éducation à la sexualité privilégie une approche positive et bienveillante. En fonction de l'âge du public et de la demande, différents thèmes sont abordés en rapport avec des informations d'ordre physiologique (puberté, prévention des IST, contraception), psycho-émotionnelle (orientation sexuelle, émotions et sentiments relations aux autres), juridique et sociale (lois, prévention des violences sexuelles et sexistes).

L'infirmier spécialement formé à l'éducation à la sexualité est intervenu auprès de groupes d'adolescents dans **8 établissements scolaires différents** (4 collèges, 3 lycées et 1 CJA), au Foyer Tiai Nui Here , et auprès des adolescents de l'Espace jeunes.

Le thème de la sexualité a été abordé auprès de 1863 jeunes (versus 1169 en 2020 et 2471 en 2019).

3.3 Actions de promotion du bien-être, développement de l'estime de soi et des capacités relationnelles.

3.3.1 Valorisation de soi et lutte contre le mal-être

Des classes de trois collèges et un lycée ont bénéficié d'interventions. Il s'agissait d'apprendre à s'affirmer, de mieux se connaître, de prendre soin de soi et de réfléchir aux influences, de détecter les signes de mal-être et de savoir à qui s'adresser en cas de difficulté.

Ainsi **475 adolescents** (versus 271) ont pu bénéficier de ces séances

3.3.2 Projet SAGA

Cette année la Saga s'est déroulée à Papeari, **17 adolescents** ont pu y participer en juillet et 12 sont revenus en décembre. Une éducatrice de l'unité de soins de la MDA et un éducateur de la Maison de l'enfant avaient en charge le groupe.



3.4 Le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire)

Une éducatrice spécialisée participe aux GPDS du collège de Tipaerui afin de travailler avec cette institution sur la prévention, le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire qui présentent des risques de décrochage. Notre participation permet d'apporter un regard distancié et spécifique autour des adolescents les plus en difficulté.

En 2021, **11 séances** (versus 8) ont eu lieu et la situation de **159 élèves** (versus 80) a été examinée.

3.5 Les permanences EduConseils

Dans le cadre d'une nouvelle dynamique entre les établissements scolaires et le Fare Tama Hau, les éducateurs spécialisés de la Maison de l'adolescent ont mis en place un projet partenarial à la rentrée 2019-2020. Celui-ci nommé « EduConseils » s'adresse aux jeunes rencontrant diverses difficultés (problèmes de comportement, problèmes familiaux, violences, etc.) et leur permet de rencontrer un éducateur spécialisé au sein même de leur établissement scolaire.

La permanence se tient une demi-journée par mois. Les jeunes sont orientés par un professionnel de l'établissement ou peuvent venir de leur propre initiative.

Les principaux objectifs retenus sont de :

- Faciliter la première prise de contact avec un professionnel du Fare Tama Hau : lieu familier et rassurant pour les jeunes, proximité du domicile,
- Recevoir de manière ponctuelle des jeunes en demande de soutien et/ou de conseils,
- Pouvoir orienter si nécessaire vers l'unité de soins de la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau et/ou vers des partenaires extérieurs.

En 2021, les permanences ont eu lieu au collège de Paea, de Tipaerui, d'Arue, de Punaauia, de La Mennais, du Taaoane et au LEP de Faa'a,

Les éducatrices spécialisées ont réalisé **19 permanences** (versus 10) pour et **136 entretiens** (versus 61) dans **7 établissements** (versus 5).

3.6 Les Point-écoute dans les établissements scolaires

Les psychologues ont réalisé **296 entretiens sur 81 Points écoutes**

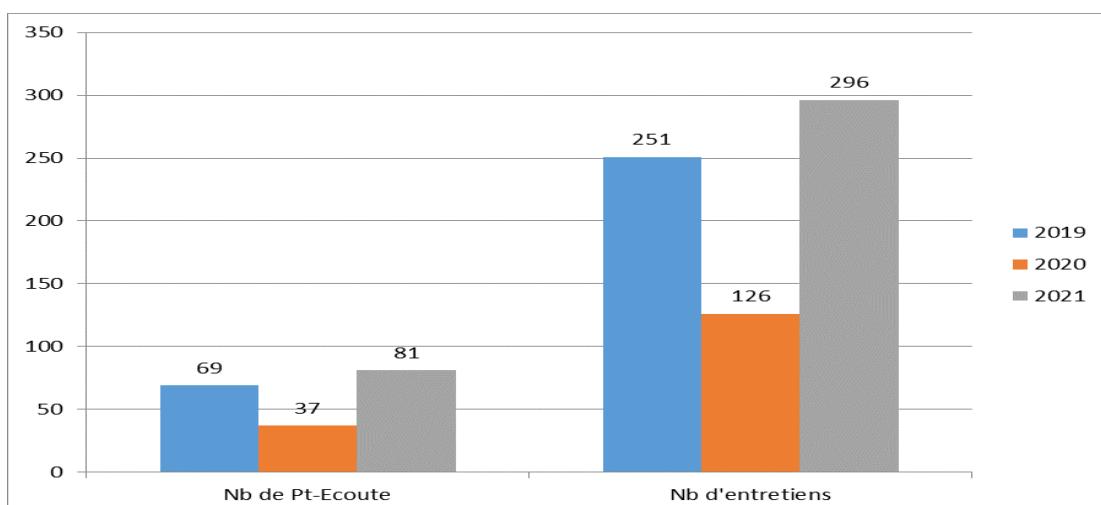
Depuis dix ans, les psychologues interviennent dans des établissements scolaires où elles offrent aux élèves un temps d'écoute confidentiel. Les Point-écoute sont organisés tout au long de l'année, de manière mensuelle ou bimensuelle, en étroit partenariat avec les collèges et lycées. Les élèves viennent de leur propre initiative ou le plus souvent orientés par l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et le personnel éducatif de l'établissement. En fonction des situations singulières, les Point-écoute peuvent être des lieux de rencontres ponctuelles ou plus régulières pour les élèves, sans forcément être un suivi psychothérapeutique. Par exemple, certains adolescents ne souhaitent pas que leurs parents soient mis au courant, d'autres au contraire sont orientés en Point-écoute à la demande des parents, et d'autres encore n'ont pas la possibilité de se déplacer à la Maison de l'adolescent. Enfin dans certains cas, après avoir rencontré une psychologue au Point-écoute, les élèves préfèrent venir à la MDA pour avoir davantage de temps, être dans un espace qui offre plus d'intimité.

Par ailleurs, les Point-écoute sont également l'occasion de traiter des situations qui ont un caractère d'urgence, face auxquelles l'établissement scolaire se trouve en difficulté.

Neuf établissements qui avaient bénéficié des Point-écoute en 2020, ont été reconduits en 2021, et le collège Henri Hiro a demandé à en bénéficier de nouveau. Les trois psychologues ont continué à intervenir chacune dans trois ou quatre établissements par années scolaires.

En 2021, les psychologues sont intervenues dans 11 établissements scolaires :

- **Collège Tipaerui** (Papeete) : 3 années consécutives
- **Collège / Lycée Pomare** (Papeete) : 5 années consécutives
- **Collège Maco Tevane** (Papeete) : 9 années consécutives
- **Collège Arue** : 3 années consécutives
- **Collège Punaauia** : 6 années consécutives
- **Collège Henri Hiro** : reprise après 2 années d'interruption
- **Lycée du diadème** (Pirae) : 6 années consécutives
- **Lycée Professionnel** (Faa'a) : 3 années consécutives
- **Lycée Samuel Raapoto (Arue)** : 3 années consécutives
- **Lycée professionnel Atima** (Mahina) : 5 années consécutives
- **Lycée Paul Gauguin** : 2 années consécutives



On observe ainsi une augmentation du nombre de Point-écoute en 2021, celle-ci s'explique par la reprise de l'activité dans les établissements scolaires après la crise sanitaire en 2020.

Les Points-écoute restent de véritables vecteurs de communication sur les missions de la Maison de l'Adolescent et les modalités d'interventions / d'accompagnement (interventions/prévention sur des thèmes spécifiques dans les établissements scolaires, éventail de suivis proposés, missions élargies, etc.)

Depuis trois ans, des permanences ÉduConseils se sont ajoutés aux services proposés par la MDA. Ainsi les Point-écoute et les permanences ÉduConseils qui alternent psychologues et éducateurs spécialisés, ont été mis en place dans quatre établissements scolaires en 2021 : collège Tipaerui, collège Punaauia, collège Mahina et LP Faa'a.

3.7 La prévention des conduites à risque

3.7.1 Lutte contre les toxicomanies

Plusieurs professionnels de la MDA sont intervenus auprès de **274 adolescents** (versus 243 en 2020 et 688 en 2021). Ce thème a été abordé au lycée Paul Gauguin mais aussi lors de trois soirées thématiques lors des missions de justice de proximité à Nuku-Hiva, Hiva-Oa et Rikitea et auprès de jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre d'un stage d'alternative aux sanctions.

3.7.2 Prévention des violences

Le thème de la violence est abordé dans sa globalité ou en approfondissant un type de violence, au total **493 adolescents** (versus 252) ont reçu une information sur ce thème. Il s'agissait de jeunes des collèges de Papara, Tipaerui et Hiva-Oa, du LPG, de la MFR de Vairao. Un groupe de jeunes de la PJJ et un autre fréquentant l'Espace jeunes ont été également sensibilisé à cette problématique.

Le plus souvent, nous sommes sollicités pour intervenir sur le **thème du harcèlement scolaire** ou plus particulièrement du **cyberharcèlement**. L'éducation nationale est de plus en plus vigilante à protéger les élèves qui sont incités à dénoncer les faits dont ils sont victimes et ce sujet est souvent médiatisé (reportages, émissions radio...). Ces deux facteurs expliquent en partie l'augmentation des interventions sur ce thème.

3.8 L'information et les supports de communication

➤ **Facebook**

La page Facebook communique sur des thèmes de prévention liés à l'enfance, l'adolescence et la parentalité. Elle permet également d'informer les internautes des actions de l'établissement.

C'est un moyen supplémentaire pour les usagers de prendre contact. Ils peuvent demander à être rappelés et obtenir des renseignements par message privé. Deux des psychologues et une éducatrice spécialisée participent à la gestion du Facebook du Fare Tama Hau. Elles répondent régulièrement aux messages reçus en privé sur la page et publient également des messages d'information ou de sensibilisation à destination des internautes.

Elle compte 4971 adhérents (versus 3864 en 2020, 3156 en 2019). Nos abonnés sont 84% de femmes dont la majorité ont entre 25 et 44 ans ; il s'agit donc probablement plutôt de parents.

Les publications sont régulièrement consultées.

➤ **Le site Internet du Fare Tama Hau**

Le site Internet de l'établissement permet au public et aux professionnels de trouver toutes les informations utiles concernant le fonctionnement de la Maison de l'adolescent. On peut également imprimer depuis le site la brochure d'information et l'affiche de la MDA. Le site relaie également l'actualité et les conférences qui sont organisées à destination du public.

➤ **Campagne de communication en vidéo**

Le projet de communication institutionnelle démarré en 2020 par une des psychologues et le responsable informatique du Fare Tama Hau s'est poursuivi. Ce projet proposait de réaliser huit vidéos courtes d'information au public sur les différentes unités du Fare Tama Hau (présentation générale du Fare Tama Hau ; origine et histoire du Fare Tama Hau ; présentation de la Maison de l'enfant ; présentation de la Maison de l'adolescent ; le centre de documentation ; les maisons de l'enfance ; l'Espace Jeunes ; le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit). Quatre de ces vidéos ont pu être réalisées en 2021 et publiées sur le site internet ainsi que la page Facebook du Fare Tama Hau.

3.9 Autres activités de prévention et d'information

L'infirmier est intervenu en février lors d'un café-parents à la Maison de l'enfance de Faa'a sur le thème des accidents domestiques.

Tableau récapitulatif des activités de prévention et de promotion de la santé (voir annexe 1)

En 2021 les activités de prévention et de promotion de la santé de la MDA ont été de nouveau impactées par la crise sanitaire (diminution de la capacité d'accueil de l'Espace jeunes, fermeture des établissements scolaires pendant deux semaines).

- ❖ L'Espace jeunes a comptabilisé **3191 entrées**, sa file active est constituée de **580 jeunes dont 363 nouveaux inscrits**.
- ❖ Les professionnels de la Maison de l'adolescent sont intervenus dans **9 lycées** (6 publics et 3 privés), **11 collèges** (10 publics et 1privé) et **1 CJA, 1 MFR**.
- ❖ **589 adultes et 3802 jeunes** ont bénéficié de **séances préventives**.
Parmi eux **1863** adolescents ont reçu des informations concernant la **sexualité**.
- ❖ Les missions de justice de proximité ont permis aux professionnels de la Maison de l'adolescent d'apporter leur expertise et de faire connaître les missions de l'établissement. Ceci a représenté **30 interventions dans 5 îles** auprès d'adolescents, de la population et de professionnels (plus de 300 personnes).
- ❖ Les éducatrices ont participé à **11 réunions** du Groupe de prévention du décrochage scolaire où les situations de **159 élèves** ont été étudiées,
- ❖ Les éducatrices ont réalisé depuis septembre **19 permanences « EduConseils »** dans **sept établissements** où elles ont réalisé **136 entretiens** d'élèves.
- ❖ Les psychologues ont été présentes **81 demi-journées** dans les établissements scolaires lors des « **Point-écoute** » où elles ont réalisé **296 entretiens**.

4. LES FORMATIONS

4.1 Formations reçues par le personnel

Elles permettent aux agents d'approfondir et de partager des connaissances communes ce qui facilite la compréhension entre professionnels et l'analyse de situations. Le contexte sanitaire a permis le déploiement d'une offre de formation en ligne. Ceci est particulièrement bien adapté en raison de notre isolement.

Formation interne

L'ANMDA et la SFSA (société française de soins aux adolescents) proposent des séminaires sur différents sujets. Grâce à des liens Internet transmis par ses associations, les professionnels de la MDA ont pu assister en différé à certains de ces séminaires :

Les ambassadeurs, à la rencontre des adolescents sur les réseaux sociaux :

<https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZgzYkZVsFWllymKf4jVo96Ae45tFdEDdl7>

Prise en compte précoce des troubles psychotiques dans les MDA.

<https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZalGkZ3LYWPICO6VbGYevxHmMPo4Jomn7V>

La rencontre distancielle : ça marche ? :

<https://www.sfsa.fr/replay-webinaires-de-printemps-de-la-sfsa-rencontre-avec-ladolescent/>

Points d'actualité sur les conduites suicidaires à l'adolescence : épidémiologie, modèles de compréhension et stratégies de prévention :

<https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZQv4XZ30uJIToTweFle9QjcKe5zj5f72jk>

Transidentité et Maisons des adolescents :

<https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZxQGVZzimrELn2w550HhJS5xDNNYqzlGaV>

La rencontre avec l'adolescent :

<https://www.sfsa.fr/replay-webinaires-de-printemps-de-la-sfsa-rencontre-avec-ladolescent/>

L'accompagnement des publics avec des troubles alimentaires :

Avec le Professeur Priscille GÉRARDIN, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent au CHU/CH Rouvray, MDA de Rouen.

anmda_tca_09.09.mp4 - pCloud

Parfois, ce sont des documentaires sur des sujets d'actualité concernant les adolescents qui sont visionnés :

« les ados, le sexe et internet » : <https://www.arte.tv/fr/videos/089056-000-A/les-ados-le-sexe-et-internet/>

Ce reportage fait le point sur les conséquences de l'exposition précoce à la pornographie.

Cours DU santé de l'adolescent

Le docteur Caroline REY-SALMON pédiatre, médecin légiste à l'UMJ de l'Hôtel Dieu (AP-HP), expert judiciaire agréée par la Cour de cassation, est intervenue en visioconférence depuis Paris.

Les professionnels ayant bénéficié de son enseignement sont ceux inscrits au DU de santé de l'adolescent mais aussi une partie des agents du Fare Tama Hau. Ainsi les deux infirmiers, une éducatrice spécialisée, deux agents sociaux, le médecin, et les trois psychologues de la MDA ont pu assister à trois matinées de cours et poser des questions en direct.

Les cours ont porté sur les sujets suivants : droits de l'adolescent en matière de santé, dysphorie de genre, maltraitance : un fléau de santé publique, peau de l'adolescent, soumission chimique, adolescents victimes de violences sexuelles expertise médico-légale.



Lien de la conférence sur les droits de l'adolescent en matière de santé :
<https://www.youtube.com/watch?v=xOzE5UtPp2o>

En décembre, les derniers cours du DU ont eu lieu avec la venue de monsieur David LEBRETON qui a donné deux jours de cours aux étudiants. Un éducateur spécialisé, un infirmier et une psychologue de la MDA y ont assisté.

Education à la sexualité

Les deux agents sociaux de l'accueil de l'unité de soins ont participé à l'invitation de la PJJ, à une formation de trois jours, dispensée par le docteur Sabrina Chanteau du CCSPMI (19,20 et 21 mai). L'intitulé de la formation était « Animer des séances de réflexion sur la vie affective et sexuelle avec les jeunes ».

Initiation et découverte du Popar't

Invité par la PJJ, du 16 juin au 18 juin, un agent social de l'Espace jeunes a pu apprendre à expérimenter un média éducatif comme pédagogie du détournement afin de susciter l'intérêt, déclencher une participation active et organiser l'esprit critique. Il s'agissait de savoir construire une démarche éducative pour permettre aux adolescents d'accéder à la création, de stimuler leur imagination et leur créativité.

Adopter une démarche environnementale dans l'administration

L'infirmière a été sensibilisé en une demi-journée aux gestes écologiques à adopter au sein de son unité.

CUMP

Les psychologues ont participé en septembre/octobre à une formation organisée par la cellule d'urgence médico-psychologique de Paris sur la crise, le trauma et sa prise en charge

RGPD

Monsieur Jean-Claude HOEN de la société IOS a sensibilisé l'ensemble du personnel à la réglementation générale de la protection des données pendant deux heures.

RAA

Les deux infirmiers ont assisté à un séminaire de deux journées organisées par la Direction de la Santé pour une mise à jour de leurs connaissances sur le RAA. Ils ont pris connaissance de la réactivation de la cellule RAA au sein du CME.

Conférences

Réalité d'une alimentation équilibrée ; coût et faisabilité

Le médecin référent, deux infirmiers et un éducateur spécialisé ont assisté le 25/11 à cette conférence donnée par une diététicienne du Département de Santé publique de la Direction de la santé.

Troisième assise des sage-femmes de Polynésie française

Une psychologue de l'EMTI a assisté à deux jours de conférences. Une psychologue de l'unité de soins de la MDA de PPT est intervenue comme oratrice lors de la deuxième journée. A cette occasion les sage-femmes ont pu prendre connaissance des possibilités d'accompagnements éducatif et psychologique pour les jeunes parents à la Maison de l'Adolescent.

4.2 Formations données par le personnel à des professionnels

Conformément au cahier des charges des Maisons des adolescents, les professionnels de la MDA apportent leur concours à la sensibilisation des professionnels intervenant auprès d'adolescents. Sont intervenus en 2021, une éducatrice spécialisée, trois psychologues et le médecin.

Cette année, **quatre formations** ont été dispensé auprès de **56 professionnels**. Il s'agit de surveillants et CPE du collège Tinomana EBB, d'adjoints d'éducation et de l'infirmière du collège de Mahina, de gendarmes de la MPF spécialisés dans l'audition des mineurs et d'encadrants de la MFR de Vairao.

Les sujets abordés étaient l'adolescence, le développement de l'enfant et l'adolescent, l'accompagnement des victimes mineures.

5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2021

L'activité de la Maison de l'adolescent, caractérisée par son offre de prises en charge multidisciplinaires, répond à un réel besoin de la population. En 2021 l'activité de soins de l'antenne de Papeete a été forte et soutenue, elle est pratiquement égale à celle de 2019.

L'activité de consultation du médecin référent a été impactée par l'élargissement des missions de coordination : mise en place et gestion des différentes équipes ainsi qu'une charge administrative soutenue. Il convient de veiller à ce que les demandes de rendez-vous médicaux puissent être satisfaites avec une bonne réactivité. En effet la disponibilité du médecin est un atout majeur de l'attractivité de la Maison de l'Adolescent : les consultations médicales établissent ou renforcent le lien de confiance avec l'institution, elles sont également la porte d'entrée pour des problématiques qui sont le cœur de nos missions : certificat de coups et blessures qui ouvre sur un accompagnement psychologique et/ou éducatif ; difficultés de sommeil, consommation de toxiques, douleurs récurrentes qui sont les conséquences de troubles anxieux, de dépressivité ; certificat médical à une pratique sportive qui révèle un jeune en errance, etc.

Par ailleurs la forte demande de suivis psychologiques conduit à des délais de RDV plus longs et oblige à l'espacement des suivis. De même la pression reste forte pour les demandes de suivi par les éducateurs. Le maintien de la réactivité et de la qualité des prises en charge nécessiterait le renforcement des équipes.

L'activité de prévention et celle de l'Espace jeunes qui avaient été impacté par la crise sanitaire ont repris de manière satisfaisante. L'Espace jeunes, pour rester attractif devra renouveler une partie de son matériel vieillissant.

Dans un but d'une offre de soins accessible à tous les adolescents, la MDA a déployé son activité à l'extérieur du FTH :

- Les Point-écoute et les permanences EduConseil se sont multipliés permettant de rencontrer des adolescents au plus près de leurs lieux de vie.

- L'équipe mobile de Tahiti Iti basée à Taravao a débuté son activité. Cette antenne, constituée par quatre professionnels, était très attendue par les différents acteurs œuvrant auprès des adolescents. Les demandes sont déjà nombreuses et son activité a bien démarré. Un Espace jeunes devrait également voir le jour en 2022 pour compléter son activité.
- Les missions de justice de proximité ont permis de porter l'information « Maison de l'adolescent » dans 5 îles éloignées.

Un projet d'équipe péri-urbaine qui permet aux enfants, aux adolescents et aux familles des zones péri-urbaines d'avoir plus facilement accès à des soins psychologiques, des accompagnements éducatifs et des informations de prévention se concrétisera au cours de l'année 2022. Il permettra d'aller au plus près de la population adolescente d'une part et de désengorger l'activité de l'antenne de Papeete d'autre part.

Si la situation sanitaire le permet, les « rencontres à thème » pourraient être remise en place. Ces temps d'échanges étaient animés par des professionnels des unités du FTH et intervenant en binôme sur une problématique proposée à l'avance. Ces rencontres avec le public valorisent de véritables échanges et réflexions autours de sujets tels que le deuil, la parentalité, les conduites à risque, les enfants tyrans etc. Ce projet pourrait être développé en invitant dans la mesure du possible, des professionnels bénévoles extérieurs. Ceci aurait l'avantage de cultiver le réseau partenarial au bénéfice du public accueilli, et servirait également l'intérêt des professionnels du FTH en ouvrant à un élargissement de regards croisés, de missions et de compétences.

2.1.1 EQUIPE MOBILE DE TAHITI ITI (EMTI) DE LA MAISON DE L'ADOLESCENT

En raison de sa position géographique, la MDA du Fare Tama Hau est facilement accessible aux habitants de la zone urbaine de Tahiti au sein même de l'agglomération de Papeete. L'éloignement, les difficultés de transport, le coût d'un déplacement à Papeete et le manque de structures adaptées privait une frange de la population des services que la Maison de l'adolescent peut offrir. En fonction des disponibilités, des critères d'intervention, du sens de la demande, les professionnels de la MDA du FTH se déplacent également dans les établissements scolaires et dans les structures communales, associatives qui en font la demande. De même, la durée du transport des professionnels de la MDA de Fare Ute vers la zone rurale empiétait sur le temps de travail sur place. Ces déplacements étaient aussi limités car la demande sur la zone entre Mahina et Punaauia est forte laissant peu de temps pour s'investir sur d'autres lieux.

En métropole et Outre-mer, d'abord urbaines, les MDA se sont progressivement développées dans des territoires ruraux, dans la notion *d'aller vers* pour rendre accessible à tous leurs services.

C'est, en raison des difficultés pré énoncées et dans cette dynamique globale permettant de favoriser l'accessibilité de la MDA aux jeunes des milieux ruraux que la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau a fait émerger en 2018 un projet de création d'une équipe mobile.

Basée sur Taravao, l'objectif de cette équipe mobile est de se déplacer sur les lieux de vie des adolescents, des jeunes en difficulté pour les rencontrer dans un cadre qui leur est familier.

Le projet devait voir le jour en 2020 mais la pandémie de COVID-19 n'a pas épargné le Pays. Le budget primitif 2020 qui nous permettait d'envisager le recrutement des agents et de déployer nos actions sur l'ensemble de l'île de Tahiti a été restreint pour faire face aux dépenses liées à la crise sanitaire. Le projet a ainsi été reporté à l'année suivante.

2021 a vu enfin la concrétisation de ce projet. L'équipe mobile permet d'aller à la rencontre des adolescents de la zone rurale de Tahiti, de porter l'information « Maison de l'adolescent » et ainsi d'en faciliter l'accès pour les jeunes et leurs familles. En plus d'assurer des missions de prévention et de soins, cette nouvelle étape permet l'établissement de nouveaux partenariats dans cette zone.

Ressources humaines EMTI

Le budget 2021 de l'établissement permettant la mise en place de l'équipe mobile a été rendu exécutoire le premier avril. Quatre postes sont ainsi financés.

Les ressources humaines de cette équipe sont constituées par :

- Un psychologue clinicien
- Un éducateur spécialisé
- Un infirmier
- Un agent social

Le médecin référent de la MDA occupe la fonction de coordinateur de cette équipe.

Le 19 avril les trois premiers postes sont parus au TIPOM pour un recrutement prévu le 14 juin, le poste d'agent social est quant à lui paru le 10 mai pour un recrutement le 2 août.

Un agent social de la Maison de l'enfance de Taravao a exprimé sa motivation pour le poste et a demandé sa mutation afin de rejoindre l'équipe. Cet agent était en disponibilité au moment de la période de recrutement et a pris ses fonctions le 16 août.

Pour les trois postes restants à pourvoir, seules les candidatures des personnes résidentes sur le territoire ont été retenues.

Les recrutements ont pris du retard sur le planning initialement prévu, on peut évoquer comme raisons :

- L'absence de candidature de personnes titulaires de la fonction publique,
- Le manque de psychologues cliniciens et d'éducateurs spécialisés en Polynésie française
- La difficulté à trouver des professionnels motivés pour travailler en dehors de la zone urbaine.

Un éducateur spécialisé pressenti pour occuper le poste a renoncé à son contrat la veille de sa prise de fonction.

Le médecin coordinateur, parfois en présence d'une éducatrice spécialisée, a réalisé les premiers entretiens pour une présélection des candidats. Les candidats présélectionnés ont ensuite été vus par la directrice de l'établissement et le choix des agents réalisé.

La mise en place de l'équipe mobile (EMTI) du Fare Tama Hau a eu lieu progressivement avec l'arrivée de la psychologue au mois de juillet 2021, puis de l'éducatrice spécialisée et de l'agent social en août et enfin celle de l'infirmière en septembre. L'activité a réellement commencé au mois d'octobre, après une période de mise en place organisationnelle, de création du réseau des différents partenaires et présentation de l'équipe à ces derniers mais aussi en raison de l'intensité de la pandémie de COVID au moment de son installation.

Locaux EMTI

Des bureaux ont été aménagés dans les locaux de la Maison de l'enfance de Taravao. Il a été mis trois pièces à la disposition de l'équipe mobile. L'agent social et l'infirmière partagent le même bureau, la pièce est séparée par un paravent ce qui pose des problèmes de confidentialité. Il est prévu d'aménager une quatrième pièce en salle de soins en 2022.

Cet aménagement a nécessité de petits travaux afin d'adapter les locaux aux nécessités des professionnels et du public.

Afin de ne pas perturber les habitudes des parents et du jeune public qui fréquentent cette maison, l'entrée de la Maison de l'adolescent est indépendante. Seul l'accès aux toilettes nécessite de passer dans les locaux utilisés par les usagers de la Maison de l'enfance.

Secteur d'intervention et déplacements

Depuis sa création, l'équipe a œuvré auprès des établissements (collèges et lycées) allant de la commune de Paea sur la côte Ouest, incluant la presqu'île de Tahiti et jusqu'à Hitia'a sur la côte Est.

Un véhicule aménagé avec deux bureaux devait permettre de recevoir adolescents et familles au plus près de leur domicile. Des problèmes techniques entraînent la non-conformité du véhicule au cahier des charges initial n'ont pas permis la livraison de ce véhicule.

Avec une zone d'activité large et quatre professionnels, l'EMTI ne dispose que d'un véhicule de service. Ceci contraint les professionnels à utiliser très souvent leur véhicule personnel.

Les réunions de présentation de l'EMTI avec les partenaires

Pour compléter le travail d'information déjà réalisé par les docteurs Dumont, Bonnac et Lemaître sur les missions de cette équipe, l'équipe est allée à la rencontre de différents partenaires dès Aout 2021 (établissement scolaires et non scolaires) :

Présentations de l'EMTI aux partenaires :

Date	Établissement	Représentants	Équipe Mobile FTH	Temps
26/08/2021 22/09/2021	Collège de Papara	Bettina TINORUA, principale Thierry GALLAND, principal adjoint CPE Pierre GROCHE, AS	Psychologue Éducatrice spécialisée (1 ^{ère} rencontre) Infirmière (2 ^{ème} rencontre)	4h
27/08/2021	Lycée Taiarapu Nui	Didier RITZMANN, CPE Abdel KOUFI, CPE	Psychologue Éducatrice spécialisée	3h
27/08/2021 23/09/2021	Collège Tinomana EBB	Barbara BELLORGET, principale	Psychologue Éducatrice spécialisée (1 ^{ère} rencontre) Infirmière Agent social (2 ^{ème} rencontre)	5h
02/09/2021 21/09/2021	Lycée Tuianu Le Gayic	Thierry CORNILLAULT, proviseur Fabrice DORCHIES, infirmier	Psychologue Éducatrice spécialisée (1 ^{ère} rencontre) Toute l'équipe (2 ^{ème} rencontre)	2h30
06/09/2021	Collège de Taravao	Jean-Paul LANDÉ, principal Virginie CORNILLAULT, principale adjointe Nelly PRISSET, CPE Psy EN	Psychologue Éducatrice spécialisée	2h
06/09/2021	Collège Sacré-Cœur Tara	Teva SCHMIDTT, proviseur	Psychologue Éducatrice spécialisée	2h
07/09/2021	Collège de Hiti'a O Te Ra	Elise BOURDON-AHYUN, principale Vairea PETERSEN, CPE remplaçante Stéphanie LEGRAND, infirmière	Psychologue Éducatrice spécialisée Agent social	3h
21/09/2021	Collège de Paea	Christophe TELLIER, principal Vaimiti, CPE Anne-Charlotte PROVOST, infirmière Psy EN	Psychologue Éducatrice spécialisée Agent social Infirmière	2h
05/10/2021	Lycée John Doom	Gordon BARFF, proviseur Ramona TANIHAA Équipe pédagogique	Psychologue Éducatrice spécialisée Agent social Infirmière	1h30
20/09/2021	DFSE Taravao	Toute l'équipe de la DFSE	Psychologue Éducatrice spécialisée Infirmière Médecin référent	1h30
23/09/2021	Collège Sacré-Cœur Tara	Délia ROUX, enseignante et coordinatrice classe relai Pascalina FAUA, surveillante générale	Éducatrice spécialisée Infirmière Agent social	1h30
15/11/2021	Centre MédicoScolaire Sage-femmes Hôpital Taravao	Hélène PUJOL, médecin scolaire et son Sage-femmes	Éducatrice spécialisée Infirmière Agent social Psychologue Médecin référent	2h

- Rencontres avec les Maisons Familiales Rurales

L'équipe mobile, accompagnée de sa référente a été conviée par Eric GOHEN, responsable des MFR Outre-Mer. Cette rencontre s'est effectuée le mardi 17 août. Des échanges de contact ont été effectués, ce qui a permis aux directeurs/directrices de solliciter l'équipe mobile dès le début de l'année scolaire pour les jeunes adolescents inscrits en MFR.

La MFR Vairao a sollicité dès le mois de septembre la psychologue pour des Point-Ecoute, puis la psychologue et l'éducatrice spécialisée pour une prévention auprès de l'équipe éducative.

La MFR de Papara Taharu (mixte) a sollicité dès le mois de septembre l'équipe mobile entière pour une mise en place de convention/partenariat au sein même de leur établissement. Son directeur Cédric TECHER a proposé de mettre à disposition de l'équipe mobile, l'ancien local du gardien inutilisé, soit de le réaménager afin de permettre un espace entièrement dédié à la rencontre individuelle entre les professionnelles du Fare Tama

Hau et les adolescents de la MFR. Des créneaux ont été proposés à raison de 2 passages de professionnelles par mois.

Date	Établissement	Représentants	Équipe Mobile FTH
17/08/2021	Siège MFR Lotus Punaauia	Eric GOHEN Directrices et directeurs des MFRs de Polynésie	Psychologue Éducatrice spécialisée Médecin référent
20/08/2021	MFR Vairao Filles	Lee-Ann VAIRAROA, et son équipe pédagogique	Psychologue Éducatrice spécialisée
26/08/2021 24/09/2021	MFR Papara Taharu	Cedric TECHER, et son équipe pédagogique	Psychologue Éducatrice spécialisée (1 ^{ère} rencontre) Infirmière (2 ^{ème} rencontre)

La communication de l'EMTI

Afin de pouvoir faire connaître l'équipe mobile, un flyer a été créé pour diffusion auprès de nos partenaires et professionnels. Il permet de retrouver les principales informations concernant les motifs d'adressage, les coordonnées de l'équipe, un plan de situation, ...

Sur les réseaux sociaux, l'équipe mobile est accessible sur Facebook, à travers la page officielle du Fare Tama Hau. Les adolescents comme les parents peuvent prendre contact avec l'équipe via la messagerie privée, afin de poser toutes leurs questions. Un onglet « Equipe Mobile Tahiti Iti » dédié à l'équipe est présent dans la messagerie privée de Facebook afin de faciliter la prise de contact.

De plus, un téléphone portable professionnel permet de favoriser la communication par message auprès des jeunes et des familles (rappels de RDV par SMS) mais aussi de rester joignable lorsque l'équipe est en déplacement dans les établissements.

Les Réunions institutionnelles et de travail d'équipe

Les quatre agents participent en visioconférence aux réunions institutionnelles de l'établissement qui ont lieu une fois par mois et aux réunions d'équipe du mardi matin de l'antenne de Papeete. Il est à noté que les problèmes de connexion à l'Internet n'ont pas permis de communiquer efficacement. L'installation de la fibre doit y remédier.

Elles se réunissent deux fois par semaine pour évoquer les interventions de prévention, faire le point sur les nouvelles demandes et échanger sur des dossiers de patients. Le médecin référent se rend sur place une fois par mois.

L'EMTI dispose d'un logiciel de saisie des données de consultation. Tous les membres de l'équipe participent à la bonne utilisation de cet outil.

L'activité globale

Elle concerne toutes les demandes et tous les RDV qu'ils aient eu lieu dans les établissements scolaires ou dans les locaux de Taravao.

Les demandes concernent les jeunes dès l'entrée en classe de sixième et ce jusqu'à l'âge de 20 ans.

Ainsi, l'EMTI a reçu en l'espace de 3 mois :

144 adolescents constituent la file active dont 90 pour la psychologue, 48 pour l'éducatrice spécialisée et 24 pour l'infirmière.

192 RDV ont été honorés.

Les motifs des nouvelles demandes sont les suivants :

On trouve parmi les trois principaux motifs : le mal-être, les problèmes familiaux et les difficultés scolaires. Deux de ces motifs, le mal-être et les problèmes familiaux, font aussi parti des principaux motifs énoncés à Papeete.

Les interventions de prévention dans les établissements scolaires

Comme pour la MDA de Papeete, les thèmes d'interventions concernent différents sujets liés à l'adolescence. Les quatre membres de l'équipe sont intervenus, soit seuls soit en binôme dans 8 établissements scolaires.

Ceci représente 28 déplacements pour des interventions de prévention qui sont au nombre de 84, soit 2428 adolescents sensibilisés depuis octobre 2021.

Intitulé Intervention	Lieux/Etablissement	Public/classes	Agents	Nb
Présentation EMTI	Lycée Taiarapu Nui	2 ^{nde} /1 ^{ère} /Terminale	IDE/psy/ES/Ag social	240
	Lycée John Doom	2 ^{nde} /1 ^{ère}	IDE/Ag social	45
	Lycée Taiarapu Nui	2 ^{nde} /1 ^{ère}	Psy/ag social	190
	Collège Tinomana EBB	6 ^{ème}	Psy/IDE	140
	Lycée Tuianu Le Gayic	Terminale	Psy/IDE	90
	Collège de Papara	6 ^{ème}	Psy/IDE	150
	Lycée Tuianu Le Gayic	1 ^{ère}	ES/IDE/Ag social	90
Le Harcèlement	Collège Tinomana Ebb	6 ^{ème}	Psy/IDE	120
	Lycée Tuianu Le Gayic	Terminale	Psy/IDE	75
	Collège de Paea	4 ^{ème}	Psy/IDE	120
	Collège de Papara	6 ^{ème}	Psy/IDE	120
	Collège de Papara	6 ^{ème}	ES	90
	Lycée Tuianu Le Gayic	1 ^{ère}	ES/IDE/Ag social	75
	Collège Tinomana EBB	3 ^{ème}	ES/IDE	90
	Collège de Paea	4 ^{ème}	IDE/Ag social	60
	Collège Tinomana EBB	3 ^{ème}	Psy/IDE	84
Estime de soi	Collège de Hitia'a	6 ^{ème}	ES/IDE	120
	Collège de Taravao	4 ^{ème}	Psy/ES	90
	Collège de Hitia'a	4 ^{ème}	Psy/ag social	90
	Collège de Taravao	4 ^{ème}	ES/Ag social	90
	Lycée Taiarapu Nui	Terminale / 2 ^{nde} / 1 ^{ère}	ES/Ag social	90
	Collège Tinomana EBB	4 ^{ème} /3 ^{ème}	Psy/IDE	60
	Lycée John Doom	1 ^{ère} /Terminale	ES/IDE	60
	Collège de Paea	Tous niveaux	lde/Ag social	80
	Collège de Taravao	4 ^{ème}	ES/Ag social	112
Être adolescent aujourd'hui	Lycée John Doom	1 ^{ère} /Terminal	ES/Ag social	45
	Collège Sacré-Cœur	Classe Relai	Psy/ES/IDE	15
	Collège Sacré-Cœur	5 ^{ème}	Psy/IDE	60
Le Respect	Collège Sacré-Cœur	5 ^{ème} /classe Relai	Psy	66
	Collège de Papara	5 ^{ème}	Psy/IDE	120
	Collège de Hitia'a	5 ^{ème} /4 ^{ème}	ES/IDE/Ag social	84
	Collège de Hitia'a	4 ^{ème} /3 ^{ème}	Tehetu/IDE	75
Addiction aux écrans	Collège de Taravao	Atelier Parents	ES	6
JMDE	DPDJ Taiarapu	Collège/primaire/Lycée	ES/Ag social	225

L'activité de l'agent social

Elle recueille les motifs des demandes en apportant une écoute active.

Elle fait le relais entre les établissements scolaire et l'équipe mobile. Par téléphone et par mail, elle répond aux demandes et transmet des données (plannings de présences, thématiques) concernant les dispositifs mis en place dans les 9 établissements scolaires du secteur (Paea à Hitia'a).

Elle a participé à 5 réunions de rencontre dans les établissements scolaires pour présenter les missions et actions de la Maison de l'adolescent de Taravao.

Elle a participé à 11 déplacements pour des interventions de prévention soit 31 classes.

Elle a participé à 2 journées de prévention sur les droits de l'enfant. (En partenariat avec la DPDJ).

Elle conduit les professionnelles de l'équipe mobile sur leur lieu d'intervention.

Elle participe aux réunions d'équipe pour faire le lien avec les autres professionnels de la MDA de Taravao.

Elle a ouvert les dossiers des adolescents consultant pour la 1^{ère} fois dans la structure en 2021.

Elle s'assure que les rendez-vous pris à la MDA soient honorés, en rappelant chaque famille/adolescent la veille de leur rendez-vous.

Elle confirme auprès des établissements par téléphone la venue de l'équipe mobile. (Intervention de prévention et permanence)

Elle effectue les démarches pour les prises de rendez-vous et les suivis.

Elle est responsable de la mise à jour du planning, du classement et de l'archivage des dossiers.

Elle collige des données concernant l'activité de la Maison de l'adolescent sur le logiciel informatique.

L'activité de l'éducatrice spécialisée

Sa file active est de 48 adolescents et elle a réalisé **58 RDV** dans les locaux de Taravao dont 3 en binôme soit avec l'infirmière soit avec la psychologue. 12 RDV n'ont pas été honorés.

Elle a tenu **17 permanences EduConseil** où elle a rencontré 34 adolescents. Ces permanences ont les mêmes objectifs que ceux décrit pour la zone urbaine.

Elle a réalisé **11 interventions de prévention dans 27 classes** pour 756 élèves rencontrés et animé avec l'agent social un atelier aux deux journées « Te Tama e te Tura » organisées par la DPDJ (confère tableau ci-dessus)

Invitée par l'APE du collège de Taravao, elle a animé **3 ateliers parents** concernant 9 parents.

Elle a participé à **2 GPDS** (groupe de prévention du décrochage scolaire).

- L'accompagnement et le suivi des adolescents et leurs familles par l'ES : L'éducatrice spécialisée d'accompagne des parents pour une meilleure relation parent/enfant en les incluant dans les temps de l'entretien initial et en leur fournissant un espace et un temps de parole.

Elle a orienté les adolescents vers des partenaires extérieurs tels que les associations sportives et de la jeunesse, les associations culturelles.

Elle a élaboré avec les adolescents à la recherche d'un stage d'observation obligatoire en classe de 3^{ème}, leur lettre de motivation et une simulation préalable à l'entretien de stage.

Elle accompagne les adolescents déscolarisés dans leur recherche d'emploi.

Elle oriente au besoin les adolescents qui pourraient avoir besoin d'effectuer un test de dépistage IST/VIH vers l'IDE de la structure. Après les entretiens qu'elle effectue auprès du public concerné, elle peut les orienter vers la psychologue de l'EMTI.

- Activités annexes de l'ES :

Elle est tutrice d'une stagiaire de 3^{ème} année à l'ISEPP en APAS (activité physique adaptée et sportive) depuis le vendredi 05 novembre 2021, le stage prendra fin le vendredi 01^{er} avril 2022.

Elle assure ponctuellement la gestion de l'accueil et la prise de RDV

L'activité de l'IDE

Elle a réalisé, pour les **interventions de prévention, 18 déplacements, soit 56 classes** rencontrées (confère tableau précédent).

Elle a réalisé 12 déplacements dans le cadre de la création du réseau de partenaires et de la présentation de l'EMTI.

Elle s'est déplacée à Fare Ute pour rencontrer le docteur Lam N'Guyen qui lui a communiqué des informations sur les IST et l'a formé à l'utilisation des TROD.

Elle a participé à une réunion pour l'élaboration du « Guide des aito ».

Elle a assisté en binôme avec l'infirmier de la MDA à une séance de prévention sur le thème de la santé sexuelle.

En 2021, **22 RDV infirmiers ont été réalisés** par les adolescents pour une file active constituée de 22 adolescents (hors CDAG).

Elle a tenu **7 permanences « Conseils Santé » et rencontré 20 adolescents**. Ces permanences ont lieu dans les établissements privés qui en font la demande et qui ne disposent pas d'infirmière. Il ne s'agit pas de réaliser des soins infirmiers mais d'assurer une présence régulière et rassurante dans un espace dédié aux adolescents sur des thématiques de santé qui les concernent. Ces entretiens sont confidentiels et permettent d'orienter si nécessaire les adolescents vers des partenaires de la santé (médecin, sage-femme etc) ou vers un autre professionnel de l'équipe mobile. Le collège de Taravao qui dispose d'une infirmière a également sollicité l'infirmière de l'EMTI pour rencontrer des élèves volontaires qui ont des problèmes de poids. Il s'agit de leur donner quelques conseils, les accompagner et les soutenir et de les orienter si nécessaire.

Elle a réalisé 3 consultations dans les locaux de la MDA.

Elle a participé à **2 GPDS** dans les établissements scolaires.

Ne disposant pas encore de local dédié, l'activité de soins est limitée. Elle a réalisé 6 soins et un dépistage dans le cadre du CDAG.

En l'absence de l'agent social, l'infirmière de l'EMTI assure également la gestion de l'accueil, de la prise des RDV.

L'activité de la psychologue clinicienne

- Les rencontres individuelles

Les rendez-vous se font au sein d'un bureau dans les locaux de Taravao, ils peuvent être pris par l'adolescent lui-même par téléphone ou en présentiel à l'accueil de l'équipe mobile. Parfois, les adolescents et les familles sont adressés par le médecin scolaire de l'Hôpital de Taravao, par les infirmiers/infirmières scolaires ou bien les conseillers d'éducation des collèges-lycées partenaires.

Une première rencontre est organisée sur un créneau d'1h30 afin de permettre à la psychologue d'évaluer la demande initiale : la rencontre se fait avec l'adolescent, mais aussi avec les parents lorsqu'ils sont présents. Une proposition de suivi peut être faite selon la demande initiale et selon la situation de l'adolescent.

La psychologue de l'équipe mobile a effectué **112 rendez-vous dans les locaux de Taravao**, entre septembre et décembre 2021 pour une file active de 90 adolescents.

13 rendez-vous n'ont pas été honorés par les patients.

- Les Points-Ecoute dans les établissements scolaires

Les objectifs sont les mêmes que pour les Point-Ecoute tenus par les psychologues de la MDA de PPT. Par la suite, un suivi est proposé à l'adolescent, si nécessaire, au sein des locaux de Taravao. Toutefois, si l'adolescent ne peut venir dans les locaux par manque de moyen de déplacement, ou pour respecter la confidentialité de cette rencontre, la psychologue peut organiser des suivis au sein de l'établissement en partenariat avec l'infirmérie scolaire. Le professionnel fait preuve d'adaptation et de souplesse en fonction du terrain et des conditions de vie des adolescents.

Certains établissements, notamment les lycées avec des internats ont sollicité des Point-Ecoute ponctuels pour les internes, notamment pendant la période de confinement où certains adolescents sont restés dans leur établissement.

Il est possible de solliciter la psychologue de l'ETMI pour des demandes urgentes, qui peuvent survenir dans les établissements (menace de suicide, violences intra-scolaires, décès d'un parent, etc.).

Les établissements ont été invités à diffuser l'existence du Point-Ecoute auprès des adolescents afin d'indiquer une aide ponctuelle pour ces derniers, accessible gratuitement sur la base de leur propre volonté. Ainsi, plusieurs adolescents se sont déjà dirigés vers leur conseiller d'orientation ou infirmerie pour solliciter une rencontre avec la psychologue ; que ce soit pour de la gestion de stress, de colère ou même pour des problèmes de communication ou socialisation au cours de leur scolarité.

La psychologue a effectué **26 Point-Ecoute dans 10 établissements scolaires** de septembre à décembre 2021.

Elle a rencontré entre 1 à 8 adolescents par Point-Ecoute, ce qui fait un total de **99 RDV**. 15 adolescents ont été revus 2 ou 3 fois dans leur établissement scolaire.

Date du Point-écoute	Etablissement	Nombre d'adolescent vus	Temps
08/09/2021	Lycée Taiarapu Nui (internat)	1	1h30
10/09/2021	Lycée Taiarapu Nui (internat)	2	3h
21/09/2021	Lycée Tuihanu Papara (internat)	2	3H
22/09/2021	Lycée Taiarapu Nui (internat)	1	1h30
28/09/2021	Lycée Taiarapu Nui	4	4h
11/10/2021	Collège de Paea	4	4h
12/10/2021	Collège de Taravao	3	4h
14/10/2021	Collège de Hiti'a	3	4h
21/10/2021	MFR Vairao Filles	4	8h
22/10/2021	Collège-Sacré Taravao	1	2h
27/10/2021	MFR Vairao Filles	8	8h
09/11/2021	Collège de Tinomana EBB	5	4h
09/11/2021	Lycée Taiarapu Nui	3	3h
10/11/2021	Collège de Hiti'a	4	4h
12/11/2021	Lycée Tuihanu Le Gayic Papara	4	4h
15/11/2021	Lycée John Doom	3	4h
15/11/2021	Collège de Paea	6	4h
16/11/2021	Lycée Tuihanu Le Gayic Papara	4	4h
18/11/2021	Collège de Papara	4	4h
29/11/2021	Collège de Taravao	4	4h
30/11/2021	Lycée John Doom	4	4h
02/12/2021	Collège de Tinomana EBB	3	4h
03/12/2021	Collège de Hiti'a	6	8h
06/12/2021	Collège de Papara	4	4h
07/12/2021	MFR Vairao Filles	3	4h
07/12/2021	Lycée Taiarapu Nui	3	3h
10/12/2021	MFR Vairao Filles	6	6h

- La cellule de crise COVID-19 pour les familles endeuillées

À la suite du déconfinement de septembre 2021, une cellule de crise pour les familles endeuillées du COVID-19 a été mise en place au sein du Fare Tama Hau. La psychologue de l'EMTI se charge de faire le relai sur la presqu'île. Pour cette cellule particulière, il n'y a pas de limite d'âge.

De ce fait, les adultes peuvent également bénéficier d'un accompagnement psychologique pour la perte soudaine d'un proche parent/conjoint du COVID-19.

Dans le cadre de cette cellule, la psychologue a reçu au sein des bureaux de Taravao, **4 adultes en suivi sur une période de 4 mois**, allant de septembre 2021 à décembre 2021.

- La prévention en milieu scolaire

La psychologue intervient sur des thématiques pouvant avoir des composantes psychologiques et qui seraient intéressantes à travailler avec le groupe classe : la confiance en soi, l'estime de soi, l'aspect psychologique des violences, l'adolescence, les impacts de la drogue ou de l'alcool, etc.

L'objectif est d'ouvrir un espace de parole et d'inviter si nécessaire les adolescents à se diriger vers un psychologue ou une autre personne ressource.

La psychologue a effectué **12 interventions de prévention** dans 8 établissements scolaires différents, de septembre à décembre 2021. Ces dernières ont été effectuées soit en binôme, soit en individuel, devant une classe entière de 28 à 30 élèves en moyenne (confère tableau des interventions de prévention).

- Les groupes de parole

Pour certains adolescents, le travail en groupe est plus libérateur, en amont d'un travail individuel. C'est pourquoi, la psychologue met aussi en place des groupes de parole sur des thématiques ciblées par l'établissement, afin de venir répondre à une demande particulière.

Il est demandé aux personnels éducatifs d'effectuer un repérage auparavant des élèves pouvant bénéficier de ce type de dispositif, puis de leur proposer, toujours sur la base du volontariat. C'est ainsi que se forment des groupes de 4 à 5 adolescents, souhaitant être aidés sur la gestion de la colère, de la violence ou bien sur l'addiction au cannabis.

La psychologue de l'EMTI a été sollicitée pour **3 groupes de paroles**, dans 3 établissements différents (Lycée de Papara, collège Tinomana Ebb et lycée de Taravao) de septembre 2021 à décembre 2021. Deux concernaient le thème de la violence et un les addictions.

- Les ateliers parents

Certains professeurs sollicitent directement l'aide de l'équipe mobile afin de mettre en place au sein de leur classe, ou même de leur établissement des projets à visée éducative, sur toute l'année scolaire. Ainsi, les professionnels de l'EMTI sont sollicités au travers de leurs interventions. Ces dernières viendront s'inscrire dans un programme pédagogique ciblé pour les adolescents et pour les parents/adultes.

La psychologue a été sollicité pour **deux ateliers parents** concernant la gestion de l'adolescent à la maison, les profils d'adolescents singuliers (collège de Taravao et lycée de Taravao).

- La prévention auprès des personnels enseignants/non enseignants

Ayant pour objectif d'améliorer le cadre scolaire dans lequel les adolescents évoluent, le personnel de l'établissement scolaire peut solliciter l'EMTI pour des interventions de prévention, afin de mieux les accompagner dans leur travail au contact des adolescents.

La psychologue est intervenue auprès d'adultes, soit en établissement scolaire, soit même auprès des partenaires, comme la MCPF. Elle est intervenue à deux reprises auprès du personnel de la MFR de Vairao sur les outils face à des adolescents en décrochage scolaire et les adolescents à profil particulier.

- Les capsules-vidéos de la DGEE

La psychologue de l'Equipe mobile de Tahiti Iti a également été sollicitée afin d'intervenir sur le thème du sommeil auprès de la Direction Générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) pour participer à la réalisation d'une capsule vidéo, diffusée sur la page Facebook de la DGEE pour le public parent comme adolescent/enfant.

Conclusion et perspectives

L'installation de l'équipe mobile de la Maison de l'adolescent était attendue sur cette partie de l'île aussi bien de la part des professionnels que des adolescents et des familles. Partant d'une volonté de bien faire dès l'ouverture de ce nouveau dispositif, l'équipe mobile s'est impliquée pour répondre au mieux aux demandes.

Comme dans toute mise en place d'un nouveau projet, il a fallu faire quelques modifications au niveau de l'organisation pour réajuster les temps de présence au sein des établissements, les interventions de prévention et le rythme de travail compte tenu de la densité des demandes.

L'importance du nombre de sollicitations et le niveau d'activité montre à quel point il existe sur cette zone géographique un besoin ; les adolescents et les familles sont demandeurs d'aide, d'informations, de soutien et de réponses à leurs questionnements.

La parcelle de terrain jouxtant la maison de l'enfance a été attribuée au Fare Tama Hau. Elle permettra, dans un premier temps, d'y construire un Espace jeunes en 2022 à l'image de celui de Papeete. Celui-ci proposera aux jeunes des activités préventives, ludiques, éducatives et informatives.

En 2021, l'EMTI c'est:

- 144 jeunes en file active
- 199 consultations avec la psychologue, l'éducatrice spécialisée ou l'infirmière
- trois principaux motifs de consultation: le mal-être, les problèmes familiaux et les difficultés scolaires.
- Les 8 établissements scolaires du second degré de la Hitia'a à Papara et la presqu'île ont bénéficié d'interventions, ainsi que les CJA et les MFR.
- 84 interventions en milieu scolaire pour la prévention touchant 2428 élèves
- 17 permanences EduConseil, 26 points Ecoute et 7 permanences Santé

2.2 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MAISON DE L'ENFANT

1. INTRODUCTION

La Maison de l'Enfant propose une déclinaison de ses actions autour des missions qui lui ont été dévolues par l'arrêté n°1420/CM du 28 août 2009 et l'arrêté n°1789/CM du 10 décembre 2013, modifiant la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n°298/CM du 18 février 2004.

Pour rappel ses **missions** sont définies de la façon suivante :

- accueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille ;
- proposer une prise en charge sous forme :
 - De consultations médicales
 - De consultations psychologiques
 - De permanences sociales, éducatives ou juridiques
- offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :
 - Aux enfants : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
 - À leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents enfants,
- aider à mettre en place, coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui touche à l'enfant et son environnement,
- assurer la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance implantées en Polynésie française,
- organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

2. LA MAISON DE L'ENFANT DU FARE TAMA HAU

La Maison de l'Enfant riche de sa pluridisciplinarité et des outils développés, cherche à prendre en compte la globalité et la complexité des demandes qui lui sont faites afin de s'ajuster au plus près des besoins identifiés des enfants et de leur famille nous consultant.

Les services proposés suivent non seulement une logique d'accompagnement suivant le niveau et le type de problématiques cernés, allant de la prévention au curatif, mais s'adaptent également à une logique d'évolution de la société.

Nos actions s'inscrivent dans une pratique de réseau en répondant à certains besoins du public auxquels ne peuvent pourvoir d'autres services, établissements publics, associations du fait de leurs spécificités. **La richesse du Fare Tama Hau est donc de proposer un travail en transdisciplinarité en interne et en complémentarité en externe** (possibilité d'interventions en dehors des heures ouvrables, missions dans les îles...).

Par sa dynamique, la Maison de l'Enfant est force de proposition pour des projets innovants et évolutifs, en lien avec des demandes complexes touchant à plusieurs champs de prise en charge (psycho-médico-socioéducatifs), tenant compte des mutations sociétales.

Nos prises en charge ne sont pas non plus, seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La nuance est grande et le nombre de familles en demande de conseils éducatifs, soutien parental, de plus en plus élevé, correspondant bien à une mission de prévention primaire, en amont des dysfonctionnements majeurs du lien parents-enfant.

La Maison de l'Enfant, par l'éventail de ses actions ciblées en matière de prévention primaire illustre s'il en est besoin, son approche complémentaire et originale en termes d'accompagnement familial mais n'en délaisse pas moins les nécessaires prises en charge individuelles ou collectives, afin d'être au plus près des besoins

profilés et des attentes des familles. Des espaces de visites médiatisées permettent enfin, de construire ou reconstruire le lien parents-enfant(s) dans les situations d'enfants placés en institution ou dans le cadre de séparations conflictuelles des parents.

3. BILAN DE L'UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE

3.1 Fonctionnement de l'unité :

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1^{er} étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures, sans participation financière des familles.

Les agents sociaux assurent une permanence, secondés par les éducateurs spécialisés ou les psychologues en cas de défection de personnel. Il s'agit d'un travail d'information, d'enregistrement des demandes, de prises de rendez-vous et de relances téléphoniques mais surtout d'accueil des familles.

Une fiche est remplie pour toute nouvelle demande. Ces demandes sont faites soit par téléphone soit physiquement par un référent parental, une structure d'accueil de l'enfance (crèche, école, garderie, foyer...), des professionnels (pédiatres, Centre de la Mère et de l'Enfant, DSFE, justice, enseignants...).

Ce travail d'accueil doit être valorisé car il constitue une étape clé en vue de l'efficience de la prise en charge ultérieure. Des qualités d'écoute, d'empathie mais aussi de réactivité sont essentielles.

Le protocole habituel prévoit **un entretien d'accueil** immédiat ou différé, en fonction de l'urgence. Cet entretien permet de reformuler l'objet de la demande, de repérer les problématiques familiales, d'évaluer les compétences parentales et la qualité de la relation parents-enfants en tenant compte de la situation dans tous ses aspects médico-psycho-socioéducatifs, enfin, de prendre éventuellement l'attache des professionnels ressources, en accord avec la famille. Ces entretiens d'évaluation sont conduits essentiellement par l'éducatrice de jeunes enfants ou l'éducateur spécialisé, moins fréquemment par le médecin.

Lorsque l'enfant est amené par une personne autre que le référent parental ou lorsque le couple est séparé, un deuxième entretien peut être proposé pour mieux tenir compte de tous les aspects de la situation et avoir le meilleur étayage possible afin d'affiner le type de prise en charge. Il est rappelé au parent effectuant la demande de prévenir l'autre parent de la prise en charge, quand le couple est séparé, en rappelant le cadre d'une autorité parentale partagée et l'intérêt de faire participer les deux à la prise en charge de l'enfant, chaque fois que cela est possible.

En cas de violence avérée ou d'abus sexuel, l'accueillant s'assure que les démarches de saisine ont été effectuées et propose en urgence une consultation psychologique et/ou une consultation médicale.

Il en va de même dans une situation jugée à risque où la personne requérante semble en danger ou très démunie ou à contrario menaçante, dans ce cas un binôme est requis. Ces entretiens conduisent la plupart du temps à la rédaction d'une information préoccupante adressée à la Cellule de signalements et/ou un signalement au Procureur de la République si la situation le justifie.

Dans le cas d'une demande faite directement par un confrère suivant habituellement l'enfant, il s'agira simplement d'un accueil administratif et l'enfant sera reçu par le professionnel sollicité, quitte à revoir ultérieurement l'orientation adéquate (entrée directe vers le psychologue ou le médecin).

Si la demande ne relève pas du champ de nos compétences, la personne sera réorientée vers la structure adéquate.

Une fois l'entretien d'accueil effectué, le dossier est présenté en **réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)** chaque lundi et mercredi). Une prise en charge est proposée par l'équipe.

Une situation peut être suivie de façon complémentaire et coordonnée par plusieurs professionnels avec parfois

des réajustements de prise en charge dans le temps, en fonction de l'évolution de la situation ou de l'apparition d'évènements intercurrents.

Depuis la mise en place du dossier unique, tous les éléments afférents à la situation doivent être consignés et tenus à jour : évaluation et proposition en RCP, compte rendu des prises en charge, notification d'évènements particuliers (ex : appel de la famille, observation par le personnel d'accueil de certains éléments pertinents pouvant aider à la meilleure connaissance du cas...), résultats d'examens et bilans et bien entendu le fil du suivi.

3.2 Ressources humaines

Avec l'organisation des concours de la Fonction publique et la titularisation des professionnels, la MDE connaît une stabilisation de ses effectifs avec la présence de 2 agents sociaux, 2 psychologues cliniciens, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 éducateur spécialisé, 1 médecin, 1 kinésithérapeute en vacation œuvrant pour la MDE et MDA, 1 médecin nutritionniste vacataire, essentiellement dédié à la prise en charge des pré-ado et adolescents, une infirmière basée sur la MDA, commune aux 2 équipes.

L'activité globale de la MDE, outre la période de confinement, a été impactée par le congé maternité puis la mise en disponibilité de l'éducatrice de jeunes enfants, dont le remplacement s'est effectué en juillet puis, de la psychologue clinicienne ayant repris une activité à temps partiel post-congé de maternité. L'accueil a été tenu essentiellement par une des agents sociaux, la 2^{ème} ayant été affectée au centre de documentation pour une grande partie de son activité.

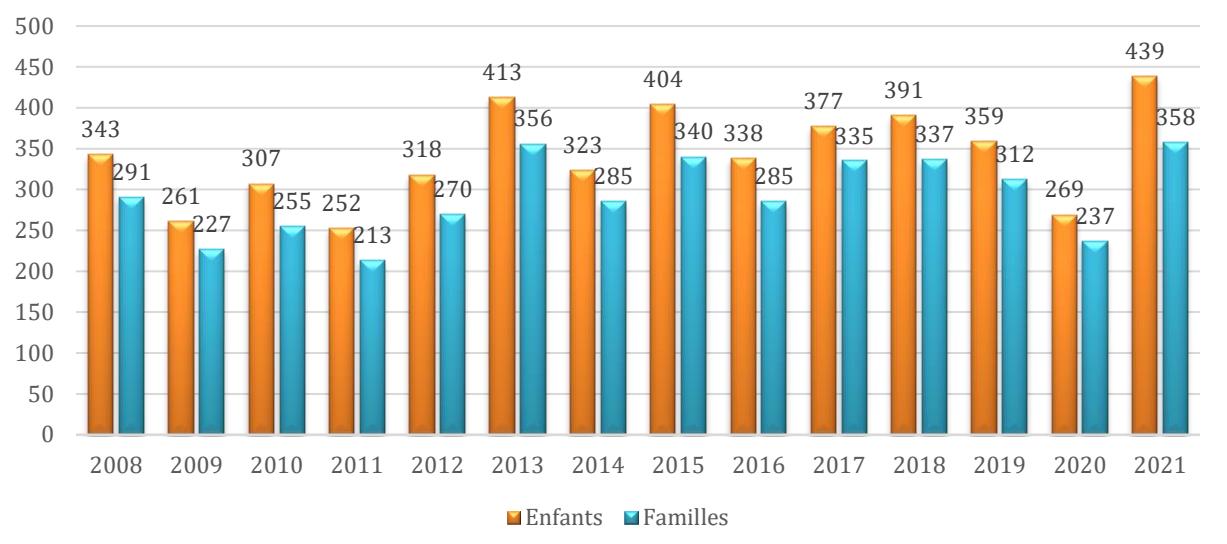


3.3 Activité chiffrée de l'année 2021 :

➤ Les nouvelles demandes :

La Maison de l'Enfant a reçu **358 nouvelles demandes en 2021** (vs 238 en 2020 et 312 en 2019) concernant **439 enfants** (vs 270 en 2020 et 359 en 2019) soit une augmentation de 33% du nombre d'ouverture de dossiers, nous amenant à une reprise d'activité supérieure à celle de 2019.

Tableau comparatif des nouvelles demandes de 2008 à 2021



➤ **Caractéristiques de ces situations :**

Ces statistiques ne concernent que les enfants de 0 à 12 ans, les adolescents reçus sont comptés dans l'activité des professionnels concernés.

Les caractéristiques générales varient peu d'une année sur l'autre.

• **Origine et localisation :**

La majeure partie des demandes vient de la zone urbaine de Mahina à Punaauia. De façon marginale quelques suivis ponctuels durant les vacances ont été faits pour des enfants venant d'autres archipels.

- Mahina à Punaauia : 84 %
- Reste île de Tahiti : 11 %
- Hors Tahiti : 5 %

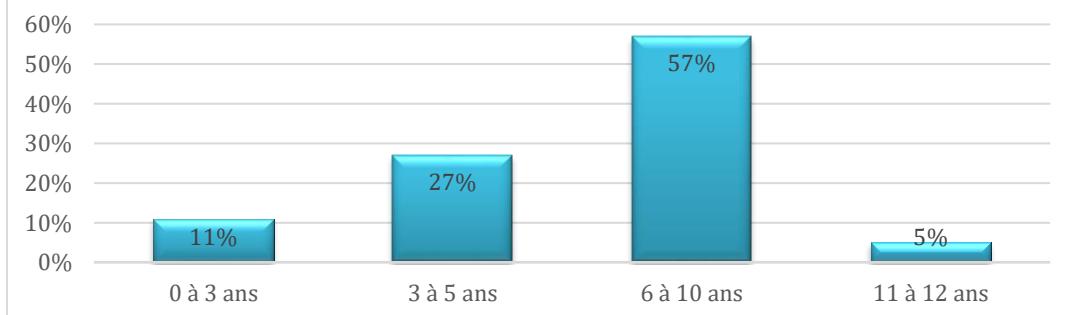
• **Sexe :**

- Filles : 39%
- Garçons : 61%

• **Tranches d'âge :**

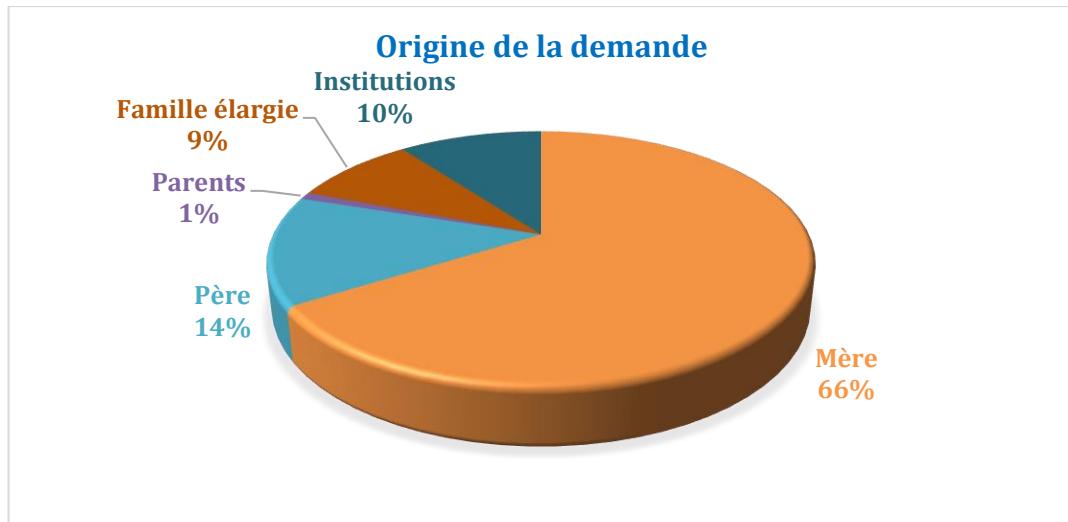
- Moins de 3 ans soit 11%
- 3 à 5 ans soit 27%
- 6 à 10 ans soit 57%
- 11 à 12 ans soit 5%

Répartition par tranche d'âge



Les demandes de rendez-vous sont faites par :

- Le père : 14 vs 9 %
- La mère : 66 vs 74 %
- Les parents : 1 vs 3 %
- La famille élargie : 9% vs 9%
- Les institutions (foyers...) : 10 vs 5 %



La grande majorité des rendez-vous pris par les parents, le plus souvent la mère, se fait sur les conseils de professionnels comme les écoles (instituteurs, psychologues scolaires, directeurs), quelques médecins, des partenaires associatifs (CIDFF, foyers d'accueil, clubs sportifs...) mais aussi régulièrement par le bouche à oreille de familles ayant été suivies précédemment.

On observe cette augmentation de demandes faites par les pères, dont on note aussi une participation accrue durant les suivis ou une venue dans un second temps de la prise en charge.

Les partenaires qui prennent directement un rendez-vous, sans évaluation préalable (entrées directes) sont : les foyers d'accueil (consultation d'entrée au FTAN, au CAE), le service de médecine légale, les dispensaires, les psychologues scolaires, le service social.

La réorganisation des foyers d'Emauta a eu pour conséquence une venue plus importante des familles ou enfants accueillis dans ces structures pour des suivis à la MDE mais aussi à la MEFTH.

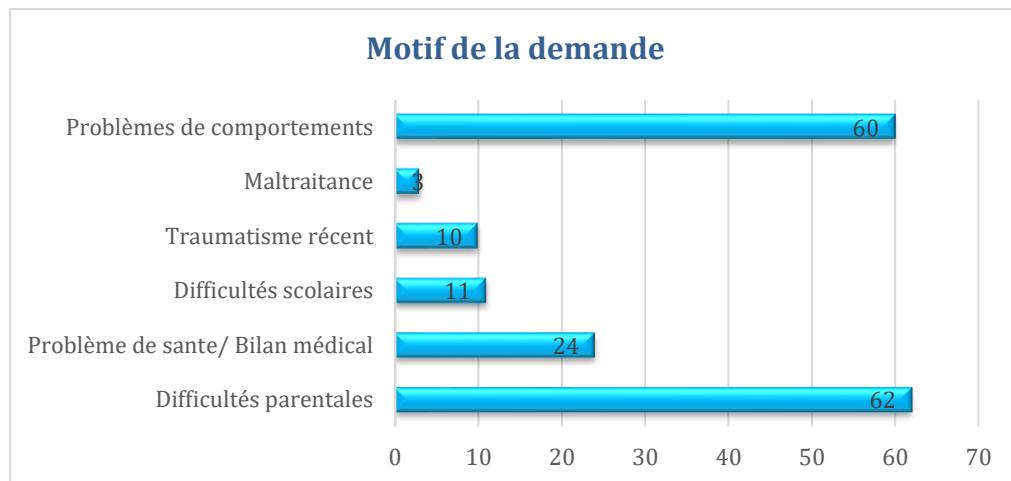
- **Le régime social :**

- **59 %** sont affiliées au régime social,
- **25%** au régime de solidarité,
- **4%** au régime des non salariés,
- **10%** au régime de sécurité sociale,
- **2%** des familles n'étaient pas à jour des formalités avec la CPS (droits fermés) lors de leur venue au FTH.

- **Le motif de demande (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation)**

NB : items multiples possibles pour un même enfant :

NATURE DE LA DEMANDE	%2019	% 2020	% 2021
Problèmes de comportement (agressif, turbulent, renfermé, anxieux ...)	84	89	60
Maltraitances (physique, psychologique, sexuelle, négligences)	11	5	3
Traumatisme récent (témoin de violences, accident de voiture, arrestation du parent, décès, tentative de suicide...)	11	16	10
Difficultés scolaires (retards dans les apprentissages, difficulté d'adaptation à l'école, refus d'aller à l'école, harcèlement scolaire...)	8	15	11
Problèmes de santé et bilans médicaux (certificats d'aptitude et entrée au foyer)	28	21	24
Difficultés parentales : demande de conseils, aide à la parentalité, problème de garde.	58	39	62



- **Le contexte familial (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation):**

CONTEXTE	% 2020	% 2021
Enfant placé en foyer ou famille d'accueil. Enfant fa'amu. Famille vivant dans un foyer d'accueil	2	10
Parents séparés, en cours de séparation ou famille recomposée	32	32
Situation conflictuelle, conjugale ou familiale	3	11
Conditions économiques et sociales difficiles. Parent décédé. Parent incarcéré. Parent porteur de maladie grave...	6	3
Contexte familial non renseigné lors de la demande de RDV	34	38

Il est à noter qu'il s'agit d'éléments fournis par les familles lors de la demande. Concernant un tiers des ouvertures de dossier, le contexte familial n'est pas renseigné, les items seront dans un second temps complétés à l'occasion de l'entretien d'évaluation.

➤ Commentaires :

Après une activité 2020 lourdement impactée par la pandémie à SARS-CoV-2, appelée covid-19, nous assistons à une **reprise d'activité en 2021**, à un niveau supérieur à celui de l'année 2019, en termes de nouvelles demandes, soit une **hausse de 34% par rapport au nombre de nouvelles demandes en 2020 et + 13% par rapport à celles de 2019**.

Durant la période de confinement, une activité à minima a été maintenue. Un lien téléphonique avec les patients a été entretenu suivi d'une reprise progressive d'activité.

Les conditions d'accueil dans le respect des gestes barrières ont été strictement mises en place, avec pour l'ensemble de nos professionnels, des contraintes de désinfection du matériel, jouets et surfaces de contact à chaque passage.

Comme chaque année, on observe une prise en charge de familles résidant majoritairement sur la zone urbaine. Les demandes physiques impliquent une large disponibilité de la part de nos professionnels qui doivent répondre favorablement à des entretiens accordés le jour même dans la mesure du possible (souvent pour limiter le nombre de déplacements de la famille mais aussi pour répondre en partie à des situations de désarroi). Les mères sont majoritairement les demandeuses, on constate cependant de plus en plus l'implication des pères, si ce n'est au premier rendez-vous, du moins dans un second temps. On observe aussi quelques demandes conjointes portées par les 2 parents même lorsque le couple est séparé. Les familles viennent d'horizons différents. Ce ne sont pas uniquement des familles défavorisées. En effet, depuis l'arrêté de 2009, la Maison de l'Enfant propose ses services à toute famille nécessiteuse d'un accompagnement ou traversant une période de crise.

Les motifs les plus fréquemment évoqués par la famille lors de la demande, sont les troubles du comportement récents ou plus anciens (60%). Ce taux reflète des difficultés familiales de tout ordre, avec au premier plan des conflits au sein du couple parental, à la maison ou à l'école. Les problématiques de conflits et violences conjugales, intrafamiliales où sont cumulées carences éducatives et affectives sont largement représentées.

Nombre de familles viennent nous voir pour des dysfonctionnements familiaux en lien avec des séparations conflictuelles des parents. Ainsi le nombre de demandes en lien avec des difficultés parentales se monte à 62%. On note cependant une sous-déclaration des séparations ou conflits de couple, lors de la demande initiale, les parents faisant état de troubles du comportement de l'enfant, d'où l'intérêt de reposer le contexte à l'occasion de l'entretien d'évaluation.

Les troubles du comportement, souvent couplés à des difficultés scolaires, sont aussi signalés par les enseignants. Toutefois nous déplorons qu'un repérage précoce de certaines difficultés ne soit pas fait dès la maternelle. En effet, des visites médico-scolaires espacées (pas de visite avant la SG), des retards de prises en charge spécialisées (bilans ORL, orthophoniques...) couplés à des carences éducatives et affectives non repérées, entraînent des répercussions néfastes sur le développement de l'enfant (difficultés à entrer dans les apprentissages, difficultés scolaires...).

Le résultat des suivis, s'il n'est pas précoce, ne pourra donner pleinement satisfaction. Nombre de situations sont malheureusement signalées en CE2 voire CM1 ou CM2 après échec des prises en charge à l'école par les psychologues scolaires ou les enseignants spécialisés, pour des enfants flirtant avec le décrochage scolaire.

Une prise en charge des situations familiales complexes devrait être initiée plus précocement. Nous sommes d'autant plus inquiets que les dispositifs passerelles mis en place dès 2015 dans les Maisons de l'enfance sont en train de périsliter depuis le départ de l'inspectrice des maternelles. En 2019, la convention cadre liant le Fare Tama Hau au ministère de l'Éducation n'a pas été reconduite. Dans un souci de simplification des procédures, il a été convenu que les directeurs feraient une simple demande de mise en place de ce dispositif pour leur classe de STP. Force est de constater que peu d'écoles ont maintenu leur demande. La scolarisation des tout-petits de moins de 3 ans est pourtant un facteur de lutte contre les inégalités sociales précoces et un levier important de réussite scolaire (cf. bilan d'activité des Maisons de l'enfance). Avec l'officialisation de l'observatoire de la scolarisation des moins de 3 ans, un suivi de cohorte devrait être effectué, précédant une reprise éventuelle des dispositifs passerelles.

- **L'entretien d'accueil :**

L'entretien d'accueil doit permettre d'embrasser la situation en présence d'au moins un référent parental. Ainsi

les conditions et habitudes de vie de l'enfant, sa scolarité, ses aptitudes extrascolaires, ses goûts, ses antécédents médicaux, quelques éléments de l'histoire familiale, du tissu socio-éducatif, environnemental et affectif seront nécessaires à la compréhension de la problématique dans sa globalité pour une discussion étayée et une prise de décision éclairée de la prise en charge à proposer, au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille.

L'entretien d'accueil est conduit par les éducateurs, parfois par le médecin. Pour les situations complexes ou lorsque les parents sont séparés, un 2^{ème} entretien d'évaluation peut être programmé.

A l'occasion d'une suspicion de maltraitance ou dans certaines situations d'urgence, un binôme peut être constitué. Un psychologue peut être sollicité directement pour cette première évaluation (entrée directe). Ce type de procédure essentiellement réservé aux suspicions de maltraitance sexuelle évite les redites douloureuses.

Lorsque la famille ne se présente pas à l'entretien, des relances ou rappel de rendez-vous doivent être systématiques, afin de savoir s'il s'agit d'un simple oubli ou si les informations et conseils donnés ont été suffisants à apaiser la situation. Il est cependant essentiel de s'assurer que la situation ne présente une aggravation pouvant mettre l'enfant en danger, auquel cas nous devrions intervenir en signalant.

Sur les 358 nouveaux dossiers, concernant 439 enfants en 2021, 186 rendez-vous d'entretiens d'accueil classiques (pour 226 enfants) ont été proposés, auxquels s'ajoutent 172 rendez-vous d'entrée directe avec un psychologue ou le médecin (pour 213 enfants).

Au total, nous avons reçu 402 nouveaux enfants à un premier rendez-vous, 37 ne sont jamais venus malgré relance.

- **Orientation :**

Chaque situation est présentée à l'ensemble de l'équipe en **réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)** permettant une stratégie de prise en charge coordonnée. En fonction des situations, plusieurs professionnels pourront être sollicités ou se succéder au fil de l'évolution.

Au total sur les 402 enfants (vs 270 en 2020) reçus en entretien d'accueil ou entrée directe, les orientations préconisées ont donné lieu à :

- **379 (vs 248) enfants ont bénéficié d'un suivi à la MDE** (prise en charge unique ou multiple propre à chaque situation) **soit une augmentation de 34.5 % du nombre d'enfants suivis**
- **9 (vs 10) situations ont été réorientées** vers le CAMSP ou la pédopsychiatrie, le CPSA, le CIDFF, le service social.
- **18 enfants** n'ont pas eu besoin de suivi. Les familles peuvent toujours reprendre rendez-vous si elles en ressentent le besoin, ces situations ont été classées **sans suite**.

Concernant ces situations classées sans suite :

- Soit, il a été décidé en RCP de ne pas mettre en place de suivi, les conseils prodigués ayant permis de rassurer la famille qui a la possibilité de revenir en cas d'aggravation ou de nouvelle problématique. Un lien téléphonique est assuré voire **un suivi ponctuel proposé** sur un ou quelques entretiens filés.
- Dans de nombreux cas, une **orientation vers les Maisons de l'Enfance** est suggérée, permettant aux parents d'avoir un second souffle, de pouvoir échanger (café-parents et autres ateliers), tout en permettant à l'enfant de découvrir un lieu de socialisation. Ces situations de venues uniques correspondent essentiellement aux demandes ponctuelles de conseils éducatifs pour certains parents en demande de réassurance (à l'occasion d'une séparation de couple non conflictuelle, l'arrivée d'un bébé, un changement intervenu récemment...) mais font aussi suite à des demandes ponctuelles de familles venant des îles, de passage à Tahiti.

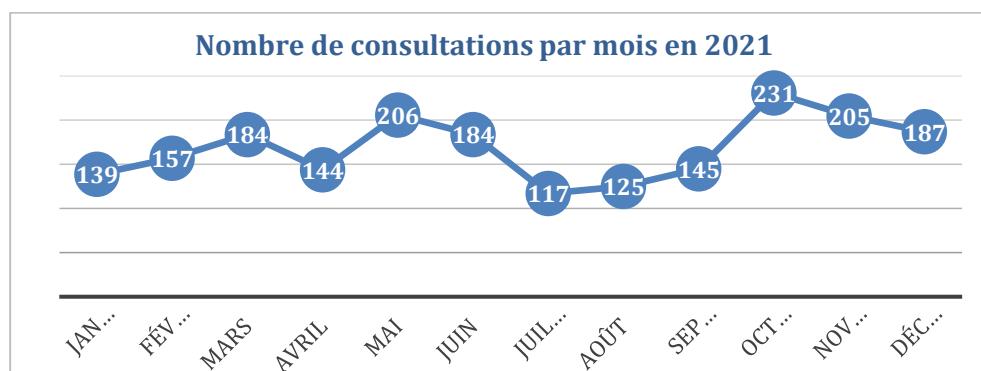
- On peut en déduire que la Maison de l'Enfant est mieux identifiée par les familles comme lieu ressource avant que ne surviennent des difficultés trop grandes. La communication autour de l'importance de mise en place d'actions de prévention primaire porte peu à peu ses fruits.
- Dans quelques rares situations, les familles ne sont pas revenues car non prêtes à s'impliquer dans une prise en charge, pour de multiples raisons : travail, difficultés de déplacement, difficultés sociales majeures (familles en foyer) ... Il est tout de même important de rappeler ces familles pour s'assurer de leur décision et leur assurer qu'elles pourront nous contacter au cas échéant.
- **Informations préoccupantes et signalements :**
3 signalements et 5 informations préoccupantes ont été rédigés en 2021.
- **Au total :**
151 anciens suivis d'enfants prolongés en 2021, 402 nouveaux enfants venus au moins une fois (avec suivi entrepris pour 379) et **35 adolescents et adultes** (pour des suivis psychoéducatifs ou consultations médicales ou suivi des familles endeuillées) constituent **la file active en 2021 qui est de 588 usagers (vs 452 en 2019) ayant donné lieu à 2034 rendez-vous d'entretiens ou consultations honorés (vs 1475 en 2020)**.

Nous enregistrons donc une hausse d'activité globale de 27.5% malgré un poste de psychologue à temps partiel et 1,5 poste d'éducateur sur 2 cette année. Nous avons observé une baisse d'activité au moment des grandes vacances et de la période de confinement rapidement amendée.

Comme l'année dernière, nous pouvons noter que :

- **L'orientation affichée de prévention primaire** porte ses fruits : de nombreuses situations sont orientées vers les Maisons de l'Enfance afin de trouver des solutions à certaines difficultés ne nécessitant pas de réelle prise en charge thérapeutique. Le lien est fait avec les EJE. Les familles reprennent contact en cas d'évènement intercurrent perturbant à nouveau leur équilibre.
- **Les Maisons de l'Enfance font à présent partie de l'arsenal de nos indications avec la nécessaire transversalité de nos unités MDE-ME.** De la même façon, des familles fréquentant les Maisons de l'Enfance viennent spontanément consulter en cas de besoin. D'autres familles sont par ailleurs adressées par le CPMI, l'école ou les travailleurs sociaux.
- **La participation de la MDE aux activités des Maisons de l'Enfance s'est à présent ritualisée :** les cafés-parents mensuels animés par les psychologues sont devenus des RDV prisés des familles. D'autres professionnels du FTH sont invités à l'occasion (éducateurs, infirmier ou médecin).

- **Graphique de l'activité sur l'année**



3.4 Activité par catégorie professionnelle :

- **3.4.1 Les agents sociaux :**

Deux agents sociaux sont en poste à la MDE mais sont susceptibles de venir en renfort des équipes des Maisons de l'enfance de Tahiti voire des autres unités. En réalité, l'une des 2 agents a été à temps plein au centre de documentation la moitié de l'année puis est revenue à temps partiel à l'accueil de la MDE, après le changement des plages horaires d'ouverture du centre de documentation. En effet, les restrictions budgétaires imposées par la crise Covid-19 ne permettaient pas un nouveau recrutement d'agent au centre de documentation.

Ces agents accueillent les familles. L'accueil est physique ou téléphonique et donne lieu au remplissage d'une feuille de demande et l'ouverture d'un dossier. Un rendez-vous à un entretien d'évaluation est proposé. Les agents sociaux font par ailleurs le lien avec l'équipe en cas d'observation de dysfonctionnements ou d'incidents (au niveau de la salle d'attente, lors des entretiens téléphoniques ou à l'occasion des demandes). Ils participent aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP). Des qualités d'écoute et d'accueil sont essentielles pour l'ancrage de la famille, dont dépendra l'observance du suivi.

La mise à jour du planning, la tenue de tableaux de bord, statistiques et relevés nécessaires à la rédaction du rapport d'activité leur incombent. Elles sont également chargées du suivi des dossiers (ouverture, classement, relances, archivage). L'une d'entre elles, anime aussi la page Facebook du Fare Tama Hau.

Les agents sociaux peuvent participer à la préparation et à l'animation de certains ateliers pédagogiques (ex : à l'occasion de la JMDE mais aussi lors des animations de la MEFTH, du centre de documentation...). Elles décorent et aménagent la salle d'attente. Lorsque les parents sont en entretien avec un professionnel, elles peuvent proposer une activité à l'enfant.

- **3.4.2 Activité médicale :**

Missions du médecin de la MDE :

- En tant que référent technique de l'unité Maison de l'Enfant au Fare Tama Hau, le médecin est chargé de la coordination des activités de l'unité, de la mise en place de partenariats, de la conception et de la réalisation de nouvelles actions. Elle participe en termes de communication à des interviews (presse écrite, audio et visuelle). Elle a œuvré à la rédaction du script pour les vidéos de la MDE, des ME, du centre de documentation dont le tournage s'est effectué en 2021.
- Dans son activité au sein de la MDE au FTH, le médecin participe à quelques entretiens d'évaluation, prend part aux accompagnements familiaux ponctuels proposés en RCP et assure les consultations médicales. Lorsque les enfants présentent des difficultés scolaires, elle coordonne au besoin les prises en charge en externe (ORL, suivi orthophonique...). Elle a développé avec la kinésithérapeute une consultation de suivis d'asthmologie.
- Tous les enfants reçus au Foyer Te Aho Nui ont une consultation d'entrée et un suivi médical effectué par le médecin de l'unité.
- Avec la réorganisation des différents foyers d'Emauta, une orientation plus fréquente des familles et enfants est faite vers la Maison de l'enfant pour des prises en charges médicales.
- Le médecin a participé à de nombreuses formations : pour les professionnels du CAE, de la MPF, du DU de santé de l'adolescent, des taties et enseignants de maternelle, pour les stagiaires du CFPA, pour les agents sociaux. Elle a aussi participé à une table ronde organisée par la DGEE « pour une rentrée réussie » autour des thèmes : alimentation, sommeil, activité physique, écrans.
- Après en avoir rédigé le projet et participé à la mise en œuvre depuis 2013, elle est aussi coordinatrice des Maisons de l'Enfance (ME) en Polynésie française. Les 6 ME fonctionnent à présent à temps plein. L'activité prépondérante du médecin coordinateur demeure la promotion, la conception et la diversification des activités mais aussi le soutien et l'harmonisation des pratiques. Cette tâche implique l'activation de partenariats, le recrutement et la formation des divers professionnels.
- Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels, le médecin a participé à **62 réunions, interventions, cours et conférences**.
- Elle est membre de la commission d'agrément des accueillants familiaux.
- Elle est également référente du centre de documentation dont elle a proposé et coordonné le

- déménagement, les travaux d'aménagement et la réorganisation des espaces ainsi que la mise en œuvre de nouvelles activités. Elle a coordonné l'achat de livres.
- En l'absence du Directeur du Fare Tama Hau, du 1^{er} janvier au 31 mars, le médecin de la MDE a assuré son intérim jusqu'à l'arrivée de la nouvelle Directrice au 1^{er} avril 2021 puis a à nouveau assuré la suppléance 3 semaines en septembre- octobre 2021.
 - Elle a compilé et rédigé le rapport d'activité du Fare Tama Hau 2020 et a participé à un conseil d'administration.
 - Elle a reçu la mission du CREDES pour la réorganisation du pôle de santé mentale.
 - Elle est membre du CTP de l'établissement.

Analyse de l'activité médicale :

Les consultations médicales surviennent soit au décours des suivis (patients adressés par les différents membres de l'équipe), soit correspondent à des entrées directes. Les demandes de certificats médicaux pour le sport ou aptitude à aller en CLSH sont chaque année plus nombreuses, adressées par le CSS.

En 2021, le médecin de la MDE a effectué **15 entretiens d'accueil** (vs 27 en 2020 et 11 en 2019) **et 552 consultations** (vs 423 en 2020 et 527 en 2019) pour 173 enfants et 18 adolescents ou jeunes adultes reçus. Cela est rendu possible puisqu'il a été décidé en équipe que les évaluations étaient en priorité affectées aux éducateurs afin de laisser plus de disponibilités au médecin pour assurer ses consultations médicales, la coordination des ME et du centre de documentation.

Cette année le médecin nutritionniste vacataire n'a pas suivi d'enfants de la MDE. Les enfants nous sont en général adressés par la médecine scolaire. Il s'agit rarement de demandes spontanées des familles amenant rapidement à un échec de prise en charge. Les difficultés d'adhésion et de compliance peuvent s'expliquer par le fait que la majorité des enfants adressés l'a été à un moment de difficultés familiales (qui étaient le motif de leur demande initiale à la MDE). Parents et enfants sont alors peu disponibles à des changements d'habitude, les parents n'étant pas toujours en demande et les enfants pas personnellement motivés. Le médecin de la MDE a suivi 3 enfants pour un conseil en nutrition, il s'agissait de patients fidélisés pour d'autres soins.

Le médecin de la MDA et la Directrice ont effectué **13 consultations** en l'absence du médecin de la MDE.

Au total, 580 actes médicaux (entretiens et consultations) ont été effectués en 2021 (vs 466 en 2020 et 552 en 2019). On enregistre une hausse d'activité de consultations médicales de 19.5%.

8 actes infirmiers ont été pratiqués (lavages d'oreilles, pansements).

66 (vs 9 en 2020 et 95 en 2019) **prises en charge en kiné respiratoire** ont été effectuées au décours de consultations médicales, concernant le suivi de 17 enfants. Les médicaments sont donnés aux familles en fonction de leurs conditions de ressources et dans la limite du stock disponible.

Les familles reçues le sont en général la première fois dans le cadre d'une urgence (difficultés d'accès aux soins) puis s'inscrivent pour un suivi régulier et d'éducation thérapeutique. L'éducation des patients asthmatiques et de leur famille est une activité chronophage mais primordiale, impliquant la répétition de messages de prévention, sollicitant également la coopération de plusieurs membres de la famille (parents, grands-parents et « nounou » ayant en charge l'enfant doivent aussi être mobilisés). L'objectif à terme étant une prise en charge précoce de la maladie, l'espacement des crises et l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant influant positivement sur son comportement, la qualité de sommeil et sa scolarité (diminution de l'absentéisme).

Un accord de partenariat tacite a été établi entre le FTH et le Foyer Te Aho Nui (FTAN) et entrepris avec le centre d'accueil de l'enfance (CAE). Ainsi tous les enfants entrant et sortant au/du foyer ont une consultation médicale à la Maison de l'Enfant pour coordonner les prises en charge, mettre en place les suivis médicaux, faire au besoin un certificat provisoire d'aptitude en vue de l'inscription scolaire, ou compléter les certificats d'aptitude sportive, de participation à un CLSH ou à la SAGA...

Il est à noter que dans la majorité des situations, la prise en charge psychologique de ces enfants a été décidée par le référent social, lors de la synthèse à l'entrée au foyer, à laquelle nous n'assistons pas. Lors du séjour en foyer des enfants, le médecin et/ou la psychologue (lorsque l'enfant est suivi à la MDE) sont invités aux synthèses concernant ces enfants.

A la sortie du FTAN, la famille accueillante est invitée au cas échéant, à venir faire le point sur le suivi.

En 2021, 25 enfants du FTAN ont été reçus, motivant 122 consultations (vs 90 en 2020) et 10 enfants du CAE pour 32 consultations, cumulant les entretiens d'entrée et les suivis médicaux.

Les problématiques retrouvées à l'occasion des entretiens d'accueil sont résumées dans le tableau suivant (plusieurs items peuvent être retrouvés pour une même situation):

Motifs d'entretien d'accueil	%
Parents séparés ou en cours de séparation	44
Conflits et/ou violences conjugales ou parentales	15
Dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)	48
Troubles médico sociaux familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation...)	0
Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement	19
Difficultés scolaires, retard apprentissages	22
Troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	19
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence...)	56
Problème de construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif...)	48
Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit...)	48
Maltraitances (avérées ou soupçonnées)	11
Symptômes dépressifs	0
Demande de soutien à la parentalité	30
Demande de conseils ou orientation	33

Le nombre important de demandes autour des problématiques familiales telles que séparation conflictuelle du couple, problème de garde... engendrant des répercussions néfastes sur le bon développement de l'enfant est devenu une constante montrant que le Fare Tama Hau est repéré tant par les familles que les partenaires comme lieu de prises en charge multiples.

Lors de l'anamnèse, les troubles du comportement, régulièrement associés à des difficultés à entrer dans les apprentissages, à des troubles de l'attention et à des difficultés scolaires, ont souvent été signalés par les enseignants aux familles, qui sont ensuite dirigées vers notre service. Ces troubles du comportement sont aussi très souvent redoutés par les parents séparés ou en cours de séparation, sans pour autant être manifestes. Il suffit parfois de rassurer ces familles en leur prêtant une écoute attentive, en les accompagnant en période de crise voire en temporisant leur demande et leur donnant l'opportunité de revenir si les troubles s'aggravent. Si l'enfant a moins de 5 ans, on conseille à la famille de fréquenter une Maison de l'Enfance où l'accueil est libre, non thérapeutique, où l'enfant pourra améliorer son éveil et sa socialisation, où le parent pourra trouver apaisement, échanges et soutien auprès d'autres parents.

Le cortège de somatisations lié au mal-être de l'enfant est également à prendre en compte (trouble du sommeil,

trouble des conduites alimentaires, asthme, affections cutanées, énurésie...) et doit conduire à une grande vigilance de la part des professionnels lors de l'évaluation car certaines manifestations peuvent être sous-estimées par les familles ou au contraire impliquer une surmédicalisation de certains maux. L'usage abusif des écrans est de plus en plus pointé à l'occasion de nos entretiens.

Nombre d'enfants en surpoids voire obésité nous sont adressés, faisant souvent suite aux visites médico-scolaires. Nous constatons que peu de familles manifestent la volonté d'un suivi de l'enfant avec l'enjeu de réorganisations à mettre en œuvre dans le fonctionnement familial, si bien que peu de situations débouchent finalement sur un suivi régulier. Un projet est en cours pour 2022, en vue d'une prise en charge précoce et globale de ces enfants.

Activité de prévention :

Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels mais aussi de coordination du projet des Maisons de l'Enfance (suivi des projets, recrutement des personnels et leur formation, organisation de temps de rassemblement des ME), le médecin a participé à **62 vs 103 réunions, conférences, interventions ou coordinations**. Cette activité chronophage excède l'activité en interne et est un témoin du rayonnement des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels avec notamment la participation aux commissions d'agrément des accueillants, la mise en place de formations auprès de stagiaires, de professionnels...

Cependant la crise Covid-19 a freiné la mise en place de nombreuses coordinations, réunions partenariales en présentiel ou participation à des évènementiels.

2021	Interventions	Dates
Réunions institutionnelles	Vœux du Président	08/01;
	Audit CREDES	02/02;
	Pré-CA et CA	17/02; 26/02;
	Dépouillement des marchés publics des prestataires de service d'entretien et nettoyage	18/02;
	Notation des professionnels	24/03; 25/03; 26/03;
	Accueil étudiants bénévoles, stagiaires, entretiens pré-embauche	20/01; 28/01; 13/04; 26/04; 06/05; 08/06; 05/07; 09/07; 13/07; 06/09;
	Evaluation de stage des stagiaires TS avec référent DSFE	25/02; 19/03;
	Organisation vaccination des agents du FTH	01/03;
	Séminaire DMRA, projet formation DGRH	22/03; 23/03;
	Tables rondes sur la transition alimentaire	14/10;
	Visite locaux de la Dépêche	19/10;

Coordination des ME	Visite 3ME et coordination	30/03; 09/04; 23/09;
	Coordination MEFA	20/05; 31/05;
	Coordination MEPU	01/07; 07/07;
	Coordination METAI	07/09; 08/09; 08/10;
	Coordination MEFTH	12/07; 14/09; 09/12;
	Coordination 4 ME	26/02; 25/03; 24/06 ; 26/11;
	Proformas MERAII, METAI	16/03; 19/03;
	Mission Raiatea	16/04;
Partenariat avec l'éducation	Mission Taiohae	28 au 30/04;
	Dispositif passerelle MEPU	18/01; 02/03; 15/04; 06/05; 07/06;
	Projet école Farahei/MEFA	23/02;
	Réunions DGEE (DP et observatoire)	23/04; 03/06; 27/09;
	accueil classe LP Taravao	20/05;
	Réunion école Uririnui	01/07;
	Tables rondes de la DGEE, préparation et tournage	14/09; 01/10; 06/10;
Formations, conférences, café-parents	Accueil et visite FTH par professeur LP Diadème	14/09;
	Présentation DP, IEN et directeurs d'écoles de Faa'a	10/12;
	Formation CFPA	12/01; 19/01; 26/01; 28/01; 03/06; 10/06; 22/06;
	Formation Caroline Rey	24/03; 25/03; 26/03;
	Formation addiction aux écrans	13/07;
	Formation Incendie	25/05;
	Intervention nutrition METAR, MEFA	01/07; 08/07;
	Formation DGEE (tuties et enseignantes de STP)	16/11;
Partenariats divers	Formation RGPD	23/11;
	Conférence: Réalité d'une alimentation équilibrée, coût et faisabilité	25/11;
	Cours DU Santé de l'ado	07/12; 09/12;
	Réunion DSFE	10/05; 26/05; 08/07;
	Présentation équipe ESPER	07/07;

Evénementiels, communication	Réception dons de King Jouets	26/01;
	Projet 1000 jours de BB	19/04;
	Projet Guide des Aïtos	20/04; 26/10; 08/11;
	Projet Inès Dubois APE	22/04;
	Projets avec "Au vent des îles", don de livres	18/05;
	Réunion CSS	21/05;
	Projet de quartier avec la Mairie de Punaauia	01/07;
	Accueil Pu O te Hau	09/06;
	Projet formation Emauta, formation au CAE, mise en place d'un partenariat	10/06; 19/07; 19/10;
	Accueil foyer Maniniaura, projet partenariat	05/07; 07/10; 08/10;
	Projet Cdoc	06/07; 21/09; 24/09;
	projet FTAN (contes)	14/09;
	Visite Margareth's place	14/09;
	Partenariat pouponnière Te Aho o te here	27/09;
	Partenariat service social des armées	28/09;
	Présentation projet PEC obésité	27/10;
	Vahine Orama (à propos d'une situation)	12/10;
	Projet ateliers nutrition avec Anaëlle Paupier et Caroline Vinet	25/10;
	Rencontre JE et JAF	23/11;
	Communiqué de presse Girafes Awards	12/10;
	Préparation projet vidéo FTH	Plusieurs séances
	Préparation JMDE	07/11;
	Inauguration du 119	19/11;

- **3.4.3 La kinésithérapeute** a une activité partagée entre la MDE et la MDA, sous forme de vacations.

En 2021, 93 actes ont été effectués en kinésithérapie vs 18 en 2020, concernant 13 enfants.

L'activité de la kiné à la MDE est essentiellement dédiée aux suivis de kiné respiratoires en priorité mais aussi à quelques séances de rééducation, de gymnastique et remise à l'effort pour de jeunes patients obèses.

- **3.4.4 Activité des psychologues :**

Missions du psychologue à la Maison de l'Enfant:

- Soutien psychologique des enfants accueillis et de leur famille
- Evaluations psychologiques des situations en vue de proposer des modalités d'accompagnement ou d'orientation
- Participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire dans un but de partage et d'apport d'un éclairage sur certaines situations.

- Rôle de prévention, d'information et de formation.
- Contribution au dynamisme du service en participant aux projets, en aidant à leur élaboration et à leur évolution.
- Missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Les psychologues cliniciens ne participent habituellement pas aux entretiens d'accueil sauf à l'occasion de certaines situations d'urgence. Ces entrées directes peuvent être proposées auprès du psychologue en cas de traumatisme violent récent, de maltraitance sexuelle, de décès d'un proche ou lorsqu'un enfant est adressé par un collègue psychologue.

La mise en place du suivi se fait généralement après discussion du dossier en équipe. Le partage des situations entre les 2 professionnels s'effectue sur la base du volontariat lors de la réunion pluridisciplinaire (RCP) de présentations des situations vues en entretien d'accueil ou en cours de suivi, en fonction de leurs pratiques et de leur disponibilité.

Les orientations des professionnels de l'éducation (psychologues scolaires et professeurs) ainsi que celles des professionnels de santé ou du social sont en hausse. Partenaires privilégiés, en contact régulier avec les enfants, ils peuvent détecter des difficultés et/ou dysfonctionnements de façon précoce et nous adresser les familles au besoin.

La Maison de l'Enfant et ses services sont mieux connus et identifiés pour répondre à des demandes des usagers extrêmement variées.

Le bilan d'activité quantitatif des psychologues est le suivant :

Ils ont pris en charge 235 nouveaux dossiers, soit 139 suivis post RCP, 86 entrées directes et 6 entrées intégrant le projet de suivi des familles endeuillées par la COVID.
49 anciens suivis ont été poursuivis en 2021.

Pour l'année 2021, les 2 psychologues cliniciens ont effectué un total de 1013 entretiens (vs 756 en 2020 et 1069 en 2019), concernant 284 familles (file active) (vs 225 en 2020 et 276 en 2019) pour 429 usagers reçus (vs 333 en 2020 et 438 en 2019).

On observe donc une reprise d'activité au niveau de ce qu'elle était en 2019 malgré un épisode de confinement jugé moins impactant cette année sur notre activité et un exercice à temps partiel d'une des psychologues.

Dans une même famille, des prises en charges individuelles peuvent être proposées à ses différents membres (usagers), et ce, à différents temps de la prise en charge, expliquant ainsi la différence de résultat entre le nombre de familles accueillies et le nombre d'usagers.

File active	2018	2019	2020	2021
Nombre de familles accueillies	261	276	225	284
Nombre d'usagers reçus	474	438	333	429

Motifs d'entrées directes

Outre les prises en charge décidées en réunion de concertation pluridisciplinaire, les psychologues reçoivent des familles en entrée directe, sans consultation d'accueil préalable. **Ces entrées directes sont au nombre de 86** (vs 66 en 2020). Elles ont été orientées pour le caractère impératif voire urgent de la situation.

Ce type d'orientation est fait par nos partenaires extérieurs : médecin, psychologue scolaire, référents des Maisons de l'Enfance ou par nos agents d'accueil qui constatent le caractère urgent ou grave de la demande évitant les redites d'un entretien d'évaluation préalable. Les motifs sont souvent en lien avec un deuil, des sévices avérés ou soupçonnés, un traumatisme direct ou indirect.

Ce type d'orientation directe doit malgré tout rester exceptionnel. Cependant, à l'occasion de l'absence de l'ES et avant le recrutement de l'EJE, un certain nombre d'entrées directes ont été faites faute de pouvoir organiser un entretien d'accueil classique.

Motif principal des entrées directes	Nombre
Agression sexuelle (soupçonnée ou avérée)	13
Deuil récent, séparation brutale (incarcération, séparation de couple, départ brutal d'un parent)	30
Violences directes ou indirectes (enfant violenté ou témoin de violences)	33
Accident récent (victime, acteur ou témoin)	6
Autre (encoprésie/énurésie, anxiété, phobies, orientation par professionnel)	7

Les différents types d'accompagnement proposés post RCP :

- **L'accompagnement individuel de l'enfant**, avec la participation systématique des parents lors des entretiens anamnestiques pour accueillir la demande, qu'ils formulent en grande partie à la place de l'enfant, ainsi que l'histoire familiale et évènementielle qui entoure cette demande. Un point sur l'évolution de la situation est régulièrement fait avec les parents afin de saisir les attentes de chacun.
- **L'accompagnement parental** (parent(s) seul(s) en entretien) : Le ou les parents sont reçus seuls pour leur offrir un espace de verbalisation de leurs difficultés conjugales, familiales, inter ou transgénérationnelles. Ce dispositif d'accompagnement est mis en place dans l'intérêt de l'enfant qui absorbe souvent la tristesse ou l'inquiétude de ses parents. L'enfant porte parfois le poids de non-dits familiaux ou de problématiques familiales non-résolues. Ce soutien à la parentalité permet au parent de se recentrer sur l'enfant, sur ses besoins et de (re-)penser la relation à son enfant. Ces entretiens parentaux peuvent aussi se faire dans un temps et un espace parallèle à celui de l'enfant afin de préserver l'intimité de l'enfant, de dissocier les vécus de chacun et de favoriser le processus de séparation/individuation.
- **L'accompagnement familial** (enfant et parents ou famille au complet) : Une orientation de l'accompagnement vers une thérapie familiale est parfois choisie lorsque les difficultés de l'enfant semblent étroitement liées à la dynamique familiale, au rôle et aux places attribués à chacun (exemple de l'enfant pansement ou ciment du couple), à l'histoire familiale consciente ou inconsciente (tabous, deuils passés non élaborés, traditions familiales s'opposant à l'individualité etc.). La thérapie familiale peut aussi bien s'appuyer sur des théories et modalités psychanalytiques qu'être inspirée de la systémie. Le principe étant de respecter au plus près la spécificité de la famille rencontrée et de favoriser l'émergence des individualités
- **L'accompagnement de la fratrie** : Il s'agit d'entretiens cliniques rassemblant des frères et sœurs sans la présence de leurs parents ou tuteurs. Ce choix d'accompagnement émane notamment de deux constats :
 - Certaines demandes concernent des tensions familiales résultant de conflits persistants entre les enfants.
 - Lorsque les conflits fraternel sont mis en avant par la famille, les parents tendent à pointer du doigt le comportement de l'un des enfants. Cet enfant désigné est souvent l'objet de leur demande d'un accompagnement au Fare Tama Hau.

La thérapie avec la fratrie favorise l'expression du vécu entre frères et/ou sœurs et permet le développement de l'entraide. Le frère ou la sœur pouvant devenir des co-thérapeutes. Recevoir la fratrie prévient du

déplacement du symptôme d'un enfant à l'autre et permet à la famille de sortir d'un potentiel cercle vicieux. L'analyse des relations fraternelles élargit les interrogations sur les difficultés de l'enfant à un niveau supplémentaire, horizontal, en plus du lien vertical parent-enfant. Ces entretiens « fratrie » peuvent par la suite aboutir à la séparation des espaces thérapeutiques pour chacun des enfants afin d'accompagner, dans un deuxième temps, l'expression de leur individualité.

- **L'accompagnement psycho-éducatif** : Entretiens familiaux menés par l'éducateur et le psychologue. Cette modalité de suivi est notamment envisagée lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et s'imbriquent formant un tout parasitant pour l'enfant. Ce type d'accompagnement permet de « dénouer » un certain nombre de relations familiales complexes.

Ces différentes formes d'accompagnement peuvent se suivre ou se chevaucher selon les problématiques et les besoins dégagés au fil du travail. Il n'y a pas de durée de suivi préétablie. Elle est fonction des problématiques mises à jour, de l'investissement de l'enfant dans son processus d'élaboration psychique et de résolution des conflits ainsi que de l'investissement parental.

- **Un binôme avec un professionnel de la MDE et de la MDA** peut être mis en place dans le cas de fratries comprenant des enfants et adolescents ou à l'occasion d'une thérapie familiale en systémie.

Types d'accompagnement	Nombre 2019	% 2019	Nombre 2020	% 2020	Nombre 2021	% 2021
Psychologique individuel	607	67	396	76	639	66
Familial	97	11	32	6	107	11
Parental	74	8	14	3	59	6
Psycho/éducatif	83	9	56	10	87	9
Fratrie	39	4	26	5	64	7
Binôme MDA	3	0.3	0	0	6	1

Bien qu'une des 2 psychologues ne travaille qu'à temps partiel (80%), la remontée d'activité cette année a permis de retrouver le niveau de 2019, avec 1013 entretiens, soit une augmentation relative.

Problématiques travaillées par situation

On note l'existence de problématiques multiples ou croisées chez un même enfant (enchaînement causal de différentes problématiques ou intrication de différents facteurs sous un même symptôme...). Les associations les plus fréquemment rencontrées sont : troubles du comportement et conflits de loyauté, difficultés scolaires, conflits familiaux et troubles du comportement, conflits familiaux et difficultés scolaires. Les problématiques familiales très souvent en lien avec des séparations conflictuelles des parents sont souvent à l'origine de discordances éducatives et de troubles du développement chez l'enfant.

Même si l'enfant est au cœur de nos préoccupations, il est fondamental de travailler l'accompagnement des parents autour de leurs difficultés familiales et conjugales afin de favoriser l'investissement parental et rétablir une communication autour de leur enfant, essentielle à son bon développement.

De manière générale, les difficultés de l'enfant sont le moteur de la démarche parentale, d'obtenir pour lui, du soutien auprès de professionnels de l'enfance. Si la demande d'aide à la parentalité n'est pas spontanément énoncée dans les premiers motifs de consultation, elle émerge au fil des rencontres et de l'établissement d'une relation de confiance, au fur et à mesure de l'élaboration autour des dimensions familiales et éducatives.

La fratrie peut également être reçue pour accompagner la restauration/l'instauration d'une communication autour de l'enfant et de ses problématiques. Ce dispositif de rencontre aide notamment à un travail sur la place de chacun dans la famille. Les entretiens familiaux en présence de l'éducateur (-trice) et du psychologue sont envisagés lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout

parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler, ex : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu familial passé.

Les premiers entretiens psychologiques permettent à la famille (enfants et parents) de reformuler si nécessaire leur demande et d'exprimer leur problématique autour de leur histoire familiale et celles des évènements dans un objectif anamnestique. S'en suivent différentes propositions d'accompagnement en fonction de la problématique exposée et bien-sûr de la reconnaissance de la problématique par les usagers concernés.

Problématiques principales travaillées en consultations psychologiques (plusieurs items possibles)	%
Conflits internes (conflit de loyauté, travail sur la gestion des émotions...)	52
Travail sur la configuration familiale (travail de la place et le rôle de chacun dans la famille nucléaire et/ou élargie)	40
Construction identitaire (processus d'identification, travail de filiation et d'affiliation, individuation et séparation)	26
Relation à l'autre (avec les pairs, avec la fratrie, avec les parents et/ou la famille recomposée, avec les adultes hors cadre familial)	27
Rapport au corps et image de soi (image du corps, réactions psychosomatiques, estime de soi)	15
Élaboration du manque et/ou de la perte (dans le cadre d'une séparation, dans le cas du décès d'un proche...)	25
Choc émotionnel et/ou impact traumatique	28
Autour de la parentalité	15

Les motifs de venue des familles sont majoritairement en lien avec des séparations parentales et des difficultés rencontrées dans la reconstitution familiale d'où un taux de prises en charge élevé pour les items : conflits internes et travail sur la configuration familiale mais aussi travail sur la construction identitaire et la relation à l'autre.

Il est à remarquer cette année une plus grande participation des pères, si ce n'est à l'occasion de la demande, nous notons une venue plus fréquente à l'occasion du suivi. Outre leur participation aux entretiens familiaux, ils sont également plus demandeurs de soutien parental.

Un rappel sur l'autorité parentale partagée est toujours fait au parent accompagnateur ou faisant la demande initiale. Si à l'occasion d'une séparation conflictuelle, des certificats de présence aux entretiens nous sont demandés, ils sont systématiquement produits en double exemplaire et à disposition des 2 parents.

Au décours d'entrées directes ou de suivis, les psychologues ont été amenés à rédiger 4 informations préoccupantes et 3 signalements.

Autres activités des psychologues :

- **Les interventions type café-parents :**

Depuis 2017, les psychologues cliniciens de la MDE interviennent de façon régulière sur les café-parents des 4 Maisons de l'Enfance de Tahiti. Cette intervention répond à un besoin des parents, identifié par les référents des Maisons de l'enfance, sur certains sujets quotidiens rencontrés par les parents (la parentalité, les stades de développement de l'enfant, l'émergence et la gestion des émotions ou encore les angoisses) nécessitant parfois un approfondissement du sujet voire une disponibilité quasi individuelle, évitant le recours à une consultation. Ils ont animé **38 café-parents sur les 4 ME de Tahiti en 2021**.

Les questionnements des familles relèvent au fond, d'une seule et même interrogation : « Suis-je un bon parent ? ». Apporter un regard professionnel, permet aux parents d'élaborer des pistes de réflexions, d'échanger et finalement la plupart du temps de les rassurer sur leurs compétences. Ce soutien vient renforcer le travail de l'EJE.

En cas de difficultés plus sérieuses, les parents sont invités à un entretien individuel où une orientation peut leur être conseillée.

Les sujets abordés ne sont plus toujours définis à l'avance, comme cela pouvait être le cas les années précédentes, sauf de manière exceptionnelle, répondant à une demande expresse. En effet, les psychologues et les référents des maisons de l'Enfance ont observé que les parents étaient plus impliqués et investis dans la discussion, lorsqu'émergeait une demande dans « l'ici et maintenant ». L'intervention des psychologues sur ces temps d'échanges permet de vulgariser de nombreuses informations et de les lier de façon pragmatique aux questionnements ou expériences des parents.

Ces interventions entrent dans le cadre des objectifs de prévention primaire du Fare Tama Hau et permettent si besoin d'informer les parents sur les modalités d'accueil et d'accompagnement proposées au sein du FTH. Le nombre de cafés-parents est de 38 séances, effectuées sur les 4 ME de Tahiti.

- Les psychologues ont été invités à **29 synthèses pour les enfants placés au FTAN, 3 synthèses pour les enfants placés au CAE et 3 équipes éducatives.**
- Les psychologues ont participé au **projet de formation du personnel du CAE** (un module de gestion des émotions et un module sur l'attachement) et à la **formation des professionnels de la MPF** (développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent).
- Ils ont également participé à la relecture du **guide des Aito**, dont la rédaction est coordonnée par l'association du Caméléon
- Ils sont venus en soutien des équipes de la MEFA et de la MERAI sous la forme d'une **analyse de la pratique (2 séances)**.
- Un psychologue a participé au **film de présentation de la MDE** (vidéo mise en ligne sur internet)
- **Formation des psychologues** : comme l'ensemble du personnel du FTH, ils ont reçu la formation incendie et RGPD. Ils ont en outre participé aux formations de la CUMP autour du psycho traumatisme.
- Un psychologue est également **membre du CTP**.

- **3.4.5 Activité des travailleurs sociaux :**

Nous avions pu constater en 2018 et 2019 une nette augmentation d'activité s'appuyant sur plusieurs hypothèses : la complémentarité de fonction (ES et EJE) mais aussi la nouveauté d'intégrer dans nos équipes de la MDE et des ME des hommes.

L'activité du dernier trimestre 2019 puis tout au long de l'année 2020 a été impactée par le congé maternité de l'EJE et sa mise en disponibilité jusqu'en septembre. Une reprise à temps partiel (60%) a été mise en place à partir de septembre 2020 suivie d'une demande de congé parental en début d'année 2021.

Le remplacement de ce poste n'a pu être effectif qu'à partir de juillet 2021 (soit plus de 6 mois avec un seul éducateur)

Activité chiffrée des éducateurs :

On peut ainsi comptabiliser un total de 340 entretiens en 2021, vs 226 en 2020 et 388 en 2019, dont 330 pour des familles d'enfants et 10 pour des adolescents seuls ou en famille (en renfort de l'équipe de la MDA).

Cette activité se décompose de la façon suivante : les éducateurs ont effectué 184 entretiens d'accueil (vs 117 en 2020) dont 7 pour des adolescents et 156 entretiens de suivi (vs 109) dont 3 pour des adolescents.

L'activité a progressé de 33.5% par rapport à celle de 2020 malgré un remplacement tardif du poste d'EJE, ce qui explique que l'activité ne soit pas revenue au niveau de celle de 2019.

L'entretien d'accueil :

L'objectif de l'entretien d'évaluation consiste en l'appréhension globale des difficultés que peuvent rencontrer les familles. Les points essentiellement abordés lors de ces entretiens sont tournés vers la qualité du lien parent/enfant, la communication, la place et le rôle de chaque individu dans la famille et la verbalisation des moments de crises dans le quotidien. Un maximum d'informations doit être recueilli à l'occasion de cet entretien afin de pouvoir envisager l'accompagnement le mieux adapté à la situation, qui pourra ensuite être réévalué au fil du suivi.

Ce temps d'échange et de réflexion avec la famille, lui permettra de prendre le recul nécessaire pour (re) trouver un équilibre sécurisant pour l'enfant et son entourage.

La nature des premières demandes est souvent liée à un changement de comportement de l'enfant, des conflits intrafamiliaux, des séparations conflictuelles mais également peut faire suite à une orientation de l'école. Bien souvent lors de ces entretiens d'accueil, nous observons que le motif de la première demande mis en avant par la famille est bien différent de ce qui nous est révélé en entretien, et des difficultés bien plus importantes peuvent être abordées, initialement retenues par peur ou honte.

Lorsque des difficultés scolaires ou des problèmes médicaux sont repérés, une consultation médicale est proposée.

MOTIFS D'ENTRETIEN D'ACCUEIL	% 2019	% 2020	%2021
Parents séparés ou en cours de séparation	53	55	51
Conflits et/ou violences conjugales ou parentales, dysfonctionnements familiaux (famille élargie, famille recomposée, place de chacun, distorsions éducatives)	45	49	46
Problèmes médico-sociaux familiaux (maladies chroniques, TS, marginalisation...)	17	33	16
Faits traumatisants récents ou plus anciens, harcèlement	30	37	35
Difficultés scolaires, retard apprentissages, troubles instrumentaux (retard ou trouble du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques)	42	41	48
Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité, repli sur soi, pleurs, colère, violence, difficultés d'individuation/séparation, problème d'estime de soi, problème de développement psycho-affectif...)	94	86	88
Troubles organiques et/ou somatiques de l'enfant (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie, énurésie, troubles du sommeil, de l'appétit...)	11	13	49
Maltraitances (avérées ou soupçonnées)	4	9	5
Symptômes dépressifs	9	5	5
Demande de soutien à la parentalité, demande de conseils ou orientation	82	84	88

Comme nous l'avions indiqué dans les motifs de demande (cf. plus haut), de nombreuses demandes ont pour motif le trouble de comportement de l'enfant. On retrouve à l'occasion de l'entretien d'accueil des difficultés

conjugaless ou familiales dans une forte proportion avec des parents conscients de leur difficulté à assumer leur rôle de parent bienveillant et protecteur durant ces périodes de crise, d'où une forte demande de soutien à la parentalité (88%).

Nous rappelons systématiquement au parent à l'origine de la demande de suivi, qu'il doit informer l'autre parent de cette prise en charge dans le cadre de l'autorité parentale partagée, même en cas de séparation conflictuelle. Au cas échéant, si la communication est rompue, nous appelons l'autre parent et l'invitons aussi à prendre part au suivi de l'enfant, dans le respect de la confidentialité nécessaire à une alliance thérapeutique.

Après réunion de concertation pluridisciplinaire, plusieurs types de prises en charge sont proposés, répondant de la façon la plus personnalisée possible aux besoins de la famille. Ces prises en charge pourront évoluer au fil du temps en fonction de la réponse et de l'investissement des parents.

Certaines orientations sont préconisées auprès de nos partenaires (CIDFF, APAJ, CPSA, services sociaux...). Des synthèses ont lieu quand la famille est suivie par plusieurs services ou institutions, avec la MDA...

Les divers types de prise en charge des éducateurs sont :

L'accompagnement éducatif : Il peut se faire avec l'enfant et les parents ou avec l'enfant seul, selon les situations et si l'enfant se sent à l'aise pour être en présence de l'éducateur sans ses parents.

Lors de ces entretiens, il s'agit de travailler avec l'enfant, le cadre, les limites, le rapport à la loi... de mieux cerner son comportement au quotidien à l'école, avec ses parents, ses frères et sœurs, de l'aider à exprimer ses émotions à l'aide d'outils adaptés à son âge, de l'aider à trouver des ressources en lui pour que la situation évolue de manière positive.

Cet accompagnement ne peut se faire sans la collaboration des parents qui peuvent jouer un rôle très important afin de soutenir leur enfant dans ces moments difficiles. Une prise de recul et une remise en question du fonctionnement de la famille dans sa globalité est nécessaire pour faire évoluer favorablement les choses.

L'éducateur donne également lors de cet accompagnement des outils ludiques aux parents afin de les aider à poser des limites et aider l'enfant à mieux exprimer ses émotions... Les rôle et place de chacun sont redéfinis enfin de (re-)trouver une communication harmonieuse et apaiser le climat familial.

L'accompagnement psycho-éducatif : Il peut être proposé aux familles lorsqu'au-delà de l'accompagnement éducatif, on remarque un besoin d'accompagnement psychologique chez l'enfant, à la suite de traumatismes violents par exemple. Des synthèses sont organisées entre le psychologue et l'éducateur pour faire un point sur l'évolution de la situation.

Les accompagnements familiaux ou thérapie familiale : En binôme avec les psychologues, il s'agit d'accompagner l'enfant et sa famille dans un travail en systémie afin de permettre à toutes les personnes gravitant autour de l'enfant, désigné comme symptôme, d'être actrices et investies dans cet accompagnement.

Soutien ponctuel : Il s'agit à la fois d'orienter, de conseiller les familles sur le plan administratif et juridique mais aussi de leur apporter des conseils dans l'approche concrète de certaines situations délicates mais passagères, en les rassurant sur leurs compétences. Pour un certain nombre de situations, sans les banaliser, le questionnement est commun et une prise en charge pas toujours nécessaire.

Une orientation vers les Maisons de l'Enfance peut être proposée afin de trouver un lieu où les parents pourront échanger avec les professionnels mais aussi avec d'autres familles, pour rompre l'isolement social, s'apaiser, trouver un lieu de socialisation pour l'enfant... évitant ainsi une surenchère de prises en charge parfois lourdes pour certaines familles (qui peuvent cumuler un suivi DSFE, OPH, orthophonique, soutien scolaire...). Un lien est maintenu avec les référentes des Maisons de l'Enfance qui peuvent nous réorienter ces familles au besoin.

TYPES DE P.E.C	Acc éduc individuel	Acc éduc familial	Acc psycho/éduc	Acc parentalité	Soutien ponctuel	Aucun suivi / Suspendu
%	14	41	22	10	13	7

Les éducateurs ont conduit **156 entretiens de suivi en 2021 (vs 109)**.

Les problématiques travaillées sont les suivantes :

Problématiques principales travaillées	% 2019	% 2020	%2021
Travail sur le lien	13.5	14,3	12
Travail sur la communication parents/famille, parent/enfant	12.7	13,6	12
Travail sur les compétences parentales	10.5	12,1	12
Travail sur les difficultés à poser le cadre et les limites à l'enfant	11,4	10,6	12
Travail sur l'estime de soi	11.3	8	10
Rôle et place de chacun	14.2	15,7	13
Gestion et compréhension des émotions	15.4	14,3	14
Conseils sociojuridiques	6.5	8	9
Orientation	4.4	3,6	6

Les visites médiatisées (VM) :

Depuis le mois de février 2017, il a été décidé de ne plus accompagner de visites médiatisées ordonnées par le juge aux affaires familiales au Fare Tama Hau. Ces VM sont désormais coordonnées par une association, qui peut au besoin, utiliser une salle dédiée au FTH.

Les visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants ont été maintenues en binôme avec le travailleur social référent de la situation. En plus d'être garant du cadre et de la sécurité des enfants, le but est d'accompagner parents et enfants dans la reprise du lien après un placement de l'enfant et dans la verbalisation de certaines problématiques. En 2021, aucune nouvelle visite médiatisée n'a été effectuée en partenariat avec la MDE. Les TS de la DFSE privilégient des VM au sein des Maisons de l'Enfance lorsque les enfants sont en bas âge.

Autres activités des éducateurs :

➤ **Partenariats :**

- 15 rencontres avec partenaires divers pour échanger sur nos missions respectives, engager des projets... (circonscriptions d'action sociale de Mahina, de Punaauia, visite de Margareth's place, équipe CPSA et réseau ESPER, présentation du guide des Aito, visite des foyers d'Emauta, de la Maison de quartier d'Outumaoro....).
 - 3 équipes éducatives
- **Un travail en transversal MDE/MDA** a lieu avec une analyse et prise en charge commune de quelques situations, remplacement des ES en raison de carences de professionnels à la MDA et participation au montage du projet **d'équipe mobile péri-urbaine**.
- **En l'absence de l'EJE de Punaauia et de la MEFTH**, l'EJE de la MDE est venue en renfort. Elle a également participé à **l'accueil des enfants de soignants** dans les diverses unités (MEFA, METAR, MEFTH).

- **Projet EduConseil** : 8 interventions dans les écoles, CLSH, foyer sur : les écrans, le harcèlement, l'organisation d'ateliers moteurs et manuels, café-parents, présentation du FTH et du métier d'éducateur.
- **Participation à des évènementiels :**
 - Participation aux réunions de préparation puis à la SAGA en juillet et en décembre.
 - Elaboration d'un projet pour la JMDE puis réajustement en raison de la crise sanitaire : proposition d'activités quotidiennes via la page Facebook du FTH, de « défis » et d'un concours dessin.
- **Participation à la communication :**

Toute l'équipe MDE a participé à l'élaboration du script du projet vidéo de présentation de la MDE et participé à l'élaboration du guide des Aito. L'ES a participé aux Tables rondes de la DGEE sur les addictions aux écrans.
- **Participation à la formation de stagiaires :**

L'ES et l'EJE ont encadré pour une année scolaire une élève de 3^{ème} année d'ES et une élève en 2^{ème} année d'AS puis participé au bilan de fin de stage. L'EJE a accueilli avec ses collègues des ME, une élève EJE de l'IRTS de Perpignan venue en stage d'observation en juillet et août.
- **Formation des travailleurs sociaux :**
 - Comme l'ensemble du personnel du FTH, les éducateurs ont participé à la formation incendie et à celle de sensibilisation au RGPD
 - En fonds propres, l'éducateur spécialisé est inscrit au DU de santé de l'adolescent.
- L'ES a rédigé une information préoccupante.

4. PROJETS POURSUIVIS ET ACTIONS MENÉES

4.1 En termes de prévention primaire

- **Le projet des Maisons de l'Enfance** actif depuis 2014 est entré dans sa phase de maturité. Les 6 Maisons de l'Enfance fonctionnent et font l'objet d'un bilan spécifique. **Les Maisons de l'Enfance faisant partie de l'unité MDE**, des activités transversales se concrétisent avec la participation des divers professionnels aux cafés-parents, à l'animation de contes... des liens sont régulièrement établis lorsqu'une famille est encouragée à fréquenter une Maison de l'Enfance. A l'occasion des rassemblements des Maisons de l'Enfance, les agents sociaux de la MDE sont invités à participer aux formations proposées. Ces formations sont animées par les professionnels des ME, MDE ou sur invitation de partenaires. Depuis la pandémie, ces grands rassemblements n'ont pu avoir lieu.
- La tenue de **rencontres à thème** effectuées en soirée au sein du FTH, animées par 2 professionnels (MDE, MDA ou ME), ouvertes à tout public adulte désireux d'améliorer ses connaissances et compétences en tant que parents, professionnels, autour de thématiques liées à l'enfance, l'adolescence, la parentalité et la famille, a également été momentanément interrompue pour les raisons sanitaires que l'on connaît, seul l'enregistrement de conférences données par des intervenants au DU de santé de l'adolescent ont pu être mis en ligne.
- **Sur invitation de partenaires du service public, d'associations, de communes...** nous avons participé à des interventions à destination de professionnels, de parents et d'enfants. Le Projet EduConseil notamment, permet de présenter les actions du Fare Tama Hau, d'aborder certaines thématiques à la demande des écoles puis de recevoir quelques familles afin de les orienter au mieux. L'association Emauta nous a sollicité pour participer à une semaine de formation pour ses professionnels, la DGEE et la MPF également. Le CFPA depuis de nombreuses années et parfois le RSMA, nous font intervenir sur leur programme de formation.

4.2 En termes de prévention secondaire, tertiaire :

La création des Maisons de l'Enfance a multiplié les possibilités de nouveaux espaces de visites médiatisées en offrant un écrin idéal pour accompagner et soutenir les familles dans une démarche de consolidation ou reconstruction du lien parent(s)-enfant(s).

Il a été convenu avec les partenaires sociaux de ne fonctionner qu'en binôme, travailleur social référent de la situation et un de nos éducateurs (EJE ou ES). Seules sont hébergées dans les Maisons de l'Enfance des visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants.

Les suivis psychologiques et médicaux des enfants placés au foyer Te Aho nui et au CAE ont lieu pour la plupart à la MDE.

4.3 Evènementiels :

En raison de la crise sanitaire et des nécessaires mesures barrières à respecter, nous n'avons pu mettre en place nos évènementiels habituels. Seuls les espaces d'accueil (Maisons de l'enfance, centre de documentation et Espace jeunes) ont célébré à minima la journée mondiale des droits de l'enfant en accueillant du public. Une alternative a été proposée en alimentant quotidiennement la page Facebook de « défis » à faire en famille autour d'un des 10 droits de l'enfant et en proposant un concours de dessin.

4.4 Dans le cadre du partenariat :

➤ Partenariat avec la Direction de la Santé :

Le CPSA a proposé une formation sur la prévention de l'usage abusif des écrans à l'ensemble du personnel du FTH volontaire. Le **CPMI** nous a sollicité pour des interventions des EJE sur des ateliers, dans le cadre de l'action des 1000 jours de BB en échange d'ateliers nutrition dans les ME. De nouveaux projets sont à l'étude : une formation à l'entretien psychosocial pré-IVG est en attente, participation à l'ébauche d'un projet nutrition co-financé par la Direction de la Santé. Les psychologues ont pu bénéficier d'une formation sur le psychotraumatisme organisé par l'équipe de la **CUMP**. Invitation à un colloque sur la nutrition : « coût et faisabilité ».

➤ Partenariat avec l'Education :

- Participation aux commissions de l'observatoire de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.
- Participation sur invitation aux équipes éducatives.
- Interventions dans les écoles dans le cadre du projet EduConseil, sur invitation et proposition de sujets, cette année : présentation du FTH, les écrans, suivis d'entretiens individuels avec les parents.

➤ Partenariat avec la DSFE :

- Participation à la Commission d'agrément des accueillants familiaux.
- Co-conduite des visites médiatisées dans les Maisons de l'Enfance.
- Participation à des synthèses.
- Participation à l'élaboration du guide des Aito de prévention contre la pédo-criminalité, projet porté par la Compagnie du Caméléon et financé par la DSFE et la DGEE.

➤ Partenariat avec le Foyer Te Aho Nui et le CAE : outre les prises en charges dans l'unité (médicales et psychologiques), participation aux synthèses et à des formations du personnel des foyers.

➤ Partenariat avec le CFPA et le RSMA : participation aux formations qualifiantes niveau CAP petite enfance.

- **Partenariat avec le CIDFF et l'APAJ**, orientations mutuelles de certaines situations
 - **Partenariat avec la MPF** : les agents de la MPF ont souhaité diverses interventions de la part de nos professionnels à l'occasion de leur semaine annuelle de formation. Ainsi ont été envisagés les sujets suivants : Accueil du jeune enfant, aménagement de l'espace (salle d'audition Mélanie). Développement psychologique social et affectif de l'enfant et de l'adolescent. L'entretien clinique, des mots pour le dire, des maux pour le dire. Ethique de la parole.
 - **Partenariat avec la PJJ** : Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, un partenariat s'est engagé avec la PJJ qui souhaite nous associer à des actions de prévention rayonnant sur l'ensemble de la Polynésie. Plusieurs réunions ont eu lieu précédant la mise en œuvre des missions auxquelles ont participé les professionnels de la MDA et à l'occasion du passage aux Marquises, invitation de l'EJE de la METAI. La METAI a également prêté ses murs pour une exposition.
 - **Partenariat avec la justice** : réunions de présentation du substitut du procureur, des juges aux affaires familiales et juges des enfants. Présentation des missions du FTH, échanges sur le partenariat.
 - **Partenariat avec les services de l'Armée** : rencontre avec les assistantes sociales des Armées, présentation des missions du FTH et visite.
 - **Partenariat annuel et participation à la SAGA** (en juillet et en décembre).
 - **Partenariat renforcé avec la mairie de Punaauia** : outre les 3 dispositifs passerelles, des actions avec certains quartiers ont été entreprises : venue sur 10 séances à la MEPU de familles d'enfants de 0 à 4 ans du quartier d'Outumaoro et projet en cours d'une équipe péri urbaine qui pourrait assurer des permanences à la Maison pour tous.
 - Durant la reprise épidémique, une réorganisation de certains postes a été envisagée pour répondre à des besoins urgents. Ainsi un groupe de parole hebdomadaire pour les familles endeuillées par la Covid a été mis en place (en pratique, à part une séance, les familles ont préféré être reçues en individuel, 6 familles au total ont été accompagnées). Quelques agents sont venus renforcer les équipes des hôpitaux ou des vaccinodromes, d'autres ont accueilli les enfants des personnels soignants sur les différentes unités d'accueil.
- Nous avons reçu de nombreux **dons de livres, vêtements et jouets**, dispatchés dans les armoires solidaires des différentes structures et unités.

4.6 Communication :

- Interviews radiophoniques, télévisuelles et dans la presse écrite sur les activités des Maisons de l'Enfance, sur les droits de l'Enfant.
- Participation à une table ronde de la DGEE sur « comment réussir sa rentrée » avec un sujet sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique et les écrans.
- Diffusion des programmes d'activités des Maisons de l'Enfance et évènementiels sur les pages Facebook, une par île (Tahiti, Raiatea et Nuku-Hiva) et celle du FTH.
- Diffusion des flyers des espaces d'accueil et carte de visite de la MDE à nos divers partenaires et conception d'un nouveau flyer et d'une affiche pour chaque espace du FTH (en français et en tahitien).
- Toute l'équipe MDE a participé à l'élaboration du script du projet vidéo de présentation de la MDE, le tournage a eu lieu fin 2021.



4.7 Mise en conformité des procédures et recueil des données recommandés par le RGPD :

- Audit réalisé auprès de l'ensemble des agents en 2020
- Vérification des procédures d'archivage
- Mise en place de caméras
- Mise en place d'un cloud permettant de stocker des données sensibles
- Révision des procédures de transmission des informations préoccupantes et signalements.
- Nouvelle sensibilisation proposée à l'ensemble du personnel du FTH en 2021.

5. CONCLUSION

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, nous observons une reprise de notre activité en 2021. Les différents professionnels ont poursuivi le remboursement de la dette horaire du précédent confinement.

Le travail de transversalité entre les Maisons de l'Enfance et la Maison de l'enfant mais aussi avec la Maison de l'adolescent se poursuit autour de la prise en charge de certaines situations, les réunions de coordination entre psychologues ou éducateurs des 2 unités, la participation de tous les professionnels de la MDE à l'animation de cafés-parents...

En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent associés à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement chez l'enfant », négligeant l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui proposent aux familles de nous rencontrer). Nous relevons de plus en plus de demandes tardives pour des difficultés scolaires (enfants de 9 à 11 ans), or, s'il n'est pas précoce ce dépistage ne pourra malheureusement pas obtenir de résultats satisfaisants, les enfants flirtant déjà avec le décrochage scolaire. Notre inquiétude est aussi alimentée par le peu de mobilisation obtenu autour du projet des dispositifs passerelles, seule une commune sur les 6 où sont implantées les maisons de l'enfance en bénéficia. Or ces dispositifs, fleuron de prévention primaire, sont d'un intérêt primordial dans la lutte contre les inégalités sociales précoce et sont un levier de réussite scolaire (cf. rapport des Maisons de l'enfance).

Dans des contextes familiaux souvent complexes, les prises en charges proposées sont multiples, conjuguant suivi individuel de l'enfant et accompagnement familial. L'objectif est de favoriser l'investissement parental en améliorant la communication autour de l'enfant, essentielle à son développement psychoaffectif, mais aussi en prévention des maltraitances, troubles du comportement avec souvent pour corolaire difficultés scolaires et risque d'échec scolaire, actes d'incivilités voire de délinquance, conduites à risque...

Les demandes spontanées pour des soutiens à la parentalité s'intensifient mais sont souvent sous-jacentes et révélées lors de l'entretien d'évaluation. La mixité de notre équipe notamment lors des prises en charge psychoéducatives est intéressante et appréciée par le public.

Cette année de crise sanitaire a freiné notre participation à de nombreuses activités partenariales et l'organisation de divers évènementiels, notamment la JMDE qui a été fêtée à minima dans les espaces d'accueil (Maisons de l'enfance, Centre de documentation et Espace Jeunes). Cependant une animation via les diverses pages Facebook du Fare Tama Hau a été proposée quotidiennement ainsi qu'un défi dessin sur les droits de l'enfant.

Les Maisons de l'Enfance entrent dans notre arsenal de propositions d'orientation à soumettre aux familles (prévention primaire renforcée). Parallèlement les professionnels de la Maison de l'Enfant interviennent sur des activités des Maisons de l'Enfance : café-parents, formations, donnant plus de transversalité à nos actions.

Nous observons que le champ de nos missions est mieux appréhendé par la population qui outre la prise en charge de l'enfant, a repéré un lieu où trouver aide et soutien à la parentalité, renforcement de la qualité du lien parent-enfant. Le contexte familial le plus largement retrouvé correspond à une séparation parentale plus ou moins compliquée de conflits conjugaux ou familiaux.

Cet axe de prévention primaire est à valoriser puisque singulier dans le paysage médicosocial de Polynésie.

Ce bilan nous conforte dans l'orientation de la Maison de l'Enfant, impulsée il y a déjà plus de 10 ans par la modification de l'arrêté de 2009, vers plus de prévention primaire dont on sait que les résultats ne seront appréhendés que sur le long terme mais dont l'impact médicosocial et économique est rentable.

La MDE en chiffres :

La Maison de l'Enfant a reçu **358 nouvelles demandes en 2021** (vs 238 en 2020 et 312 en 2019) **concernant 439 enfants** (vs 270 en 2020 et 359 en 2019) soit une augmentation de 33% du nombre d'ouverture de dossiers, **nous amenant à une reprise d'activité supérieure à celle de 2019.**

La file active est constituée de 588 usagers ayant donné lieu à 2034 rendez-vous d'entretiens ou consultations honorés (vs 1475 en 2020) se décomposant de la façon suivante :

- 580 consultations médicales,
- 8 actes infirmiers,
- 93 suivis de kiné,
- 1013 entretiens psychologiques,
- 340 entretiens éducatifs.

Soit une hausse de 27.5% du nombre d'entretiens en 2021, malgré une activité à 80% d'une des 2 psychologue et d'un poste et demi sur deux d'éducateurs (une EJE en congé parental), un agent social a été détaché à mi-temps au centre de documentation.

- **379 (vs 248) enfants ont bénéficié d'un suivi à la MDE** (prise en charge unique ou multiple propre à chaque situation) **soit une augmentation de 34.5 % du nombre d'enfants suivis**
- **9 (vs 10) situations ont été réorientées** vers le CAMSP ou la pédopsychiatrie, le CPSA, le CIDFF, le service social.
- **18 enfants** n'ont pas eu besoin de suivi. Une orientation vers les Maisons de l'enfance était conseillée ou l'entretien d'accueil a suffi à rassurer les parents.

Les principaux motifs de demande à l'entrée ont été :

- 60% de demandes en lien avec des troubles du comportement de l'enfant
- Les difficultés familiales sont évoquées dès la demande dans 62% des cas, la notion de traumatisme récent de l'enfant est évoquée dans 10% des situations.

La participation aux activités partenariales et de prévention est la suivante :

- Le médecin a participé à 62 réunions, conférences, interventions ou coordinations.
- Les éducateurs ont répondu à 29 invitations dans les écoles, les communes, synthèses, équipes éducatives. Ils ont accompagné de 2 élèves (ES et AS) durant toute une année scolaire, participé à la SAGA et à l'élaboration d'un nouveau projet d'équipe péri urbaine. Ils ont organisé les animations de la JMDE.
- Les psychologues ont animé 38 cafés-parents dans les Maisons de l'enfance et ont participé à 29 synthèses concernant essentiellement les enfants du FTAN suivis au FTH et 3 pour ceux du CAE. Ils ont également été conviés à 3 équipes éducatives.

Pour répondre à des besoins sanitaires et sociaux durant la période de confinement, certains professionnels sont venus en renfort d'équipes de soins et de vaccination (hôpitaux, direction de la santé), d'autres ont renforcé les équipes des Maisons de l'enfance pour accueillir les enfants des personnels soignants et enfin un groupe de parole a été dédié aux personnes endeuillées par la covid de façon hebdomadaire.

2.2.1 LES MAISONS DE L'ENFANCE

1. INTRODUCTION

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents, en luttant contre l'isolement social et la pauvreté affective.

Les mutations sociétales observées impliquent une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence, mais aussi de plus en plus de familles monoparentales ou recomposées, de jeunes mères en recherche de travail... amenant un exercice de la parentalité parfois complexe. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant d'une prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique...

Des études tendent à montrer que le repérage et la prise en charge précoces des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque.

Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à terme les inégalités scolaires. L'accueil en structure des jeunes enfants, ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, durant laquelle les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance. Cette action est à mettre en perspective avec l'invitation à scolariser les enfants de moins de 3 ans, privilégiant ceux issus de familles les plus éloignées de la culture scolaire (circulaire n°1671/MEE du 16 avril 2015 relative à l'accueil en maternelle et la scolarisation des moins de trois ans). Ces nouvelles mesures mettent aussi l'accent sur l'accueil réservé aux parents. Un partenariat avec l'Education, basé sur des missions communes mais avec des actions complémentaires, a vu le jour dès 2015 par la mise en place de dispositifs passerelles, assis par une convention-cadre et l'organisation de formations des professionnels.

Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant. Les parents doivent être légitimés, rassurés, accompagnés et soutenus. Outils de cohésion sociale, ces Maisons de l'Enfance doivent pouvoir répondre à cette injonction : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ?

2. HISTORIQUE

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance (ME) sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont finalement vu le jour 5 projets : Punaauia (MEPU), Faa'a (MEFA), Taravao (METAR), Uturoa (MERA), Taiohae (METAI).

Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et ce n'est qu'en décembre 2013 que le gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté.

Le dernier Plan Santé en Polynésie recommandait de mettre en place 5 nouvelles maisons de l'enfance. Pour l'heure aucune relance du projet ne s'est concrétisée.

3. OUVERTURES ET INAUGURATIONS

Une fois la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance affectées au Fare Tama Hau en décembre 2013, et après plusieurs mois de travaux de remise en état des Maisons coordonnées par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taravao longtemps différée, s'est effectuée le 21 septembre 2015, sans inauguration, avec mise en place progressive des diverses activités. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea (MERA) a eu lieu le 15 juin 2016. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taiohae s'est déroulée le 25 août 2016 et son inauguration en présence du Président et de l'ensemble du gouvernement le 15 octobre 2016.

Une fois les 5 Maisons de l'Enfance ouvertes, il nous est apparu cohérent dans un objectif de valorisation des espaces, de simplification pour l'usager et de visibilité de nos actions, de regrouper nos activités de prévention de la Maison de l'Enfant (Fare Taura'a, Tau Marere, espaces de médiation) en une entité spécifique : Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau (MEFTH). Cette MEFTH fonctionne hors cadre du projet initial, en fonds propres et sur redéploiement des ressources humaines.

L'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau concluait ce projet de mise en œuvre de Maisons de l'Enfance en Polynésie française, le 8 novembre 2016.

La commune de Faa'a a mis à disposition par convention, une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé. Les terres domaniales de Faa'a et Uturoa sur lesquelles sont construites les Maisons de l'Enfance ont été réaffectées au Fare Tama Hau par arrêté.

Une négociation a été engagée entre le Ministère de tutelle et les maires des communes de Punaauia et Taiohae pour une compensation de mise à disposition d'un terrain communal hébergeant ces Maisons.

Chaque structure faisant environ 350 m² peut accueillir 35 enfants au plus, au même moment. Les enfants sont accompagnés d'un adulte familier (famille ou nounou), l'accueil est libre, anonyme, sans inscription ni participation financière. Les espaces sont adaptés à l'accueil de tout-petits et permettent l'organisation d'accueil de groupes (ateliers divers, classes STP, RAM...).



4. MISSIONS

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier aux familles, sur un même site, d'activités émanant de différents services : multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation... Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et de donner à ses parents,

l'opportunité d'exercer une activité, professionnelle ou non, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver en un même lieu, une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ces nouvelles structures se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées volontaires.

Autour de cet espace, il sera également possible de mettre en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leurs enfants, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, avec l'intervention des professionnels concernés, en partenariat avec les associations, organismes et administrations concernés.

Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en termes d'hygiène alimentaire et d'hygiène de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins en termes de prévention et d'éducation à la santé.

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura un modèle de fonctionnement unique, répondant aux besoins d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, profilés par l'état des lieux de chaque commune. Il s'est agi de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers services du Pays, comme celles des associations volontaires. Chaque structure a à cœur de tisser un partenariat de proximité avec les représentants des communes, les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la pertinence de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif.

La proximité de lycées professionnels, de centres de formation pour adultes nous accorde un rôle privilégié dans la transmission des savoirs autour des métiers de la petite enfance (accueil de stagiaires, formations, participation au jury...).

5. FINANCEMENT ET BUDGET

La convention de financement n°183 09 précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000F CFP TTC. **Le coût moyen estimé pour chaque structure était de 118.000.000 F CFP TTC.**

Un budget prévisionnel moyen de 15 millions par structure, voté annuellement, doit permettre le fonctionnement de ces Maisons. Ce budget dans sa partie fonctionnement comprend plus de 80% de charges de personnel.

A l'ouverture de chaque ME, la CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour équiper les 5 structures en meubles pour enfants, matériel éducatif et pédagogique pour un montant moyen de 2.6 millions F CFP par Maison. Ces budgets étaient soumis au vote d'une commission sur présentation du dossier et bilans d'activité.

6. RESSOURCES HUMAINES

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau depuis décembre 2013. Le médecin référent de la Maison de l'Enfant a rédigé le projet, coordonné la mise en œuvre des activités

et pratiques professionnelles. Chaque structure est dotée de trois professionnels : un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants ou à défaut un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) et 2 agents sociaux, titulaires à minima d'un CAP Petite enfance ou justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance.

Chaque équipe, soutenue par la coordinatrice, est chargée en fonction des besoins repérés dans sa commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, assurer des accueils collectifs type dispositifs passerelles et RAM, proposer des ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent, atelier sage-femme...). Cette organisation devra privilégier une mutualisation et optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif, libéral, comme des services du Pays ou de la commune, de façon à maîtriser les dépenses en fonctionnement.

L'organisation prochaine de concours de la Fonction publique pour les agents sociaux comme pour les travailleurs sociaux, devrait pérenniser certains postes et éviter des mouvements de personnels pouvant être préjudiciables à la continuité des actions menées et au bon fonctionnement de ces structures. On note cependant que l'adaptation et l'implication des différents professionnels recrutés ont été remarquables et que les référentes ont fait un admirable travail de formation et d'encadrement.

En cas de carence de personnel (2 professionnels absents ou organisation d'une manifestation spéciale), les agents sociaux et l'EJE de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau sont susceptibles de venir en soutien des équipes des ME de Tahiti. Dans les faits ces remplacements sont difficiles et un poste d'EJE mobile devrait être pourvu en 2022.

L'EJE référente de la MEPU a été en congé maternité puis en disponibilité, elle a pu être remplacée et a repris son activité fin novembre 2021. L'EJE de la METAI a muté à la MEFTH et son poste remplacé par une EJE en ANT. L'EJE de la MEFTH a rejoint l'équipe pluridisciplinaire de la MDE, en remplaçant l'EJE en congé parental.

L'entretien des Maisons de l'Enfance (nettoyage et jardinage) est assuré par des prestataires de service, de proximité, après établissement d'une convention.

Trombinoscope :



7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON POUR L'ANNÉE 2021

• Le lieu d'accueil Enfants / Parents (LAEP)

C'est l'espace qui a été ouvert en priorité sur chaque structure, permettant aux familles du quartier, de la commune de s'approprier les lieux et comprendre les objectifs de ces Maisons dans lesquelles on vient librement ou sur invitation mais sans prescription. On n'y vient pas non plus pour des prises en charge.

C'est un espace d'accueil libre et anonyme, sans participation financière des familles, qui participe à l'éveil et à la socialisation de jeunes enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un référent parental. C'est aussi un lieu de soutien et d'écoute pour les parents.

Un coin repas et un coin sieste sont à disposition. Depuis 2017, des espaces de repos pour les parents (coin allaitement, lieu de retour au calme...) ont été aménagés dans les différentes ME avec mise à disposition d'une armoire solidaire où sont proposés des dons à la discrétion des familles (vêtements, jouets, livres).

Un coin bibliothèque et jeux de société pour petits et grands autorise l'emprunt de certains ouvrages. Nous avons reçu quelques dons de livres, les revues pour les familles sont fournies par le centre de documentation du FTH ainsi qu'un panier de livres voyageurs, renouvelant le stock de petites histoires à raconter sur place. Un panneau d'affichage renouvelle les messages de prévention et de promotion de la santé (affiches de la Direction de la Santé, articles choisis, flyers d'associations...).

Les directrices d'école, les médecins des dispensaires et le service social invitent les familles à venir. Souvent, les habitants des quartiers sociaux « n'osent pas » venir ou n'ont pas toujours les moyens de transport nécessaires. On note cependant de plus en plus de mixité sociale liée à une meilleure connaissance de nos missions, à une meilleure communication (affichage, mailing, page Facebook, articles et interviews dans les médias, annonce du programme en radio, déplacement des agents dans les quartiers sur invitation des référents de quartiers ou d'agents de la commune...). Le meilleur média de communication demeure le bouche à oreille des familles entre elles mais aussi faisant suite à la venue des enfants lors des passerelles avec l'école ou des RAM ou à la suite de l'accueil de stagiaires lors des formations lorsqu'ils ont intégré le milieu professionnel.

De plus en plus de familles sont invitées à fréquenter les ME après un premier rendez-vous au Fare Tama Hau, lorsque la mise en place d'un suivi n'est pas indispensable mais que les parents ont simplement besoin d'être rassurés dans leur parentalité ou que l'enfant a besoin d'être socialisé.

La fréquentation s'amplifie au moment des vacances scolaires et vendredis pédagogiques puisque les fratries peuvent aussi participer. C'est un lieu de jeu que les familles aiment à fréquenter à la sortie des écoles.

Les « habitués » reviennent régulièrement jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant. Nous observons un turn-over chaque année à la rentrée scolaire.

Les conditions climatiques (fortes chaleurs ou pluies) ainsi que les épidémies (conjonctivites, gastro...) impactent de façon saisonnière la fréquentation du lieu.

Les parents sont fort demandeurs de la mise en place de transports en commun. Un dialogue avec les communes a été engagé pour que les Maisons de l'Enfance puissent être desservies par un service de navettes qui proposerait des arrêts aux points stratégiques de la commune (quartiers, mairie, dispensaire, service social, antenne CPS, maison de l'enfance...). C'est chose faite à Faa'a où une navette circule depuis le mois de mai 2017. A Punaauia, les animateurs de quartiers organisent régulièrement la venue de quelques familles acheminées par un bus de la commune. Un arrêt de bus a été matérialisé devant la MEPU. Depuis peu une navette a aussi été mise en place à Taravao.

Lorsque les nécessités d'accueil du dispositif passerelle condamnent le LAEP durant quelques heures (accueil des enfants du dispositif passerelle), nous observons un déplacement de certaines familles sur d'autres structures de Tahiti.

Afin de limiter le risque de contamination, en plus des nécessaires mesures barrières, nombre de jouets ont été retirés. Les équipes avaient organisé des îlots de jeux pour chaque famille. Nous avions limité à 20 le nombre d'enfants accueillis par structure durant la période de forte circulation virale et à 10 sur une petite période. Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes. Quelques personnes ont été réticentes aux contraintes de réorganisation mais la plupart des familles ont bien coopéré. Après la longue période de confinement, elles ont eu plaisir à retrouver un lieu de socialisation tant pour leurs enfants que pour elles-mêmes.



Fréquentation LAEP	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
Janvier	181	255	208	285	41	288
Février	207	318	243	266	71	268
Mars	208	444	210	347	71	232
Avril	291	436	313	402	125	325
Mai	270	390	267	374	150	297
Juin	264	410	294	471	67	353
Juillet	485	524	312	404	115	370
Août	169	173	145	188	67	136
Septembre	35	73	42	80	90	47
Octobre	225	267	154	405	156	231
Novembre	184	288	223	474	88	186
Décembre	259	484	210	490	84	242
TOTAL 2021	2778	4062	2621	4186	1125	2975
Nb de familles et d'enfants en 2021 vs 2020	379 familles 535 enfants vs 342 familles 492 enfants	347 familles 495 enfants vs 395 familles 555 enfants	305 familles 411 enfants vs 305 familles 376 enfants	454 familles 602 enfants vs 393 familles 508 enfants	165 familles 227 enfants vs 254 familles 403 enfants	438 familles 628 enfants vs 550 familles 423 enfants

Après avoir connu un essor considérable en 2019, avoisinant les 4000 accueils/an dans 5 ME sur 6, nous avons comptabilisé en 2020 une baisse globale de 22% du nombre d'accueils en lien avec la crise sanitaire, la fermeture des structures en période de confinement et un retour prudent à une activité d'accueil du public sous certaines conditions. L'année 2021 bénéficie d'un regain d'activité malgré la mise en place d'un mois de confinement suivi d'une adaptation de nos pratiques aux contraintes sanitaires (jauge de fréquentation stricte à certaines périodes). Un retour au taux de fréquentation antérieur a été observé à la MEPU et à la MERAI

- Même si les structures accueillent plus de mères, de nounous, la présence des pères est de plus en plus fréquente. La parité est loin d'être obtenue mais il est d'usage que les nourrissons soient accompagnés de leur mère (car souvent au « Titi mama ») alors que les pères accompagnent les plus grands et donc peuvent proposer des sorties autres que celles dans les ME (ex : plage, parc, sport...). Cependant nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes pères motivés dans les activités, s'impliquant peu à peu dans les espaces

d'échanges et de discussions, sur les journées évènementielles. De nouvelles journées spécial-papa doivent être envisagées afin de les attirer sur les structures et leur donner envie de revenir, pour le plus grand bonheur des enfants. A la MERAI, elles ont été plus nombreuses (5 « matinées des Papas »).

- Certaines familles profitent des espaces toute la journée, notamment quand il existe des tensions familiales ou à l'occasion des vacances scolaires en présence de la fratrie (METAI).
- Dans certains cas, l'observation a conduit, après discussion avec la famille, à une orientation pour prise en charge au Fare Tama Hau. En symétrie, des familles venues consulter au Fare Tama Hau sont régulièrement adressées dans les ME, lorsqu'une prise en charge n'est pas nécessaire mais que le parent a besoin de se rassurer ou que l'enfant a besoin d'être socialisé ou pour le préparer à une séparation avant son entrée à l'école. Selon les besoins, le lien avec les partenaires sociaux ou médico-sociaux peut être fait, pour des prises en charge étayées.
- Certains jeunes parents profitent également du confort et de la qualité d'équipement de la salle de bains pour donner le bain à leur nourrisson (certains logements précaires n'ayant ni eau, ni électricité) ou de la cuisine pour partager un repas familial (fréquent le mercredi). La mise à disposition de l'armoire solidaire est souvent utile car elle apporte une aide discrète, non stigmatisante. Ces familles bénéficient aussi des conseils de puériculture adéquats.
- A Faa'a, de nombreuses familles du quartier ont pris l'habitude de venir. La proximité de l'école amène un public de jeunes parents, pour la plupart adressés par l'équipe pédagogique mais aussi là pour attendre l'heure de sortie d'école et profiter des activités proposées puis rester encore un peu quand les enfants sortent. La mise en place de la navette communale permet à quelques familles de bénéficier de ces espaces. Cependant après le confinement nous avons noté un retour très timide des familles et enregistré une perte d'activité. Plusieurs clusters ayant été dépistés sur Faa'a, de nombreuses familles vivant en milieu intergénérationnels ont préféré protéger leur matahiapo en fréquentant moins les espaces publics. Le problème de retour dans les écoles s'étant posé de la même façon. Certaines familles en difficulté ont partagé le fait qu'elles ne s'autorisaient pas à prendre du bon temps en ces temps difficiles.
- La MEPU accueille un public extrêmement fidèle qui reste jusqu'à la scolarisation de l'enfant ou au retour en Métropole. C'est la ME où le taux de familles métropolitaines est le plus élevé mais où la mixité sociale est en hausse amenant de riches échanges. On y observe beaucoup de jeunes mères souffrant d'un isolement géographique et social, au réseau relationnel peu étendu qui trouvent un grand bénéfice aux échanges culturels et amicaux entre parents, retrouvant une meilleure sérénité pour un meilleur climat familial. De plus en plus de familles polynésiennes fréquentent la MEPU avec notamment des grands-parents et quelques pères très assidus. Le travail de partenariat avec la commune est productif et permet un relayage d'informations via les référents de quartier qui n'hésitent pas à amener des familles, notamment d'Outumaoro, en mini-bus. L'ouverture de parcs aménagés sur la commune face à la Mairie et en bordure de lagon, diversifie les lieux où se rendre avec un jeune enfant et de ce fait diminue, de façon mineure, la venue de certaines familles mais enrichit leurs loisirs et les lieux de socialisation.
- Les fréquentations de la METAR et de la METAI ont également subi de plein fouet la baisse de fréquentation. Cependant les familles qui reviennent font partie de la bouffée d'oxygène que représentent ces structures, autant pour leur enfant que pour elles. On note cependant que c'est justement dans ces structures qu'il y a eu le plus de médiatisation avec plusieurs reportages TV et articles dans les journaux, participation à des émissions sur les ondes locales ainsi qu'un bon maillage professionnel et associatif.
- La MERAI a pu remonter la pente en termes de fréquentation et a été peu impactée par la pandémie, preuve d'une réelle attente locale. Elle obtient à présent des chiffres de fréquentation similaires à ceux de des structures de Tahiti et les a même dépassés cette année. Si dans les premiers temps, on observait un accueil essentiellement d'enfants en périscolaire, peu à peu les réaménagements des locaux et propositions organisationnelles de l'équipe ont permis de recruter un public plus jeune, cœur de cible de nos actions. En effet de nombreux nourrissons fréquentent désormais les lieux régulièrement. La visite des écoles durant

l'année scolaire a probablement joué un rôle de promotion. La proximité immédiate de l'école AMJ est appréciable pour une escapade à la Maison de l'enfance le soir, avant de rentrer à la maison. Les matinées des Papas contribuent également à une plus grande mixité du public.

- La MEFTH dernière-née, ayant des locaux de dimensions bien plus modestes, sans extérieur, a connu un bel essor et accueille un très jeune public de façon régulière. Les parents apprécient également la proximité de la bibliothèque du Fare Tama Hau. Le réaménagement des espaces d'accueil du Fare Tama Hau avec l'extension notable de la MEFTH en octobre 2019, récupérant l'espace du centre de documentation pour libérer un grand espace de motricité, aménagé comme un espace extérieur (mise en place d'une pelouse synthétique et installation de jardinières) a relancé la fréquentation et drainé des familles qui avaient l'habitude d'aller à la MEFA. La MEFTH n'a que peu été impactée par la crise sanitaire en effet la petite baisse d'activité est en lien avec la jauge d'entrée instaurée pour maintenir la distanciation physique. Les contraintes de dimensions plus modestes de la structure en période de pandémie, nous ont obligés à des réaménagements des salles (suppression de nombreux jouets) avec îlots de jeux distincts pour maintenir au maximum la distanciation sociale entre familles.



- **Les ateliers animés**



C'est un espace d'accueil habituellement proposé les mercredis et vendredis. Ces temps d'activités animées, éducatifs et pédagogiques vont permettre à l'enfant de s'éveiller, d'être dans un bain de langage et de stimulations sensorielles et motrices puis d'apprendre à suivre des règles et une consigne données par l'adulte autour de rituels. C'est le préparer à sa rentrée scolaire à venir, en lui offrant la possibilité d'acquérir quelques pré-requis. En manipulant, en s'essayant à de nouvelles activités, en participant à des expériences, en explorant de façon libre ou guidée, les enfants diversifient leurs centres d'intérêt et participent activement à leur

autonomisation. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se familiariser à des activités de groupe, à se poser, à être attentif mais aussi à partager. Il va également pouvoir faire travailler son imaginaire au travers des différents temps de cet atelier et tester son habileté, sa curiosité sans autre but que celui du plaisir. En étant au contact d'autres personnes (enfants et adultes), le langage de l'enfant va se développer et s'enrichir.

L'objectif est moins de travailler sur la production que sur le plaisir de la découverte et de la manipulation. Chaque expérience réussie guide l'enfant vers d'autres étapes et pré-requis, il est sur le chemin des apprentissages.

L'accompagnement par la famille est essentiel et facilitera l'adaptation à l'école. L'enfant se sentira alors valorisé et soutenu dans son jeu (requalifié de travail quand il entrera à l'école). Le parent impliqué, comprendra indiscutablement l'importance du suivi de l'enfant dans l'objectif de le poursuivre une fois l'enfant scolarisé. Le lien parent-enfant ne pourra donc qu'en être renforcé puisque le parent accompagnateur porte un regard positif sur ce que l'enfant apprend à faire, en sa présence, grâce à son aide ou à ses encouragements. Il voit son enfant évoluer, grandir et se sent lui-même valorisé dans son rôle de parent.

Les parents apprécient tout particulièrement le fait que des groupes d'âges soient proposés lors des activités et ce afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, de respecter au mieux les étapes de développement de l'enfant. Mais le parent a aussi besoin d'être guidé pour laisser l'enfant découvrir par lui-même sans sur-stimulation, lui laissant le plaisir de faire à sa façon, le temps qu'il veut... il faut souvent rassurer le parent sur les compétences de son enfant, l'accompagner dans une bienveillance éducative.

Les animations proposées sont souvent l'occasion de recyclage donnant le goût et l'envie de les reproduire à moindre coût à la maison.

La plupart des enfants ayant participé à cette activité sont des enfants qui fréquentaient déjà le lieu d'accueil enfants / parents. Les enfants sont le plus souvent accompagnés par leur maman. Avec la diffusion du programme mensuel annonçant le thème du mois les familles peuvent s'inscrire dans la continuité des ateliers. Les thèmes du mois sont accrocheurs et donnent le ton à un univers spécialement créé autour des diverses fêtes jalonnant l'année, au fil des saisons, à la découverte de notre monde environnant ou plus lointain, mais aussi autour des traditions et des cultures...

La Maison de l'Enfance connaît régulièrement un changement de décor conviant la famille à la découverte de nouvelles ambiances. Certaines familles nous avouent bien volontiers un « tourisme des Maisons de l'enfance » les conduisant d'une structure à l'autre en fonction de l'affinité qu'elles ont pour le thème du mois.

Ces temps de préparation des activités par l'équipe sont des temps essentiels pour bien travailler les objectifs et répondre aux besoins et attentes du jeune public reçu. Les équipes font preuve de beaucoup de créativité et de soin tant dans la préparation que l'animation des activités. Nous avons à cœur de proposer des chants et comptines en tahitien ou marquisien et proposer de nombreuses activités culturelles où savoir et savoir-faire peuvent se transmettre. Les familles nous font part régulièrement de leur satisfaction.

Les jeunes enfants déjà scolarisés de la fratrie sont également conviés sur les temps périscolaires et vacances.

En raison du confinement et de la fermeture de structures au public, de nouvelles initiatives ont été lancées avec par exemple l'activité « viens jouer chez moi », proposée par la METAI avec un déplacement des professionnels dans les quartiers afin de proposer des jeux en extérieur aux familles confinées, par petits groupes, afin de rompre l'isolement et l'ennui.



Fréquentation Ateliers animés	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH
Fréquence	4 à 7/mois	2/semaine	2/semaine	2 à 3/semaine	2/semaine	2/semaine
Janvier	36	88	75	53	17	65
Février	49	90	72	54	31	68
Mars	55	79	85	37	29	61
Avril	104	113	70	110	28	56
Mai	98	122	88	64	65	75
Juin	74	103	62	55	51	72
Juillet	197	100	76	71	11	105
Août	27	24	46	38	29	26
Septembre	5				114	/
Octobre	44	10	35	44	36	36
Novembre	55	67	51	74	54	67
Décembre	86	225	76	80	35	68
TOTAL 2021	830	1021	736	680	500	699



Thèmes des ateliers animés	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Les bonnes résolutions pour commencer l'année	Les 4 éléments"	Roule Galette	Les bonnes résolutions	Roule galette	Le quotidien
Février	L'espace	Les secrets de l'eau	Nouvel An chinois	L'eau	Nouvel an chinois	La peinture sous toutes ses formes
Mars	Histoires de Loup	Drôles d'histoires Polynésiennes	Les formes	L'imaginaire	Les drôles d'histoires	Les animaux et leurs drôles d'histoires
Avril	Poules et lapins	La mélodie des sens	Lapins et poules de Pâques	Les couleurs	Les poissons d'Avril	Les fleurs
Mai	Les métiers	La MEPU se refait une beauté	Les fleurs	Les éléments	Les fleurs	Les histoires polynésiennes
Juin	Les fleurs	Nos amis les petits insectes	La musique et les papas	Les fleurs	Les mains	Les Indiens et les cowboys
Juillet	Des histoires de Polynésie	Un arc-en-ciel de toutes les couleurs	Heiva	La mer	Vive les vacances	Les expériences
Août	Les couleurs	Les comptines polynésiennes	A la ferme	Eveil sensoriel	Vive la rentrée Viens jouer chez moi	Le bien-être
Septembre					Ateliers animés proposés adaptés à la situation de crise sanitaire	
Octobre		La MEPU voit rose		On se retrouve	Halloween à la METAI	Reprise des activités
Novembre	Les animaux de la savane	La peinture	Les petites bêtes	Les droits de l'enfant	Bonne nuit	Recyclage te bricolage
Décembre	La magie de Noël	Papa Noera voyage dans nos fond marins Polynésiens	Noël	Ombre et lumière	La Magie de Noël	La magie de décembre



- **Expérimentation et découvertes**

C'est parce que nous avions observé que les parents avaient tendance à investir les ateliers animés avec une ingérence sur l'activité de l'enfant, tendance à faire à leur place, avec un souci d'esthétisme et de productivité, bafouant l'esprit de découverte, manipulation, expérimentation, créativité... que nous avions décidé dès 2017 de proposer des ateliers d'un nouveau format.

Bien que ces ateliers d'éveil sensori-moteur soient ubiquitaires, la rédaction de ce bilan les retrouve dans des formats différents. Ateliers patouille, manipulations, transvasements, découverte de matériaux, jeux d'eau, peinture ou motricité, chaque activité tient compte du développement psychomoteur de l'enfant et favorise la motricité libre plutôt que guidée, l'expérimentation et la créativité plutôt que la production. Ces ateliers favorisent l'expression libre et spontanée et engagent l'enfant sur le chemin de l'autonomie. Sans parcours préétabli, l'enfant choisit et s'exerce en toute sécurité sous le regard bienveillant de l'adulte. Peu à peu cette activité devient de plus en plus appréciée par les familles.



Expérimentations et découvertes	Nb d'enfants accueillis à la MEFA	Nb d'enfants accueillis à la MEPU	Nb d'enfants accueillis à la METAR	Nb d'enfants accueillis à la MERAI	Nb d'enfants accueillis à la METAI	Nb d'enfants accueillis à la MEFTH	
Types d'ateliers	Patouille	Activités manuelles libres au choix	Atelier plaisir de peindre, atelier patouille	Atelier patouille	Atelier patouille, peinture	Atelier éveil des sens	Activités manuelles
Fréquence	1 à 2/mois	2 à 4/mois	1/semaine	1/semaine	variable	1/mois	2/mois
Janvier	7	18	18	7	3	14	9
Février	9	14	27	19	9	4	3
Mars	17	9	25	7	5	5	4
Avril	3	29	41	11	11	7	16
Mai	11	5	22	11	1	11	4
Juin	9	19	19	15	3	3	9
Juillet	25	13	23	34	9	10	
Août	8	8	17	25	4	8	
Septembre					14		
Octobre	7	49		30	14	2	
Novembre	4	16	27	22	11	3	
Décembre	7	32	11	44	30	15	
TOTAL 2021	107	212	230	215	114	74	45



- **Espace Bébé-Parents :**

La communication avec un nourrisson passe par le langage verbal et non verbal, mais aussi par le portage, le soin et l'attention.

Renforcer le lien d'attachement en valorisant les gestes tendres, l'empathie, améliorent les compétences et savoir-faire des jeunes mères/pères. C'est aussi l'occasion d'offrir au nourrisson de vivre ses premières expériences de socialisation, de lui offrir des soins et un maternage plus contenant, de nouveaux éveils sensoriels.

Les techniques de massage du bébé, de son portage et de soins essentiels seront acquises auprès de professionnels spécialement formés. Une initiation à la langue des signes est également abordée dans certaines ME. Tout est mis en œuvre pour que les séances se déroulent dans une ambiance douce et feutrée : choix d'une salle calme, luminosité tamisée, aménagement d'un espace confortable (tapis, coussins), musique douce... A la METAI, un évènement spécial a été proposé sous forme d'un atelier photo ou les femmes enceintes ont pu avoir un temps pour s'apprêter, échanger sur leur grossesse et leur féminité, sur l'image de soi et l'intérêt du souvenir partagé au travers de la photo.

Il est difficile de trouver des professionnels formés aux différentes pratiques de médiations et les offres de bénévolat sont rares. A Raiatea et à Taiohae, des sages-femmes ont pu offrir les années précédentes quelques séances de bébé-massage et d'initiation à la langue des signes. Dans la plupart des ME, des rudiments permettent aux professionnelles d'utiliser cette communication gestuelle au quotidien auprès des tout-petits.

Cette année, plus que jamais, l'activité a difficilement pu être intégrée dans nos plannings faute de prestataires. Il serait intéressant de pouvoir envisager une formation commune de nos EJE afin de pouvoir mettre en place de façon pérenne cet espace BB-parents.

Fréquentation Espace BB parents	Nb de binômes à la MEFA	Nb de binômes à la MEPU	Nb de binômes à la METAR	Nb de binômes à la MERAII	Nb de binômes à la METAI	Nb de binômes à la MEFTH
Type d'activité	BB massage Langue des signes	BB massage Discussion	Discussion	Langue des signes, BB massage, bouteille sensorielle	BB massage	BB massage, portage, communication gestuelle
Fréquence	1/mois	Variable	Variable	Variable	Variable	Variable
Janvier	6					
Février						3
Mars	10			8		
Avril	6	3				
Mai	15	6				2
Juin	3	4				
Juillet	8	4		17		
Août			1			
Septembre						
Octobre	7			0	7	
Novembre	12		2		3	5
Décembre						
TOTAL 2021	67	17	3	25	10	10



ATELIER MASSAGE BÉBÉ



- L'éveil musical et corporel**

Un atelier d'éveil musical démarré fin 2015 s'est complété d'un éveil corporel en 2018. A partir d'une comptine ou d'une petite chanson les enfants apprennent à mimer la chanson, à découvrir des sons et des instruments, à les reproduire, testant leur écoute, leur attention, leur coordination.

Les parents apprécient beaucoup cette activité et ils prennent le temps de s'amuser en chantant et dansant avec leur enfant. A la MEFA, nous avons pu bénéficier des compétences d'une jeune mère qualifiée en baby-gym qui a animé 2 fois par mois cette activité pendant un an et demi. Le relais a ensuite été pris par les professionnelles de la ME.

Pour permettre aux parents de reproduire ces activités, la plupart des instruments sont confectionnés à la ME (maracas avec des pots et des graines... xylophones avec des bouteilles plus ou moins remplies, percussions avec bouts de bois flottés...), certaines ME se sont dotées d'instruments d'initiation musicale. La découverte est complétée par le prêt d'instruments par le personnel et les familles qui ont amené ukulele, toere, djembé, harmonica, flûtes, guitare...

Il est difficile d'obtenir des interventions bénévoles régulières pour cette activité qui doit donc essentiellement compter sur la polyvalence des professionnels des structures.

Fréquentation éveil musical et corporel	Nb d'enfants à la MEFA		Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI		Nb d'enfants à la MEFTH	
Type d'atelier	Éveil corporel	Éveil musical	Éveil musical	Éveil musical	Éveil musical	Éveil corporel	Éveil musical	Éveil corporel	Éveil musical
Fréquence	2/mois	1/mois	1/mois	1/mois	1/mois	Variable	Variable	1/mois	1/mois
Janvier	6	1			6	0	0	4	11
Février					12	3	0	12	7
Mars	8	5	12		26		3	13	5
Avril	7	15	15	10	7	2	3	12	8
Mai	4	10		10	12			12	7
Juin	8	39		19	9		0	7	7

Juillet		15	11		8	1	2	10	13
Août		8	0					4	5
Septembre						5			
Octobre		4		7	13		23		5
Novembre	4	13	19	6	9	32	2	7	
Décembre	2	7		3	12	18			8
TOTAL 2021	156	57	55	114	94			157	



- **Autour du livre : Atelier « Raconte-moi des histoires » et bibliothèque des parents**

L'atelier se déroule normalement 1 à 2 fois par mois, souvent l'après-midi pour le rendre accessible aux périscolaires. Un conte est raconté aux enfants en présence de leurs parents par une des professionnelles des Maisons, un parent volontaire ou une bibliothécaire en fonction des structures. A la MEFTH, l'aménagement de la salle de contes du centre de documentation est très apprécié des familles et permet dans cette atmosphère feutrée et confortable de profiter d'un moment paisible et distrayant de lecture d'histoires. La MEPU et la METAI se sont dotées également de salles de contes. A la METAI, un projet d'élaboration d'histoires, mises en scène en ombre chinoises a été porté avec la participation des familles. A la METAR on peut féliciter un partenariat ancien et durable pour une animation de contes mais aussi de petit atelier théâtre enfants-parents.

Différents supports et jeux agrémentent cette activité (tapis ou tablier de contes, marionnettes, théâtre d'ombres, Kamishibai...). Les familles découvrent ainsi le plaisir de partager un moment privilégié et calme avec leur enfant, de leur apprendre un vocabulaire nouveau, de jouer avec leur imaginaire... et d'acquérir le goût et l'envie

de poursuivre à la maison. C'est l'occasion de faire entrer le livre à la maison avant que n'arrivent les impératifs scolaires.

Le conte sert également de fil conducteur à tous les ateliers animés, souvent associé à des comptines. Ainsi, des contes sont lus tout au long du mois en dehors de ces temps dédiés où la mise en scène est particulièrement soignée.

Diverses associations apportent leur contribution bénévolement, l'association Polynélivre, A'amu, Lire sous le vent, la maison d'édition « Au vent des îles », la bibliothécaire de Taiohae et l'agent du Centre de documentation du Fare Tama Hau viennent aussi amener leur fantaisie, leurs « bonbons littéraires » dans de précieux temps de lecture et de partage. Quelques auteurs nous ont également présenté et animé leur œuvre.

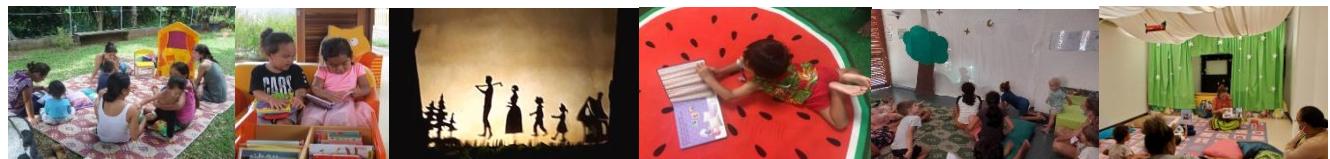
Comme chaque année, nous célébrons en janvier la semaine de la lecture et cette année une ouverture spéciale un samedi à la MEFA a permis un accueil encore plus festif, offrant la possibilité à des familles entières d'y participer. Autre événement important de l'année, en mars, la semaine de la petite enfance avait pour thème : « de drôles d'histoires ! ». Cet événement comme chaque année a été préparé en coordination puis mis en scène par chaque équipe. La MEPU a participé au concours et obtenu le prix du jury des Girafes' Awards.



Une petite bibliothèque des familles est mise à disposition dans chaque structure. Les parents peuvent y trouver des revues autour du développement et de l'éveil de l'enfant. Ces lectures sont complémentaires des sujets abordés à l'occasion des café-parents ou peuvent susciter de nouveaux débats.

Quelques livres jeunesse, souvent l'objet de dons, circulent également entre les familles.

Des « paniers de livres voyageurs » ont été confectionnés pour chaque maison de l'enfance, garnis d'albums pour enfants et d'ouvrages pour les parents (autour de la grossesse, des difficultés éducatives...). L'intérêt est de ne pas attribuer chaque lot à une unité mais bien de les faire circuler entre les différentes structures, les enrichir ou les échanger. Le centre de documentation coordonne ces prêts au long cours.



Fréquentation Atelier Raconte-moi des histoires	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Fréquence	1/ mois	1 à 4/mois	1/semaine	Variable	Variable	2/mois
Janvier	10	4	2		0	10
Février	12		4	9	10	10
Mars	9	56	12	71	2	20
Avril	13	3	6	8	3	21
Mai	10	1	5	7	5	13
Juin	12	9	3	34	2	24
JUILLET	58	18	8	20	0	1
Août	16	8		10	11	4
Septembre					6	
Octobre	20				13	3
Novembre	4	5	8	14	16	7
Décembre	6	19	4	45	23	12
TOTAL 2021	170	123	52	203	91	125



- **Le café-parents**

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de questionnements sur l'éducation, le développement de l'enfant mais aussi sur sa difficulté relationnelle... Sans jugement et dans le respect de la confidentialité, les parents vont peu à peu s'informer, se rassurer quant à leur rôle d'éducateur. Ils vont dédramatiser certaines difficultés relatives aux premières séparations lors de la mise en collectivité ou à l'école, lors de séparation du couple, autour de la rivalité fraternelle, de la mise en place de règles éducatives, de l'autonomie de l'enfant, de la place du père... C'est aussi un temps pour avoir une information auprès de professionnels ou associations diverses régulièrement invités.

Le café-parents a eu du mal à trouver sa place auprès des familles en début d'exercice puis la fréquentation s'est intensifiée au fil des mois voire des ans. Nous expliquons cela par le fait qu'il nous faut d'abord établir une relation de confiance entre les professionnels et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents, à un des membres du personnel et se sentir libres de parler d'elles, de leurs questionnements et difficultés, de leurs émois.

La démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel n'est pas toujours aisée et nous devons varier les approches et les supports (thèmes libres ou choisis, quizz, jeux, dessins humoristiques, vidéo...). Ce moment de rencontres et de temps pour soi semble essentiel au mieux-être de certains parents, qui manifestent le besoin d'être écoutés, entendus, conseillés en toute confiance. La tasse de café symbolise réellement le partage et l'échange (non formel) mais aussi le soin qu'on a d'eux, l'esprit de

convivialité. Aucune formule de Café des Parents n'a fédéré plus qu'une autre. Ces ateliers sont très variables dans leur contenu et dépendent fortement des participants et de leur envie et/ou capacité à échanger. Toutefois les discussions débouchent souvent sur des réflexions intéressantes, souvent reprises en individuel sur les temps d'accueil parent-enfant au quotidien auprès de l'EJE référent.

Le rythme proposé est hebdomadaire. Habituellement animé par l'EJE référent de sa structure, nous avons évolué vers une invitation plus régulière de partenaires extérieurs nourrissant les échanges d'expériences riches ou de réponses plus spécialisées (enseignant ou CPAIEN, professionnel de la DSFE, orthophonistes, juriste du CIDFF, associations diverses qui partagent leur engagement et répondent aux questions des parents ...). Des professionnels de la MDE (psychologue, médecin, éducateur) participent également selon les thèmes proposés. Les psychologues de la MDE ont à présent institutionnalisé leur intervention dans chaque ME (au total 38 séances), les thématiques autour de la fratrie, la séparation, la relation intrafamiliale complexe, le deuil, le harcèlement à l'école... sont abordés, cependant, parfois des discussions libres sont tout aussi riches et investies par les familles selon leur humeur du jour car elles permettent de répondre en temps réel à leurs questionnements

Ces temps d'échanges sont un moment privilégié pour repérer des difficultés et conseiller une orientation. Certaines problématiques pourront être reprises en entretien individuel par l'EJE.

Des temps de partage entre EJE et psychologue sont régulièrement prévus en fin de séance afin d'évoquer quelques observations et envisager de possibles orientations. Une évolution vers l'analyse de la pratique pour les professionnels est envisagée pour 2022.

Lors du café-parent, les agents sociaux sont disponibles pour les enfants, organisent des petits jeux, lisent des histoires... et libèrent ainsi le parent qui prend un temps pour lui. Cela n'empêche aucunement l'enfant de réaliser des allers-retours entre son occupation et son parent. C'est l'occasion de vivre ainsi les prémisses de la séparation tout en maintenant la proximité et la sécurité affective. Nous notons au fil des ans une plus grande participation des pères à ces échanges, à noter à Raiatea la mise en place lors du 2^{ème} semestre d'un temps « spécial Papa ».

Fréquentation café-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTII
Fréquence	2 à 4/mois	1/sem	1/sem	1/sem	1 à 2/mois	1/sem
Janvier	8	23	7	4	0	14
Février	8	39	7	15	0	9
Mars	12	38	7	7	9	2
Avril	27	32	19	19	7	24
Mai	9	21	11	9	0	27
Juin	23	33	11	29	15	16
JUILLET	25	27	14	23		11
Août	12	15	2	7	10	4
Septembre						
Octobre	3	8	4	18	5	4
Novembre	4	15	3	36		2
Décembre	8	40	10	12		7
TOTAL 2021	139	291	95	179	46	120

Thèmes du café-parents	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Allaitement, Discordances parentales et conjugales, Autorité parentale,	Jeu de société "à la découverte de la langue Polynésienne", Les émotions et la confiance en soi (avec Maud, coach parental) Questions diverses avec psy FTH	Le lien d'attachement parent-enfant, différence d'éducation, Psy FTH discussion libre	Discussion sujets libres Les pleurs de bébé	Thème libre	Diversification menée par l'enfant (DME), donner une consigne à un enfant, danger et sécurité, communication non violente, autisme, l'hygiène dentaire, rituels du quotidien, la fratrie, organisation de la famille
Février	Le métier de parent, Gestion de la fratrie, arrivée d'un nouveau -né	Le quotidien de nos enfants (alimentation, écran, activités) à l'aide d'images, sujets divers avec psy FTH, Les bases de la confiance en soi, avec Maud Langue des signes avec Mahana	Les grands-parents, Co-éducation, Discussion libre	Education positive La gestion des écrans	Education positive	Les tâches ménagères en famille, théorie du genre, école et garderie avec Jean-Marie psychologue. Le métier de parent avec Maud puéricultrice.
Mars	Gestion des émotions, Art thérapie, Attachement et séparation	Association APDYS, Discussion libre avec Psy FTH, Développement du Langage avec Mahana, Autour de la lecture avec Lucile de « Au vent des îles »	Le harcèlement scolaire, Psy FTH discussion libre	Discussion sujets libres	La parole aux femmes /L'éveil par la lecture	Discussion libre Initiation à l'art thérapie avec Elise, art thérapeute
Avril	Autonomie à la maison, Discordances éducatives parentales, Décoder les émotions	Discussion libre avec Psy FTH, Maud, coach parental et PDE sur "le métier de Parents", Jeu de société sur la lecture et les livres	Jeu sur l'alimentation - discussion libre Psy FTH	Présentation de l'association Raiatea Animara Les maladies infectieuses de bébé	Thème libre/Gérer les colères des enfants et les limites.	Garderies, sommeil, socialisation, accouchement, Allaitement, sevrage, maladies infantiles, annonce d'une maladie, jeu de connaissances sur les fleurs locales.
Mai	Rentrée scolaire, Ecrans, Séparation parentale, Alimentation et propreté	"burn-out parental" avec Maud, coach parental et PDE Discussion libre avec Psy FTH, "Et si on parlait de la continence"	Discussion libre, Psy FTH Le quotidien, C'est quoi être un papa	Quelle autorité avec mon enfant ? La vaccination	Education positive	Bilinguisme chez l'enfant, lien parents-enfants, Aménagement de l'espace, autonomie de l'enfant, propreté, brossage des dents avec Emmanuelle, éducatrice de jeunes enfants. Les bienfaits de la lecture avec Lucile des éditions "Au vent des îles".

Juin	Les écrans, Comment pallier aux punitions	Conflits dans la fratrie avec Maud, coach parental et PDE Discussion libre avec psy FTH	Discussion libre Psy FTH, Les vacances	Mon enfant et les écrans, que faire ? La violence, où ça commence ? La motricité libre, qu'est-ce que c'est ?	La première scolarisation et bilan avec parents de la classe de STP. Coanimé par la psychologue de l'éducation, l'enseignante STP et la directrice de l'école Patoa.	Vaccins, garderie, aides, rentrée à l'école, la colère chez l'enfant, le rythme de l'enfant
Juillet	Alimentation, Communication, Organisation parentale dans les tâches ménagères et d'éducation	Préparer la rentrée : les émotions à l'école avec Maud, coach parental Le bilinguisme avec Mahana, orthophoniste L'allaitement maternel avec Cathy Psy FTH	Nutrition du jeune enfant Discussion libre Le sommeil de l'enfant	Règles et limites L'attachement Les écrans à la maison		Alimentation et besoins pour un développement harmonieux, Comment accompagner l'autonomie du jeune enfant au moment des repas, Séparation et lien fusionnel mm/fille, Mordre, taper, tirer les cheveux : comment faire, animé par Psy FTH Séparation à la reprise du travail, préparer un départ en France, socialisation, « les enfants terribles »
Août	Préparer sa rentrée scolaire avec Maud, coach parental	Association "entre deux mondes", discussion autour de l'autisme Psy FTH	Les pères le covid	La vaccination infantile	Atelier sur la Colère rencontre avec Sara Tiare Aline, présentation de son livre et d'outils de médiation	Comment accompagner les premières séparations avec Maud, puéricultrice, La diversification alimentaire et les néophobies avec Laurine, étudiante en diététique.
Septembre						
		L'allaitement maternel avec Marine, PDE	Le confinement Discussion libre			L'allaitement maternel animé par Marine infirmière puéricultrice.
Octobre	Grand-parent, comment cadrer les enfants d'aujourd'hui ?	Discussion libre Psy FTH, La fratrie par Maud, coach parental	Définitions éducatives et cultures Être grand-mère Être nounou	Mon enfant reste collé à moi Les écrans à la maison	SMAM : Quizz, concours photos avec la participation des sage-femmes et 2 partenaires (Tajine banana et Bébé nacre)	La gestion des émotions animé par Maud, puéricultrice, Les alternatives au jetable, animé par l'association 0 déchets Tahiti.
Novembre	Accompagnement scolaire avec Maud, coach parental	Discussion libre Psy FTH	Vie pratique en Polynésie Cadre éducatif et limites	Le sommeil de bébé "merci maman" L'enfant et les émotions Les petites bêtises		Psy FTH, sujet libre, Les traditions familiales.

Décembre	Insécurité affective dans le collectif de l'école, Noël autrement, Autorité et agressivité	Psy FTH, Spécial écrans, Spécial Noël	Le lien parent/enfant Psy FTH discussion libre	Quels cadeaux ? Devenir parent c'est...		Déni d'enfant, enfant non désiré, Conséquences sur son développement, Noël et Covid, Reo Maohi, troubles de l'attention, les troubles DYS, Résolutions 2021
-----------------	--	---------------------------------------	---	--	--	---



- **Atelier parents :**

L'atelier parents est un lieu d'échange de savoir-faire, dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur bénévole. C'est une activité généralement plus féminine mais quelques papas y participent parfois. On note un vif intérêt et participation de plusieurs grands-parents pour qui, ce lien transgénérationnel est source d'expression, de transmission du patrimoine culturel. C'est l'atelier où la langue polynésienne est la plus usitée.

C'est un temps de communication, de plaisir entre les parents, de valorisation des compétences, de partage de valeurs mais aussi de solidarité : avec l'aide des professionnelles, les préparatifs se déroulent toujours dans de bonnes conditions sur la base du volontariat afin d'apporter, si besoin, tel ou tel matériel, ingrédient ou instrument... Chaque parent en ressort ravi et nous partage le plaisir que cet atelier peut lui procurer. Il est souvent à l'origine de belles amitiés qui vont au-delà de l'enceinte des ME. Pendant ce temps les enfants présents sont occupés par l'équipe de la ME mais peuvent aussi rejoindre leurs parents.

Il reste cependant difficile à organiser et renouveler dans certaines structures, ayant du mal à mobiliser des animateurs de séances chez les familles ou partenaires, ce qui oblige régulièrement le personnel à animer cette activité afin de ne pas casser le rythme. On perd de vue dans ce cas-là un des objectifs premiers qui est la valorisation des compétences et le renforcement de l'estime de soi des parents animateurs.

Les thèmes des ateliers sont très divers : ateliers de cuisine et pâtisserie, tressage, couture, objets de décoration intérieure ou florale, confection d'un calendrier de l'avent ou d'un mobile, théâtre mais aussi quelques activités sportives ou du yoga.

Les activités culturelles, de tressage notamment, sont les plus prisées. Des machines à coudre ont été mises à disposition pour des ateliers couture. Elles ont depuis le début de la pandémie, été fort utiles à la confection de masques pour les usagers mais aussi pour répondre à des besoins pour des familles des quartiers. Ces ateliers couture apprennent à recycler des tissus et économiser sur le budget (confection de lingettes, sacs, doudous, petits vêtements...). Les familles apprécient cet esprit d'entraide, d'apprentissage et surtout ont plaisir à ramener à domicile leurs ouvrages.

Les conseils de bonne hygiène de vie et conseils pour une nutrition saine sont également abordés. Si les premières années les ateliers faisaient souvent place à la gourmandise, une évolution se fait vers une prise de conscience et l'adoption de comportements plus sains pour une éducation précoce à la santé. Une démarche éco-citoyenne est largement encouragée avec confection d'objets à base de fournitures issues de la récupération, de la cueillette... (déco, couture...).

Nous proposons dans les différentes structures un noël solidaire où le troc sera pourvoyeur de belles surprises pour petits et grands. Des associations comme « Nana sacs plastiques », « Mon Fare durable », « zéro

déchets » éduquent les familles au développement durable. Certains usagers invitent les familles à élaborer leurs produits d'hygiène... D'autres vont mettre à disposition leurs compétences pour se préparer à un entretien d'embauche... les talents sont multiples variés et source d'enrichissement personnel et de partage.



Fréquentation Atelier-parents	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Fréquence	1 à 3/ mois	1 à 2/mois	1/mois	Variable	1 à 2/mois	1/mois
Janvier	8		7	14	3	
Février	8	12			3	
Mars	17	36	5		27	5
Avril	4	26	9	7		7
Mai		12	6	10	10	4
Juin	9	17	9	28	1	
Juillet	29	9	5		0	
Août	5			0		
Septembre						
Octobre				6		
Novembre	8	14		5	1	
Décembre	9		5		22	
TOTAL 2021	97	143	46	70	67	16

Activités proposées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Renforcement musculaire		Mandala	Ori Tahiti Plantes comestibles Tawashi	Atelier couture avec Marie-Hélène : "Mon tablier de cuisine"	
Février	Renforcement musculaire	Initiation Art-thérapie avec Elise Millot psychopraticienne		Ori Tahiti	Atelier couture avec Mina : "mon sac de course"	

Mars	Jardin d'alimentation vivante, Renforcement musculaire, Peinture sur caillou et couture	Autour du livre "Te riri" avec Sara Tiare Aline, formatrice en communication et discipline positive, parentalité positive, balade littéraire avec Maud, coach parental, "Flexi food" avec Valérie Muller	Couronne de fleurs		Les couches lavables ; Avec Mina : « Mon sac » ; la tarte tatin ; l'attrape-rêve de Caroline	Conseils pour trouver un emploi
Avril	Etirements	Atelier couture, Atelier culinaire avec Laurence	Doudou de Pâques	Boîte à souvenirs		Poara
Mai		Bébés nageurs avec Yvonic maître-nageur	Bien être des pieds ; couture	Fabrication de marionnettes Atelier cuisine	Couture avec Marie Hélène ; confection d'une pochette, de couronnes	
Juin	Le compostage, les couches lavables	Les couches lavables avec Leilani, Portage avec Marine, Te Rumaruma avec Sara Tiare Aline, formatrice en communication	Cuisine avec de l'agar agar ; couture	Atelier cuisine (Pai banane-chocolat) Atelier monoï	Atelier couture avec Marie Hélène "ma boîte à rangement"	
JUILLET	Info. Fourmi de feu, couture, tressage	Echange autour du massage avec Marine, PDE et instructrice en massage	Création d'un mobile			
Août	Eveil gustatif					
Septembre						
Octobre				Tressage		
Novembre	Partage de recettes de produits ménagers maison, activités physiques	Les alternatives à la punition avec Sara Tiare Aline		Bracelets brésiliens	Atelier couture avec Mina : vêtements pour enfants	Alternatives au jetable, recette du liniment (association zéro déchet)
Décembre	Partage de recettes tartinable		Tarte tatin à la papaye		Atelier couture avec Mina : confection de cadeaux de Noël ; Confection de biscuits et couronnes de fleurs	





- **L'atelier sage-femme et autres actions de prévention**

➤ **Atelier sage-femme :**

En venant à ces ateliers, les mamans ont des conseils sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et les soins du nourrisson. Elles partagent leurs expériences avec d'autres mamans et des professionnels. Elles pourront être rassurées et informées quant à l'angoisse que peuvent provoquer la maternité, l'allaitement ou le sevrage, le stress et la fatigue autour de l'arrivée de bébé, du post-partum...

Des séances de gainage abdo-périnée ont également été proposées. En fonction des thèmes, les enfants sont parfois pris en charge par l'équipe de la ME pour permettre aux mères de profiter pleinement d'un temps pour elles, si elles le désirent.

Il est à souligner que les sage-femmes sont intervenues gracieusement suite à un accord tacite du conseil de l'ordre des sage-femmes. A la METAI, l'intervention est effectuée par les sage-femmes de l'hôpital, idem à Taravao.

Ces partenaires constituent des relais de grande qualité puisqu'elles invitent leurs patientes à visiter nos maisons avant l'arrivée de bébé ou une fois qu'elles ont accouché.

La Semaine de l'allaitement maternel (SMAM) est toujours l'occasion d'animations festives.

Fréquentation de l'atelier sage-femme	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAI	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Janvier	7	7				
Février						
Mars		6	4			
Avril	7					
Mai		5	3			
Juin					31	
Juillet	6					
Août						
Septembre					27	
Octobre	6			14	5	4
Novembre						
Décembre					7	
TOTAL 2021	26	18	7		70	4

Thèmes des ateliers sage-femme	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Massage bébé	Post partum et retour à domicile				
Février						
Mars		Sujets libres	Le sommeil de l'enfant			
Avril	"Tabu" du post partum					
Mai		Les produits toxiques	Accouchement, à chacune son histoire			
Juin					4 séances de préparation à l'accouchement animées par les sages femmes de l'hôpital + responsable de la cellule de promotion de la santé (hygiène de vie : alimentation et activités physiques). A noter la présence de 3 papas accompagnateurs	
JUILLET	Rééducation périnéale, préparation à l'accouchement, vaccins et grossesse					
Août						
Septembre						
Octobre	Allaitement maternel, biberon, lait, diversification alimentaire		SMAM	SMAM	Spécial SMAM Concours de photos, quizz, échanges	SMAM
Novembre						
Décembre						



- Des actions de prévention de proximité et d'éducation à la santé ont été mises en place en partenariat avec le Service de santé dentaire à l'occasion des vacances scolaires. De l'importance d'une alimentation équilibrée chez la femme enceinte à l'hygiène bucco-dentaire dès le plus jeune âge, tous les sujets sont abordés. Cet atelier plait en général beaucoup aux parents très participatifs. Le Centre de prévention et de soin des addictions (CPSA) n'intervient plus directement sur nos espaces mais a proposé une formation sur les addictions aux écrans à nos professionnels. Une association (Amazone Pacific) est intervenue pour les journées d'Octobre rose. L'association Nana sac plastique intervient régulièrement dans nos structures pour diffuser des messages de protection de l'environnement.

- **Les cellules de promotion de la santé** sont très actives dans les îles et à Taravao avec focus lors de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, journée du diabète ou octobre rose, la vaccination, le tabac, la prévention des accidents domestiques... Cela a donné lieu à des évènementiels au sein de nos structures prisés de la population locale. Un affichage des supports médiatiques et articles est mis en place dans les différentes structures.
- **Le CPMI de Punaauia et Faa'a** sont intervenus sur la prévention des accidents domestiques. A l'occasion, l'EJE référente de la MEFA intervient en salle d'attente et sur invitation pour un échange avec les parents.
- **Une formation aux gestes de premiers secours** est organisée par des pompiers ou secouristes en fonction des communes et des disponibilités.
- **L'association APDYS** est intervenue sur le dépistage et la prise en charge des troubles des apprentissages, des orthophonistes sur les troubles de parole et du langage, une psychomotricienne sur le développement moteur et sensoriel de l'enfant.

Fréquentation ateliers de prévention	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAI	Nb de parents à la MEFTH
Janvier						4
Février	10					
Mars	7				16 adultes	
Avril			6	6	20 adultes	
Mai		5			9 adultes et 25 enfants	
Juin	10		4	4		
Juillet		13				
Août	17					
Septembre						
Octobre		4				
Novembre						
Décembre		7	3			
TOTAL 2021	44	29	13	10	45 parents et 25 enfants	4

Thèmes des ateliers prévention	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier						Hygiène dentaire
Février	Les accidents domestiques (IDE FTH)					
Mars	L'importance de la lecture (Orthophoniste de Faa'a)				Prévention sur alimentation et grossesse ; Les violences intrafamiliales avec la cellule de promotion de la santé	
Avril			Prévention des accidents domestiques	Les maladies infectieuses de bébé ; Les boissons sucrées	Journée bien-être (Qi Gong, atelier nutrition et groupe de parole)	
Mai		Les produits toxiques avec Cécile et Flavie, sage-femmes		La vaccination	Jus de fruits frais ; Plantes comestibles avec la cellule de promotion de la santé	
Juin	L'enfant à besoins particuliers (dys, hyper sensible...)		Les écrans			
Juillet		Prévention des accidents domestiques				
Août	Gestes de 1ers secours pour bébé Langage chez le jeune enfant			La vaccination infantile		
Septembre					Ecrans, contrôle parental et alternatives d'activités.	
Octobre		Prévention du cancer du sein avec Anne, Amazone Pacific				
Novembre				Le droit de bien manger		
Décembre		Prévention des accidents domestiques	Prévention des accidents domestiques			

- **Atelier nutrition :**

Les préoccupations des parents quant à l'alimentation sont très hétérogènes en fonction de l'origine ethnique et de la catégorie socioprofessionnelle. Les parents à faible pouvoir économique sont très demandeurs d'astuces et de repères pour le quotidien, pour un budget serré.

En raison de la pandémie et des restrictions budgétaires drastiques, nous n'avons pu proposer cette année de nouvelles prestations. Les participations bénévoles de professionnels en ce domaine sont rares. Nous avons accueilli une stagiaire en BTS diététique qui devait assurer plusieurs ateliers d'éveil du goût et une sensibilisation des familles à une alimentation saine et variée, cependant son stage a été interrompu en raison de la reprise épidémique et de la mise en confinement.

A Taiohae, le partenariat riche et régulier avec la cellule de promotion de la santé s'articule autour de 2 axes de travail : la proposition d'ateliers nutrition animés par la responsable de la cellule santé et une communication auprès des parents via un panneau d'affichage d'informations et de promotion de la santé, en lien avec les grandes campagnes de prévention santé. Le partenariat propose une offre complète puisque comprenant des activités sportives et l'entretien d'un petit faa'apu.

Le partenariat avec une pédiatre endocrinologue et la cellule de promotion de la santé s'est poursuivi à la MERAII. La tenue des ateliers de nutrition mixe des familles suivies et invitées par la pédiatre avec des familles volontaires fréquentant la MERAII. Les thèmes abordés étaient les suivants : comment équilibrer ses repas ? le sucre dans l'alimentation, la diversification alimentaire, les quantités...

Certaines référentes utilisent le jeu de la nutrition fourni par la Direction de la Santé pour donner ou entretenir de façon ludique, de bons réflexes nutrition-santé.

Fréquentation atelier nutrition	Nb de parents à la MEFA	Nb de parents à la MEPU	Nb de parents à la METAR	Nb de parents à la MERAII	Nb de parents à la METAII	Nb de parents à la MEFTH
Janvier		10				
Février		13		4		
Mars				8		
Avril		16		10	15	
Mai					13 enfants et 4 adultes	
Juin				7		
Juillet	12					
Août				40		
Septembre						
Octobre				10		
Novembre				10		
Décembre		31			7 enfants et 5 adultes	
TOTAL 2021	12	70		49	24 parents et 20 enfants	



- **Atelier sport santé**

Nous avons été sollicités en 2017, par le ministère des Sports pour mettre en place des activités physiques régulières pour nos usagers (projet APA, activités physiques adaptées). Ainsi grâce à la venue de bénévoles (souvent difficiles à trouver et de mobilisation fragile, puisqu'il s'agit d'une activité non rémunérée), grâce à la participation d'une IDE de la cellule de promotion de la santé de Taiohae (intervenant dans une démarche globale de prévention santé : nutrition-sport-faa'apu) nous avons proposé des séances sport-santé de « ori tahiti », zumba, Qi Gong, Yoga, relaxation, yoga...

Nos professionnels doivent souvent prendre le relais pour animer ces séances dans la mesure de leurs compétences mais on doit reconnaître que le succès auprès des familles n'est pas toujours à la hauteur de l'investissement fourni.

La lutte contre la sédentarité est cependant une priorité de santé publique que nous nous devons d'exploiter dans une démarche de prévention primaire. Les messages de promotion de la santé sont essentiels à remettre à cette période clé, où futurs parents, néo parents et grands-parents sont à l'écoute pour le bien de leur progéniture. Cependant c'est une activité difficile à mettre en place.

En parallèle la DMRA a lancé un vaste projet « Mon administration active » afin de mobiliser les personnels de la Fonction publique, dans une démarche de sport-bien-être et prévention.

Ces deux injonctions devaient fournir l'opportunité tant aux usagers qu'aux professionnels de se retrouver autour d'activités ludiques et sportives pour un mieux-être.



Fréquentation atelier sport-santé	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	8	3	1	3	1	
Février	8	2			5	
Mars	4	4		4	3	
Avril	4	2	1		12	
Mai					6	
Juin	2	7	2		3	
Juillet		15	7		5	
Août	3	9	0		0	
Septembre					15	
Octobre		3			16	
Novembre	12	5	18		11	
Décembre	5		5		0	
TOTAL 2021	46	50	34	7	77	

Activités proposées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Renforcement musculaire	Yoga mam	Fitness	Ori tahiti	Qi Gong axé sur la respiration et les étirements animé par la cellule promotion santé	
Février	Renforcement musculaire	Yoga mam			Qi Gong	
Mars	Renforcement musculaire	Yoga mam		Ori tahiti	Qi Gong	
Avril	Etirements	Yoga mam	Fitness		Qi Gong	
Mai					Qi Gong	
Juin	Etirements	Yoga mam	Yoga en famille		Qi Gong	
Juillet		Eveil musculaire avec Yvonic, coach sportif Yoga en famille	Yoga en famille		Qi Gong	
Août	Danse libre	Eveil musculaire avec Yvonic, coach sportif Yoga en famille	Yoga en famille		Qi Gong	
Septembre					Mise en place du projet Gym Douce, baptisé Tuako Gym (Lundi et jeudi de 9h à 10h)	
Octobre		Yoga mam			Tuako gym	
Novembre	Relaxation Etirements Fitness	Yoga mam	Yoga en famille		Tuako gym	
Décembre	Ori tahiti		Fitness		Tuako gym	

- **Atelier faa'apu :**

Fréquentation	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Janvier		10		5	0	
Février		8	7	4	0	
Mars		17	5	0	0	
Avril		7	5	1	2	
Mai			3			
Juin	7	11				
Juillet	8		2			
Août	4					
Septembre					5	
Octobre	7	7		20	4	
Novembre	3		0	7	8	
Décembre	9	15	0		5	
TOTAL 2021	38	75	22	37	24	

Bien qu'encore avec un engouement et une fréquentation très variables, cet atelier a le mérite de trouver sa place dans l'éventail des activités des ME. Il se veut à la fois comme un lieu de découverte, de manipulation et d'observation pour les tout-petits mais aussi et surtout un lieu de transmission. Le projet se réalise de différentes façons selon les structures. De petits arrosoirs et du matériel de jardinage sont laissés à la disposition du jeune public qui participe à l'arrosage, aux plantations mais surtout à l'observation, à la cueillette puis enfin la dégustation.

A la MEFA, sous l'impulsion d'un « Spécial Papa » organisé en 2018 où avaient été posées les premières jardinières (pneus de récupération), un véritable projet s'était peu à peu construit. Avec l'aide d'un père et d'une grand-mère, tout un lopin de terre a été planté. Plus tard, une confession religieuse est venue proposer d'enrichir les plantations et réorganiser le jardin. Les conseils apportés par ces personnes ressources sont précieux (saisonnalité, culture bio, fabrication de compost mais aussi astuces pour déguster ces produits avec les enfants). Le but est de faire un jardin d'exploration, véritable conservatoire de plantes, fréquenté à l'envi sans pour autant imposer l'activité au public. Ce format plus libre, finalement exacerbe la fréquentation et l'abondance des plantes aromatiques est un délice des sens pour les tout-petits.

A la MEPU, conçu comme une découverte du milieu et éveil sensoriel et moteur des enfants, ce projet ludique devient prisé des familles. De nombreuses jardinières très colorées accueillent des plantations potagères, herbes aromatiques... On gratouille, plante, arrose... observe, sent et cueille. Le plaisir du moment est l'enjeu et est partagé même par les plus jeunes.

A la METAR une amorce de projet avait été lancé sous l'impulsion de l'association Rahu'ea, des tables potagères avaient été installées ainsi que des massifs de plantes dans des pneus de récupération. L'appropriation du projet par les familles n'a pas eu lieu. L'activité de l'association s'est délitée. L'équipe de la METAR s'est mobilisée en plantant plantes et fleurs ornementales. Il s'agit toujours d'une activité peu investie par les familles.

A la MERAI quelques plantations ont été effectuées en 2019 et le succès a dépassé les attentes puisque le jardin s'est embelli, qu'il est devenu un lieu d'échanges et de partage, de motricité aussi (certaines familles s'étant lancées dans la mise en œuvre d'un potager chez elles) et la cueillette avec confection de quelques recettes à déguster ensemble a valorisé le projet. Cependant, la période de confinement et l'arrêt d'entretien du jardin a causé la perte d'une partie des plantations. Cette année des plantations de graines ont permis aux familles de ramener des semis à domicile.

A la METAI, un partenariat avec la cellule de promotion de la santé et le CED avait été lancé en 2018 dans un projet global de nutrition-santé-sport passant aussi par la création d'un jardin pédagogique autour de la permaculture. Là encore l'aspect transmission et partage professeur-élèves-public de la METAI a été fondateur mais malheureusement pas encore suffisamment fédérateur. Le partenariat s'est ensuite éteint. Cependant, plusieurs étapes ont permis :

- la mise en place d'un éco-jardin pédagogique (avec tables potagères, compost)
- la valorisation et l'aménagement des espaces extérieurs (embellissement avec plantation de plantes et fleurs)
- la création d'un espace végétal et convivial au sein du bâtiment avec parcours mandala, spirale aromatique, culture sur butte, jardins verticaux...associant diverses techniques de permaculture, respectueuses de la nature.

Les objectifs sont riches et multiples : observer la biodiversité, comprendre le cycle de vie, développer la capacité d'attention et la patience, construire des connaissances sur les plantes potagères, les fleurs, les plantes aromatiques..., développer le respect de la nature et du développement durable, apprendre le lexique du jardinage, apprendre à réaliser les gestes de base du jardinage, transmettre, profiter du grand air et exercer une activité physique, développer la perception des 5 sens, éveiller la créativité artistique puis enfin cueillir et déguster la production, découvrir diverses recettes et favoriser l'éveil du goût des plus jeunes.

L'implication des professionnels, notamment dans l'entretien quotidien, est grande et devrait à terme porter ses fruits. Des panneaux d'information et des visites commentées permettront à chacun de pouvoir reproduire ces techniques dans son jardin. L'équipe continue à organiser régulièrement des moments conviviaux et festifs pour planter (dons de graines, de plants et plantes), présenter les réalisations et partager les récoltes (atelier cuisine, partage des semis avec les parents, sensibilisation au respect de l'environnement...).

Le projet n'est qu'à son balbutiement à la MEFTH, faute d'extérieurs. Les jardinières mises en place pourront servir de terrain d'expérimentation.

En pratique, toutes les structures sont confrontées à la difficulté d'avoir à entretenir elles-mêmes ces plantations, ce qui peut parfois être contraignant en plus des autres activités. Une réflexion est en cours pour ritualiser l'entretien des jardins au sein des autres activités (projet pédagogique en cours d'élaboration).



- Relais Assistantes Maternelles : RAM**

Le nombre de garderies agréées étant extrêmement variable d'une commune à l'autre, l'organisation de ces RAM ne peut être systématisée. Lors de l'ouverture de chaque Maison de l'Enfance une réunion partenariale a été proposée afin d'inviter toutes les garderies de la commune à participer. Les missions de la ME sont présentées, l'envoi du programme est réalisé tous les mois. L'offre d'inviter les enfants de ces garderies sur des temps dédiés de découverte ou d'organisation de grands jeux ou d'activités telles que mise en place d'un petit « fa'a'apu » puis organisation de temps d'échanges entre professionnels ne rencontre finalement que peu d'écho. Les difficultés arguées par les directrices de garderies consistent essentiellement en difficultés de déplacement avec de jeunes enfants (problème de sécurité dans les transports). Malgré tout quelques garderies fidélisent leur participation.

On note une fréquentation de plus en plus importante des nounous privées, qui sont souvent intégrées dans le comptage du LAEP et non dans celui du RAM. Leur venue est l'occasion d'échanges constructifs auprès des professionnelles des ME autour du travail de co-éducation, du partage d'expériences professionnelles... qui peuvent être le déclencheur pour une professionnalisation de leur statut débouchant sur une demande d'agrément. Une extension du projet a permis de recevoir des enfants de 0 à 5 ans accueillis en CLSH à la METAI et à la MEPU. A la MERAI, nous avons reçu hebdomadairement sur une période une classe STP-SP dans les conditions d'un RAM.

La Fraternité Chrétienne comme certains foyers d'accueil (Pu o te hau, Te Arata, la Samaritaine, Maniniaura, Te Aho Ora, CAE...) envoient parfois quelques familles ou enfants accompagnés d'éducateurs. L'accueil est toujours vigilant à répondre aux besoins de l'enfant tout en soutenant au mieux les professionnels.

Fréquentation du RAM	MEFA		MEPU		METAR		MERAI		METAI		MEFTH	
	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts	Nb séances	Nb enfts
Janvier	3	9	26	38	20	85		40			15	18
Février	2	2	32	39	20	90		47			7	11
Mars	2	9	32	57	22	74		84			8	11
Avril			23	36	20	70		37			7	11
Mai	1	5	29	36	19	73		56			13	15
Juin	5	19	33	35	21	104		71			20	34
Juillet	4	31	34	68	21	45		72	1	10	14	52
Août			2	2	15	48		18			5	7
Septembre	1	2	5	5	9	15		11			5	6
Octobre	1	7	15	21	21	57		32			30	50
Novembre	3	3	18	40	20	75		58			30	48
Décembre	3	16	28	124	23	52		61	1	12	11	28
TOTAL	25	103	277	501	231	788		587	2	22	165	291
Garderies, CLSH ou foyers	Garderie		Nounous Garderies CLSH		Nounous		Nounous		Accueil du CLSH		Foyers d'accueil (Te Arata, La Samaritaine et Maniniaura, Pu O Te Hau, Te Aho Ora, CAE, te Aho nui), Fraternité Chrétienne, garderie « les p'tits Loulous ».	

Thèmes des sujets partagés avec les professionnels	Aide pour les bébés, communication avec les enfants, avec les parents, activités à faire à la maison	Développement, comportement enfants, agressivité, propriété, activités, transmissions parents, travail d'équipe... Activités diverses.	Accompagnement du jeune enfant, son développement, relation avec les parents : différence éducatives, limites à donner à l'enfant. Idées d'activités	Parentalité, éducation, développement de l'enfant		L'aménagement de l'espace, les types de jouets adaptées selon l'âge de l'enfant, la motricité libre, les comptines, les idées d'activités sensorielles, la place du papa, le lien mère enfant, les pleurs de bébé, l'utilisation des écrans
---	--	--	--	---	--	---



- **Les visites médiatisées**

En partenariat avec le service social, des visites médiatisées ont lieu dans les maisons de l'enfance et permettent à des enfants placés en famille d'accueil ou au VESOS de tisser ou reconstruire un lien avec leur famille biologique. Cet espace utilisé comme un lieu neutre, bienveillant et sécurisé pour l'enfant, met à disposition un binôme de professionnels (DSFE et ME) et autorise une mise à distance par rapport à certaines situations délicates. L'objectif principal est de travailler autour du lien parent-enfant à tisser ou à renouer. Le travail de collaboration avec les équipes de circonscriptions d'action sociale s'organise de la façon suivante : présentation de la situation, conduite des VM, réunions de synthèse et bilan.

D'autre part, nous recevions également des demandes faites par le JAF, sur ordonnance, pour l'organisation de VM, afin de donner un droit de visite à un des parents ou grands-parents lors de séparations conflictuelles du couple. Ces situations familiales extrêmement délicates et tendues ont parfois mis les professionnels des MDE en difficulté, voire en danger. Après observation pour un certain nombre de situations, d'effets délétères sur les enfants autour de tiraillements excessifs et conflits de loyauté avec débordements, voire actes de vandalisme, il a été décidé une réorganisation de cette activité. Désormais, les VM ordonnées par le JAF sont coordonnées par une association, elles pourront avoir lieu dans une salle du Fare Tama Hau, sur demande, mais ne se dérouleront plus au sein des Maisons de l'Enfance.

Cette année, les équipes ont peu été sollicitées pour la mise en place de VM au sein des ME.

Nb de visites médiatisées	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	2	2				
Février	1	2				
Mars	1	3				
Avril	1	3				
Mai	0	3				
Juin		3				
Juillet		1				
Août		2				

Septembre		0				
Octobre		0	1			
Novembre		1	1			
Décembre		1				
Total 2021	5	21	2			
NB familles concernées	5 familles pour 9 enfants (DSFE)	3 familles pour 5 enfants (DSFE)	1 famille pour 2 enfants (DSFE)			

- **Halte-garderie**

La halte-garderie offre la possibilité aux travailleurs sociaux de la commune ou de la circonscription de proposer aux familles de déposer leur enfant à la Maison de l'Enfance durant leurs démarches administratives, leur recherche d'emploi, leur audience chez le juge, une consultation médicale... La Maison de l'Enfance ne pouvant être assimilée à une crèche ou garderie, ce système de pré-inscription limite la garde des enfants, pour favoriser un lieu d'accueil parent-enfant et la possibilité pour les parents de participer aux activités et lieux d'échange. Il est indispensable que l'enfant se soit familiarisé au préalable, avec le personnel comme avec les lieux, avant d'envisager un temps de garde sans ses parents. Lorsque les parents sont fatigués ou accompagnés de plusieurs enfants en bas âge, nous nous tenons disponibles pour les seconder durant le temps nécessaire.

Malgré des contacts réitérés avec le service social, la halte-garderie ne fonctionne en pratique que pour des situations d'urgence, les familles ayant besoin de faire garder leur(s) enfant(s) au pied levé, souvent pour des démarches administratives ou des rendez-vous médicaux. Ce dispositif de halte-garderie pourrait être une opportunité pour certaines familles des Marquises où il n'existe pas de garderies. Les jeunes mères artisanes ou chauffeur de taxi pourraient ainsi exercer durant quelques heures leur activité lors du passage de l'Aranui, c'est pour l'instant peu investi.

A la MEFTH, les enfants en bas âge peuvent être gardés durant un entretien des parents au Fare Tama Hau (MDE ou MDA) avec leurs aînés.

Durant les mois d'août et septembre, l'activité relevée en période de confinement correspond à l'accueil des enfants des personnels soignants. Au niveau de la METAI, un autre format a été proposé avec déplacement de l'équipe au sein des quartiers. (Cf paragraphe dédié)

Fréquentation halte-garderie	Nb d'enfants à la MEFA	Nb d'enfants à la MEPU	Nb d'enfants à la METAR	Nb d'enfants à la MERAI	Nb d'enfants à la METAI	Nb d'enfants à la MEFTH
Janvier	1					3
Février						
Mars						
Avril						
Mai						
Juin	2					
Juillet						2
Août	15					10

Septembre	36		41	73		3
Octobre		1				
Novembre						
Décembre						1
TOTAL 2021	54	1	41	73		19

- **Dispositif passerelle**

La première scolarisation des jeunes enfants de 2-3 ans à l'école maternelle est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.

Les dispositifs passerelles sont donc à concevoir dans le cadre des projets respectifs de l'école et de la structure petite enfance de proximité, avec la collaboration des parents et le partenariat des communes, services médicaux et sociaux, comme un tremplin important de l'entrée en douceur dans les apprentissages des enfants, faisant émerger chez les jeunes parents des adaptations éducatives positives. Cet outil est un moyen de lutte efficace contre les inégalités sociales précoce et les risques d'échec scolaire.

A l'occasion de la pré-inscription des enfants de moins de trois ans, des actions passerelles permettent d'inviter enfants et parents à l'école puis à la ME du secteur, s'ils ne la fréquentent pas déjà. L'objectif est de familiariser l'enfant à son nouvel environnement, pour mieux le préparer, travailler la séparation, l'individuation, l'éveil et la socialisation. Les jeunes parents sont soutenus pour vaincre leurs appréhensions aux premières séparations et au plaisir de suivre l'enfant dans les progrès de son autonomisation. Après une rentrée progressive, des temps hebdomadaires sont réservés aux enfants de STP qui viennent avec leur enseignante et éventuellement leurs parents pour des activités spécifiques à la ME.

Un comité de pilotage et de suivi permet de décider en réunion pluri institutionnelle (EJE référente et coordinatrice des ME, IEN, directeur et enseignant, représentant de la mairie, médecin du SPI, travailleur social, représentant des parents d'élèves) des critères d'inclusion et d'inscription des enfants sur ces classes de STP bénéficiant du dispositif, d'ajuster l'organisation de ce dispositif et l'évaluer. Les périodes retenues sont mai-juin pour les pré-inscriptions, septembre et janvier pour un point de situation sur les inscriptions effectives et l'organisation des rentrées échelonnées et enfin mai-juin pour le bilan et l'organisation des nouvelles inscriptions. Des réunions entre les enseignantes et l'éducatrice de jeunes enfants ont ensuite lieu pour s'accorder sur les activités. Les parents sont invités à participer aux animations mais aussi à se retrouver sur des cafés-parents pour échanger avec l'EJE ou l'enseignante.

Afin d'asseoir ce projet dans un cadre interinstitutionnel, une convention cadre avait été cosignée par le Ministère de l'Education et le Fare Tama Hau, le 1^{er} juillet 2015, refondée le 14 août 2017 pour une durée de 2 ans. Un avenant tripartite était soumis annuellement à chaque Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'au ministère de l'Éducation et au Fare Tama Hau, définissant les caractéristiques organisationnelles propres à chaque dispositif passerelle. En août 2019, la convention est tombée et d'un commun accord avec les différentes parties, n'a pas été reconduite en raison de lourdeurs administratives et probablement faute de motivation de certaines équipes pédagogiques après le départ de l'inspectrice des maternelles. Nous avions cependant rencontré le DGEE et son adjoint, reprenant le rôle des maternelles afin de présenter les bienfaits d'une scolarisation des enfants de moins de 3 ans issus de familles éloignées de la culture scolaire et l'intérêt d'accompagner ces jeunes parents et l'enfant dans ces premières séparations... Nous devions être conviés à une réunion de rassemblement des IEN pour présenter ce projet de dispositif passerelle, cela n'a finalement pas eu lieu.

En pratique, les classes de STP voisines des ME ont la possibilité, en accord avec leur hiérarchie, de faire une demande auprès du Fare Tama Hau par simple courrier, pour organiser un dispositif passerelle.

Force est de constater, que malgré la simplification des procédures, peu de dispositifs sont pérennisés. Il est notamment regrettable que les écoles de Faa'a, en zone REP+, n'aient pas renouvelé leur participation alors que l'école est mitoyenne (dernier dispositif en 2018-19). Seule persiste à Faa'a la commission de recrutement des STP avec l'ensemble des partenaires (directeurs des écoles, DSFE, Mairie, SPI, MEFA). La référente est conviée et fait part des observations sur les familles fréquentant la MEFA. L'école invite les familles nouvellement inscrites à fréquenter la MEFA en attendant la rentrée scolaire. A l'arrivée de la nouvelle inspectrice, nous avons été invitées à présenter ce projet de dispositif passerelle.

A Raiatea, nous n'avons reçu aucune nouvelle sollicitation. Seule l'école privée AMJ, proche de la ME fait chaque année une demande pour amener de façon hebdomadaire une classe de STP-SP sur une période.

A Taravao, alors que le DP fonctionnait très bien, le changement d'enseignante et la pandémie ont sonné le glas de ce projet. Aucune nouvelle demande n'a été faite à la rentrée 2021-22 malgré le passage régulier de l'éducatrice à l'école.

Le partenariat avec l'école Raitama de Papeete n'a pas non plus repris.

A l'occasion des commissions d'évaluation du projet, le médecin coordinateur a réitéré la demande auprès des directeurs d'école pour que soit effectué un suivi de cohorte des enfants ayant bénéficié de ce dispositif versus ceux qui n'ont pas intégré ces classes de STP. Il s'agirait à partir de l'évaluation faite en CE1 de comparer le taux de réussite de ces enfants à entrer dans les apprentissages, apprécier le taux d'absentéisme par rapport aux enfants n'en ayant pas bénéficié et le suivi scolaire effectué par les parents (venue aux réunions de parents d'élèves...). Pour l'instant nous n'avons pas ces données.

En 2020, seuls persistaient 3 dispositifs passerelles sur Punaauia, 1 sur Taravao et 1 sur Taiohae. Cependant depuis la pandémie l'activité s'est affaiblie et la reprise des DP de Taravao et Taiohae n'a pas eu lieu à la rentrée 2021-22.

Nous ne pouvons que regretter le manque d'engouement à ce projet, vecteur de réussite scolaire et à minima de lutte contre les inégalités sociales précoce.

Dispositif Passerelle MEPU				
	Fréquentation		Nb de séances à la ME	Remarques
	3 classes de 20 enfants	Nb de parents		
Janvier	33	20	2	<ul style="list-style-type: none"> - Démarré en 2015, le dispositif passerelle de Punaauia a démarré avec 2 classes de STP de l'école Maehaa Rua dans le quartier d'Outumaoro. A partir de la rentrée 2017, une classe de STP de l'école Uririnui bénéficie des mêmes conditions d'accueil.
Février	51	20	3	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les lundis matin, la MEPU est fermée au public et se réserve à l'accueil de la Passerelle. Ce sont 60 enfants qui bénéficient de cet accompagnement. - Comité de pilotage en place avec commission de pré-inscriptions, bilan annuel fait.
Mars	71	12	5	<ul style="list-style-type: none"> - Forte implication de la commune qui a mis à disposition un bus pour le ramassage quotidien des enfants de STP +/- parents et assure le transfert à la ME (logistique lourde). Un portail d'accès à la ME a spécialement été

Avril	26	9	2	<p>réalisé pour sécuriser la descente du bus. Les chauffeurs de bus et convoyeurs participent à la réunion de bilan et sont sensibles aux spécificités d'accueil de ce très jeune public.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durant les actions passerelles pré-rentrée, les référents de quartier ont conduit quelques familles jusqu'à la MEPU, en empruntant le chemin scolaire pour les familiariser au bus.
Mai	41	11	3	<ul style="list-style-type: none"> - bon partenariat enseignantes/EJE : préparation des activités d'éveil, de motricité, de créativité, organisation de cafés-parents et mini-événements. - Fréquentation aléatoire des parents qui s'estompe au fil des mois malgré les sollicitations des différents professionnels, la mise à disposition de transports...
Juin	Fin du dispositif passerelle 2019-20. Début des actions passerelles. Réunions avec partenaires afin de revoir aménagement du dispositif pour l'année 2020-21			
Juillet	Vacances scolaires			
Août	Confinement			
Septembre				
Octobre	Rentrée échelonnée			
Novembre	22	10	2	<p>Un programme avec les différentes activités proposés a été créé par l'EJE de la structure afin d'informer les familles sur ce projet et de les inciter à venir. 2 cafés parents sur les 5 séances ont été organisés : l'un sur le thème du quotidien, l'autre sur le thème de la lecture et des livres.</p> <p>Les séances de 2 heures contre une heure et demi l'an passé ont été appréciées de tous, laissant le temps au groupe de s'investir davantage dans les lieux, activités, rituels... Un point a été effectué en fin d'année scolaire pour évaluer l'efficience de cette nouvelle organisation.</p> <p>Pour l'année scolaire 2021-2022, il a été décidé d'accueillir chaque classe sur 2 périodes. Afin de ne pas pénaliser l'accueil des familles : un accueil de 2 heures a été effectué à la ME pour une classe et en alternance, venue de l'EJE le jeudi dans l'autre classe.</p>
Décembre	14	7	1	<p>Un travail sur l'aménagement de l'espace et l'observation en classe a été effectué en début d'année scolaire, auprès de la nouvelle enseignante de STP d'Uririnui.</p> <p>Excellent partenariat avec le service de la mairie qui assure le pilotage de ces 3DP (inscriptions, réunions et actions passerelles, logistique des transports, agenda des rentrées échelonnées).</p>

Dispositif Passerelle METAR

	Fréquentation		Nb de séances à la ME	Remarques
	1 classe de 20 enfants	Nb de parents		
Janvier				<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif passerelle mis en place en février 2016 avec une classe de STP de l'école Hei Tama Here de Taravao.
Février				<ul style="list-style-type: none"> - Comités de pilotage et de suivi effectifs avec commission de pré-inscription. - rentrée échelonnée mise en place. La période d'accueil échelonné a dû être prolongée pour certains enfants en difficultés d'adaptation.
Mars				<ul style="list-style-type: none"> - Un bus de la commune est mis à disposition une semaine sur deux. - L'autre semaine l'éducatrice est invitée à se déplacer en classe, le mardi, pour mettre en place des activités sensorielles, motrices, créatives avec
Avril				

Mai				l'enseignante et la participation de quelques parents qui poursuivent aussi des activités à la ME.
Juin	Commission technique (inscriptions)			- A la rentrée 2019-20, en raison du changement d'enseignante, novice à ce DP, il a été décidé que le déplacement vers la METAR ne commencerait qu'à partir de la rentrée de janvier 2020. L'éducatrice est donc intervenue en classe au rythme de 2 fois par semaine en septembre et octobre puis une fois par semaine en novembre et décembre. - Les parents sont conviés aux bilans de fin de période et ainsi bénéficient de l'observation des 2 professionnelles sur leurs enfants. Ils sont co-acteurs dans l'animation des activités. Des cafés-parents ont lieu à la METAR. - Bon partenariat école-ME-mairie.
Juillet	Vacances scolaires			
Août				
Septembre	Confinement			- La mise en place du confinement a sonné un coup d'arrêt au DP en 2020. - L'institutrice enceinte a eu plusieurs remplaçantes, pas de nouvelle demande. - Malgré un lien régulier de l'EJE avec l'école, le DP n'a pas repris à la rentrée 2021-22 - La commission technique de recrutement en juin pour les futurs inscrits de STP est maintenue.
Octobre				
Novembre				
Décembre				

Dispositif Passerelle METAI

	Fréquentation		Nb de séances à la ME	Remarques
	1 classe de 17 enfants	Nb de parents		
Janvier	25	1	3	- Réunions partenariales et validation du projet passerelle en amont de l'ouverture de la METAI en 2016. Dispositif passerelle mis en place dès l'ouverture de la ME à la rentrée 2016-17 avec une classe de STP de l'école maternelle de proximité, Patoa.
Février	36	0	3	
Mars	35	0	3	
Avril	36	0	3	- Partenariat satisfaisant école-ME-mairie. - L'ACSEM qui accompagne les enfants est titulaire d'un CAP petite enfance.
Mai	26	1	2	- Nouvelle enseignante
Juin	25	12	1	- Avec les enfants, outre la découverte des espaces et le travail d'éveil sensorimoteur mis en place par l'EJE et l'enseignante, plusieurs projets pédagogiques ont été montés : - atelier sur la gestion des émotions, - découverte de différentes matières, jeux d'eau et transvasements... - Travail sur les parties du corps en mouvement (développement du langage en français et marquisien).
Juillet	Vacances scolaires et actions passerelles			- Atelier théâtre de marionnettes et création du livre franco-marquisien « les vacances de Teiki ».
Août	Confinement			- Ateliers nutrition avec la cellule de promotion de la santé (jus de fruits et goûter). - Au bilan de ce dispositif avec diaporama des temps forts ; 11 familles sur les 17 d'enfants inscrits étaient présentes.
Septembre				- Proposition faite à l'école privée St Joseph chaque année et qui pourrait se concrétiser en 2022.
Octobre				
Novembre	Pas de reprise du DP			
Décembre				

Comme nous le voyons, il est difficile de calquer les pratiques d'une structure à l'autre, plus que n'importe quel autre projet, celui-ci rend compte de l'importance de la qualité ou des difficultés du partenariat de proximité, soumis à l'adhésion ou non de certains professionnels ou institutions. L'avenant tripartite a été longtemps un frein dans la plupart des communes, les conseils municipaux redoutant une implication budgétaire importante.

Le départ de l'inspectrice des maternelles et le renouvellement de nombreuses équipes de circonscriptions pédagogiques, n'ont pas été favorables à la pérennisation de ce projet dans certaines communes.

Ainsi, le nouveau format avec démarche simplifiée, qui enjoint les directeurs d'école à faire leur demande auprès de la direction du Fare Tama Hau, en accord avec leur hiérarchie, montre les limites de ce fonctionnement. Si une nouvelle impulsion politique n'est donnée à ce projet, il risque de s'étioler.

Le maire de Punaauia, pour sa part, en a fait une revendication forte et a soumis à maintes reprises la demande d'un deuxième poste d'EJE à Punaauia afin de promouvoir les dispositifs passerelles au plus près des quartiers sociaux, faisant de la prévention primaire le fer de lance de la politique intra-communale.

Pour les dispositifs passerelles bien établis, les retours lors du bilan de fin d'année scolaire sont chaque année positifs puisqu'un certain nombre d'éléments sont observés :

- Mise en place d'une commission de pré-inscription où ont été présents les différents partenaires institutionnels de l'éducation, du FTH/ME, de la mairie, du service social, de la santé, parfois des représentants des parents d'élèves.
- Mise en place d'actions pré-rentrée, visite de l'école, invitation des familles à venir à la ME pendant les vacances scolaires pour préparer cette socialisation,
- Observation d'une meilleure adaptation de l'enfant en début d'année avec une séparation en douceur, avec moins de pleurs en lien avec une rentrée échelonnée, participation de l'EJE en classe puis à la ME pour accompagner l'enfant et son parent dans cette première séparation. Quand cela est nécessaire mise en place d'un contrat d'adaptation de l'enfant avec les parents (temps de présence à l'école aménagé).
- Une adaptation progressive et une intégration heureuse de ces enfants nous permettent d'observer moins d'absentéisme de l'enfant à l'école.
- Enfant s'autonomisant plus rapidement, notamment dans l'apprentissage de la propreté, du langage...
- Relation de l'enfant à l'adulte moins réservée (observation des IEN lors de leurs inspections de classes), l'enfant s'adresse spontanément à l'adulte, le langage se met en place plus tôt,
- Avec plus de six années de recul, nous nous sommes attachés à demander à l'école de mettre en place des indicateurs évaluant l'efficience de ce projet en termes de meilleure insertion et réussite scolaire (ex : comparer le taux d'absentéisme d'un enfant ayant bénéficié du DP à celui des enfants n'en ayant pas bénéficié, réussite aux évaluations de fin de cycle (CE1), implication des parents dans l'accompagnement des enfants, venue des parents aux réunions, aux activités des enfants).
- Les parents participants ont apprécié les temps d'échanges ou d'activités pour eux, moins dans l'accompagnement de leurs enfants où ils semblent ne pas toujours trouver leur place naturelle en raison d'une confusion des rôles et de l'autorité dans cette démarche de co-éducation.
- Trop peu de parents cependant participent à ces activités même lorsqu'un bus assure les trajets entre leur quartier, l'école et la ME comme à Punaauia.

Cette année, la reprise du projet de l'observatoire de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans a donné lieu à son inauguration en septembre 2021 par la ministre de l'Éducation et surtout à la mise en place de comités techniques d'inscription et de suivi dans toutes les communes de Polynésie où des classes de STP sont ouvertes, suivant le même format que celui des dispositifs passerelles.

L'observatoire est chargé de faire une évaluation des dispositifs passerelles et évaluer le bénéfice de ceux-ci avant d'envisager une reprise d'activité.

À la suite de divers échanges, nous avons été associés à une formation organisée par la DGEE pour les « taties » et quelques enseignants de maternelles (40 personnes formées). Le médecin coordinateur a fait une présentation sur le développement psycho-moteur-social-cognitif et affectif du jeune enfant (« en route vers l'autonomie »). Les EJE ont préparé une intervention sur l'accueil du jeune enfant et l'aménagement de l'espace, avec organisation d'une visite de la MEFA.

Parallèlement à ce Dispositif Passerelle, nous avons mis en place un projet école, plus libre, sans convention-cadre formalisée, permettant à des enseignants volontaires de venir bénéficier d'un accueil dans les ME sous certaines conditions. Nous insistons toujours sur l'importance d'inviter les parents à se joindre au groupe.

L'école voisine de la MEFA, Farahei a motivé 2 projets-école pour 2 classes de SP sur 2 périodes à raison de 2 séances par semaine. Cette démarche émanait du conseiller pédagogique à la suite d'observations d'enfants en difficulté au sein de la classe. Les enseignantes étaient en recherche de nouveaux outils.

Projet école Farahei	Nb d'enfants	Nb de parents	Nb de séances
Mars	175	62	8
Avril	61	74	2
Mai	21	30	3

Chaque année l'école AMJ, voisine de la MERAI fait également une demande pour un accueil de ce type, on note 150 accueils sur une période.





8. ACTIONS PARTENARIALES

- **Partenariat avec la Direction de la Santé :** les cellules de promotion de la Santé (Taravao, Raiatea, Taiohae) mais aussi des professionnels du CPMI, CSD et CPSA, de l'hôpital de Raiatea ont participé à quelques ateliers (atelier sage-femme, café-parent, atelier nutrition, SMAM). L'équipe mobile du service de pédopsychiatrie est venue rencontrer la nouvelle équipe de la METAI afin d'envisager un projet d'observation de leurs petits patients au sein de la structure (mise à disposition de salles de jeux). Un partenariat avec les maternités de Taiohae et Raiatea ont permis l'élaboration de nouveaux projets : préparation de séances à l'accouchement, accueil de futurs pères...
- **Partenariat avec la DSFE :**
 - Organisation de visites médiatisées
- **Partenariat avec l'Education :**
 - Organisation du dispositif passerelle, participation à la Semaine des maternelles, venue de classes de STP/SP hors dispositif Passerelle (projet école qui s'apparente à une activité RAM).
 - Accueil et formation de stagiaires des lycées professionnels.
 - Participation à des cafés-parents dans les écoles de la commune ou dans les vallées aux Marquises, selon demande.
 - Formation des taites et enseignant de STP par le médecin coordinateur et les EJE

- **Partenariat avec les foyers d'accueil d'enfants ou de familles** : à l'occasion de la réorganisation des différents foyers d'Emauta, différents professionnels de la MDE et des ME sont intervenus pour une formation des agents du CAE. Les différents foyers maternels ou recevant des familles nous les adressent en soins ou en accueil. Des projets MEFTH et EJ ont également été mis en place. L'accueil des tout-petits de pouponnière et leurs éducatrices donnent lieu à un accueil de type RAM avec accompagnement des professionnels au besoin. Durant la période de confinement des ateliers lecture et animations ont été organisés au Foyer Te Aho Nui et à la pouponnière.
- **Des professionnels libéraux** donnent également de leur temps pour animer bénévolement des ateliers de prévention comme les sage-femmes, les orthophonistes, les psychomotriciennes...
- **Partenariat avec les communes et manifestations diverses** : invitation aux diverses inaugurations et évènements de la commune, aux bilan du PEL...
- **Partenariat avec le CIDFF**, la juriste du CIDFF participe régulièrement aux cafés-parents.
- **Partenariats associatifs divers**, pour donner une information grand public des actions de certaines associations : APDYS, Polynélibre, lire sous le vent, Aa'mu...
- **Partenariat avec les organismes de formation pour adultes CFPA, SEFI, RSMA** : accueil, visite, stages d'observation mais aussi participation à la formation ou possibilité de laisser organiser une activité sous tutelle d'un enseignant. Pour la 4^{ème} année, nous recevons des **élèves EJE** venant de métropole ou de la Réunion. Nous avons également accueilli une stagiaire diététicienne en formation au GREFOC.
- **Partenariat avec la MPF** à l'occasion d'une semaine de formation des agents de la MPF, le médecin coordinateur, un psychologue et 2 EJE sont intervenus sur l'accueil du jeune enfant, l'aménagement de la salle d'audition Mélanie, le développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent, l'éthique de la parole.
- **La PJJ** a rencontré l'équipe de la METAI pour un projet d'exposition et de prêt de salle.
- Durant la **période de confinement** afin de répondre à des besoins urgents de personnel auprès des équipes soignantes, 2 EJE ayant un double diplôme d'auxiliaire de puériculture sont venues en renfort à la maternité d'Afareaitu et en réanimation de néonatalogie au CHPF. Plusieurs professionnels sont intervenus auprès d'équipes administratives pour l'accueil physique ou téléphonique d'information sur le COVID et la vaccination puis ont participé à l'encodage et l'archivage des résultats de tests. Un accueil des enfants des personnels soignants était aussi proposé dans la plupart des ME et une animation dans les quartiers de Taiohae proposée à la demande de la mairie.

9. STAGES ET FORMATIONS

Dans les missions dévolues aux EJE, la formation de stagiaires étudiants ou professionnels est un point essentiel de sensibilisation à l'accueil des familles, au soin de l'enfant, à son éveil et à sa prise en charge individualisée ou collective, à l'élaboration de jeux et activités adaptés à son développement et à l'organisation de l'espace, l'hygiène et la sécurité des locaux mais aussi aux actions de soutien à la parentalité. Repérées comme personnes ressources dans la formation des lycéens et étudiants dans le domaine éducatif et social mais aussi pour la formation de leurs pairs, plusieurs professionnelles des ME ont participé au tutorat d'élèves EJE.

Formations-Visites	Stagiaires étudiants
MEFA	Stage de 1ère année de master sciences de l'éducation, ISEPP, (20 jours)
	Stage de 2ème année BTS SP3S, Lycée du Diadème-Pirae (35 jours)
	Stage de 2nde Bac Pro AEPA, LP Henri Hiro de Faa'a (10 jours)
	Stage d'observation d'EJE 2 ^{ème} année, IRTS Perpignan (2 semaines)
	Stage de 1ère Bac Pro AEPA, LP H. Hiro de Faa'a (20 jours)
	Stage d'observation de 1ère année Moniteur Educateur, ISEPP (3 jours)
	Formation en partenariat avec DGEE de 40 enseignants et tâties de SP/ STP+ visite de la MEFA "L'accueil du tout petit et l'aménagement de l'espace" (une demi-journée)
MEPU	1h avec professeur LEP Faa'a sur projet d'action des élèves en CAP AEPE
	Stage 2 année BTS SP3A, (7 semaines du 18/01 au 4/03), venue du professeur 3 fois.
	Stage 2nd SPVL (3 semaines du 1/02 au 19 /02) professeur venu 1 fois
	Stage Terminale SPVL (4 semaines du 8/03 au 1/04)
	Stage 2 année BTS science de l'éducation (du 22/03 au 1/04)
	Stage 1ère SPVL (4 semaines du 31/05 au 25/06)
	Stage d'observation, EJE 2 ^{ème} année (3 semaines du 26/07 au 13/08)
METAR	Stage AVS du 13/12 au 17/12
	Stage 1ère ACV Métier de l'accueil du Lycée Taiarapu Nui (3 semaines janvier 2021)
	Stage 1ère ACV Métier de l'accueil du Lycée Taiarapu Nui (5 semaines mai-juin 2021)
	Stage-Formation BPEJPS ISEPP (1semaine en février et 2 en avril)
MERAI	Accueil d'une AVS du 26/10 au 05/11/2021 et du 13/12 au 23/12/2021 - 10/11 et 17/11 point accompagnement et suivi d'un enfant en difficulté dans son milieu scolaire
	Visite de 2 groupes de la classe de 2 ^{nde} AEPE du LP d'Uturoa
	Stage d'une étudiante de 2ème année de licence en sciences sociales à l'ISEPP (février, mars)
	Accueil d'une stagiaire en CVD pour un an à partir d'octobre.

METAI	Stagiaire MASTER 2 MEEF 1er/2nd degré (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) du 2 au 6/11/2020 puis 3 jours lors des vacances scolaires de décembre.
MEFTH	Stage licence Sciences Sociales 2ème année ISEPP (4 semaines)
	Stage master 1 enseignement du 1er degré de l'UPF (2 jours en complément de stage à la METAI)
	Stage seconde Bac Pro Animation - Enfance et Personnes âgées LP Mahina (3 semaines)
	Stage d'observation EJE 2 ^{ème} année (en partage avec la MEPU et la MEFA)
	Stage AVS du 25/10 au 5/11/2021 puis du 13 au 24/12/2021
	Stage formation sur l'accueil (formation ARCU), en terminale LP du Diadème (du 17/11 au 03/12/2021)
	Stage formation moniteur éducateur à l'ISEPP (8 semaines)
	Stagiaire BTS diététique (août et septembre 2021), stage écourté en raison du confinement
	Accueil de 2 classes du LP de Faa'a (AEPA et ASSP) pour présentation du FTH et des différents métiers exercés. Co-animation par l'EJE de la MDE et l'éduc spé de l'EJ.
	Accueil d'un groupe d'élève de seconde AEPA du LP de Faa'a pour proposition et mise en place d'activités de Noël auprès des enfants.

10. ÉVÈNEMENTS

Évènements et partenariats	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Janvier	Ouverture un samedi pour une journée de la lecture : 43 enfants accompagnés d'un parent	Participation à la matinée de la lecture le 23 janvier à la MEFA				
Février					Journée crêpes party	Chandeleur et carnaval
Mars	Semaine de la petite enfance : 30 enfants accompagnés pour le spectacle final	Semaine Nationale de la Petite Enfance, nombreux auteurs autour d'« histoires polynésiennes », participation au concours des Girafes Awards 2021	Journée de la Femme (café-Parent) ; Semaine de la petite enfance	Journée internationale pour les Droits des Femmes. Semaine de la Petite Enfance "Drôles d'Histoires", en collaboration avec la bibliothèque associative "Lire-sous-le-vent".	Journée des droits des femmes Semaine de la petite enfance	Journée internationale pour les Droits des Femmes : Création d'éventails en pandanus Semaine de la petite enfance

Avril					Journée bien-être	
Mai	Journée mondiale de la famille et anniversaire 7ème MEFA : 24 enfants accompagnés		Anniversaire d'un enfant	Fête de la famille, Journée Bien-être spéciale Fête des Mères	Journée EA'ttitude	Fête des mères : décoration de poches à pain avec de la peinture tissu
Juin			Fête de la musique sous forme d'animation Eveil Musical - animation spectacle de Clown avec clown sans frontière	Anniversaire de la MERAI Présence des poneys du ranch Cadichon Vallée le matin et enregistrement de comptines l'après-midi 1ère Matinée Spécial Papa en collaboration avec la maternité et la DSFE		Fête des pères : décoration d'un cadre photo sur le thème des cowboys, Goûter partagé pour le départ de tatie Claire
Juillet	Fête de départ pour nos familles fidèles : 33 enfants accompagnés			Matinée Eco-Jouets		
Août	Confinement : après la 1ère semaine de grand ménage et inventaire, accueil des enfants du personnel soignant	Mise à disposition de l'EJE au CHPF en réa néonat	Confinement : après la 1ère semaine de grand ménage et inventaire, accueil des enfants du personnel soignant	1ère matinée spécial Papa puis confinement et mise à disposition d'un agent social d'une semaine au service vaccination de l'hôpital d'Uturoa (septembre) et de 2 semaines pour l'EJE (août) et accueil d'enfants du personnel soignant	Animation dans les quartiers auprès de quelques familles, aide aux devoirs	Fermeture de la ME et accueil des enfants du personnel soignant et celui du FTH Mise à disposition de l'EJE à l'hôpital de Moorea
Septembre						
Octobre	SMAM	Remise des prix du concours des Girafes Awards 2021	SMAM	SMAM	Halloween (grand jeu de la sorcière, maquillage, boom et goûter partagé)	Halloween
Novembre	JMDE en effectif réduit sur chaque ME, avec les contraintes sanitaires	JMDE	JMDE	JMDE	JMDE Anniversaire de Teahivai	JMDE
Décembre		Fête de Noël Sapin écologique		"Le cadeau de Manoa" lecture par les auteurs et une discussion sur le thème de l'impact des écrans dans les familles.		Goûter partagé pour un joyeux Noël

Les journées évènementielles des ME sont nombreuses et toujours très prisées par le public. Elles collent aux fêtes du calendrier (en particulier organisation d'un Noël solidaire, basé sur le troc) mais suivent aussi les semaines dédiées à la prévention (diabète, tabac, octobre rose, SMAM, journée de la femme ou contre les violences faites aux femmes, la JMDE...). Nous proposons également des animations spéciales à l'occasion de

la JMDE, de la semaine de la lecture (avec ouverture exceptionnelle un samedi à la MEFA), de la fête de la famille avec une journée transgénérationnelle ...

Comme chaque année au mois de mars, nous participons à la semaine nationale de la petite enfance, qui avait pour thème cette année « de drôles d'histoires », l'occasion pour nous de mettre en avant le patrimoine littéraire local avec invitation de plusieurs auteurs et maison d'édition. Le succès était au rendez-vous et le dossier de participation au Girafes' Awards, adressé par l'équipe de la MEPU a remporté le Prix coup de cœur du jury.

Certaines EJE ont participé à titre privé aux animations des 1000 jours de BB (éveil sensoriel) sur sollicitation du CPMI.

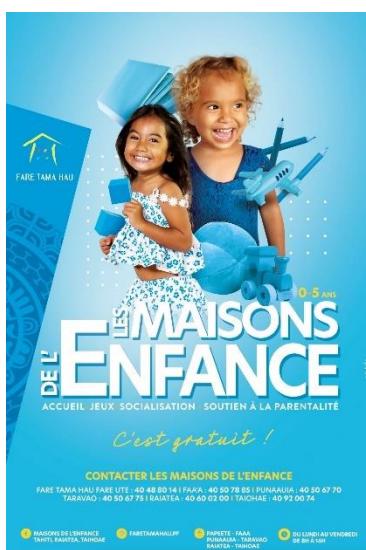
Enfin quelques journées anniversaires ou pots de départ ont été organisées à la demande des familles ou à l'occasion du départ de certains professionnels.

Cependant, avec la crise sanitaire, la plupart des manifestations ont dû se faire à minima pour éviter tout départ de cluster.



11. COMMUNICATION

Un flyer et un poster des Maisons de l'Enfance ont été réactualisés. Une distribution est en cours.



La communication se fait essentiellement par mailing mais aussi en rencontrant régulièrement nos partenaires, afin de réactiver la dynamique et diffuser les programmes mensuels des Maisons de l'Enfance.

L'attractivité des programmes mensuels s'est améliorée grâce à l'utilisation du site en ligne Canva en version gratuite, par les diverses équipes. La dotation des ME en imprimante couleurs autorise un affichage et une diffusion de supports médiatiques de qualité.

Les partenariats de proximité (institutionnels, libéraux et associatifs) sont nos meilleurs relais et peuvent donc inviter leur propre public à participer ou envisager d'élaborer et mettre en œuvre des projets avec nos équipes

(ex : avec le CPMI à Faa'a où l'IDE participe à des cafés parents à la MEFA, quant à l'EJE, elle vient animer des temps en salle d'attente du CPMI...). C'est un partenariat dynamique et évolutif.

Invitation du référent de la MERAIS à participer depuis le mois de mai aux Tournées Administratives initiées par Mme Herenui Thunot, Tavana Hau des ISLV (à Puohine et Opoa), permettant de rencontrer les cadres et agents des diverses institutions afin de présenter nos missions.

Régulièrement des élus de la commune, représentants de l'Assemblée mais aussi partenaires de diverses institutions visitent les différentes structures.

Actuellement 3 pages Facebook (une par île) assurent la diffusion des programmes et font régulièrement un focus sur un évènement spécial, un article...

Un partenariat privilégié avec Radio Tefana, Radio Hiti, Radio Marquises, radio Te Oko Nui, Radio Bora Bora nous permet d'annoncer les programmes et petits évènements mais aussi de développer quelques sujets liés à la petite enfance.

De nombreux articles sont parus dans la presse écrite et ont permis une médiatisation de nos espaces. Quelques articles sont également parus sur les sites internet ou dans la revue de certaines communes.

Les équipes sont régulièrement invitées à dresser un stand d'information à l'occasion d'événements organisés par les mairies, des associations, des institutions... pour aller à la rencontre de l'usager. Des sorties dans les quartiers ont été proposées à l'initiative des élus locaux.

12. FORMATION DES PROFESSIONNELS DES MAISONS DE L'ENFANCE

Une coordination de l'ensemble des ME est régulièrement proposée aux référents pour harmoniser nos pratiques, travailler sur les projets, documenter nos activités...

Des rassemblements des ME avaient habituellement lieu 2 à 3 fois par an permettant une réunion de l'ensemble des structures de Tahiti pour des échanges de pratiques et proposer une formation (par un professionnel invité ou en interne). La pandémie a malheureusement limité ces rencontres et la coordination s'est essentiellement faite à distance.

A l'arrivée de la nouvelle directrice du FTH, une tournée des ME a été organisée.

Toutes les ME peuvent participer aux réunions institutionnelles en visioconférence. Les référents utilisent également ce nouvel outil pour une réunion mensuelle.

Les EJE de Tahiti ont pu participer aux formations données à l'occasion de la venue des intervenants au DU de santé de l'adolescent.

Un agent social participe aux formations syndicales mensuelles.

L'ensemble du personnel du Fare Tama Hau a bénéficié d'une formation incendie et une sur l'application du RGPD.

Les EJE ont participé à une formation du CPSA sur les addictions aux écrans.

MEFA :

L'EJE de la MEFA a bénéficié d'une formation (DGRH) sur l'« approche environnementale ».

L'ES de la METAR a bénéficié d'une formation (DGRH) sur la « Conduite d'une équipe »

L'EJE de la MERAI a bénéficié d'une formation (DGRH) sur la « Gestion du temps » et d'une formation (DMRA) sur l'encadrement d'équipe et pour les agents sociaux de la MERAI une formation sur l' « Accueil bienveillant ».

Un projet d'analyse de la pratique par les psychologues de la MDE est en cours et devrait se systématiser début 2022. Une séance a d'ores et déjà été mise en place à la MEFA et une à la MERAI.

Les équipes des ME sont demandeuses de plus de formations sur des médiations qu'elles pourraient ensuite proposer au public comme le portage, le BB massage, une sensibilisation à la langue des signes...

13. NOUVEAUX PROJETS EN 2021

Nouveau projet à la MERAI :

A l'occasion de la mise en place d'un partenariat MERAI/Maternité/DSFE ayant pour but d'aborder la question de la paternité et de ses spécificités, un projet pilote « spécial Papa » a été testé offrant aux futurs et jeunes pères un espace sécurisant à la MERAI. L'enjeu était d'accompagner ces hommes dans leur parentalité, de donner quelques clés pour les aider à prendre une place qui ne va pas de soi, en valorisant les échanges et retours d'expériences. Un premier bilan est encourageant et invite à une reconduction de l'expérience.

Fréquentation « Spécial Papa »	Nombre de pères
Juillet	23
Août	7
Septembre	
Octobre	18
Novembre	36
Décembre	12
TOTAL 2021	179

Nouveau projet à la MEFTH et à l'Espace jeunes pour les jeunes femmes du foyer Maniniaura :

Les éducateurs ont proposé aux jeunes mères de ce foyer une session de plusieurs activités comprenant : un atelier de musique à l'espace jeunes avec confection d'un livret de chants à partager avec leur enfant, des espaces d'échanges où discuter autour des questionnements et habiletés parentales et enfin des ateliers parent/enfant. La recrudescence de la pandémie mais aussi l'embauche de certaines jeunes femmes ont interrompu le déroulement de ce projet.

Projet MEFA et DSFE

Un projet porté par une EJE du service social de Faa'a devait permettre la mise en place de café-parents et d'ateliers parents à la MEFA. L'EJE de la MEFA animerait ces ateliers quand les agents sociaux s'occuperaient des jeunes enfants. En raison de la pandémie, ce projet a été reporté sine die par le service social de Faa'a.

Projets de quartier et MEPU

A l'initiative de la commune de Punaauia, un projet type « actions passerelles » avec le quartier d'Outumaoro a été mis en œuvre. Des familles d'enfants de moins de 4 ans étaient amenées avec le mini-bus de la commune pour une découverte de la MEPU, mis en place d'activités pour les enfants et un temps d'information et d'échanges appelés « la minute des parents », moins formels que des café-parents.

2 séances en mini-groupes étaient programmées les mardi après-midi sur 10 semaines (3 séances ont été annulées faute de participants).

Fréquentation projet d'Outumaoro	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
04-mai	9	4
11-mai	6	4
18-mai	5	4
25-mai	Bilan intermédiaire	
01-juin	6	5
08-juin	7	7
15-juin	8	8
22-juin	9	10
06-juil	Bilan du projet	
Total	50	42

Réaménagement locaux METAR

En raison de l'installation de l'unité mobile de la MDA au sein de la METAR, un réaménagement des espaces a eu lieu.

Projets de quartier et METAI

Le confinement ayant été mis en place juste après la rentrée scolaire, de nombreuses familles se sentaient dépourvues en termes de continuité éducative et d'occupation des enfants lorsqu'il y avait promiscuité dans les logements. Aussi a-t-il été proposé par le personnel de la METAI en partenariat sur sollicitation d'une adjointe de la commune d'aller à la rencontre de certaines familles en difficulté et proposer un soutien au sein de 4 quartiers. Grands jeux, lectures, jeux de construction et coloriages mais aussi conseils et discussions avec les parents ont permis à certaines familles de sortir de l'isolement. Le programme était bien évidemment adapté aux mesures barrières en vigueur.

L'ébauche de ce projet amènera de nouvelles propositions en 2022.

Fréquentation ateliers dans les quartiers "viens jouer chez moi"	Quartier Pakiu		Quartier Paahatea		Quartier Taukua		Quartier Hoata	
	Nb enfants	Nb parents	Nb enfants	Nb parents	Nb enfants	Nb parents	Nb enfants	Nb parents
Août	7	4	8	4	11	5		
Septembre	45	11	17	8	11	7	11	6
Total	52	15	25	12	22	12	11	6

Aménagement des activités durant la période de confinement :

Afin de ne pas fermer nos espaces et dans l'objectif de répondre à des besoins sanitaires et sociaux, un aménagement des activités a été décidé durant la période de confinement.

- Mise à disposition de certains professionnels pour renforcer les équipes des hôpitaux (une EJE en réa néonat au CHPF, une à l'hôpital de Moorea), plusieurs professionnels sont venus en renfort sur les vaccinodromes, l'accueil téléphonique ou l'enregistrement des tests.
- Un accueil des enfants des personnels soignants a également été organisé afin de répondre aux besoins exceptionnels de gardes d'enfants, d'aider à la continuité pédagogique, tout en proposant un espace ouvert et ludique à ces enfants, dans le respect au mieux des gestes barrières.

14. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Même si la trame d'activités proposée dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune.

La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétences et savoir-faire pour une meilleure estime de soi. **Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une position éducative positive et bienveillante face à leur progéniture.**

Par cet accompagnement, on apporte à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible aux besoins de l'enfant. Ces réponses, à leur tour, suscitent chez lui le désir de progresser. Ceci implique de susciter, développer chez/avec l'enfant, dès le plus jeune âge, une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole, où l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction. L'adulte se laisse guider par les signaux et manifestations du jeune enfant. Il y répond, les renforce et leur donne un sens. Cela assoit non seulement la sécurité affective de l'enfant mais aussi la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière. **Se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif, développer à son tour estime de soi et désir d'autonomie.**

Cet apprentissage de l'autonomie passe par une phase d'individuation et de séparation nécessaire à l'entrée en collectivité du tout-petit. Accompagner l'enfant dans cette voie c'est aussi aider le parent à apprendre à le laisser aller, laisser faire, avec tout l'étayage affectif et contenant nécessaire. Les parents en retour, éprouvent cette parentalisation (regard positif de l'enfant, de l'institution...) nécessaire à leur construction parentale.

Ces Maisons de l'Enfance sont un lieu de ressources sans prescription ni injonction, elles se doivent d'être l'endroit de tous les possibles pour ces familles trop souvent étiquetées ou malmenées institutionnellement.

Nous observons une participation plus active mais encore timide des pères. Cinq Maisons de l'enfance sur les 6 ont flirté avec les 4000 accueils en 2019 sur le LAEP (cf. graphique en annexe) mais ont essuyé une baisse de fréquentation partielle depuis l'arrivée de la pandémie (période de confinement mais aussi capacité d'accueil revue à la baisse en fonction de l'actualité sanitaire).

La logique d'activités telles que fa'a'apu, nutrition, activité sportive et messages de prévention commence à être intégrée par quelques familles et donne aussi l'occasion à certains pères ou grands-parents de se rendre utile et valoriser ainsi leurs compétences manuelles mais aussi la transmission de leur savoir-faire, de la connaissance des plantes, de la biodiversité...

Nous avons remarqué que les ateliers parents initialement tournés vers une cuisine gourmande mais souvent trop riche évoluaient peu à peu vers des conseils et astuces pour manger mieux, plus sain, équilibré et moins cher. Nous observons également un véritable engouement pour les activités et informations en lien avec la protection de l'environnement et le recyclage mais aussi pour des ateliers éco-citoyens avec une réflexion sur le monde que nous proposerons demain à nos enfants. Tous ces gestes citoyens font partie de la prévention primaire pour un environnement social, culturel durable et respectueux, pour une bonne santé au sens OMS du terme.

La découverte d'activités bien-être est aussi très appréciée des familles (massage, yoga, confection de produits de beauté bio...). La journée de la famille doit rassembler autour de valeurs culturelles ou familiales à partager et transmettre. Enfin la semaine du livre en janvier comme celle de la petite enfance connaissent habituellement un joli succès.

Au total nous avons tenté de coller au leitmotiv, fil conducteur de notre action : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants. »

Cependant le point noir de l'acheminement des familles les plus défavorisées habitant souvent dans des quartiers enclavés, isolés, reste à résoudre et sans le partenariat actif des communes, demeure insoluble. La mise en place de navettes gratuites dans certaines communes rend service à quelques familles mais demeure malgré tout sous-utilisée. La remarque est similaire à Punaauia où une navette assure le ramassage des enfants de STP dans le quartier d'Outumaoro quotidiennement vers l'école et assure les trajets hebdomadaires pour le dispositif passerelle. Là encore, peu de parents l'utilisent. La question posée demeure, comment motiver certaines familles à venir alors qu'un moyen de transport gratuit est mis à disposition, que le relais des informations par les travailleurs sociaux de la commune, les écoles et dispensaires est fait, qu'un programme est posté sur une page Facebook dans chaque île ?

Pour que vivent ces structures, les partenariats doivent être riches et variés. Il est bon de rappeler que faisant appel à du bénévolat ou à la mise en commun de ressources humaines, sans participation financière ou minime, on ne peut demander une fréquence excessive. Ce qui est parfois pénalisant pour la pérennité de l'atelier nutrition ou sportif notamment et demande des qualités d'adaptation et de polyvalence manifestes à nos équipes qui doivent rebondir certaines fois au dernier moment.

De plus en plus de partenaires professionnels (lycées professionnels, formation professionnelle pour adultes...) nous sollicitent pour participer à des formations. Les stagiaires reçus, étudiants ou professionnels, pour quelques-uns parents eux-mêmes, viennent apprendre ou mettre en pratique leurs acquis. Les stagiaires formés seront à leur tour des personnes relais communiquant sur nos structures, sur l'intérêt de mettre en place des actions de prévention primaire... Notre engagement est donc fort pour ces actions de formation qui sont il faut bien l'entendre chronophages.

Nous constatons malheureusement quelques dégradations en lien avec des problèmes d'étanchéité du toit non résolus sur certaines structures, des travaux de peinture à faire... Les équipes doivent faire face aux exigences d'hygiène imposées par la crise sanitaire (réduction du nombre de jouets et désinfection systématique des jouets et surfaces de contact). La rédaction d'un nouveau cahier des charges auprès des équipes d'entretien a permis de répondre à un certain nombre de défaillances des précédents prestataires.

L'organisation du concours de la Fonction publique des agents de catégorie C devrait permettre une pérennisation de ces agents.

Les coordinations permettent d'harmoniser les outils de travail mais aussi d'échanger et de partager des réflexions, des connaissances (formation continue), des expériences pour enrichir nos pratiques. Cette année nous avons privilégié des échanges en distanciel.

Les échanges MDE/ME ont commencé en 2016 et sont à présent institutionnalisés donnant plus de transversalité à nos actions : participation des psychologues, éducateurs ou du médecin de la MDE à quelques cafés-parents selon les thèmes abordés. Cette transversalité permet des dépistages et prises en charge précoces ou des orientations à l'extérieur. Par ailleurs, de nombreuses familles ne nécessitant pas forcément de prises en charge au Fare Tama Hau sont invitées à fréquenter les Maisons de l'Enfance afin de trouver un étayage à leurs questionnements, un lieu d'apaisement mais aussi de socialisation pour leur enfant.

L'engouement progressif des familles pour ces lieux d'accueil et la diversité d'offres qui mettent l'accent sur des actions de prévention primaire et de repérage précoce des familles en difficultés éducatives devraient éviter à terme une surenchère de prises en charge ultérieures. Ces actions de prévention primaire sont le fer de lance d'une lutte efficace et sur le long terme contre la délinquance mais aussi de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation... Investir sur l'éveil et la socialisation de l'enfant avec simultanément un accompagnement non prescriptif et stigmatisant des parents, c'est capitaliser sur l'avenir de notre jeune population, c'est penser insertion sociale et professionnelle, investissement citoyen de nos jeunes enfants, adultes actifs de demain.

Il est néanmoins regrettable de voir péricliter des projets fondateurs comme les dispositifs passerelles, outils de lutte contre les inégalités sociales précoces et l'échec scolaire et ô combien réjouissant de recevoir le témoignage de nombreuses familles disant le manque de nos structures d'accueil à

l'occasion de la période de confinement, ravis de pouvoir revenir malgré les mesures sanitaires strictes et la limitation de certaines activités.

Un projet de création de nouvelles Maisons de l'Enfance, tel que prôné par le Plan de santé, devrait pallier en partie, au manque constaté sur certaines zones de Tahiti et dans les îles et donner accès à des actions de prévention primaire aux plus près des besoins identifiés.

ANNEXE : Les Maisons de l'Enfance en chiffres, activité 2021

ACTIVITÉ DES ME EN 2021	MEFA	MEPU	METAR	MERAI	METAI	MEFTH
Nombre de familles, Nb d'enfants	379 535	347 495	305 411	454 602	165 227	438 628
LAEP tous les jours (nb d'enfants)	2778	4062	2621	4186	1125	2975
Ateliers animés 1 à 2 séances/semaine (nb d'enfants)	830	1021	736	680	400	699
Atelier libre d'éveil sensoriel et moteur (nb d'enfants)	107	212	230	215	114	74
Espace BB parents	67	17	3	25	10	10
Eveil musical et corporel 1 à 2/mois (nb d'enfants)	156	57	55	114	94	157
Raconte-moi des histoires 1 à 2 /mois (nb d'enfants)	170	123	52	203	91	125
Café-parents 1/semaine (nb de parents)	139	291	95	179	31	120
Atelier des parents 1/mois (nb de parents)	97	143	46	70	67	16
Atelier sage-femme 1/mois (nb de parents)	26	18	7	44	70	4
Atelier prévention Fréquence variable	44	29	13	14	47 parents et 25 enfants	4
Atelier nutrition (nb de parents)	12	70		49	24 parents et 20 enfants	
Atelier fa'a'apu Fréquence variable	38	75	22	37	24	
Atelier Sport santé (nb de parents)	46	50	34	7	77	
RAM à la demande (nb d'enfants)	103	501	788	587	22	291
Visites médiatisées à la demande (nb de VM)	5	21	2			
Halte-garderie à la demande (nb d'enfants)	54	1	41	73		19
Dispositif Passerelle (1/semaine et par classe)		258			183	0
Projet école maternelle (nb d'enfants)	257	50		105		0
Nb de stagiaires	6	7	4	1	1	8

2.3 RAPPORT D'ACTIVITE DU CENTRE DE DOCUMENTATION

1- Les horaires d'ouverture

Le Centre de Documentation était ouvert au public du lundi au vendredi :

- Lundi à jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

À la suite d'un CTP tenu en juin 2021, il a été décidé d'une **modification d'horaires d'ouverture**, le centre de documentation ouvre dorénavant (depuis juillet 2021) les jours suivants :

- **Mardi matin, de 8h à 12h,**
- **Mercredi après-midi de 13h à 16h**
- **Vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.**

Le centre de documentation a fermé durant la période d'un confinement entre août et septembre puis au mois de décembre 2021 (sur 2 semaines, du 27/12 au 07/01/22).

2- Les inscriptions

Le centre de documentation a enregistré **14 nouvelles inscriptions** (soit 42.000 francs de recettes).

3- Les emprunts

Pour l'année 2021, le centre de documentation a enregistré l'emprunt de **248 ouvrages**. La plupart des emprunts concernent des ouvrages pour enfants.

4- La fréquentation des lieux

- **381 personnes** ont franchi les portes soit pour de la lecture soit pour un travail d'étude, le lieu étant propice à la réflexion.
- **51 personnes** ont utilisé les postes informatiques pour travailler sur leur CV, ou pour des recherches personnelles.

NB : Les postes informatiques ont été retirés du centre de documentation pour remplacer ceux de l'Espace Jeunes à partir du 17 novembre 2021, ils devraient être renouvelés en 2022.

5- La fréquentation des histoires contées (également appelé « Atelier Conte »)

- **14 séances d'histoires contées** ont été proposées cette année.
- **158 personnes (enfants 113 / 45 parents)** ont assisté à ces séances.

Les supports utilisés pour médiatiser les histoires contées sont la vidéo projection, le Kamishibai, le petit théâtre pour marionnettes ou ombres chinoises. L'annonce des contes se fait par affiches postées sur les pages Facebook du FTH et des Maisons de l'enfance.

6- Les travaux réalisés

L'inventaire a permis de recenser l'ensemble des ouvrages, réactualiser l'agencement, améliorer la classification en changeant de numéro de côte selon la classification DEWEY (application utilisée pour le classement d'un ouvrage), l'attribution de **pastille de couleurs** pour un meilleur repérage et amélioration de la **signalétique par affichage par domaine** pour un meilleur aménagement des espaces.

La création d'une **base d'ouvrages sur fichier Excel** permettra de nouveau la consultation via le site internet du Fare Tama Hau avec la liste des ouvrages disponibles. Cela répond à une demande des usagers.

Le centre de documentation comptabilise aujourd'hui 8208 ouvrages.

7- Achats de livres en 2021

- **Te riri – La colère - 2 ouvrages (Sara Tiare ALINE)**

- **Te ruma ruma** – La tristesse – 2 ouvrages (Sara Tiare ALINE)
- **Imagier Tahitien** – 3 ouvrages (Heiura TETAA)
- **Le cadeau de Manoa** – 2 ouvrages (Nadège GABBERO)
- **Petit poisson blanc** – 2 ouvrages (Guido VAN GENECHTEN)
- **Bravo petit poisson** – 2 ouvrages (Guido VAN GENECHTEN)
- **Petit poisson blanc et son papa** – 2 ouvrages (Guido VAN GENECHTEN)
- **Noir sur blanc** – 1 ouvrage (Tana HOBAN)
- **Mon amour** – 1 ouvrage (Astrid DESBORDES)
- **Ce que papa m'a dit** – 1 ouvrage (Astrid DESBORDES)
- **Je t'aimerai toujours quoiqu'il arrive** – 1 ouvrage (Debi GLIORI)
- **Qu'y a-t-il dans ta couche ?** – 1 ouvrage (Guido VAN GENECHTEN)
- **Aujourd'hui je suis... -** 1 ouvrage (Mies VAN HOUT)
- **De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête** – 1 ouvrage (Werner HOLZWART)
- **A ce soir !** – 1 ouvrage (Jeanne ASHBE)
- **Caché !** – 1 ouvrage (Stéphanie BLAKE)
- **Je veux pas faire caca dans le pot !** – 1 ouvrage (Frédéric KESSLER)
- **Le cerveau de votre enfant** – 1 ouvrage (Daniel SIEGEL)
- **Les territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille** – 1 ouvrage (Robert NEUBURGER)
- **Tous addicts, et après ?** – 1 ouvrage (Laurent KARILA)
- **Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible** – 1 ouvrage (Jean-Pierre BELLON)

8- Les actions autres

- 2 formations suivies : formation incendie (10 juin 2021) et RGPD (23 novembre 2021)
- 1 intervention pour histoires contées avec le foyer Te Aho Nui (15/09/21 semaine de vacances, après confinement)
- En renfort en maison de l'enfance Faa'a (août et septembre 2021) pour l'accueil des enfants des personnels soignants
- Réalisation d'une vidéo de présentation du centre de documentation (19 octobre 2021)
- Participation à l'organisation de la JMDE et animation de la page Facebook du Fare Tama Hau (novembre 2021)

9- Les demandes particulières

Les usagers suggèrent que l'on revoit les modalités d'emprunt, à savoir, augmenter le nombre d'ouvrages emprinables (actuellement de 4 ouvrages maximum) et le délai d'emprunt (actuellement de 15 jours).

10- Communication

Un flyer a été travaillé en équipe et peut être proposé au public.



3. CONCLUSION

L'année 2021 est marquée par le changement de direction après 17 ans soit depuis la création de l'établissement. L'arrêté n°834/CM du 14 mai 2021 nomme Mme Laurence Bonnac en qualité de directrice du FTH .

La lettre de mission du ministre de tutelle détermine 3 axes de progression :

- Développer les maisons de l'enfance existantes et en créer de nouvelles
- Proposer des dispositifs de prévention et de prise en charge en proximité pour les adolescents
- Développer et renforcer la place du FTH dans le réseau de la prise en charge de l'enfant et l'adolescent

Les orientations stratégiques de l'année 2021 sont d'améliorer la prise en charge des enfants et des adolescents au plus près de la population en développant les équipes de proximité mobile du Fare Tama Hau, en créant de nouvelles maisons de l'enfance et en travaillant en collaboration avec les associations et institutions œuvrant auprès des enfants et des adolescents (Axe 4.2 du schéma d'organisation sanitaire, Axe 2 du Plan santé mentale).

Les travaux relatifs à ces orientations stratégiques ont été initiés en 2021 et seront poursuivis en 2022.

Ainsi, de nombreuses rencontres ont été sollicitées et réalisées par la nouvelle direction, auprès des communes, des associations et des institutions partenaires afin d'envisager des projets communs favorisant la proximité, la prévention et la collaboration avec le Fare Tama Hau.

Ont été rencontrés : les municipalités de Punaauia, de Mahina, de Moorea, de Raiatea, de Taiarapu Est et Ouest, de Taiohae, de Hitiaa o Tera la PJJ, la DPDJ, l'APAJ, l'association « SOS suicide », la DFSE, la DS (PMI, santé scolaire, CPSA), la DGEE, la DJS, la DMRA, le CHPF (centre 15, service de pédiatrie et de psychiatrie), l'université, l'association Emauta, le foyer Te Aho Nui, l'association « Cousins, cousins », la croix rouge, le RSMA, la justice (substitut du procureur, JAF et JE), le village d'enfants SOS.

De ces rencontres des projets ont pris forme et se mettent progressivement en place :

- l'équipe mobile de la presqu'île : septembre 2021 ;
- l'espace jeunes de la presqu'île : prévu fin 2022 ;
- l'équipe mobile périurbaine : prévu 2eme trimestre 2022 ;
- une structure à Mahina : en attente de foncier du Pays ;
- une consultation de prévention et prise en charge de l'obésité de l'enfant et du jeune : prévue 2emme trimestre 2022 ;
- un projet de formation des psychologues et travailleurs sociaux concernant l'entretien pré IVG.

Alors que la pandémie à SARS-CoV-2 s'est poursuivie en 2021 avec des plages de confinement et de mesures sanitaires restrictives, l'établissement a poursuivi ses activités avec l'ensemble de son personnel et a participé à la gestion de la crise : certains professionnels sont allés en renfort d'équipes de soins et de vaccination (hôpitaux, direction de la santé), d'autres ont renforcé les équipes des Maisons de l'enfance pour accueillir les enfants des personnels soignants et enfin un groupe de parole a été dédié aux personnes endeuillées par la covid de façon hebdomadaire. Les prises en charge des adolescents, des enfants et des familles se sont poursuivies d'autant que beaucoup de ces patients exprimaient de l'inquiétude, de l'angoisse voir présentaient des signes dépressifs en particulier chez les adolescents en rapport avec un environnement stressant et isolant. Le CDAG a également été maintenu ouvert.

Concernant le budget, alors qu'en 2020, de sévères restrictions budgétaires diminuent la subvention allouée à l'établissement de 113 260 000 FCFP la faisant passer de 346 000 000 FCFP à 232 740 000 FCFP obligeant ainsi au report de nombreux travaux d'entretien et de recrutement de personnels et à puiser sur le fonds de roulement à hauteur de 57 696 600 FCFP ; en 2021, la subvention accordée à l'établissement est versée en totalité pour 337 000 000 FCFP et permet de mettre en route les projets en cours ou élaborés par la nouvelle direction.

Concernant la sphère numérique, les outils sont modernisés (renouvellement du parc informatique), un audit RGPD a été mené en début d'année et les recommandations sont progressivement mises en place, de nouveaux logiciels de simplification administrative sont acquis et seront actifs dès janvier 2022 (ressources humaines et activités de la maison de l'enfant). Enfin, une application de relance par SMS est expérimentée à la MDA pour nos jeunes consultants.

Concernant les bâtiments, le vieillissement de nos maisons de l'enfance implique une forte maintenance tant dans les équipements (climatisation, chauffe-eau solaire, jeux et jouet...) que dans les murs et toitures qui présentent des infiltrations d'eau sous les toits plats. Ces travaux de maintenance seront inscrits au budget 2022. A Fare Ute, le bâtiment amiral présente des signes de vétusté importants, néanmoins la surface du bâtiment est intéressante voire unique pour le regroupement de toutes les activités de l'établissement et permet le développement de nouvelles (consultation de prévention de l'obésité, création d'équipes mobiles périurbaines) ; il est à craindre de ne pas retrouver une surface similaire dans la ville et à un prix aussi raisonnable. Des travaux d'entretien à la suite des 2 audits (électricité et sécurité-incendie) lancés par la nouvelle direction sont débutés en 2021 et seront poursuivis en 2022 avec un budget approprié, l'aménagement de nouveaux espaces de consultations, la modernisation de l'espace jeunes, la sécurisation des espaces seront inscrits dans le prochain budget.

Concernant la communication, la nouvelle direction a souhaité moderniser les outils et renouveler les visuels. Ainsi, de nouvelles affiches et flyers ont été réalisés et distribués à nos partenaires, une refonte du site internet est en cours, une rationalisation des pages FB a été effectuée, les vidéos de présentation des différents espaces ont progressivement été filmées et intégrées sur le site internet.

En raison de la crise sanitaire et de ses restrictions sanitaires, nous n'avons pu mettre en place nos évènementiels habituels. Seuls les espaces d'accueil (Maisons de l'enfance, centre de documentation et Espace jeunes) ont célébré à minima la journée mondiale des droits de l'enfant en accueillant du public. Une alternative a été proposée en alimentant quotidiennement la page Facebook de « défis » à faire en famille autour d'un des 10 droits de l'enfant et en proposant un concours de dessin.

Concernant les espaces d'accueil et de soins, ceux-ci ont repris une activité normale voire élevée :

- **La Maison de l'adolescent (MDA)**, seule structure du territoire dédiée aux adolescents qui offre dans un même lieu une prise une charge globale de la santé médico-psycho-sociale.
En 2021 l'activité de soins de l'antenne de Papeete a été forte et soutenue, avec une augmentation importante des demandes concernant particulièrement les jeunes dont la moyenne d'âge est de 16 ans (+15% de demandes) ; celles-ci sont motivées par des problèmes familiaux, des problèmes de comportement et le mal être, la violence constitue un autre motif majeur de consultations d'adolescents et jeunes majeurs.

Les séances de prévention ont repris dans les établissements du second degré, CJA et MFR malgré les restrictions sanitaires et de circulation. Très sollicitées par les chefs d'établissements et les professeurs, la prévention de la violence, du harcèlement scolaire et du cyber harcèlement, sont des thèmes plébiscités.

- Dans le cadre d'un partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse, les professionnels de la MDA ont participé à des missions de justice de proximité, permettant ainsi d'apporter leur expertise et de faire connaitre les missions de l'établissement sur 5 îles (Hao, Makemo, Rikitea, Hiva Oa et Nuku Hiva) auprès d'adolescents, de la population et de professionnels.
- Le CDAG du FTH reste le plus fréquenté du réseau.

- Au regard de la singularité de la MDA, seule structure de prévention et de prise en charge pour les adolescents et sans autorisation parentale, et de la forte demande de la part des adolescents en consultation et des établissements scolaires pour des permanences d'écoute avec un psychologue ou un éducateur, il paraît urgent d'optimiser l'offre de soins et de la rapprocher de la population cible.

Ainsi, en septembre 2021, une unité décentralisée est basée à Taravao constituée de quatre professionnels, une psychologue, une éducatrice spécialisée, une infirmière et un agent social. Les difficultés de recrutement n'ont pas permis de commencer dans les temps prévus (mai 2021) mais à la rentrée scolaire 2021.

Dès la création de cette équipe, la demande est forte et soutenue de la part des établissements scolaires et des partenaires sanitaires et sociaux. Les 8 établissements du second degré de la presqu'île incluant Hitiaa et Papara, les CJA et les MFR de la presqu'île ont bénéficié d'un point-écoute ou d'un point EduConseil ou d'une intervention d'information, 166 jeunes gens ont bénéficié d'une consultation au minimum avec un des professionnels et 2428 jeunes rencontrés lors de 84 séances d'information réalisées dans les établissements scolaires. Ces résultats satisfaisants permettent d'envisager de poursuivre le développement de la proximité d'autant que les demandes sont importantes. Dès la rentrée scolaire, les établissements scolaires ont mis à disposition des salles pour les interventions de l'équipe. Le véhicule aménagé, toujours non livré au 31/12/2021, perd de son intérêt. Il est envisagé de renoncer au camion équipé de 2 bureaux car le prestataire très en retard peine à rester dans les exigences du cahier des charges.

- **La Maison de l'enfant (MDE)** : une reprise d'activité est constatée en 2021 à un niveau supérieur à celui de l'année 2020 en termes de nouvelles demandes +34%. L'analyse de l'activité et des demandes montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent associés à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement chez l'enfant », mais les demandes spontanées pour des soutiens à la parentalité s'intensifient.
- **Concernant les lieux d'accueil**, les familles, comme les adolescents ont exprimé le soulagement d'une réouverture des espaces d'accueil. Les maisons de l'enfance, outils de prévention primaire dont l'impact n'est visible qu'à long terme, sont à présent bien repérés par les familles grâce au maillage local et au soutien des communes.

Les 6 maisons de l'enfance ont totalisé 30 206 entrées d'enfants et parents soit une augmentation même si la fréquentation de 2019 n'est pas retrouvée. Le point noir de l'acheminement des familles les plus défavorisées habitant souvent dans des quartiers enclavés, isolés, reste à résoudre et sans le partenariat actif des communes, demeure insoluble.

L'espace jeunes, unique lieu d'accueil et de prévention des jeunes de 12 à 25 ans, gratuit et anonyme, retrouve progressivement une fréquentation en hausse particulièrement en fin d'année mais est pénalisé par son unicité et l'excentration de la ville ; à Fare Ute il est essentiellement accessible aux jeunes des quartiers avoisinants.

Le Fare Tama Hau est donc un établissement public original et unique dans le paysage médico-social et cette singularité est à développer au regard des difficultés rencontrées par de nombreuses familles à un moment ou un autre de leur histoire.

L'impact de la prévention est d'autant plus grand qu'elle rassemble tous les acteurs, issus de tous les champs professionnels, auprès de l'enfant et de sa famille ou du jeune pour un objectif commun : la protection de l'enfant, son bien-être. La protection de l'enfance (selon le code de l'action sociale) a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leur besoin, une prise en charge partielle ou totale des mineurs.

Le champ des missions de la maison de l'enfant est bien appréhendé par la population qui outre la prise en charge de l'enfant, a repéré un lieu où trouver aide et soutien à la parentalité, renforcement de la qualité du lien parent-enfant et soutien. De nombreuses municipalités sollicitent un dispositif maison de l'enfance sur leur commune, or outre les difficultés rencontrées pour la construction de nouveaux bâtiments, nous nous heurtons au peu de disponibilité de foncier. En 2022, nous poursuivrons notre objectif d'implantation de nouvelles maisons de l'enfance sur les communes volontaires.

Du côté des adolescents, depuis plusieurs années, certains professionnels font état d'une évolution des statuts mais aussi des problématiques spécifiques à l'adolescence. Il est important de prendre en compte ces changements. Les parents et également les professionnels travaillant auprès de jeunes expriment le besoin d'être écoutés et aidés dans l'accompagnement de leurs adolescents.

L'un des objectifs principaux de la maison des adolescents (MDA) est de faciliter l'accès au soin pour les jeunes:

- accueillir, écouter, informer et orienter les jeunes en prenant compte des spécificités de cette période particulière qu'est l'adolescence ;
- écouter, guider, soutenir l'entourage de ces jeunes ;
- être un lieu ressource pour les professionnels qui travaillent auprès des adolescents.

La Maison des adolescents est un partenaire incontournable dans la prise en charge des adolescents en difficultés psychologiques. Ce dispositif est aussi une alternative à l'hospitalisation, moins stigmatisant que l'hôpital ou le service des addictions et peut faciliter un premier contact avec les soins psychologiques en dehors du domicile.

La forte demande de suivis cette année 2021 conduit à des délais de RDV plus longs et oblige à l'espacement des suivis. Le maintien de la réactivité et de la qualité des prises en charge nécessiterait le renforcement des équipes. De plus, les zones géographiques sur lesquelles aucun lieu d'écoute ou de soins n'est proposé aux jeunes sont nombreuses. Il est donc urgent et important de développer l'offre de soins vers les adolescents, ce qui sera proposé en 2022 par la création d'équipes mobiles.

Enfin, les priorités de santé publique obligent à réfléchir à un dispositif de prévention et d'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de surpoids ou d'obésité, ainsi un projet tripartite est engagé entre le Fare Tama Hau qui créé cette consultation dans ses murs avec ses ressources, le CHPF service de néonatalogie/pédiatrie pour l'expertise obésité et la direction de la santé pour son financement sollicité sur le fonds de prévention sanitaire et sociale.



Février 2022

Activités sur 10 ans

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
MDA	File active	1 270	972	1 155	1 123	1 129					
	Cs MED	873	883	1 023	947	1 016	879	827	760	862	769
	Cs ES	636	547	664	660	768	1 010	701	1 021	477	438
	Cs PSY	1 239	883	761	985	844	572	863	628	724	926
	Acte IDE	565	660	768	946	1 533	1 1574	1 408	1 475	1 386	1 602
	Total CS	3 313	2 862	3 029	3 538	4 161	4 397	4 280	3 884	3 449	3 735
Interventions scolaires	EJ	3 191	3 006	3 983	4 078	4 349	3 123	1 491	1 269	1 700	2 297
		3 802	2 074	4 800	5 500	3 276	2 804	4 052	3 647	3 500	4 328
MDE	File active	588	452	602	591	398	387	502	489	643	509
	Cs MED	580	466	552	548	385	399	354	320	735	512
	Cs ES	340	226	388	427	441	360	863	565	269	337
	Cs PSY	1 013	756	1 069	955	896	905	943	825	874	699
	Acte IDE	8	9	7	6	6	6	6	6	6	6
	Total CS	2 034	1 475	2 212	2 031	1 806	1 856	2 257	2 378	2 278	1 975
ME LAEP	ME LAEP	17 747	16 081	20 722	18 023	16 564	11 404	5 716	598		1 371
	Signalement et IP		33	24	27	20	27	14	31	17	6
Dépenses de fonctionnement											
Dont dépenses de personnel											
Recettes de fonctionnement											
Dont subvention de fonctionnement du Pays											
Résultat de fonctionnement											

Durant l'année 2012, 11 postes budgétaires ont été supprimés
En 2014 ouverture de la maison de l'enfance de Faafa et la maison de l'enfance de Punaauia
En 2015 ouverture de la maison de l'enfance de Taravao
En 2016 ouverture des maisons de l'enfance de Raiatea et Taioaha